



L'INSTITUT  
NATIONAL  
DEMOCRATIQUE  
POUR LES AFFAIRES INTERNATIONALES

# COMPTAGE PARALLÈLE DES RÉSULTATS ET OBSERVATION DES ÉLECTIONS



*Guide du NDI destiné aux organisations  
de la société civile et aux partis politiques*

*Melissa Estok, Neil Nevitte et Glenn Cowan*

# Comptage Parallèle des Résultats et Observation des Élections

Un manuel du NDI destiné aux organisations de  
la société civile et aux partis politiques

Melissa Estok, Neil Nevitte et Glenn Cowan

**Bibliothèque du Congrès – Données sur les publications en catalogue**

Estok, Melissa, 1964-

Comptage Parallèle des Résultats et observation des élections : Manuel du NDI destiné aux organisations de la société civile et aux partis politiques / Melissa Estok, Neil Nevitte et Glenn Cowan.

p. cm.

ISBN 1-880134-31-4

1. Observation des élections. I. Nevitte, Neil. II. Cowan, Glenn, 1947-III.

Institut National Démocratique pour les Affaires Internationales. IV. Titre.

JF1083 .E85 2002

324.6'5--dc21

2002006488

Copyright © National Democratic Institute for International Affairs (NDI) 2002. Washington, DC. Tous droits réservés. Des parties de cet ouvrage peuvent être reproduites et / ou traduites à des fins non commerciales à condition de reconnaître le NDI comme étant la source de ce document et de lui adresser des exemplaires de toute traduction.

## À PROPOS DU NDI

L'Institut National Démocratique pour les Affaires Internationales (NDI) est une organisation à but non lucratif qui œuvre pour le renforcement et l'élargissement de la démocratie à travers le monde. S'appuyant sur un réseau mondial d'experts bénévoles, le NDI apporte une assistance pratique aux dirigeants des organisations civiles et politiques, dans le but de promouvoir les valeurs, pratiques et institutions démocratiques. Le NDI collabore avec les démocrates dans toutes les régions du monde en vue de construire des organisations politiques et civiles, protéger les élections et promouvoir la participation des citoyens, la transparence et la responsabilité dans les affaires publiques.

La démocratie est fondée sur des instances législatives qui représentent les citoyens et contrôlent l'exécutif, sur des appareils judiciaires indépendants qui protègent la règle de droit, sur des partis politiques qui sont transparents et responsables, et sur des élections où les électeurs choisissent librement leurs représentants au gouvernement. Agissant en tant que catalyseur du développement démocratique, le NDI appuie les institutions et les processus qui favorisent le rayonnement de la démocratie.

**Construire des organisations politiques et civiles :** le NDI aide à construire des institutions stables, jouissant d'une large base et d'une bonne structure organisationnelle, qui constituent les fondements d'une forte culture civique. La démocratie s'appuie sur ces institutions de médiation – la voix de citoyens avisés – qui établissent des liens entre les citoyens et leur gouvernement et entre les citoyens eux-mêmes tout en permettant la participation aux politiques publiques.

**Protéger les élections :** le NDI vise à promouvoir des élections transparentes et démocratiques. Des partis politiques et des gouvernements ont demandé au NDI d'étudier les codes électoraux et de recommander des améliorations. L'Institut apporte également une assistance technique aux partis politiques et aux groupes de la société civile en vue de mener des campagnes d'éducation des électeurs et d'organiser des initiatives d'observation des élections. Le NDI est un leader mondial en matière d'observation des élections ; il a ainsi organisé des missions internationales pour l'observation des élections dans des dizaines de pays, et contribué à veiller à ce que les résultats des élections reflètent la volonté des populations.

**Promouvoir la transparence et la responsabilité :** le NDI répond aux sollicitations des dirigeants de gouvernements, de parlements, de partis politiques et de groupes de la société civile qui souhaitent obtenir conseil sur diverses questions allant des procédures législatives, des services offerts aux électeurs, à l'équilibre des relations entre civils et militaires dans une démocratie. Le NDI œuvre à l'édification d'instances législatives et de collectivités locales qui fonctionnent de façon professionnelle, responsable, transparente et qui sont à l'écoute de leurs citoyens.

La coopération internationale est essentielle à la promotion de la démocratie de façon effective et efficace. Elle permet également de transmettre aux nouvelles démocraties émergentes ce profond message : alors que les autocraties sont intrinsèquement isolées et craignent le monde extérieur, les démocraties peuvent compter sur des alliés internationaux et un système de soutien actif. Basé à Washington, capitale fédérale des États-Unis, disposant de bureaux locaux dans chaque région du monde, le NDI, en plus des compétences de son personnel, fait appel à des experts bénévoles du monde entier dont la plupart sont des vétérans de la lutte démocratique dans leur propre pays et partagent des idées précieuses sur le développement de la démocratie.

### INSTITUT NATIONAL DÉMOCRATIQUE POUR LES AFFAIRES INTERNATIONALES

2030 M STREET, N. W., FIFTH FLOOR  
WASHINGTON, D.C. 20036-3306, USA  
TÉL +1 202 728 5500,  
FAX +1 202 728 5520  
E-MAIL DEMOS@NDI.ORG  
SITE WEB HTTP://WWW.NDI.ORG

#### Conseil d'administration

Madeleine K. Albright  
*Présidente du Conseil*

Rachelle Horowitz  
*Vice-Présidente*

Kenneth F. Melley  
*Secrétaire*

Eugene Eidenberg  
*Trésorier*

Kenneth D. Wollack  
*President*

Bernard W. Aronson  
J. Brian Atwood  
Harriet C. Babbitt  
Elizabeth Frawley Bagley  
Joan Baggett Calambokidis  
Barbara J. Easterling  
Geraldine A. Ferraro  
Sam Gejdenson  
Patrick J. Griffin  
Joan Anderson Growe  
Shirley Robinson Hall  
Harold Hongju Koh  
Peter B. Kovler  
Elliott F. Kulick  
Nat LaCour  
Lewis Manilow  
Constance J. Milstein  
Molly Raiser  
Nicholas A. Rey  
Susan E. Rice  
Nancy H. Rubin  
Elaine K. Shocas  
Marva A. Smalls  
Michael R. Steed  
Maurice Tempelman  
Arturo Valenzuela

#### Haut Comité Consultatif

William V. Alexander  
Michael D. Barnes  
John Brademas  
Bill Bradley  
Emanuel Cleaver, II  
Mario M. Cuomo  
Patricia M. Derian  
Christopher Dodd  
Michael S. Dukakis  
Thomas F. Eagleton  
Martin Frost  
Richard N. Gardner  
Richard A. Gephardt  
John T. Joyce  
Peter G. Kelly  
Paul G. Kirk, Jr.  
John Lewis  
Donald F. McHenry  
Abner J. Mikva  
Azie Taylor Morton  
Daniel Patrick Moynihan  
Charles S. Robb  
Stephen J. Solarz  
Theodore C. Sorensen  
Esteban E. Torres  
Anne Wexler  
Andrew J. Young

#### Présidents émérites

Paul G. Kirk, Jr.  
Walter F. Mondale  
Charles T. Manatt

## REMERCIEMENTS

---

Ce manuel a été préparé par l'Institut National Démocratique pour les Affaires Internationales (NDI) en vue d'assister ceux qui œuvrent à garantir la responsabilité dans les élections à travers le monde. Les Comptages Parallèles des Résultats ont à certaines occasions joué un rôle décisif en empêchant ou en révélant les fraudes ; en d'autres occasions, ils ont aidé à instaurer la confiance dans le processus électoral, aboutissant ainsi à l'acceptation de résultats qui auraient pu être rejetés autrement. Dans d'autres circonstances, les comptages parallèles des résultats ont contribué à conforter le sentiment que le déroulement des élections était devenu régulier et transparent. Dans chaque cas, les comptages parallèles ont nécessité des efforts extraordinaires. Il s'agissait de mobiliser des centaines, voire des milliers de bénévoles, de mettre en place des structures de communication fiables et rapides à travers tout le pays, de procéder avec précision à l'analyse d'importantes masses de données dans des circonstances de forte pression et de faire usage d'un jugement politique sage sur la façon de présenter la méthodologie et les résultats du comptage parallèle.

En réalité, il n'existe guère de comptage parallèle « B+ » – il y a tellement d'aspects qui entrent en ligne de compte dans cet exercice qu'on ne peut se contenter de moins que l'excellence – excellence dans le professionnalisme de l'organisation et de l'analyse et excellence dans le jugement politique impartial requis pour annoncer les résultats d'un comptage parallèle. Le NDI a eu le privilège d'être le témoin d'un tel effort lors de sa première expérience en observation internationale des élections grâce au travail du Mouvement National des Citoyens pour des Élections Libres (National Citizens Movement for Free Elections - NAMFREL) basé aux Philippines. Le comptage parallèle des résultats effectué par NAMFREL lors de l'élection « éclair » de 1986 a mis à découvert les tentatives de fraude du régime de Ferdinand Marcos. L'excellence a également été démontrée lorsque le Comité pour des Élections Libres (Committee for Free Elections - CEL) a mis au point une méthode de comptage parallèle avec l'assistance du NDI pour l'élection plébiscite chilienne de 1988 qui a rejeté la prolongation du mandat présidentiel du Général Pinochet. Depuis plusieurs années maintenant, et à l'occasion de nombreuses élections, le NDI a aidé plusieurs groupes dans plus de 25 pays à travers le monde à élaborer des comptages parallèles des résultats dans le cadre plus large de leurs efforts d'observation électorale. Nombre de ces organisations se sont jointes au NDI pour transmettre compétences et savoir faire aux militants démocratiques d'autres pays. En effet, il n'est pas exagéré de dire que ces organisations ont contribué à favoriser l'émergence d'un mouvement mondial d'observation nationale des élections et à son développement.

Le NDI a été honoré par des leaders d'organisations civiques et politiques qui nous ont invités à les aider à renforcer leur capacité à observer les élections, y compris par la mise en place de comptages parallèles des résultats. Qu'ils veulent bien trouver ici l'expression de toute sa reconnaissance. Beaucoup d'entre eux

ont fait l'objet de menaces à leur sécurité personnelle pour avoir tenté d'exiger des gouvernements de se conformer aux lois et normes électorales. Tout en exprimant sa reconnaissance à ceux qui ont relevé le défi de mener des comptages parallèles des résultats dans leurs pays respectifs, le NDI tient également à saluer les nombreux activistes qui se sont joints à lui pour aider à mettre en place des comptages parallèles dans d'autres lieux. Il n'est pas possible de citer tous ceux qui se sont impliqués dans ces activités ; toutefois il faudrait citer les personnes suivantes qui ont souvent fait partie des missions du NDI dans le but de promouvoir les opérations de comptage parallèle et de façon plus générale les efforts d'observation électorale : Marino « Mars » Quesada, Damaso Magbul, Jose Concepcion, Jr., et Telebert Laoc (NAMFREL, Philippines) ; Miroslav Sevlievski, Ivailo Partchev, Mariana Drenska, Krassen Kravev et feu Michael Yanakiev (BAFE, Bulgarie) ; Alina Inayeh, Daniela Diaconu et Adrian Sorescu (PDA, Roumanie) ; Monica Jiménez et Eduardo Mimica (CEL/Participa, Chili) ; Esteban Caballero (CED/SAKA, Paraguay) ; Feroz Hassan et Tarikul Ghani (FEMA, Bangladesh) ; Taofiki Amnou (GERDDES-Afrique, Bénin) ; Adamou Kombo (COSUPEL, Niger) ; Honore Guie (GERDDES-Côte d'Ivoire) ; Parfait Moukoko (OCDH, République du Congo) ; Martine Galloy (GERDDES-Congo) ; Tadjoudine Ali-Diabecte (Togo) ; Crespin Leguede (GERDDES-Togo) ; Aristide Sokambi (GERDDES-République Centrafricaine) ; Feris Al-Sanabani (ADI, Yémen) ; Sergio Aguayo et Martha Perez (Alianza Cívica, Mexique) ; Claudia Morales et Isis Duarte (Participación Ciudadana, République Dominicaine) ; Rafael Roncagliolo, Pepi Patron, Percy Medina et Rudecindo « Rude » Vega (Transparencia, Pérou) ; Irene Perurena et Francisco Fong (Justicia y Paz, Panama) ; Clarmont Lye et Lawrence Lachmansingh (EAB, Guyane) ; Suzana « Suzi » Jasic et Vladimir Pran (GONG, Croatie) ; Olexiy Lychkovakh et Ihor Popov (CVU, Ukraine). Plusieurs de ces personnes ont plus tard travaillé comme membres du personnel du NDI pour promouvoir la participation des groupes de la société civile au-delà de leurs propres pays.

Ce manuel a été écrit par Melissa Estok, Neil Nevitte et Glenn Cowan. Tous les trois ont accumulé une vaste expérience à travers le monde apportant leur soutien aux activistes démocrates dans la mise en place d'opérations de comptage parallèle des résultats en tant qu'outils de responsabilisation dans les élections. Ce sont les meilleurs experts dans le domaine. Glenn Cowan mérite une mention spéciale car il a été peut-être le volontaire du NDI le plus actif au cours des dernières années, se déplaçant depuis les Philippines en 1986 au Chili en 1988 jusqu'à des dizaines de pays et effectuant de multiples voyages pour le compte de l'Institut. Patrick Merloe, Associé Principal et Directeur des Programmes relatifs aux processus électoraux et politiques pour le NDI, a contribué à la conception et l'élaboration de ce manuel et servi de rédacteur du projet. Ses contributions personnelles sont évidentes dans l'ensemble du manuel. Peter Redmond, ancien représentant hors siège du NDI impliqué dans les initiatives de comptage parallèle des résultats au Bangladesh et au Nicaragua, a apporté une contribution significative à la rédaction de ce manuel. Lawrence Lachmansingh, ancien Directeur adjoint du NDI chargé des programmes pour

l'Asie et ancien représentant local du NDI ayant travaillé sur les comptages parallèles et l'observation électorale dans plusieurs pays, et Holly Ruthrauff, Responsable des programmes du NDI pour les processus électoraux et politiques, ont eux aussi contribué à cet ouvrage. Linda Patterson, Assistante de programme du NDI pour les programmes électoraux, a aidé à rassembler les informations et les documents pour ce manuel, et Suanne Buggy a de son côté aidé à la rédaction et à la production du manuel.

En outre, l'expérience reflétée dans ce manuel est basée sur une fondation posée par Larry Garber qui a été un pionnier des comptages parallèles durant la période qu'il a passée avec le NDI (1986-93). D'autres membres, anciens et actuels, du personnel du NDI ont contribué aux efforts de comptage parallèle des résultats et leurs expériences sont rapportées dans ce manuel. Il s'agit de : Lisa McLean ; Mike Marshall ; Santiago Canton ; Eric Bjornlund ; Tom Melia ; Patricia Keefer ; Edward McMahon ; Mark Feierstein ; Steve Griner ; Adrian Muunga ; Kate Kelsch ; Kevin Johnson ; Ken Morley ; Richard Klein ; Katie Fox ; Kirk Gregersen ; Matt Dippell ; Jonas Rolett ; Maryam Montague ; Makram Ouais ; Michael Stoddard ; Kevin Johnson ; Lynn Heller et Justice Mensah.

La rédaction, la production et la distribution de ce document ont été rendues possibles grâce à une subvention de l'Agence de Développement International des États-Unis (USAID), et nombre des initiatives de comptage parallèle des résultats auxquelles il est fait référence ici ont été réalisées en grande partie grâce à des subventions de l'USAID et de la Fondation Nationale pour la Démocratie (National Endowment for Democracy). Le Bureau pour la démocratie, les conflits et l'assistance humanitaire du Centre pour la Démocratie et la Gouvernance de l'USAID a prodigué de précieux encouragements à ce projet tout au long de son élaboration. Les lecteurs de ce manuel sont invités à soumettre tous commentaires, suggestions ou demandes en prenant contact avec le NDI.

**Kenneth Wollack**  
Président, NDI

## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS .....	i-5
AVANT-PROPOS .....	i-13
INTRODUCTION .....	i-15
<b>CHAPITRE UN : CONTEXTE GÉNÉRAL DES COMPTAGES PARALLÈLES</b>	
<b>DES RÉSULTATS .....</b>	<b>1</b>
<b>Comptage parallèle des résultats : Définition .....</b>	<b>1</b>
<b>Objectifs du comptage parallèle des résultats .....</b>	<b>3</b>
<i>Empêcher la fraude... détecter la fraude... prévision en temps opportun des résultats... instiller la confiance dans le processus électoral... établissement de rapports sur la qualité du processus... encourager la participation des citoyens... extension de la portée organisationnelle et renforcement des compétences... planter le décor des activités futures</i>	
<b>Comptage parallèle des résultats - Conditions préalables .....</b>	<b>9</b>
<i>Accès aux données... crédibilité auprès des audiences... ressources adéquates</i>	
<b>Progresser .....</b>	<b>10</b>
<b>CHAPITRE DEUX : DÉMARRER LE PROCESSUS .....</b>	<b>13</b>
<b>La direction et le personnel .....</b>	<b>14</b>
<i>Le Conseil d'Administration... le personnel clé</i>	
<b>Planification des projets .....</b>	<b>23</b>
<i>Créer une liste d'événements importants, d'activités et d'étapes clés... représentation des activités selon un calendrier... assigner les tâches... considérations liées à la planification d'un calendrier stratégique... motiver le personnel</i>	
<b>Budgets et collecte de fonds .....</b>	<b>26</b>
<i>Coûts... dépenses budgétaires... collecte de fonds</i>	
<b>CHAPITRE TROIS : PROMOUVOIR LE COMPTAGE PARALLÈLE</b>	
<b>DES RÉSULTATS .....</b>	<b>31</b>
<b>Relations avec les autorités électorales .....</b>	<b>31</b>
<i>Accréditations</i>	
<b>Relations externes .....</b>	<b>34</b>
<i>Répondre aux sceptiques</i>	
<b>La campagne média .....</b>	<b>37</b>
<i>Techniques publicitaires</i>	
<b>CHAPITRE QUATRE : CONSTITUER LE RÉSEAU DE BÉNÉVOLES .....</b>	<b>41</b>
<b>Conception des matériels .....</b>	<b>42</b>
<i>Formulaires... manuels</i>	
<b>Recrutement .....</b>	<b>45</b>
<i>Comités régionaux et municipaux... bénévoles locaux... bénévoles pour les opérations centrales... convaincre et sélectionner les recrues</i>	
<b>Formation .....</b>	<b>50</b>
<i>Formation des coordonnateurs régionaux et municipaux... formation des bénévoles locaux... formation des bénévoles pour les opérations centrales... techniques de formation... motivation des bénévoles</i>	
<b>Logistique .....</b>	<b>55</b>
<i>Consacrer suffisamment de temps et de personnel</i>	

<b>CHAPITRE CINQ : PRINCIPES STATISTIQUES ET COMPTAGES PARALLÈLES DES RÉSULTATS</b> . . . . .	<b>57</b>
<b>Principes statistiques de base</b> . . . . .	<b>57</b>
<i>Fiabilité et validité... l'échantillon... la population... de l'échantillon à la population... Probabilité : la loi des grands nombres et le théorème de la limite centrale... caractère aléatoires... homogénéité et hétérogénéité... niveaux de confiance: préciser la relation entre l'échantillon et la population</i>	
<b>Construction de l'échantillon</b> . . . . .	<b>65</b>
<i>L'unité d'analyse... la marge d'erreur : quel est le degré de précision dont nous avons besoin ?... types d'échantillons... indices de correction</i>	
 <b>CHAPITRE SIX : LA COMPOSANTE QUALITATIVE DU COMPTAGE PARALLÈLE DES RÉSULTATS</b> . . . . .	 <b>81</b>
<b>Conception des formulaires d'observation</b> . . . . .	<b>83</b>
<i>Taille des formulaires ?... ce qu'il faut et ne faut pas faire lorsqu'on élabore les questions... Que faut-il éviter ?... formulaires d'observation : un exemple</i>	
<b>Analyse des données qualitatives</b> . . . . .	<b>92</b>
<i>Préparation avant les élections... analyse des données qualitatives : étapes</i>	
 <b>CHAPITRE SEPT : COLLECTE ET ANALYSE DES DONNÉES DU COMPTAGE PARALLÈLE DES RÉSULTATS</b> . . . . .	 <b>101</b>
<b>Protocoles de communication des données</b> . . . . .	<b>101</b>
<b>Flux d'information</b> . . . . .	<b>102</b>
<i>Les flux d'information émanant du terrain... stratégies de gestion des flux d'information émanant du terrain... flux d'information au sein du centre de collecte de données... la base de données permanentes... autorisation de l'échantillon et récupération des données</i>	
<b>Analyse statistique des données du comptage parallèle des résultats</b> . . . . .	<b>112</b>
<i>Analyse des données initiales... l'évolution des résultats du dépouillement des votes... Analyse des données par strates... projection du résultat de l'élection</i>	
 <b>CHAPITRE HUIT : LA « PARTIE FINALE »</b> . . . . .	 <b>121</b>
<b>Élaboration d'un protocole d'utilisation des données</b> . . . . .	<b>121</b>
<i>Examen du contexte électoral... revisiter les objectifs du comptage parallèle des résultats... créer un calendrier pour le jour des élections... contenu du protocole de publication des données</i>	
<b>Publication des données du comptage parallèle des résultats</b> . . . . .	<b>125</b>
<b>Activités de la partie finale</b> . . . . .	<b>126</b>
<i>Lorsqu'une action post-électorale rapide s'avère nécessaire... reporting post-électoral</i>	
<b>Préparer l'avenir</b> . . . . .	<b>130</b>
 <b>ANNEXES</b> . . . . .	 <b>133</b>
<b>À PROPOS DES AUTEURS</b> . . . . .	<b>181</b>
<b>SÉLECTION DE PUBLICATIONS DU NDI SUR L'OBSERVATION DES ÉLECTIONS</b> . . . . .	<b>182</b>

## TABLE DES MATIÈRES DES ANNEXES

---

## ANNEXE 1A :

Organisations ayant reçu l'assistance du NDI pour effectuer  
un comptage parallèle des résultats. . . . . 134

## ANNEXE 1B :

Organisations locales non partisans d'observation des élections  
avec lesquelles le NDI a travaillé dans le monde . . . . . 135

## ANNEXE 2A :

Calendrier sur 8 mois illustrant un plan d'action pour des observateurs  
locaux au Nicaragua . . . . . 143

## ANNEXE 2B :

Plan d'action pour un schéma de comptage parallèle des résultats pour les six  
semaines précédant les élections de 1999 en Indonésie . . . . . 144

## ANNEXE 3A :

Exemple d'une loi électorale portant sur les observateurs locaux  
des élections, Roumanie, 1993 . . . . . 145

## ANNEXE 3B :

Exemple de réglementations relatives aux observateurs électoraux nationaux, Afrique  
du Sud, 1993 . . . . . 148

## ANNEXE 3C :

Exemple d'un code de conduite destiné aux observateurs d'élection,  
Sierra Leone, 2002 . . . . . 149

## ANNEXE 3D :

Exemple d'un code de conduite destiné aux observateurs d'élection,  
Bangladesh, 1995 . . . . . 151

## ANNEXE 4 :

Dispositions relatives aux droits de l'Homme en rapport avec des élections . . . 153

## ANNEXE 5 :

Lettre de recrutement général des coordonnateurs régionaux,  
Slovaquie, 1998 . . . . . 160

## ANNEXE 6 :

Carte des bureaux régionaux en Serbie . . . . . 162

ANNEXE 7A :	
Échantillon de serment de neutralité de l'observateur d'Ukraine . . . . .	163
ANNEXE 7B :	
Échantillon de serment de neutralité de l'observateur de Guyane, 1994 . . . . .	164
ANNEXE 7C :	
Échantillon de serment de neutralité pour les coordonnateurs régionaux, Kazakhstan . . . . .	165
ANNEXE 8 :	
Exemple d'exercice de formation conçu pour les comptages parallèles des résultats. . . . .	166
ANNEXE 9A :	
Spécimen de formulaire pour observateur du Nicaragua, 2001 . . . . .	172
ANNEXE 9B :	
Spécimen de formulaire 2 pour observateur du Nicaragua, 2001. . . . .	174
ANNEXE 10A :	
Schéma de collecte des données au Malawi . . . . .	176
ANNEXE 10B :	
Collecte des formulaires de comptage parallèle, Malawi, 1999. . . . .	177
ANNEXE 11 :	
Brochure utilisée pour informer les membres de la presse à propos du projet de comptage parallèle des résultats, Nicaragua 2001 . . . . .	178

## AVANT-PROPOS

---

La volonté de la population d'un pays – qui s'exprime à travers des élections authentiques et régulières – est le fondement de l'autorité de tout Etat démocratique. Ceci est affirmé dans l'Article 21 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et dans tout instrument international principal de défense des droits de l'Homme portant sur les droits civils et politiques, créant de ce fait des obligations conventionnelles et des engagements internationaux à ce principe. Le principe est également inscrit dans les constitutions modernes à travers le monde. Cependant, la réalisation de ce précepte démocratique s'avère trop souvent illusoire.

Il existe beaucoup de pays qui tiennent des élections démocratiques. Toutefois, ceux qui contrôlent les institutions et les ressources de l'État ou des moyens organisés de corruption et d'intimidation tentent très fréquemment de manipuler les processus électoraux en : refusant aux opposants le droit de briguer les suffrages ; en les empêchant de s'organiser en vue de mener campagne ; en limitant leur accès aux moyens de communication ; en empêchant les électeurs d'accéder aux informations requises pour faire un choix politique éclairé ; en dissuadant les électeurs de faire un choix politique libre ; et en manipulant le découpage des circonscriptions électorales dans le but d'annihiler l'égalité des chances dans le scrutin. Lorsque ces tactiques s'avèrent insuffisantes pour assurer la victoire, les auteurs de ces fraudes tentent souvent de tripatouiller les opérations électorales du jour du scrutin en : bloquant l'accès aux bureaux de vote ; en refusant le droit de vote à des personnes ayant qualité d'électeurs ; en encourageant le vote illégal en leur faveur ; en recourant au bourrage des urnes ; en tripatouillant le comptage des bulletins de vote ; en truquant la totalisation des voix ; en proclamant des résultats frauduleux ; en empêchant les recours légaux appropriés. Les élections sont aussi parfois suivies de violences et de représailles politiques, et les gagnants légitimes d'une élection sont parfois empêchés d'exercer leur fonction électorale. De telles évolutions remettent en cause le mandat démocratique d'un gouvernement élu et plantent le décor pour l'instabilité politique.

Les partis politiques et les candidats doivent par conséquent acquérir des compétences pour observer la grande variété d'opérations et d'institutions liées aux élections ; ils doivent apprendre à mobiliser le soutien du public et à utiliser les mécanismes des plaintes en vue d'exercer des recours pacifiques au sujet de leurs griefs. Les organisations de la société civile et autres groupes concernés par la gouvernance démocratique doivent aussi s'impliquer directement dans des actions globales d'observation en vue de garantir la tenue d'élections honnêtes et sincères. On ne peut tout simplement pas séparer les élections du large contexte politique d'un pays ; les efforts visant à garantir l'intégrité des élections doivent aussi être déployés à tous les niveaux.

*Toutefois, toutes les opérations électorales atteignent un point critique le jour du scrutin, et c'est notamment là où les comptages parallèles fiables jouent un rôle crucial. Un compte rendu très précis et rapide sur la qualité des opérations de vote et de comptage sur la base d'un échantillon statistique aléatoire recueilli à partir de bureaux de vote peut servir à rassurer aussi bien les concurrents politiques que les citoyens qu'ils devraient avoir confiance dans la sincérité des élections. L'identification des irrégularités peut conduire à des corrections opportunes et des évaluations appropriées de leur impact potentiel sur les résultats des élections. Une projection précise et rapide des résultats électoraux collectés et rapportés sur la base d'un échantillon de bureaux de vote peut empêcher la fraude, apaiser les tensions et permettre à ceux qui sont appelés à exercer un mandat du fait de leur élection à le faire sur la base de la confiance du public dans leur mandat démocratique. Par ailleurs, la vérification systématique,*

impartiale et précise des résultats et de la qualité des opérations électorales le jour du scrutin peut également révéler des irrégularités généralisées et des tentatives de détournement des élections.

Comme le montrent les pages de ce manuel, les comptages parallèles des résultats peuvent être au centre d'enjeux très dramatiques. Les comptages parallèles des résultats ont permis de révéler des tentatives de détournement des élections, contribuant ainsi à planter le décor pour la défense des droits civils et politiques, tel que cela s'est produit, à titre d'exemple, aux Philippines en 1986 et en République Fédérale de Yougoslavie en 2000. Ils ont réussi à dissuader ceux qui étaient tentés d'ignorer la volonté de la population, comme dans le cas du vote plébiscitaire chilien de 1988 et au premier tour des élections de 2000 au Pérou ; ils ont permis à des concurrents électoraux d'accepter des défaites électorales surprises ou des défaites au moment où les sondages d'opinion montraient une égalité virtuelle juste à la veille du scrutin, comme ce fut le cas lors des élections de 1990 en Bulgarie ou des élections de 2001 au Nicaragua ; et ils ont encouragé les concurrents électoraux et les citoyens à s'armer de patience lorsque la proclamation des résultats officiels a pris beaucoup de retard, comme en 1999 en Indonésie. Dans chacun de ces cas, et dans d'autres, les comptages parallèles des résultats ont pu empêcher des conflits. Dans chaque cas où le NDI a apporté son assistance aux efforts de comptage parallèle des résultats à travers le monde, du Bangladesh au Malawi et de l'Ukraine au Paraguay, les comptages parallèles des résultats ont contribué de façon significative à garantir le respect de la volonté politique de la population.

Comme le relèvent les auteurs, toutes les élections ne nécessitent pas de comptage parallèle des résultats, du moins pas dans sa forme la plus exhaustive. En outre, les comptages parallèles des résultats ne concernent que les opérations du jour du scrutin et ne disent rien en soi lorsqu'il s'agit de savoir si les développements préélectoraux ou post-électoraux confirment ou annulent la nature démocratique d'une élection. Les comptages parallèles des résultats sont mieux appréhendés comme un élément critique d'une observation globale des élections, mais ils sont uniques du point de vue de leur impact et parfois essentiels pour déterminer le degré garanti de confiance dans les résultats des élections. Le NDI est par conséquent heureux d'offrir ce manuel qui fait partie d'un ensemble de ressources documentaires pour l'observation des élections.

Ce manuel reflète l'état actuel des connaissances en matière de conduite des comptages parallèles des résultats. Les méthodologies qui y sont déclinées ont considérablement évolué au cours des 15 dernières années et continueront certainement de se développer encore davantage. En même temps, les procédures les plus avancées ne sont pas requises dans chaque situation. En effet, les restrictions de temps ou de ressources humaines et financières peuvent empêcher l'utilisation de quelques unes des techniques décrites dans ces pages. L'expérience du NDI a démontré que chaque opération électorale et chaque comptage parallèle des résultats doit être élaboré à la lumière des conditions propres de chaque pays.

L'Institut espère que ce manuel sera utile aux dirigeants de la société civile et des partis politiques qui décident de développer le savoir faire et les structures organisationnelles nécessaires à l'utilisation appropriée de cet outil. Nous attendons avec impatience de prendre connaissance des moyens d'améliorer la technique des comptages parallèles des résultats et de façon plus générale l'observation des élections de la part d'autres démocrates.

**Kenneth Wollack**  
Président, NDI

**Patrick Merloe**  
Associé Principal et Directeur chargé des  
Programmes relatifs aux processus électoraux et  
politiques, NDI

Juin 2002

# Introduction

Ce manuel décrit la manière d'organiser et de mener un comptage parallèle des résultats, aussi communément connu sous la dénomination « dépouillement parallèle des scrutins ». Un comptage parallèle des résultats est une méthode puissante d'observation de l'évolution de la situation le jour du scrutin. Des groupes d'observation de par le monde ont effectué des échantillonnages des résultats dans le but de promouvoir les processus électoraux démocratiques et de déceler toute manipulation du résultat des élections. Le principal public visé par ce manuel sont les organisations de la société civile qui prennent en charge l'observation des élections, mais les principes et conseils dispensés s'appliquent aussi aux projets d'observation des élections réalisés par des partis politiques et organisations internationales.

Pendant un comptage parallèle des résultats, les observateurs observent le processus de vote et de dépouillement des bulletins dans des bureaux de vote sélectionnés à cet effet, inscrivent les informations clés sur des formulaires normalisés et communiquent leurs conclusions (y compris le décompte des voix du bureau de vote concerné) à un centre de collecte de données centralisé. Les responsables en charge de ces comptages parallèles de résultats utilisent ces informations pour évaluer la qualité globale des processus mis en œuvre le jour des élections et pour établir des projections ou vérifier les résultats officiels des élections sur la base d'une analyse précise des données provenant des bureaux de vote.

Au cours de ces 15 dernières années, la méthode de l'échantillonnage des résultats a été fortement perfectionnée. Une des pierres angulaires de cette méthode est l'utilisation des statistiques. La plupart des échantillonnages de résultats réalisés actuellement n'impliquent pas la collecte d'informations de l'ensemble des bureaux de vote ; les données sont plutôt regroupées à partir d'un échantillon statistique aléatoire de bureaux de vote. Cela permet aux groupes concernés de compiler et de communiquer rapidement des données fiables et précises, présentant une faible marge d'erreur.

L'Institut National Démocratique pour les Affaires Internationales (NDI) a collaboré avec des groupes et des coalitions de la société civile dans plus de 65 pays pour observer les élections et dans 25 de ces pays, des échantillonnages

Un comptage parallèle des résultats (ou dépouillement parallèle des scrutins) est une méthode puissante d'observation de l'évolution de la situation le jour du scrutin... pour évaluer la qualité globale des processus mis en œuvre le jour des élections et pour établir des projections ou vérifier les résultats officiels des élections.

<sup>1</sup> Cf. Annexe 1A pour la liste des organisations que le NDI a soutenues dans la réalisation de comptages parallèles des votes et l'annexe 1B pour une liste exhaustive des organisations nationales non partisans de suivi des élections avec lesquelles le NDI a collaboré.

L'expérience dans l'organisation d'un comptage parallèle des résultats est susceptible de renforcer une organisation et de la préparer à travailler à long terme sur des projets connexes dans le domaine de la démocratie.

de résultats ont été effectués par des organisations de la société civile.<sup>1</sup> Le NDI apporte son concours en termes de comptage parallèle des résultats à des organisations partenaires, en se fondant sur une analyse conjointe des besoins de ladite organisation. Ce soutien peut prendre la forme de mise à disposition d'experts techniques, de formation et de conseils en matière de planification stratégique. L'Institut se fait fort d'aider les groupes à établir des liens entre l'observation des élections et d'autres activités de renforcement de la démocratie.

L'expérience du NDI a montré que l'échantillonnage des résultats (comptage parallèle des résultats) peut jouer un rôle vital dans la promotion de l'intégrité électorale. Lorsqu'ils sont sponsorisés par des organisations civiles non partisans, les échantillonnages des résultats peuvent aider à :

- *Responsabiliser les citoyens.* Un échantillonnage des résultats permet la participation aux élections des groupes de citoyens de manière substantielle et puissante, en ce que les citoyens sont mobilisés à exercer leurs droits à participer aux affaires gouvernementales et à demander et à communiquer des informations sur des aspects essentiels du processus électoral. Lorsque des erreurs ou des écarts sont avérés, les citoyens peuvent en tenir responsables les représentants officiels ou dirigeants politiques. Lorsque les comptages parallèles de résultats permettent de valider un processus légitime, les citoyens peuvent faire confiance aux résultats et à la légitimité du gouvernement issu du scrutin.
- *Renforcer les capacités locales.* Les responsables du comptage parallèle des résultats et les observateurs bénévoles se spécialisent en lois et procédures électorales lorsqu'ils préparent un échantillonnage des résultats. Les responsables développent également des compétences en gestion des projets et des budgets, en communication et en organisation. Par ailleurs, l'expérience dans l'organisation d'un comptage parallèle des résultats est susceptible de renforcer une organisation et de la préparer à travailler à long terme sur des projets connexes dans le domaine de la démocratie. En effet, nombre d'organisations soutenues par le NDI se sont développées pour se transformer durablement en organisations durables de la société civile.
- *Fournir des informations fiables et complètes.* Les groupes indépendants de la société civile sont tout à fait en mesure de réaliser des comptages parallèles crédibles. Généralement, ils peuvent recruter et former des milliers d'observateurs en un laps de temps relativement court et garantir ainsi une large couverture le jour des élections. Les observateurs peuvent être affectés à des bureaux de vote à proximité de leurs domiciles, dans des régions qu'ils connaissent et où ils peuvent identifier et réagir avec efficacité à des situations problématiques. Les observateurs locaux sont également bien placés pour procéder au suivi nécessaire de procédures de comptage / dépouillement prolongées ou de plaintes.

Le NDI encourage aussi les partis politiques à effectuer des comptages parallèles de votes. Les enjeux des partis politiques sont importants le jour des élections. Ils sont en droit de préserver l'intégrité des processus de vote, de comptage et de dépouillement et ont la responsabilité de sauvegarder les votes de leurs électeurs. Un nombre croissant de partis politiques s'engage à présent dans des activités d'observation des élections, y compris de comptage parallèle des résultats, pour

renforcer leurs capacités organisationnelles à long terme. Le recrutement de bénévoles au sein de leurs bases pour effectuer des comptages parallèles des résultats et le développement d'un réseau de communication solide renforce le contact avec les électeurs et stimule les efforts de recueil des voix.

Les médias d'information et organisations de sondages d'opinions ont eux aussi déjà procédé à des comptages parallèles de résultats. Cependant, il leur est souvent difficile de mettre en place de vastes réseaux de bénévoles et systèmes de communication fiables, lesquels sont nécessaires pour minimiser les marges d'erreur et recueillir la confiance requise dans les élections très disputées. Les organisations internationales procédant à des comptages parallèles de résultats doivent faire face aux mêmes problèmes.

Les organisations internationales se fient habituellement aux comptages parallèles des résultats effectués par des organisations locales crédibles de la société civile. Dans certaines situations, les organisations internationales, capables de développer les réseaux de bénévoles et systèmes de collecte de données nécessaires pour effectuer des comptages parallèles de résultats fiables, peuvent apporter une contribution importante aux processus électoraux. Cela est d'autant plus vrai dans les contextes politiques chargés, comme ceux constatés dans les situations immédiatement après des conflits, ou lorsque les contraintes de temps et de ressources empêchent des groupes locaux compétents d'observer les élections.

Lorsque des groupes nationaux et internationaux observent des élections, le NDI encourage la coopération entre ceux-ci. Les missions d'observateurs internationaux soutiennent la crédibilité et le développement de la société civile lorsqu'elles coopèrent avec des groupes locaux et qu'elles soutiennent publiquement leurs efforts ; de la même manière, les missions internationales doivent défendre le droit des groupes locaux à observer les élections et à procéder à des comptages parallèles de résultats.

**ATTENTION** : si le processus est manipulé avant le dépouillement du scrutin, vérifier l'exactitude du décompte reviendrait à légitimer la fraude sous-jacente. Exemple : le bourrage massif des urnes intervenu lors des élections présidentielles au Nigeria en 1999, ou encore les déclarations et enregistrements de votes fictifs par des fonctionnaires lors des élections présidentielles de 2001 au Belarus, ne seraient pas ressortis du dépouillement des scrutins dans ces bureaux de vote. C'est la raison pour laquelle, les comptages parallèles de résultats examinés dans ce manuel doivent également tenir compte des aspects qualitatifs des processus de vote et de comptage.

De la même manière, compte tenu de la nature rigoureuse des comptages parallèles de résultats et des enjeux élevés y afférents, il est préférable de ne pas en réaliser à moins d'être certain de pouvoir effectuer l'exercice correctement. Dans de nombreux pays, c'est ce qui a motivé la décision judicieuse de ne pas effectuer de comptage parallèle des résultats, et dans certains cas, les organisations chargées de l'observation des élections ont décidé à la fin de la période préélectorale de ne pas tenter de réaliser des projections chiffrées, même lorsqu'elles avaient espéré procéder à un comptage parallèle des résultats complet.

Les missions d'observateurs internationaux soutiennent la crédibilité et le développement de la société civile lorsqu'elles coopèrent avec des groupes locaux et qu'elles soutiennent publiquement leurs efforts.

Les comptages parallèles des résultats sont politiquement neutres — mais ceux qui les réalisent doivent tenir compte avec circonspection de l'environnement politique.

L'ordre des chapitres de ce manuel reflète la chronologie d'un comptage parallèle des résultats typique. Le Chapitre Un définit le comptage parallèle des résultats, passe en revue ses objectifs et énumère les conditions préalables requises pour déterminer avec succès l'adéquation et la faisabilité d'un tel projet. Les Chapitres Deux à Huit décrivent les rouages — les détails spécifiques sur la manière de préparer, d'organiser et de mettre en œuvre un comptage parallèle des résultats. Le Chapitre Deux explique aux groupes comment mettre sur pied une équipe efficace, planifier le projet et garantir son financement. Le Chapitre Trois met l'accent sur l'importance de promouvoir un comptage parallèle des résultats pour établir la crédibilité et obtenir le soutien requis. Le Chapitre Quatre donne des conseils utiles pour développer et former un réseau de bénévoles. Le Chapitre Cinq aborde les principes statistiques utilisés dans la méthode de comptage parallèle des résultats et indique comment établir un échantillon. Les lignes directrices de base relatives à la composante qualitative du comptage parallèle des résultats sont fournies au Chapitre Six. Le Chapitre Sept décrit la manière de recueillir et d'analyser les données des comptages parallèles des résultats et le Chapitre Huit donne des conseils sur la manière d'utiliser le plus efficacement possible les données le jour des élections.

Les comptages parallèles des résultats sont politiquement neutres — mais ceux qui les réalisent doivent tenir compte avec circonspection de l'environnement politique. Tout au long de ce manuel, les auteurs expliqueront comment le contexte politique local facilite ou entrave les préparations liées aux échantillonnages des résultats et comment les considérations politiques doivent entrer en ligne de compte, de manière à ne laisser planer aucun doute sur l'impartialité et l'exactitude des comptages parallèles des résultats.

Les auteurs n'ont pas la prétention de fournir dans ce manuel l'approche définitive aux échantillonnages des résultats. Chaque pays a son histoire, sa culture et une situation géographique unique, à l'origine d'opportunités et de contraintes qui influencent l'organisation finale de tout comptage parallèle des votes. Les contraintes en termes de ressources et de temps peuvent imposer la recherche de compromis. Certains groupes peuvent utiliser l'échantillonnage statistique et les techniques d'analyse décrites ici, tout en levant le pied au cours de la collecte des données. D'autres suivront les recommandations sur la manière de préparer un réseau de bénévoles, de collecter et d'utiliser les données, sans pour autant disposer de la capacité de confectionner un échantillon aléatoire de bureaux de vote. Cependant, les techniques abordées dans ce manuel devraient permettre à tout groupe d'observation des élections d'améliorer sa capacité à relater en temps opportun les faits intervenus le jour des élections au niveau national.

Ce manuel fournit les fondements permettant d'organiser et de réaliser des comptages parallèles des résultats, mais ces techniques sont très certainement toutes vouées à évoluer. De nouvelles méthodes de gestion des données peuvent être mises au point ; les formulaires des observateurs peuvent être affinés afin de tenir compte de problèmes émergents. La coopération entre les organisations d'observateurs, tant nationales qu'internationales, évoluera probablement aussi. Le NDI se réjouit de soutenir toute organisation utilisant ses compétences, ses talents et sa créativité pour compléter le riche héritage que nous ont laissé les pionniers et concepteurs de cet outil à la fois puissant et innovateur.

## CHAPITRE UN

# Contexte général des comptages parallèles de résultats

Selon Harry Emerson Fosdick (1878-1969),

« *La démocratie est basée sur la conviction que le citoyen ordinaire dispose de potentialités extraordinaires.* »

Les comptages parallèles de résultats indépendants, réalisés par des organisations de la société civile sont des projets à la fois remarquables et complexes. Ils sont souvent conçus par des leaders extraordinaires et menés à bien par des citoyens ordinaires courageux. Les comptages parallèles de résultats requièrent de l'expertise en dynamique politique, l'organisation de la base, des notions sur la théorie de l'échantillonnage aléatoire et une certaine compétence dans les technologies de l'information. Des centaines ou milliers de bénévoles participent à un comptage parallèle des résultats et, ce faisant, sauvegardent l'un des fondements de la démocratie — le vote.

Les comptages parallèles des résultats peuvent fournir des projections ou vérifier les résultats officiels, déceler et communiquer les irrégularités ou divulguer les fraudes. Dans la majorité des cas, les comptages parallèles des résultats renforcent la confiance dans le travail des fonctionnaires électoraux et dans la légitimité du processus électoral.

## COMPTAGE PARALLÈLE DES RÉSULTATS - DÉFINITION

Le comptage parallèle des résultats (ou échantillonnage des résultats) est le processus de collecte d'informations réunies par des centaines ou des milliers de bénévoles. Toutes les informations ou données découlent de l'observation directe du processus électoral. Les observateurs observent les autorités électorales lorsque ces dernières administrent le processus électoral et dépouillent les bulletins. Ils enregistrent les informations, y compris le comptage réel des suffrages sur des formulaires normalisés et communiquent leurs conclusions à un point de collecte centralisé.

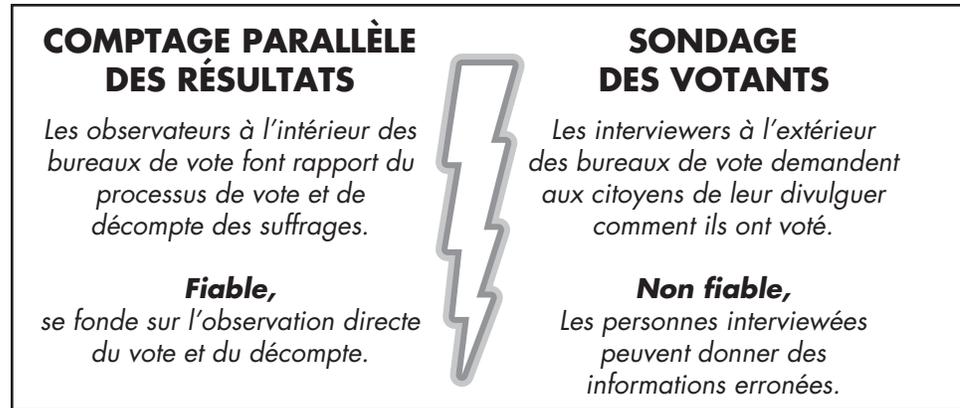
Le comptage parallèle des résultats N'EST PAS une étude d'opinion politique ou encore un sondage de votants à la sortie des bureaux de vote. Le comptage parallèle des résultats ne se base pas sur l'interview des électeurs ou de quiconque d'autre sur leurs intentions de vote, de même qu'il n'exige pas des électeurs qu'ils divulguent leur choix. Aucune opinion n'est exprimée et aucune opinion n'est demandée à quiconque.

Les groupes qui essaient de collecter les données de tous les bureaux de vote procèdent à un échantillonnage complet des résultats. Les comptages complets

Les comptages parallèles de résultats requièrent de l'expertise en dynamique politique, l'organisation de la base, des notions sur la théorie de l'échantillonnage aléatoire et une certaine compétence dans les technologies de l'information.

<sup>1</sup> Cf. Chapitre Cinq, *Principes Statistiques et Comptages parallèles des résultats*, pour de plus amples explications de la théorie de l'échantillonnage aléatoire.

FIGURE 1-1 : DISTINGUER ENTRE LE COMPTAGE PARALLÈLE DES RÉSULTATS ET LE SONDAGE DES VOTANTS



sont conçus pour refléter le décompte officiel des votes. Sinon, et plus communément, les groupes recueillent les informations de bureaux de vote statistiquement significatifs et choisis au hasard pour extrapoler de manière fiable les résultats.<sup>1</sup> Ce type d'échantillonnage des résultats requiert un nombre moins élevé de bénévoles, même si les groupes effectuant des comptages parallèles des résultats sur la base d'un échantillon de bureaux de vote choisi au hasard placent souvent des observateurs dans plus de bureaux de vote que ceux inclus dans l'échantillon aléatoire. Il en découle une plus grande responsabilisation, un outil de dissuasion plus important contre les manipulations et un renforcement de la participation des citoyens dans le processus électoral.

La plupart des comptages parallèles de résultats présentent actuellement deux composantes :

- 1) la vérification indépendante du total officiel des votes, et
- 2) l'analyse systématique des aspects qualitatifs du processus électoral

La plupart des comptages parallèles de résultats présentent actuellement deux composantes : 1) une vérification indépendante du total officiel des votes et 2) une analyse systématique des aspects qualitatifs du processus électoral. Le comptage parallèle des résultats est utilisé pour observer le vote comme exercice arithmétique raisonnablement simple. Le processus de dépouillement était-il correct ou y a-t-il eu manipulation ? Les votes de la circonscription ont-ils été ajoutés au total national (ou celui du district) ? Les résultats annoncés par les autorités électorales ou autres agences gouvernementales reflètent-ils bien les préférences de l'électorat ? Il est possible de répondre à ces questions au niveau le plus fondamental — en analysant les observations faites lors du comptage parallèle des résultats au niveau des bureaux de vote et en comparant le décompte des suffrages enregistrés aux résultats officiels des bureaux de vote, ou encore en comparant les chiffres du comptage parallèle des résultats au niveau national aux résultats nationaux officiels.

Dans de nombreux cas, il n'existe pas d'autre évaluation indépendante du dépouillement officiel des scrutins. Dans les contextes politiques dans lesquels des segments importants de la société ne font pas confiance au processus électoral, le comptage parallèle des résultats peut promouvoir la confiance dans les résultats officiels.

Le même réseau de bénévoles et de communication que celui utilisé pour communiquer les informations relatives au décompte des suffrages est utilisé pour recueillir des informations sur les aspects qualitatifs d'un processus électoral. Des questions d'ordre qualitatif qui apparaissent généralement sur les formulaires des observateurs incluent, par exemple :

- **Quand le bureau de vote a-t-il été ouvert ?** (Les observateurs entourent la bonne réponse, par exemple : entre 6 h 00 et 7 h 00, entre 7 h 00 et 8 h 00, entre 8 h 00 et 9 h 00, ou après 9 h 00)
- **Le matériel électoral requis a-t-il été fourni ?** (Les observateurs vérifient le matériel fourni, lequel peut inclure la liste électorale, les bulletins de vote, de l'encre indélébile, les urnes, les isolements et les feuilles de comptage.)

- **À quelle heure le vote a-t-il débuté ?** (Les observateurs entourent la bonne réponse, par exemple : entre 7 h 00 h et 8 h 00, entre 8 h 00 et 9 h 00, entre 9 h 00 et 10 h 00 ou après 10 h 00)
- **Des irrégularités ont-elles été décelées lors du processus de vote ?** (Le formulaire fournit une liste de problèmes potentiels qu'il convient de cocher et qui abordent des questions comme le déni du droit de vote à des électeurs habilités à voter, le bourrage des urnes et des compromis avec le principe du vote au bulletin secret.)
- **Quels partis politiques étaient représentés dans le bureau de vote ?** (La liste des partis figure sur le formulaire ; les observateurs cochent les partis présents.)
- **Y a-t-il eu dans le bureau de vote contestation des résultats par les observateurs délégués par des partis ?** (Le formulaire peut comporter une liste de motifs de plainte légaux à cocher.)
- **Les listes de comptage ont-elles été remplies correctement ?<sup>2</sup>**

Les groupes peuvent utiliser ces informations pour enquêter sur et rendre compte des événements intervenus dans des bureaux de vote particuliers. Cependant, ces données sont plus efficaces sous une forme agrégée qui permet aux groupes de commenter la qualité du processus dans son ensemble et d'identifier avec précision les irrégularités qui auraient pu affecter le résultat des élections.

### Historique du comptage parallèle des résultats - L'exemple NAMFREL

*Les Philippines, 1986 :*

Les résultats des élections communiqués par le président philippin Ferdinand Marcos en 1984 ont été considérés avec une très grande méfiance. Lorsque Marcos appela à l'organisation d'une élection présidentielle « éclair » en 1986, le mouvement national des citoyens pour une élection libre (NAMFREL) initia une « Opération de comptage parallèle » dans le but de vérifier l'exactitude du dépouillement officiel de l'ensemble des 90.000 bureaux de vote. Contrairement à la plupart des échantillonnages de résultats subséquents, lesquels collectent les informations à partir d'un échantillon de bureaux de vote statistiquement significatifs et pris au hasard, le NAMFREL a réalisé une tâche remarquable en collectant les données d'une majorité de bureaux de vote. L'organisation a joué un rôle décisif en dénonçant la tentative de fraude électorale massive orchestrée par les partisans de Marcos.

Les organisateurs de NAMFREL sont largement reconnus comme étant les pionniers du comptage parallèle des résultats dans les démocraties émergentes. Depuis les premières années d'expérience, les échantillonnages de résultats ont évolué, ils ont été testés en profondeur et constituent à présent la meilleure pratique en termes de surveillance par la société civile du vote et du dépouillement des scrutins.

NATIONAL CITIZEN'S MOVEMENT  
FOR FREE ELECTIONS (NAMFREL -  
MOUVEMENT NATIONAL DES  
CITOYENS POUR DES ÉLECTIONS  
LIBRES)



### OBJECTIFS DU COMPTAGE PARALLÈLE DES RÉSULTATS

Un comptage parallèle des résultats réussi commence par la compréhension et l'énoncé clairs des objectifs du projet. Les responsables des comptages parallèles de résultats doivent identifier leurs objectifs afin de faciliter tant l'approche stratégique que le plan tactique. Parmi ces objectifs potentiels, on peut citer :

- empêcher les fraudes ;
- détecter les fraudes ;

<sup>2</sup> Chapitre Six, *La Composante Qualitative du Comptage Parallèle des Résultats* énonce les considérations à prendre en compte pour développer les questions figurant sur les formulaires de reporting des comptages parallèles des votes. Le chapitre discute de la longueur optimale des formulaires et des types de questions à éviter (ex. les questions ouvertes). Il recommande aussi que les questions soient testées en termes d'utilité, de validité, de fiabilité, d'exhaustivité et de catégories de réponses exclusives et d'efficacité générale.

- prévoir en temps opportun les résultats ;
- instiller la confiance dans le processus électoral et les résultats officiels ;
- établir des rapports sur la qualité du processus ;
- encourage la participation des citoyens ;
- étend la portée organisationnelle et le renforcement des compétences ; et
- plante le décor des activités futures.

### Empêcher la fraude

La raison la plus fondamentale de réaliser un comptage parallèle des résultats est d'empêcher la fraude. Un comptage parallèle des résultats annoncé publiquement à grande échelle et mis en œuvre par une organisation ou un parti politique crédible peut dissuader ou faire échouer un comptage frauduleux des voix.

Pour remplir cette fonction de dissuasion, un comptage parallèle des résultats doit faire l'objet d'une bonne publicité et être mené de manière transparente. Le projet doit être promu pour sensibiliser sur le fait que toute inconduite électorale sera décelée. La méthode afférente à ce projet doit être comprise et acceptée. Les plans doivent être publiquement annoncés et ouverts à tout examen et débat et les documents écrits relatifs, comme les manuels de formation des observateurs et les formulaires, doivent être distribués.

*Exemple : le Chili, 1988*

Au plébiscite<sup>3</sup> du Chili sur le maintien en poste du président Augusto Pinochet, le comité pour des élections libres (CEL) a utilisé la méthode de l'échantillonnage statistique pour prédire les résultats dans les 22 000 bureaux de vote du Chili. En se fondant sur un échantillon de 10 % des bureaux de vote, le CEL a prévu avec exactitude la victoire des forces anti-Pinochet. Cet échantillonnage des résultats poussa un membre de la junte au pouvoir à concéder la défaite. D'après les experts, la probabilité que le régime Pinochet aurait manipulé les résultats du scrutin sans cette vérification indépendante des résultats, était extrêmement élevée.

COMITE POUR DES  
ÉLECTIONS LIBRES (CEL)



### Détecter les fraudes

Dans les situations où le comptage parallèle des résultats n'a pas permis d'éviter les fraudes, les données doivent à tout le moins permettre de détecter les fraudes dans le décompte des voix<sup>4</sup>. Cela, en identifiant, par exemple, les incohérences dans les comparaisons entre les bureaux de vote, en cas de divergence entre les résultats officiels et les rapports des observateurs. Plus souvent, les fraudes sont dévoilées lorsque les résultats du comptage officiel diffèrent du comptage parallèle complet des résultats ou des prévisions statistiques.

*Exemple : le Panama, 1989*

Lorsque le président panaméen, Manuel Noriega comprit que son représentant dans la course à l'investiture présidentielle était en passe de perdre les élections, le gouvernement suspendit le comptage des résultats au niveau régional, essayant d'annoncer un résultat frauduleux. Une organisation de l'Église catholique, la Commission du diocèse pour la Coordination de Laity (prédécesseur de la Commission pour la Justice et la Paix), utilisa son échantillonnage des résultats (corroboré par un comptage complet entrepris par l'opposition politique) pour extrapoler le résultat du vote qui aurait été obtenu si les bulletins avaient été correctement et complètement comptés. Le résultat de cette organisation indépendante montra que le candidat de Noriega avait en fait perdu les élections, contribuant ainsi de manière décisive à l'affaiblissement du régime Noriega.

LA COMMISSION POUR LA  
JUSTICE ET POUR LA PAIX



<sup>3</sup> Un plébiscite est un vote au titre duquel l'électorat national ou au niveau d'une circonscription vote en faveur ou contre une proposition, souvent sur un projet de constitution ou une question de gouvernance.

<sup>4</sup> Comme abordé au Chapitre Six, La Composante Qualitative du comptage parallèle des résultats, les comptages parallèles des résultats peuvent aussi aider à déceler les irrégularités et caractériser leur impact sur les résultats des élections.

### Prévision en temps opportun des résultats

Dans les démocraties en transition, l'annonce officielle du dépouillement du scrutin prend souvent des jours, voire même des semaines. Ces délais prolongés entre la fermeture des bureaux de vote et l'annonce des résultats officiels peuvent produire un climat politique incertain ou un vide politique menaçant la stabilité. Un comptage parallèle des résultats précis et crédible peut extrapoler les résultats en temps opportun, réduisant ainsi les tensions post-électorales et augmentant la confiance des citoyens dans le résultat des élections.

*Exemple : L'Indonésie, 1999*

Lors des premières élections réellement libres dans l'histoire de l'Indonésie, le comptage parallèle des résultats réalisé par le forum indonésien des recteurs s'est avéré crucial. De par sa taille impressionnante et ses infrastructures rurales limitées, les mécanismes de dépouillement des scrutins du gouvernement indonésien étaient en passe de s'effondrer. Les seuls résultats électoraux crédibles disponibles pendant plusieurs semaines étaient ceux réalisés dans le cadre du comptage parallèle des résultats entrepris par le forum indonésien des recteurs. La publication de cet échantillonnage des résultats permit de contenir les rumeurs et d'empêcher le déclenchement de troubles dans la population.

### Instiller la confiance dans le processus électoral

Lorsque les électeurs ne font plus confiance à leur gouvernement, le comptage parallèle des résultats par des organisations civiles et / ou partis politiques crédibles peut réduire les possibilités de manipulation des résultats et, par conséquent, accroître la confiance des citoyens dans les résultats. Souvent, lorsque les résultats officiels sont contestés, le comptage parallèle des résultats est la seule méthode de vérification disponible.

Dans les pays où les autorités électorales n'ont pas créé de réservoir de confiance, les tensions politiques peuvent susciter une atmosphère minant la stabilité des institutions politiques. Dans ces cas, on peut utiliser le comptage parallèle des résultats pour hausser la réputation des autorités électorales et vérifier les résultats officiels.

*Exemple : La Bulgarie, 1990*

Lors des premières élections post-communistes, les forces combinées de l'opposition (UDF) étaient certaines de l'emporter face au Parti Socialiste (ancien parti communiste). L'idée qu'elles pouvaient perdre dans des élections libres et justes était inconcevable. Lorsque les résultats officiels indiquèrent une victoire socialiste, les tensions s'exacerbèrent dramatiquement lors d'un grand rassemblement de l'UDF au centre ville de Sofia (60 000 personnes), et un contingent important de forces de sécurité du gouvernement fut déployé. L'Association bulgare pour des Élections Justes et Droits Civiques (BAFECR), une organisation non partisane, qui jouissait de la confiance de l'opposition, procéda à un comptage parallèle des résultats. Les résultats obtenus par la BAFECR montrèrent à l'opposition qu'elle avait perdu les élections et qu'elle n'avait pas été trompée. Les manifestants rentrèrent ainsi chez eux pacifiquement.

### Établissement de rapports sur la qualité du processus

La plupart des contestations liées aux processus électoraux sont basées sur des anecdotes. Exemple : un parti peut prétendre que ses supporters ont été empêchés de voter ; ou encore, un parti peut présenter des témoins prétendant qu'ils ont obtenu de l'argent pour voter pour un candidat précis. Sans documentation et analyse de l'impact de tels problèmes, il est extrêmement difficile d'obtenir réparation.

LE FORUM INDONÉSIEEN  
DES RECTEURS



ASSOCIATION BULGARE POUR DES  
ÉLECTIONS JUSTES ET LES DROITS  
CIVIQUES (BAFECR)



Le comptage parallèle des résultats est un outil conçu pour collecter des informations systématiques et fiables sur les aspects qualitatifs du processus. Les partis politiques d'opposition et observateurs indépendants peuvent se baser sur les méthodes statistiques utilisées par le comptage parallèle des résultats pour apporter des preuves fiables et valables sur les processus de vote et de comptage<sup>5</sup>. Le comptage parallèle des résultats va au-delà des anecdotes pour caractériser l'ampleur et la gravité des problèmes du processus électoral. Les informations sur la qualité du processus peuvent déterminer la pertinence d'une évaluation quantitative du processus de comptage des votes.

*Exemple : La République dominicaine, 1996*

En privant délibérément des dizaines de milliers de partisans de partis politiques de l'opposition en république Dominicaine de leur droit de vote lors des élections présidentielles de 1994, Joaquin Balaguer a pu frauduleusement clamer sa victoire à l'investiture. S'ensuivit une crise politique et le mandat de Balaguer fut réduit de moitié ; de nouvelles élections furent annoncées pour 1996. Une organisation civile non partisane dominicaine, Participation des Citoyens (PC), fut créée pour surveiller les élections. Au cours de la période préélectorale, un parti politique exprima sa profonde préoccupation quant au potentiel de vote illégal de la part de non ressortissants. Les tensions s'accrurent, tout comme les suspicions que soit les votes irréguliers soit la privation du droit de vote suite à une application par trop zélée des procédures pourraient miner les élections. Cependant, les rapports publiés par PC le jour des élections sur la quasi-absence d'incidents permit de surmonter les craintes pendant les deux tours des présidentielles. Des rapports similaires de groupes d'observateurs locaux pendant les élections présidentielles de 2000 réussirent à calmer les sceptiques et à clarifier la situation dans ce pays.

PARTICIPACION DES CITOYENS (PC)



### **Encourager la participation des citoyens**

Les organisateurs de comptages parallèles des résultats mobilisent des centaines, des milliers, voire même parfois des dizaines de milliers de citoyens. Il s'agit souvent d'individus qui ne sont pas intéressés par une participation dans la politique partisane, mais qui souhaitent toutefois soutenir activement le développement d'un système politique démocratique. Dans le comptage parallèle des résultats, ils sont formateurs, observateurs, traitent les informations et assument d'autres fonctions de support. Ils se familiarisent avec le processus électoral du pays et s'impliquent souvent dans des projets similaires lors d'élections suivantes.

*Exemple : L'Ukraine, 1999*

Le Comité des Électeurs d'Ukraine (CEU) a été créé conjointement en 1994 par une organisation d'étudiants, un groupe de défenseurs des droits de l'homme et un syndicat. Le CEU souhaitait observer les premières élections parlementaires organisées dans le pays après son indépendance. Il mobilisa plus de 4 000 observateurs pour ces élections, plus de 17 000 observateurs pour les élections parlementaires de 1998 et 16 000 pour les élections présidentielles de 1999 au cours desquelles il procéda à un échantillonnage des résultats. À travers ses 160 sections aux quatre coins du pays, le CEU organisa plus de 200 réunions sur la loi électorale en 1998, auxquelles participèrent plus de 10 000 personnes et plus de 700 réunions lors des élections de 1999, atteignant encore davantage de personnes. Le CEU avait mis en place des « centres de consultation publics » dans le pays afin de compléter ses activités d'observation des élections par des initiatives d'éducation civique, de suivi des activités des parlementaires, promouvant la réforme de la loi électorale et aidant les citoyens à formuler des lettres d'appel et développer des approches pour mettre directement en contact

<sup>5</sup> Cf. également Chapitre Six, *La Composante Qualitative du Comptage Parallèle des Résultats*, pour un examen plus approfondi de l'analyse qualitative.

les citoyens et organismes gouvernementaux. Les compétences et structures organisationnelles élaborées par le CEU au travers de ses activités de comptage parallèle des résultats et celles plus larges de suivi des élections, lui permirent de se transformer en principal centre de promotion de la participation des citoyens dans les affaires gouvernementales et publiques.

### **Extension de la portée organisationnelle et renforcement des compétences**

La planification et le fonctionnement d'un comptage parallèle des résultats requièrent des compétences considérables en matière de gestion et une discipline organisationnelle rigoureuse. Un exercice de cette complexité peut faire fonction de chaîne unificatrice dans une nouvelle organisation civile dans un premier projet électoral. Il peut aussi renforcer de manière significative l'expérience organisationnelle de partis politiques. Les comptages parallèles de résultats étendent la portée organisationnelle en intégrant un grand nombre de bénévoles dans le processus et en renforçant les capacités des groupes de la société civile ou partis politiques en termes de gestion de projets de longue durée.

#### *Exemple : le Kenya, 1997*

La société civile kenyane démontra sa force en mobilisant plus de 28 000 bénévoles pour observer la période préélectorale et les procédures de vote et de comptage le jour des élections. En plus de nombreux centres de comptage, les observateurs nationaux couvrirent plus de 14 000 bureaux de vote. La Commission Catholique pour la Justice et la Paix (travaillant pour le suivi national en « joint-venture » aux côtés du Conseil National des Eglises du Kenya et de l'Institut de l'Education à la Démocratie) réalisa un échantillonnage des résultats. Les données furent collectées lentement et utilisées pour confirmer que la confiance dans le décompte officiel des votes était justifiée. Cette approche fut largement suivie et la Commission et ses organisations partenaires purent ainsi utiliser cette méthode dans les élections qui suivirent.

### **Planter le décor des activités futures**

Les comptages parallèles de résultats peuvent planter le décor et inciter des groupes à effectuer des activités non électorales de renforcement de la démocratie. Les comptages parallèles de résultats réussis créent un précédent auprès des citoyens, impactant ainsi sur le processus politique. Les organisations civiles tirent de leurs expériences avec les comptages parallèles de résultats une réputation de probité et d'efficacité, et les citoyens souhaitent et attendent d'elles qu'elles poursuivent sur cette voie avec des activités similaires. Ces organisations sont équipées pour ce faire car l'organisation d'un comptage des résultats permet de développer des compétences susceptibles d'être employées dans un vaste champ d'activités. En fait, nombre d'organisations dont le premier projet mis en œuvre était un comptage parallèle des résultats, ont par la suite poursuivi avec des programmes de promotion de la responsabilisation et la transparence au sein des gouvernements, d'éducation des citoyens sur les principes sous-tendant la démocratie et les mécanismes y afférents, ainsi que des programmes de plaidoyer de réformes démocratiques ou de politiques spécifiques.

#### *Exemple : Le GONG, 2000*

Avant les élections de 1997 en Croatie, plusieurs organisations lancèrent des GONG (Citoyens Organisés pour Observer les Élections). Les autorités électorales n'autorisaient pas les observateurs nationaux à entrer dans les bureaux de vote ; les GONG présentèrent donc aux électeurs des questionnaires à leur sortie des bureaux de vote et compilèrent un rapport sur le processus électoral. En 1998, GONG, a obtenu avec le Comité Croate d'Helsinki une ordonnance de la Cour

COMITÉ DES ÉLECTEURS D'UKRAINE  
(CVU)



COMMISSION CATHOLIQUE POUR LA  
PAIX ET LA JUSTICE



CITOYENS ORGANISÉS POUR  
OBSERVER LES ÉLECTIONS



Constitutionnelle croate recommandant aux autorités électorales d'autoriser l'observation des élections non partisane. En 1999, GONG réussit son lobbying auprès du parlement qui adopta un amendement à la loi électorale prévoyant l'observation des élections par des groupes non partisans. La campagne comprenait une éducation et mobilisation d'envergure des citoyens, notamment la distribution de centaines de milliers de prospectus, la diffusion de clips publicitaires à la radio et à la télévision et la tenue de réunions à travers le pays. Mis à part le suivi des élections—y compris par le biais de comptages de résultats—le plaidoyer et l'éducation civique devinrent deux des activités phares de GONG. A partir de 2000, GONG développa un programme « Parlement ouvert » de haut profil grâce auquel les premiers citoyens purent assister aux sessions parlementaires, les premières visites du parlement furent organisées et l'accès aux propositions de lois accordé aux citoyens. Le GONG publia une brochure sur les procédures parlementaires et lança les « heures citoyennes » au cours desquelles les citoyens pouvaient rencontrer leurs représentants élus aux niveaux local et national dans le cadre de discussions de panel au sein des communautés et via des émissions-débats à la radio. Le GONG a adapté son programme parlementaire pour ouvrir une série de conseils de comtés, locaux et municipaux aux citoyens croates.

### COMPTAGE PARALLÈLE DES RÉSULTATS – CONDITIONS PRÉALABLES

Avant qu'un groupe ne s'engage à procéder à un comptage parallèle des résultats, il doit déterminer si cela est possible. Dans certains cas, même s'il est réalisable, les conditions requises pour le réussir font défaut. Trois conditions fondamentales doivent être remplies :

- Les observateurs doivent avoir accès aux bureaux de vote et aux centres de



### QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

#### Les groupes devraient-ils accorder la priorité aux échantillonnages des résultats par rapport à d'autres types d'observation d'élections ?

Quelle que soit l'importance du comptage parallèle des résultats en termes tactique, cette méthode ne saurait remplacer un suivi des élections plus complet. Le comptage parallèle (ou échantillonnage) des résultats est l'un des nombreux outils à disposition des observateurs. Par définition, le comptage parallèle des résultats a pour tâche de vérifier en un premier temps que les bulletins placés dans l'urne sont correctement comptés et ensuite que ces mêmes bulletins sont comptabilisés dans le décompte final. Si un bulletin est placé irrégulièrement dans l'urne, l'échantillonnage des résultats le comptera tout aussi sûrement que s'il s'agit d'un vote régulier (à moins qu'on ne découvre un bourrage illégal des urnes.) Si des électeurs ont été payés pour leur vote, l'échantillonnage comptera leurs voix au même titre que n'importe quelles autres voix. Si les électeurs ont été intimidés pour ne pas aller voter ou pour ne pas soutenir un parti ou un candidat, le comptage parallèle des résultats ne reportera pas ce problème. Ainsi, un comptage parallèle (ou échantillonnage) des résultats ne peut se substituer à d'autres aspects qualitatifs de l'observation électorale. Pour que le suivi d'un processus électoral soit complet, il est essentiel de 1) suivre et de commenter le processus d'adoption de la loi électorale et 2) d'observer et de vérifier : l'enregistrement des électeurs ; la qualification des candidats et partis au scrutin ; l'accès et le traitement des concurrents aux médias ; la conduite de la campagne ; les problèmes qui interviennent loin des bureaux de vote et les transitions postélectorales<sup>6</sup>

<sup>6</sup> Cf. Manuel NDI : *Comment les Organisations Nationales Contrôlent les Élections : Un Guide de A à Z (1995)* et d'autres publications du NDI sur le contrôle des registres électoraux, le contrôle des médias et autres thèmes.

comptage ;

- Le groupe doit être crédible (en d'autres termes, la plupart des audiences clés doivent lui faire confiance le jour des élections) ; et
- Des ressources adéquates doivent soutenir le projet.

### Accès aux données

Les échantillonnages de résultats se fondent sur l'observation véritable des événements. À tout le moins, les observateurs doivent avoir libre accès aux processus de vote et de comptage. Un libre accès tout au long de la journée, de l'ouverture des urnes à leur fermeture, est indispensable si le groupe d'observateurs souhaite évaluer les aspects qualitatifs du processus. Idéalement, les groupes procédant au comptage parallèle des résultats doivent solliciter et recevoir de la part des autorités électorales un document garantissant aux observateurs le libre accès aux bureaux de vote et à l'opération de comptage à tous les niveaux.<sup>7</sup>

### Crédibilité auprès des audiences

Lorsqu'une organisation de la société civile planifie le comptage parallèle de résultats, elle doit être prête à cultiver sa crédibilité auprès des audiences qu'elle juge essentielles pour accomplir ses objectifs particuliers. Exemple : si l'objectif principal est d'empêcher la fraude, les autorités électorales et partis politiques sont les audiences clés. Si l'objectif est d'instiller au public la confiance dans le processus, il est important de développer sa crédibilité auprès de l'électorat général.<sup>8</sup>

Les deux principales composantes de la crédibilité sont la compétence et l'indépendance. Pour promouvoir une image de compétence, les groupes doivent eux-mêmes se comporter de manière transparente. Ils doivent rendre publics des éléments comme les chartes, règlements intérieurs et états financiers. Ils doivent rendre publics leurs plans et méthodes, lesquels doivent être raisonnables et réalisables. Les audiences clés doivent aussi considérer les sponsors de comptages parallèles de résultats comme étant indépendants. Pour garantir cela, les groupes peuvent exiger individuellement de chaque dirigeant, membre de l'équipe et bénévole de ne pas être engagé dans une politique partisane. Si cela n'est pas possible, l'alternative est de créer une organisation politiquement représentative et équilibrée.<sup>9,10</sup>

### Ressources adéquates

Pour réaliser un échantillonnage des résultats, d'importantes ressources humaines, techniques et financières sont requises. Les groupes doivent mettre à profit ou créer un réseau national de bénévoles ; ils doivent développer un système de collecte de données à grande échelle. Des fonds sont aussi requis pour développer et supporter ce réseau d'observateurs et le système technique. Généralement, le financement est obtenu de sources comme les bailleurs de fonds internationaux ou organisations non gouvernementales.<sup>11</sup>

Pratiquement chaque décision liée à la structure du comptage parallèle des résultats a des implications lourdes de conséquences. La rapidité requiert des téléphones et des ordinateurs pour collecter et synthétiser les informations. La précision, elle, requiert des systèmes encore plus sophistiqués pour traiter les données et rédiger les rapports. L'exhaustivité est synonyme de plus de bénévoles, davantage de formation et des coûts plus élevés le jour des élections.

Lorsqu'une organisation de la société civile planifie le comptage parallèle de résultats, elle doit être prête à cultiver sa crédibilité auprès des audiences qu'elle juge essentielles pour accomplir ses objectifs particuliers.

<sup>7</sup> Cf. chapitre Trois, *Promouvoir le Comptage Parallèle des résultats*, pour une discussion détaillée des méthodes garantissant aux observateurs le droit d'accéder aux bureaux de vote et centres de comptage

<sup>8</sup> Cf. chapitre Trois, *Promouvoir Comptage Parallèle des résultats*, pour de plus amples informations sur le développement de la crédibilité auprès d'audiences clés et la réalisation d'une campagne publicitaire.

## PROGRESSER

Ce chapitre donne des informations générales sur l'échantillonnage des résultats (comptage parallèle des résultats), la manière dont ils sont utilisés et les éléments requis pour les réussir. Au regard de ces informations, certains groupes élimineront le comptage parallèle des résultats de leurs activités potentielles. Ils décideront peut-être que les contraintes financières et en termes de temps sont trop lourdes pour réussir ou se concentreront exclusivement sur des activités préélectorales comme le contrôle de l'enregistrement des électeurs, la vérification du registre électoral, l'examen approfondi des processus de qualification du scrutin, le suivi de la violence politique ou l'évaluation du rôle des médias.

Même dans les cas où un comptage parallèle des résultats est exclu, le suivi de la qualité des processus mis en œuvre le jour des élections requiert une capacité de relater relativement vite la situation au niveau national. Cela présuppose un système de communication rapide qui fasse rapport sur un groupe représentatif du pays. Même s'il n'est pas nécessaire pour ce faire d'avoir des échantillons statistiques présentant des marges d'erreur très faibles, l'examen des techniques d'échantillonnage des résultats sera très utile pour concevoir l'effort d'observation le jour des élections.

De nombreux groupes décideront qu'ils procéderont à un échantillonnage des résultats (comptage parallèle des résultats). Ils ont le choix entre l'une des trois approches suivantes :

- *Assumer le comptage parallèle des résultats en plus d'un ou de plusieurs autres projets préélectorales complémentaires et d'un suivi général le jour des élections* — Une approche exhaustive en termes de suivi des élections commence par une analyse du cadre juridique dans lequel se déroulent les élections et de l'environnement politique plus large, y compris des problèmes antérieurs et anticipés. Les projets préélectorales qui complètent un échantillonnage des résultats peuvent être très simples, comme le recueil et la communication des plaintes déposées par des citoyens ou des partis politiques ou encore complexes, comme le sponsoring d'une initiative d'éducation civique au niveau national. Lorsque des organisations disposent de suffisamment de temps, de capacité organisationnelle et de ressources financières, elles peuvent observer plusieurs processus préélectorales aux côtés de l'organisation d'un échantillonnage des résultats et l'observation générale le jour des élections. Nombreux ont été les groupes qui ont géré avec succès un tel effort complet de monitoring ; ceci étant, l'expérience a montré qu'il est aisé de sous-estimer les ressources humaines et financières requises pour réussir un comptage parallèle des votes ; les responsables devraient donc être prêts à transférer les ressources sur ces projets à l'approche des élections.
- *Organiser simultanément un échantillonnage des résultats et un programme d'observation général le jour des élections* — Dans ces cas, tous les bénévoles sont formés en tant qu'observateurs généraux. Une fois qu'un échantillon est prélevé, les bénévoles vivant le plus près des bureaux de vote faisant partie de l'échantillon sont identifiés et formés comme bénévoles pour le

L'examen des techniques d'échantillonnage des résultats sera très utile pour concevoir l'effort d'observation le jour des élections.

<sup>9</sup> Cf. Chapitre Deux, *Démarrer le processus*, pour approfondir la discussion sur les stratégies permettant de composer une équipe d'encadrement pour garantir l'indépendance d'une organisation. Le Chapitre Quatre, *Développer le Réseau de Bénévoles*, présente les méthodes permettant d'assurer la neutralité des bénévoles.

<sup>10</sup> Les partis politiques doivent également se sentir concernés par la validité et la fiabilité de leurs comptages parallèles des résultats. Ils peuvent choisir de ne pas annoncer leurs résultats, mais il est dans leur intérêt de montrer que la méthode utilisée est bonne et qu'elle a correctement été mise en œuvre. Pour ce faire, ils peuvent, par exemple, inviter une équipe d'évaluation fortement respectée et impartiale à évaluer l'échantillonnage effectué.

<sup>11</sup> Cf. Chapitre Deux, *Démarrer le processus*, pour obtenir davantage d'informations sur les budgets et la collecte de fonds.

comptage parallèle des résultats. Le groupe nicaraguayen Ethique et Transparence, par exemple, a recruté et formé plus de 4 000 bénévoles pour observer les élections nationales de 2001, mais seuls 1 000 d'entre eux environ ont directement participé au comptage parallèle des votes. Cette approche maximise l'effet dissuasif d'un comptage parallèle des résultats, s'adapte à des nombres importants de bénévoles et renforce le réseau de bénévoles pour les activités futures.

- *Axer toutes les ressources disponibles sur un échantillonnage des résultats* — Cela s'applique peut-être surtout aux pays avec des antécédents de fraude pendant le comptage des voix et où les ressources disponibles pour les activités liées aux élections sont limitées et rationalisées de manière optimale.

L'échantillonnage des résultats, qu'il soit organisé seul ou en tant que composante d'une activité d'observation globale, est une entreprise vaste et complexe. Les chapitres qui suivent aideront les organisateurs à aborder le projet de manière logique, étape par étape. Le Chapitre Deux commence ce processus en décrivant comment ouvrir un bureau, élaborer un plan stratégique et garantir un financement adéquat.



## R A P P E L

### **Il est conseillé aux organisations non partisans de franchir trois étapes avant de procéder à un comptage parallèle de résultats :**

1. Développer une compréhension approfondie de la méthode afférente aux échantillonnages de résultats.
2. Énoncer les objectifs sur la base d'une analyse du contexte politique local.
3. Vérifier que le groupe dispose des conditions de succès préalables, y compris de la crédibilité, de l'accès aux données et d'un financement adéquat.

Ceux qui décident de procéder à un comptage parallèle des résultats devraient élaborer un plan stratégique tel que décrit au chapitre Deux.

## CHAPITRE DEUX

# Démarrer le processus

La réussite d'un comptage parallèle de résultats dépend du travail de base effectué précédemment dans le cadre du projet. Ce chapitre énonce le travail devant être effectué aux cours des premières semaines d'un projet d'échantillonnage des résultats. Les tâches clés modulaires sont les suivantes :

- le recrutement des responsables et de l'équipe ;
- l'élaboration de plans Stratégiques ; et
- la conception des budgets et la collecte des fonds.

Les tâches liées à la dotation en personnel, la planification et la collecte des fonds d'un projet d'échantillonnage des résultats sont les mêmes pour les groupes nouvellement formés et ceux déjà établis. Les groupes déjà établis ont l'avantage de pouvoir déléguer du personnel expérimenté au projet d'échantillonnage des résultats. Cependant, dans la mesure où le comptage parallèle des résultats consomme beaucoup de temps, particulièrement au cours des quatre à six mois avant une élection, il n'est en général pas conseillé de demander aux membres de l'équipe de diviser leur temps entre le comptage parallèle des résultats et d'autres projets.

Même si les échantillonnages de résultats ont été organisés dans des délais très courts en situations de crise, il est conseillé aux organisations non partisans qui les réalisent de commencer la planification et la collecte des fonds environ un an avant une élection.<sup>1</sup> Le recrutement de bénévoles devrait débuter environ huit mois avant une élection, surtout dans le cas de groupes qui ne disposent pas de réseaux existants ou qui ne peuvent pas les mettre à profit. Les planificateurs doivent partir du principe qu'ils auront besoin de bénévoles dans chaque région du pays, indépendamment de leur éloignement ou de la difficulté d'y accéder. Le travail de l'équipe technique doit s'enchaîner rapidement après, dès lors que plusieurs mois peuvent s'avérer nécessaire pour se procurer les équipements et mettre en place l'infrastructure informatique matérielle et logicielle ainsi que les systèmes de communication.

Il est conseillé aux organisations non partisans qui réalisent des comptages parallèles de résultats de commencer la planification et la collecte des fonds environ un an avant une élection.

<sup>1</sup> Le comptage parallèle des résultats réalisé en 1989 au Panama avait été organisé en cinq semaines, mais disposait des ressources préexistantes et de la structure organisationnelle de l'Eglise Catholique. Le comptage parallèle des résultats réalisé en Bulgarie fut organisé par la BAFECR en deux mois environ ; cependant, une percée démocratique inattendue dans le pays suscita un fort enthousiasme au niveau national et l'attention de la communauté internationale. La plupart des comptages parallèles des résultats requièrent initialement un laps de six mois à un an pour être organisés. Même six mois se sont avérés insuffisants dans plusieurs pays. Exemple : par manque de temps de préparation adéquate, les comptages parallèles des résultats ont été abandonnés des plans de suivi en Azerbaïdjan et au Ghana.

Le fait d'ignorer les répercussions politiques des décisions relatives à l'organisation, au recrutement et autres sujets afférents peut sérieusement miner la crédibilité d'un comptage parallèle des résultats.

Il est essentiel de structurer la direction, le personnel et les bénévoles de manière à ce que l'ensemble des secteurs du public, et pas seulement les élites politiques, perçoivent cet effort comme étant crédible.

Ce chapitre souligne l'importance de garder à l'esprit la composante politique dès lors que l'organisation d'un comptage parallèle des résultats peut attirer le soutien et / ou l'opposition des factions politiques. Il n'est jamais trop tôt pour y penser, car le fait d'ignorer les répercussions politiques des décisions relatives à l'organisation, au recrutement et autres sujets afférents peut sérieusement miner la crédibilité d'un comptage parallèle des résultats. Des erreurs communes de ce type incluent le recrutement d'individus à réputation partisane ou au passé controversé ou l'acceptation de dons d'individus ou de groupes perçus comme poursuivant des objectifs politiques<sup>2</sup>. Même des décisions paraissant inoffensives peuvent avoir un impact politique, comme le découvrit l'organisation nicaraguayenne *Ethique et Transparence* lorsque ses observateurs furent accusés de liens partisans car l'encre imprimée sur leurs formulaires était de la même couleur que la propagande d'un parti politique. De plus, le comptage parallèle des résultats peut être considéré comme provocateur ou menaçant par certains groupes politiques, surtout ceux au gouvernement. Il convient donc de ne pas lésiner sur les efforts pour analyser le paysage politique changeant et s'assurer que le projet est à la fois impartial et perçu par le plus grand nombre comme étant impartial.

### LA DIRECTION ET LE PERSONNEL

La direction et le personnel forment un groupe qui devient le visage public de l'organisation. Ce groupe doit être considéré comme crédible dans son ensemble. Comme indiqué au Chapitre Un, la crédibilité est constituée de deux composantes : l'indépendance et la compétence. Pour être considérés comme indépendants, les groupes excluent presque systématiquement les individus ayant des antécédents politiques partisans. De plus, les groupes doivent s'efforcer d'inclure des représentants de divers groupes sociaux pour garantir une véritable neutralité politique et être perçus en tant que tels. Il est essentiel de structurer la direction, le personnel et les bénévoles de manière à ce que l'ensemble des secteurs du public, et pas seulement les élites politiques, perçoivent cet effort comme étant crédible. Cela signifie que les femmes doivent assumer des rôles clés au sein de la direction, du personnel et parmi les bénévoles. L'inclusion appropriée de groupes ethniques, linguistiques, religieux et autres groupes peut aussi s'avérer importante. Pour faire preuve de compétence, les groupes dotent les postes d'individus respectés et connus pour leur efficacité dans ce qu'ils font.

### Le Conseil d'Administration

Il s'avère presque toujours avantageux de créer un organe de supervision, comme un conseil d'administration, dans un projet de comptage parallèle des résultats, que celui-ci soit organisé par une seule organisation ou une coalition d'organisations. Chaque organisation doit analyser la composition et les fonctions du conseil d'administration (appelé également communément le conseil exécutif ou le comité directeur) avant d'entreprendre un comptage parallèle des résultats. Le conseil idéal :

- comprendra plusieurs individus renommés et respectés ;
- devra être représentatif de la société, comprenant des défenseurs des droits humains, des professionnels, des universitaires, des hommes d'affaires et des chefs religieux ;
- sera caractérisé par un équilibre géographique, ethnique et en matière de genre ; et

<sup>2</sup> Comme indiqué auparavant, les partis politiques doivent également établir la crédibilité de leurs initiatives en matière de comptage parallèle des résultats s'ils souhaitent que les résultats soient perçus comme étant crédibles. Ceux qui effectuent des opérations de comptage parallèle des résultats pour un parti, doivent le faire sur une base stricte, celle d'obtenir des résultats précis. Faire appel à des experts externes, politiquement neutres pour aider à la conception d'un comptage parallèle des résultats et revoir sa mise en œuvre aide à établir la crédibilité. Le parti peut maintenir un contrôle sur les résultats, comme dans le cas des données des sondages d'opinion. Les comptages parallèles fiables permettent au parti d'évaluer avec précision les processus du jour de l'élection, ce qui est important pour formuler des jugements sur les résultats des élections et des plaintes.



## QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

### **Que se passe-t-il si les sponsors d'un comptage parallèle des résultats ne trouvent pas de responsables et de personnel totalement neutres ?**

Parfois, il s'avère utile d'aspirer à l'équilibre et à l'indépendance plutôt qu'à la neutralité. Dans certains pays, il est difficile d'identifier les individus sans antécédents d'engagement politique. Surtout dans les pays ayant connu un conflit interne, pratiquement tous les citoyens ont participé à des activités partisans ou ont été obligés de faire allégeance à un parti donné. Dans ces cas, les organisations d'observation locales peuvent décider de représenter l'ensemble du spectre politique du pays. Elles peuvent faire la distinction entre un passé partisan et l'activisme actuel au sein d'un parti, exigeant des responsables et du personnel de s'abstenir de suivre des activités partisans lorsqu'elles participent à un comptage parallèle des résultats. L'objectif étant de convaincre les partis politiques, les autorités électorales, les bailleurs de fonds et le public que le groupe se comportera de manière indépendante, indépendamment du résultat des élections.

- sera perçu comme étant crédible, indépendant et impartial par la majorité des citoyens et acteurs politiques.

Les obligations d'un conseil d'administration varient d'une organisation mettant en œuvre un comptage parallèle des résultats à une autre. Si le personnel est particulièrement expérimenté, le conseil peut jouer un rôle consultatif, sans intervenir. Dans le cas d'une première observation d'élections, certaines organisations préféreront peut-être une participation plus directe de la direction dans les opérations quotidiennes. Généralement, les membres du conseil d'administration assument plusieurs ou la totalité des tâches suivantes :

### **Conseil d'administration – une histoire à succès : l'exemple nicaraguayen**

En 1995, un groupe d'activistes locaux souhaitait que les Nicaraguayens jouent un rôle plus éminent dans la consolidation de la fragile démocratie du pays et la sauvegarde de l'intégrité des élections. Il fonda le groupe citoyen non partisan Ethique et Transparence (ET) pour observer les élections nationales de 1996. D'anciens leaders politiques de gauche et de droite, les responsables de trois principaux groupes de défense des droits humains, des responsables de l'église catholique et évangélique, des membres des cercles d'affaires et des universitaires de renom faisaient partie de la direction de ce groupe. Ils nouèrent des partenariats avec un large spectre d'organisations non gouvernementales engagées dans des projets de développement communautaire au niveau local et recrutèrent 4 200 bénévoles pour observer le processus électoral et réaliser un comptage parallèle des résultats. Les données de ce comptage parallèle des résultats s'avérèrent cruciales pour confirmer au public nicaraguayen et à la communauté internationale que le candidat du Parti Libéral Constitutionnel (PLC), Arnoldo Aleman, avait battu le candidat du FSLN, Daniel Ortega. ET fut proclamé dans la presse internationale comme « le véritable vainqueur » au Nicaragua, « un fondement utile sur lequel une plus grande participation civile peut à présent être basée. »<sup>3</sup> ET demeura une organisation forte ; le gouvernement lui demanda de jouer un rôle de chef de file dans le dialogue national post-électoral. Par la suite, il suivit les élections locales et réalisa un comptage parallèle des résultats remarquablement réussi lors des élections nationales de 2001.

ETHIQUE ET TRANSPARENCE (ET)



<sup>3</sup> *Editorial du Washington Post*, 24 octobre 1996. *The Economist* et le *New York Times* mentionnèrent également le rôle de ET.

- ils servent d’instance décisionnelle relativement aux objectifs, à la politique et à la mise en œuvre du projet ;
- ils recrutent et engagent un directeur exécutif qui supervise les opérations au quotidien du projet et donnent des conseils sur le recrutement de personnel supplémentaire pour l’organisation et la mise en œuvre ;
- ils fixent les orientations des relations extérieures de l’organisation — nouent et maintiennent des relations avec les autorités électorales, les partis politiques, les cercles d’affaires, la société civile, les bailleurs de fonds et la communauté internationale ;
- ils gèrent la collecte des fonds ou assistent le directeur exécutif dans cette tâche ;
- ils servent de porte-parole et représentent le groupe dans des fonctions publiques, conférences de presse et autres événements médiatiques ;
- ils constituent des comités pour étudier d’importantes questions émergentes, comme les problèmes préélectoraux ou les droits juridiques des observateurs d’élections ; et
- ils autorisent ou approuvent les déclarations publiques.

**Le personnel clé**

Les groupes doivent tenir compte d’une série de facteurs lorsqu’ils recrutent des responsables ou des employés. Ces facteurs comprennent :

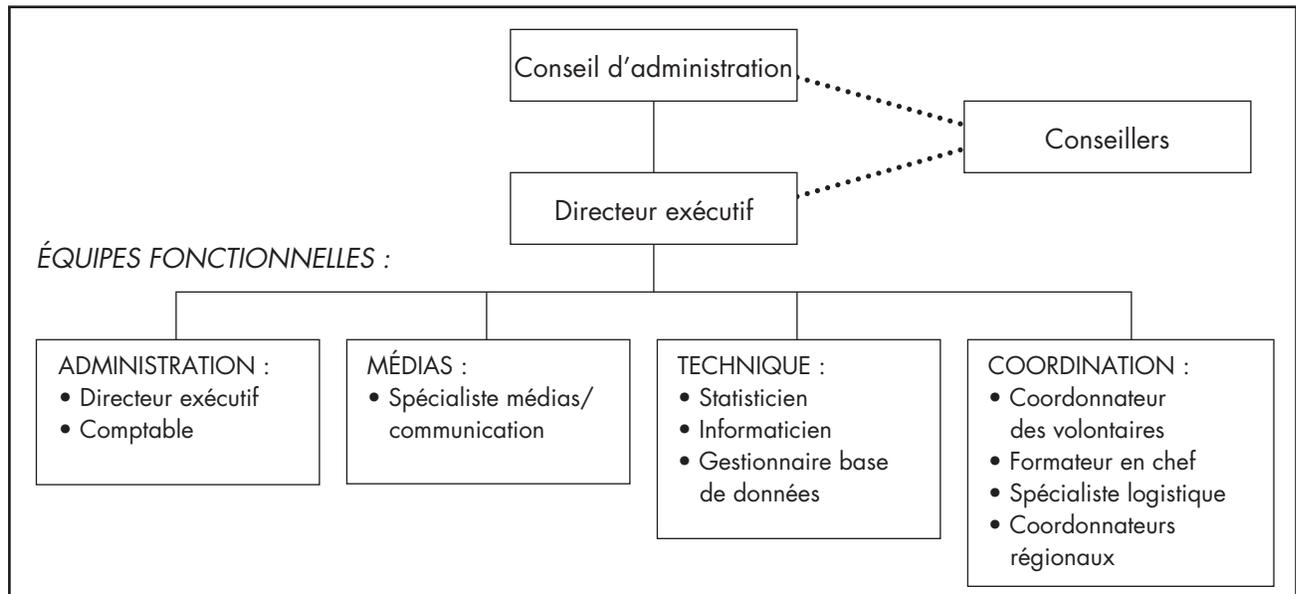
- les compétences techniques et l’expérience ;
- les objectifs du comptage parallèle des résultats ; et
- les implications politiques potentielles.

Les compétences techniques requises pour réaliser un comptage parallèle des résultats sont similaires pour tous les pays ; elles figurent dans les descriptions de postes ci-dessous. Les objectifs de chaque comptage parallèle des résultats influencent l’approche générale en matière de dotation en personnel (ex. : une campagne médiatique d’envergure aide à mieux faire connaître les comptages parallèles de résultats, ce qui permet d’empêcher les fraudes). Les considérations politiques liées à la dotation en personnel sont identiques à celles qui s’appliquent au conseil d’administration. Les groupes peuvent souhaiter la neutralité politique ou chercher à établir un équilibre politique, et peuvent vouloir représenter divers groupes culturels, ethniques ou régionaux. Le personnel est généralement organisé en équipes fonctionnelles, tel qu’indiqué ci-dessous :<sup>4</sup>

FIGURE 2-1 : ÉQUIPES FONCTIONNELLES

ÉQUIPE FONCTIONNELLE	PRINCIPAUX POSTES AU SEIN DE L’ÉQUIPE
Administration :	Directeur exécutif Comptable
Médias :	Spécialiste médias / communication
Technique :	Statisticien (mi-temps) Informaticien Gestionnaire de base de données
Coordination :	Coordonnateur des bénévoles Formateur en chef Spécialiste logistique Coordonnateurs régionaux

Un organigramme typique de comptage parallèle des résultats est présenté ci-dessous :



Généralement, le membre le plus expérimenté de chaque équipe fonctionnelle fait office de chef d'équipe. Cela facilite la prise de décision et rationalise la communication entre les équipes.

FIGURE 2.2 :  
ORGANISATION D'UN COMPTAGE  
PARALLÈLE DES RÉSULTATS

Le poste de directeur exécutif et les équipes fonctionnelles supposent presque toujours des contraintes de temps significatives et / ou des compétences techniques précises ; par conséquent, les personnes les assumant sont rémunérées. Les coordonnateurs régionaux ne sont, en règle générale, pas rémunérés, mais assument leur fonction étant entendu que leurs dépenses leur seront intégralement remboursées.

Généralement, les considérations d'ordre financier limitent la capacité des organisations à recruter du personnel à plein temps, surtout en début de projet. À un stade précoce des processus de planification et d'organisation, chaque équipe combine les postes, délègue des tâches à des bénévoles, ou s'assure l'aide des membres du conseil d'administration. Exemples d'affectation créative des tâches :

- comptable assumant des responsabilités dans la gestion d'un bureau ;
- bénévole gérant l'aire d'accueil ;
- statisticien consultant à mi-temps ;
- informaticien prenant aussi en charge la conception du système de base de données ; et
- avocats ou professeurs bénévoles rédigeant les manuels et formulaires à l'attention des observateurs.

Une série de facteurs, comme les retards dans le financement ou des projets secondaires, peuvent bouleverser les calendriers serrés et créer une charge de travail — et d'anxiété — supplémentaire considérable au cours des mois qui précèdent une élection. Parmi les moyens d'accroître la productivité à l'approche d'élection, nous pouvons citer :

<sup>4</sup> Le travail de l'équipe administrative est discuté dans ce chapitre. Le Chapitre Trois aborde le travail des médias ; le Chapitre Quatre énonce les responsabilités de l'équipe de coordination bénévole ; les Chapitres Cinq, Six et Sept décrivent le travail technique.

- l'ajout de personnel, notamment de spécialistes en logistique pour s'occuper de l'approvisionnement en matériel de télécommunication ou informatique, ou des gestionnaires de bases de données pour mettre continuellement à jour les informations sur les bénévoles et produire des accréditations ;
- la formation d'équipes mobiles de formateurs pour compléter ou renforcer la formation des observateurs des comptages parallèles de résultats ; et
- l'utilisation de bénévoles dans des projets importants, comme la distribution de dossiers de presse ou de fournitures pour le réseau de bénévoles.

Ci-dessous, des modèles de description des postes les plus importants, avec les tâches et qualifications s'y rapportant :

### **Directeur exécutif**

Tâches :

- Il dirige et exécute le plan de comptage parallèle des résultats.
- Il recrute le personnel et supervise le travail des équipes fonctionnelles, s'assurant de l'efficacité et de la qualité du travail accompli.
- Il gère le budget et assiste le conseil d'administration en termes de propositions, d'activités de rédaction et autres activités de collecte des fonds.
- Il contrôle et analyse tous les problèmes politiques affectant la mise en œuvre du comptage parallèle des résultats.
- Il oriente les efforts pour solliciter et obtenir l'accréditation des observateurs afin qu'ils soient légalement autorisés à observer les processus de vote, de comptage et de dépouillement.
- Il conseille le conseil d'administration dans les relations extérieures, transmet à ce dernier fréquemment des rapports d'activité sur les opérations internes et l'avertit en cas de problèmes potentiels.
- Il représente l'organisation, aux côtés de membres du conseil d'administration et du personnel, le cas échéant, lors d'événements publics et de conférences de presse.

Qualifications :

- C'est un gestionnaire chevronné, de préférence dans un grand organisme bénévole.
- Il fait preuve d'un engagement sans équivoque pour garantir l'intégrité des élections ; de préférence, expérience dans le domaine électoral.
- Il jouit d'une réputation de professionnalisme et sait faire preuve d'impartialité politique.
- Il dispose de vastes contacts avec les cercles politiques et / ou électoraux.
- Il a de l'expérience dans le domaine des technologies de l'information.
- Il est disposé à travailler de longues heures dans un environnement marqué par un stress intense (axé sur le projet).
- Il partage la vision à long terme de l'organisation.
- Il dispose de compétences exceptionnelles en matière d'organisation.
- Il dispose de compétences exceptionnelles en matière de communication.

### **Comptable**

Tâches :

- Il est chargé de la comptabilité générale, du budget et des activités liées aux dons.
- Il garantit une surveillance comptable conformément aux réglementations et aux normes des bailleurs de fonds.
- Il fait office de liaison entre l'organisation d'observation des élections et les organismes de financement pour toutes les questions liées à la comptabilité.
- Il évalue régulièrement la situation financière du projet et informe en conséquence le directeur exécutif.
- Il assiste et conseille le directeur exécutif et le conseil d'administration sur la rédaction de propositions.

## Qualifications :

- C'est un expert-comptable agréé doté d'une expérience dans le travail avec de gros budgets.
- Il a l'expérience du travail avec un large spectre d'organismes donateurs.
- Il est doté d'une expérience pratique dans le traitement de textes sur ordinateur, les tableurs et les logiciels comptables et financiers.

**Spécialiste médias / communication**

## Tâches :

- Il élabore une stratégie médiatique publicitaire et de promotion d'une image de crédibilité et de neutralité.
- Il développe et entretient des relations avec les médias nationaux / internationaux, identifiant les possibilités d'informer les médias du travail accompli par l'organisation.
- Si nécessaire, il renseigne les journalistes locaux et internationaux sur les comptages parallèles de résultats.
- Il crée et dirige les approches individuelles de relations publiques pour les audiences clés.
- Il conseille et fournit des lignes directrices au conseil d'administration, au directeur exécutif, aux équipes fonctionnelles et coordonnateurs régionaux sur la manière de parler avec les médias.
- Il organise des conférences de presse pour la période préélectorale, la simulation, le jour des élections et la période postélectorale ; il conçoit, produit et fournit des dossiers de presse pour tous les événements.
- Il fournit des informations par le biais de communiqués de presse, de bulletins et autres matériels aux médias et à toutes les parties prenantes au projet (en vue de promouvoir le moral de l'équipe et de maintenir tout le monde « informé »).

## Qualifications :

- Il a une expérience de longue date dans les relations publiques ou en tant que journaliste.
- Il a une bonne connaissance des médias locaux et internationaux.
- Il est doté de compétences analytiques, orales et écrites, exceptionnelles en communication.
- Il est capable de communiquer devant les caméras de télévision ou micros à la radio (et de coacher les porte-parole).

**Coordonnateur des bénévoles**

## Tâches :

- Il conçoit une structure pour mettre en place un réseau national de bénévoles, en recrutant les coordonnateurs régionaux et en établissant des bureaux régionaux (et, si nécessaire, des bureaux locaux).
- Il motive les responsables régionaux et locaux et apporte son concours dans le recrutement des bénévoles.
- Il est chef de file dans la conception des formulaires des observateurs ; il travaille en coordination avec le formateur, le spécialiste en loi électorale et le développeur du logiciel de comptage parallèle des résultats et passe en revue les formulaires avec le conseil d'administration et le directeur exécutif.
- Il travaille en liaison avec les coordonnateurs régionaux et l'informaticien dans la mise au point de la structure du système de communication pour le jour des élections.
- Il fait office de lien entre les responsables de l'organisation et le réseau de base.
- Il travaille avec le spécialiste en logistique, s'assurant que les responsables régionaux et locaux reçoivent les ressources requises, comme les matériels de formation, listes de contrôles des observateurs, cartes d'identification des observateurs et petits budgets (si possible).

## Qualifications :

- Il a de l'expérience dans le recrutement et l'organisation des bénévoles.
- Il est enthousiaste et énergique ; il est prêt à travailler pendant de longues heures.
- Il est doté d'excellentes compétences de communication.
- Il est doté d'une expérience électorale et fait preuve de jugement politique sain.
- Il est familiarisé avec les régions du pays en dehors de la capitale.

**Formateur en chef**

## Tâches :

- Il assiste le coordonnateur des bénévoles dans la conception des formulaires à l'attention des observateurs.
- Il conçoit tous les documents de formation, y compris les manuels, les aides visuelles, vidéos, prospectus etc.
- Il conçoit un programme de formation des formateurs (ou, si possible, programme et réalise des ateliers) pour garantir une formation uniforme et efficace des observateurs.
- Il assiste le gestionnaire de la base de données dans l'élaboration d'un programme de formation pour les opérateurs téléphoniques / personnes chargées du traitement des données.
- Il assiste, s'il y a lieu, le spécialiste média dans la conception d'un programme de formation pour les journalistes.

## Qualifications :

- Il a l'expérience de l'enseignement et de la formation d'adultes.
- Il est enthousiaste et énergique ; il est prêt à travailler pendant de longues heures et à voyager.
- Il a de l'expérience dans la conception de matériel pédagogique.
- Il est doté d'une expérience électorale.
- Il est familiarisé avec les régions du pays en dehors de la capitale.

**Spécialiste logistique**

## Tâches :

- Il coordonne et fournit un soutien logistique pour les déplacements du personnel du quartier général.
- Il met au point des systèmes et des procédures de soutien du réseau de bénévoles.
- Il est chargé de l'acquisition et de la distribution de l'ensemble des fournitures du réseau de bénévoles. Ces fournitures comprennent des ressources financières, dossiers de formation, cartes d'identification et accréditations légales, les listes de contrôle des observateurs, rapports et mises à jour.
- Il coordonne tous les aspects logistiques des conférences et événements spéciaux dans la capitale, y compris la sécurité sur les sites du programme, les lieux d'hébergement et le transport.
- Il fournit les informations pertinentes à l'ingénieur informatique en termes d'améliorations possibles du système de communication pour le jour des élections, sur la base de sa communication avec le réseau de bénévoles.
- Il coordonne les besoins en logistique en fonction du budget de l'organisation (comptable).

## Qualifications :

- Il est doté d'une expérience en logistique ou en planification d'événements avec des organisations d'envergure de la société civile.
- Il dispose d'excellentes capacités organisationnelles et fait preuve d'attention pour les détails.
- Il est doté d'une expérience pratique dans le traitement de textes sur ordinateur et les applications de tableurs.

**Coordonnateur régional**

Tâches :

- Il établit le bureau régional.
- Il recrute les observateurs chargés du comptage parallèle des résultats dans la zone géographique sous sa responsabilité.
- Il organise les bénévoles de façon à répartir les responsabilités d'une manière semblable à celle appliquée au quartier général : recrutement et formation du coordonnateur, du comptable et des bénévoles, collecte des données et communication.
- Il supervise le recrutement et la formation des observateurs au niveau régional en liaison avec le coordonnateur des volontaires au niveau national.
- Il facilite la communication entre le quartier général et les bénévoles locaux.
- Il assiste le coordonnateur des bénévoles au niveau national et l'ingénieur informaticien dans la conception de la composante régionale du système de communication du jour des élections.
- Il est chargé du déploiement des observateurs dans sa région le jour des élections.
- Il demande et distribue le matériel, les fournitures et informations nécessaires du siège. Il collecte et envoie les matériels et informations au siège.
- Il informe les autorités électorales, les acteurs politiques et le public au niveau local des activités de son organisation (conformément aux directives du siège).
- Il représente l'organisation d'observation des élections lors de manifestations publiques régionales.

Qualifications :

- C'est un responsable régional respecté disposant de bons contacts dans la société civile, les milieux des affaires et politiques ainsi que dans les médias.
- Il jouit d'une réputation de professionnalisme et d'impartialité politique.
- Il est prêt à consacrer un temps considérable au projet de comptage parallèle des résultats.
- Il a l'expérience du recrutement et de la formation de bénévoles.
- C'est un excellent motivateur.

**Gestionnaire de la base de données**

Tâches :

- Il conseille le coordonnateur des bénévoles et le formateur dans l'élaboration des formulaires d'observation pour veiller à ce que chaque question soit conçue de façon à faciliter le traitement des données.
- Il conçoit ou acquiert les logiciels informatiques de traitement des informations collectées sur les listes de contrôle des bénévoles du comptage parallèle des résultats.
- Il conçoit ou acquiert les logiciels informatiques nécessaires pour établir une base de données contenant les informations relatives aux centaines ou milliers de bénévoles du réseau d'observation et aux bureaux de vote inclus dans l'échantillon.
- Il crée et met en œuvre les outils de sécurité des données (comme les codes des bénévoles).
- Il est chargé de tester tous les logiciels utilisés pour la saisie, l'analyse et le reporting des données afférentes au jour des élections.
- Il travaille en coopération avec le coordonnateur des bénévoles et l'ingénieur informatique pour recruter et former les personnes chargées de réceptionner et de saisir les données du comptage parallèle des résultats (standardistes téléphoniques / personnes chargées du traitement des données).

- Il coordonne les activités avec le statisticien et les analystes des données afférentes au jour des élections.

Qualifications :

- Il s'agit d'un spécialiste en systèmes intégrés de gestion et en informatique.
- Il est à même de définir les problèmes, de collecter les données et d'en tirer des conclusions.
- Il a de l'expérience dans l'enseignement et la gestion d'étudiants ou de bénévoles.

**Informaticien**

Tâches :

- Il conseille le coordonnateur des bénévoles et le formateur dans la conception des formulaires d'observation. Il donne un aperçu sur la capacité de l'organisation à traiter certains volumes d'information dans les délais requis le jour des élections.
- Il supervise la conception et la mise en place d'un réseau téléphonique et informatique pour saisir, analyser et établir des rapports sur les données du jour des élections.

Qualifications :

- C'est un spécialiste des systèmes intégrés de gestion et en informatique.
- Il est à même de déceler les problèmes liés aux systèmes matériels informatiques et d'apporter les ajustements nécessaires.
- Il a de l'expérience dans l'enseignement et la gestion d'étudiants ou de bénévoles.

**Statisticien**

Tâches :

- Il conçoit et tire un échantillon statistique des bureaux de vote pour le comptage parallèle des résultats.
- Il explique au directeur exécutif, aux équipes fonctionnelles et au conseil d'administration et lors de réunions externes la conception de l'échantillon.
- Il donne un aperçu des stratégies d'analyse et de communication des données du jour des élections.
- Il communique avec le coordonnateur des bénévoles sur les stratégies de recrutement et de formation d'un nombre suffisant de bénévoles et les régions concernées par l'échantillon.
- Il participe à une simulation pour tester les systèmes de communication, de traitement des données et de reporting du comptage parallèle des résultats, de préférence deux semaines avant le jour des élections.
- Il représente l'organisation lors d'événements médiatiques, le cas échéant, y compris lors d'événements d'éducation des médias, de la simulation d'une conférence de presse le jour des élections et des conférences de presse le jour des élections.

Qualifications :

- Il doit être un statisticien de profession respecté et un spécialiste en sciences sociales.
- Il doit avoir l'expérience des systèmes de gestion des bases de données.
- Il doit avoir la connaissance des données et tendances démographiques.
- Il doit être capable de travailler, en coordination avec des experts internationaux, dans des environnements de stress intense.
- Il doit avoir un passé de neutralité politique.

## PLANIFICATION DES PROJETS

Les compétences de planification des projets sont essentielles si l'on veut assurer le succès d'un comptage parallèle des résultats. Les tâches les plus complexes et critiques en termes de temps sont mieux planifiées lorsqu'on les prend dans l'ordre inverse, en planifiant en arrière, à partir des dates clés. Ainsi, le respect des délais est au centre des préoccupations.

De la même manière, les organisateurs sont encouragés à adapter les activités de manière à atteindre les objectifs. Cette approche de planification en sens inverse est décrite ci-dessous en trois étapes : élaborer une liste des choses à faire, un calendrier des activités et assigner les tâches.

### **Première étape : Créer une liste d'événements, d'activités et d'étapes clés**

La première étape d'une planification en sens inverse est d'envisager des élections réussies. Ensuite, il convient d'énumérer les dates importantes, étapes-clés et activités précédant ce jour.

### **Deuxième étape : Représentation des activités selon un calendrier**

L'étape suivante d'une planification en sens inverse consiste à représenter toutes les activités sur un calendrier de base. Ce graphique de base contient toutes les dates, événements et activités majeurs menant à la période précédant immédiatement les élections (y compris cette période) et fournit un outil visuel puissant du travail à accomplir. Chaque équipe fonctionnelle doit développer son propre calendrier de travail, lequel sera coordonné avec précision au calendrier témoin. Les graphiques doivent être au centre des discussions des réunions périodiques de l'ensemble des équipes, pour que tout un chacun au siège soit informé des événements majeurs et de tout éventuel changement de calendrier.<sup>5</sup>

### **Troisième étape : Assigner les tâches**

En complément du calendrier de base, le directeur exécutif doit travailler avec l'équipe pour répartir le travail à accomplir pour chaque activité. Il est essentiel de déléguer judicieusement les tâches. Chaque activité requiert des tâches de plus d'une équipe, parfois même de toutes les équipes techniques. La Figure 2-3 relative aux tâches assignées dans le cadre du recrutement de bénévoles, illustre ce point.

### **Considérations liées à la planification d'un calendrier stratégique**

Ces calendriers constituent des outils inestimables, car ils permettent aux organisations d'aborder une activité après l'autre dans un projet complexe, tout en gardant à l'esprit les objectifs finaux. Investir du temps préalablement à des fins de planification permet aux groupes de travailler plus efficacement que s'ils opéraient sur une base réactive et ad hoc. Cela réduit le risque de crises et d'échec. Il convient de garder à l'esprit plusieurs éléments lorsqu'on utilise cette technique :

- *Rappeler la simulation* — La plupart des groupes effectuent une simulation de l'ensemble de l'opération de comptage parallèle des résultats environ deux semaines avant le jour des élections. Il est important d'en tenir compte lors de l'élaboration des budgets et des calendriers des activités et des listes de tâches. En effet, les planificateurs devraient traiter la simulation comme s'il s'agissait du jour des élections lui-même. Toutes les activités à préparer pour le jour des élections devraient être finalisées le jour de la simulation, et non pas le jour des élections. (Cf. Questions Fréquemment Posées dans la case ci-dessous pour davantage d'informations.)

Les tâches les plus complexes et critiques en termes de temps sont mieux planifiées si on les prend dans l'ordre inverse, en comptant en arrière, à partir des dates clés.

<sup>5</sup> L'Annexe 2A contient un plan de travail / calendrier élaboré pour un comptage parallèle des résultats au Nicaragua ; l'annexe 2B contient un plan de travail élaboré en Indonésie.

FIGURE 2.3 :  
AFFECTATION DES TÂCHES AU TITRE  
DU RECRUTEMENT DES BÉNÉVOLES

ACTIVITÉ : RECRUTEMENT DES BÉNÉVOLES	
TÂCHE –	ASSIGNÉE À –
Solliciter la coopération d’organisations externes avec accès aux bénévoles :	Directeur exécutif
Élaborer un message pour le recrutement et du matériel :	Coordonnateur des bénévoles et spécialiste médias
Identifier les nombres cibles et les zones géographiques cibles :	Statisticien
Créer des comités régionaux :	Coordonnateur des bénévoles avec l’assistance des membres du Conseil d’Administration et des Coordonnateurs Régionaux
Créer des comités municipaux :	Coordonnateur des bénévoles avec l’assistance des coordonnateurs régionaux
Prendre des dispositions pour voyages de recrutement :	Spécialiste logistique
Organiser les réunions de recrutement :	Coordonnateurs régionaux
Diriger les réunions de recrutement :	Coordonnateurs régionaux avec l’assistance du Coordonnateur des bénévoles
Compiler une base de données de bénévoles :	Gestionnaire de la base de données

Investir du temps en aval pour la planification permet aux groupes de travailler plus efficacement que s’ils opéraient sur une base réactive et ad hoc.

- *Autoriser les erreurs de calcul* — Les calculs initiaux sur le temps et les ressources requises pour mettre en œuvre les différentes tâches sont souvent optimistes. Il convient de prévoir des fourchettes de temps importantes pour tenir compte des marges d’erreur.
- *Revoir et simplifier périodiquement* — Le mot étymologique de la logistique est logique. La planification des comptages parallèles de résultats devrait être un processus logique. Simplifier tous les éléments de ces activités au niveau le plus rudimentaire et le plus fonctionnel possible. Tout système qui semble trop complexe l’est probablement.
- *Se rappeler la complexité / le temps / l’algorithme budgétaire* — Au fur et à mesure que la complexité des éléments tactiques augmente, ils prennent généralement plus de temps (même si la complexité est supposée raccourcir un processus) et coûtent davantage. La simplicité tend à être synonyme de rapidité et presque systématiquement de coûts moindres.
- *Coordonner* — La clé de toute capacité organisationnelle maximale est la coordination. Les tâches réparties doivent être régulièrement coordonnées

dans la mesure où le travail de certains groupes fonctionnels ne peut commencer qu'après achèvement de celui assigné à d'autres groupes fonctionnels.



## QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

### **Qu'est-ce qu'une simulation, et est-elle essentielle pour la réussite d'un comptage parallèle des résultats ?**

Une simulation teste pratiquement tous les aspects d'une opération de comptage parallèle des résultats. Les observateurs communiquent des données fictives aux centres de collecte des données centralisateurs et de sauvegarde. Les informations sont traitées et analysées comme s'il s'agissait du jour des élections. Cet exercice met en lumière les points faibles du plan de comptage parallèle des résultats, du réseau de bénévoles et des systèmes de communication et de traitement des données. La simulation est effectuée environ deux semaines avant les élections, de manière à accorder suffisamment de temps aux organisateurs pour rectifier les problèmes.

La simulation est devenue une pratique standard pour de multiples raisons. Comme décrit précédemment, elle peut diminuer le nombre d'erreurs le jour des élections et accroître l'efficacité avec laquelle les données sont extraites. Elle donne aux responsables la possibilité de discuter de différents scénarios possibles le jour des élections et d'affiner les protocoles d'utilisation des données, susceptibles de réduire la probabilité de désaccords internes le jour des élections. La simulation peut aussi inspirer les bénévoles, le personnel et les responsables. Elle est la première preuve tangible que le comptage parallèle des résultats sera couronné de succès. De plus, une simulation réussie peut en accroître la crédibilité. Les organisateurs peuvent annoncer publiquement le nombre de bénévoles participant à l'opération, le pourcentage d'appels reçus et la capacité du système de communication / collecte de données à recevoir et à traiter rapidement les données. Les bailleurs de fonds, représentants des médias, fonctionnaires électoraux et organisations non gouvernementales affiliées peuvent observer le processus si la situation sécuritaire le permet.

### **Motiver le personnel**

Un directeur exécutif, qui souhaite que son action soit couronnée de succès, doit motiver les membres de son conseil d'administration et son personnel en les impliquant dans le processus de planification. Les membres du conseil d'administration et le personnel qui s'approprient un projet sont davantage enclins à prendre des initiatives dans leurs domaines d'action respectifs et leur moral ne fléchira probablement pas, même dans des situations de stress. Les approches de planification démocratiques présentent également des avantages pratiques. Le fait de consulter les équipes est essentiel si l'on veut assurer la faisabilité des plans d'action. Des membres du conseil d'administration et du personnel engagés comprennent et acceptent, à l'avance, l'engagement qu'on leur exige. Les individus familiarisés avec les opérations de comptage parallèle des résultats peuvent assumer un spectre plus large de responsabilités en cas de crise organisationnelle ou politique.

Une organisation opérant dans des délais serrés doit axer ses efforts fortement et dès le début sur la collecte des fonds.

Trois facteurs théoriques — la rapidité, l'exhaustivité et la précision — ont un impact direct sur les coûts.

Un directeur exécutif, qui souhaite que son action soit couronnée de succès, doit saisir toutes les occasions qui se présentent à lui pour féliciter son personnel pour un travail bien fait. Cela peut inclure des certificats de reconnaissance, des félicitations directes de la part de membres du conseil d'administration, des célébrations informelles lorsque des étapes-clés sont franchies, et même des primes. Chaque remerciement ou autre forme de soutien démontré à un personnel qui travaille généralement de longues heures dans un environnement stressant, est apprécié et constitue un investissement pratique dans la réussite du projet.

### BUDGETS ET COLLECTE DE FONDS

L'élaboration de budgets et la collecte de fonds pour un projet de comptage parallèle des résultats constituent des défis majeurs. Une organisation opérant dans des délais serrés doit axer ses efforts fortement et dès le début sur la collecte des fonds. Après avoir garanti les fonds pour couvrir les coûts estimés, un événement inattendu peut se produire et imposer des changements et augmentations. Deux exemples d'événements exigeant un accroissement budgétaire sont :

- La publication en dernière minute par les autorités électorales d'un addendum à la liste des bureaux de vote. Les organisateurs des comptages parallèles des résultats sont contraints d'augmenter la taille de l'échantillon ce qui, en retour, requiert le recrutement et la formation de bénévoles supplémentaires.
- Le coordonnateur des bénévoles atteint le nombre de recrues ciblé bien avant les élections, et reçoit des demandes réitérées de la part des organisateurs locaux pour accepter des demandes supplémentaires de participation au comptage parallèle des résultats ou à l'observation générale des élections. Les responsables décident de lancer un appel aux bailleurs de fonds pour gérer un nombre plus important que prévu d'observateurs.

### Coûts

Les coûts de réalisation d'un comptage parallèle des résultats varient fortement. Les facteurs les plus évidents qui les déterminent sont la taille et l'infrastructure d'un pays. Un comptage parallèle des résultats dans un petit pays à infrastructure bien développée coûte moins cher que dans un grand pays à infrastructure de transport et de communication peu développée. De plus, trois facteurs nominaux — la rapidité, l'exhaustivité et la précision — ont un impact direct sur les coûts :

- *Rapidité* — Quels sont les objectifs de la collecte et du reporting des données ? Si une organisation requiert des informations rapidement, elle doit acquérir plus d'équipements de communication et de traitement des données.
- *Exhaustivité* — Combien de bureaux de votes seront couverts ? Une plus grande couverture implique davantage de bénévoles, davantage de formation, des coûts plus élevés le jour des élections et davantage d'ordinateurs pour traiter un nombre plus important de données.
- *Précision* — Au regard du contexte politique, quel est le degré d'exactitude que doit avoir un comptage parallèle des résultats ? Si tout indique que la course entre deux ou plusieurs candidats sera serrée, la conception du comptage parallèle des résultats devra inclure davantage de systèmes de communication et de base de données sophistiqués. Pour obtenir des marges d'erreurs plus faibles, les systèmes doivent être de meilleure qualité et, par conséquent, ils sont plus chers.

Le timing de l'établissement de l'échantillon aléatoire des bureaux de vote influe directement sur les coûts. Plus tôt l'échantillon est établi, plus les organisateurs peuvent économiser des coûts potentiels. Le fait d'avoir défini l'échantillon facilite l'analyse de

l'emplacement des points de données (bureaux de vote) et la rationalisation du recrutement des bénévoles et des programmes de formation. En l'absence d'informations clés, comme la liste définitive des bureaux de vote, il est impossible d'établir un échantillon, ce qui force les groupes à lancer une campagne de recrutement moins ciblée, moins complète et plus coûteuse.

### Dépenses budgétaires

À moins qu'un groupe ne commence ses activités avec un financement important, le budget est l'élément central de la proposition aux bailleurs de fonds potentiels. Un budget raisonnable permet l'établissement d'un équilibre entre les objectifs d'un comptage parallèle des résultats et les attentes réalistes de financement. Le budget initial peut traduire la réalisation des objectifs indépendamment des limites de financement, le « scénario parfait ». Il se peut que les responsables soient contraints de modifier ou de changer de manière substantielle ces plans si les perspectives d'un financement total adéquat sont faibles. Ces responsables doivent contacter le plus tôt possible les éventuels bailleurs de fonds pour réunir des informations sur leur éventuel intérêt et leurs attentes. Il faut aussi que ces donateurs comprennent l'arbitrage entre un soutien financier modeste ou généreux.

Au-delà de son usage fondamental de collecte de fonds, le budget devient un important point de référence pour le personnel. Il alloue des fonds selon des tâches spécifiques. Parmi les catégories anticipées de dépenses, figurent :

1. Personnel rémunéré (salaires et indemnités)
2. Frais de bureau (fixes et récurrents, pour le siège national et les bureaux régionaux)
3. Recrutement des bénévoles (frais de déplacement et per diem des recruteurs nationaux et frais de réunion)
4. Formation des bénévoles (production de matériels de formation, manuels à l'attention des observateurs et formulaires de comptage parallèle des résultats ; frais de déplacement et per diem des formateurs et observateurs bénévoles ; autres frais de réunion)
5. Systèmes de communication / gestion de la base de données (téléphones, ordinateurs, imprimantes)
6. Le jour des élections (transport, per diem et appels téléphoniques des observateurs ; transport et per diem des bénévoles des sièges national et régionaux, comme les standardistes et personnes chargées du traitement des données)
7. Publicité / Annonces
8. Services contractuels (ex. : honoraires des conseillers / consultants)
9. Gestion budgétaire et comptabilité

Il est prudent d'élaborer plusieurs budgets, sur la base de projections élevées et faibles. La taille et l'ampleur d'un projet de comptage parallèle des résultats peuvent varier pendant la course aux élections. Exemple : une organisation peut changer sa politique en termes de nombre de bénévoles à recruter. Dans une première phase, elle peut décider de plafonner le nombre de bénévoles pour égaliser ou dépasser légèrement la taille estimée de l'échantillon. Ensuite, davantage de bénévoles que prévu se présentent, et le groupe décide de les intégrer. Les objectifs peuvent également changer à l'approche des élections. Exemple : l'intention initiale d'un groupe est de n'observer les élections que dans un nombre de bureaux de vote donné pour que la marge d'erreur ne dépasse pas +/-3 % lors du comptage parallèle des résultats. Cependant, à mesure que les élections approchent, une quasi-égalité des suffrages se dégage. Résultat : le

Le budget est l'élément central de la proposition aux bailleurs de fonds potentiels. Un budget raisonnable permet l'établissement d'un équilibre entre les objectifs d'un comptage parallèle des résultats et les attentes réalistes de financement.

Une bonne pratique consiste à élaborer plusieurs budgets, sur la base de projections élevées et faibles.

nombre de bureaux de vote observés doit être considérablement augmenté pour réduire la marge d'erreur à +/-1 % ou moins. Il est prudent d'élaborer plusieurs budgets, sur la base de projections élevées et faibles.

Le budget doit traduire les coûts afférents à la prise en charge du nombre minimal de bénévoles requis pour le comptage parallèle des résultats et des systèmes de communication et de traitement des données les moins onéreux possibles. La deuxième version et les versions suivantes doivent tenir compte d'un nombre plus important de bénévoles, une couverture plus large et davantage d'équipement de communication et de traitement des données.



## LES CLÉS DU SUCCÈS

### Gestion budgétaire

Quelques tuyaux utiles permettant de gérer un budget de comptage parallèle des résultats :

- Garantir suffisamment de personnel. La comptabilité d'un comptage parallèle des résultats est une tâche vaste et complexe, surtout lorsqu'une organisation reçoit des fonds de plusieurs sources. Le comptable d'une organisation de comptage parallèle des résultats fut obligé de gérer 12 comptes bancaires différents. Les groupes qui n'ont pas les moyens de recruter du personnel devraient envisager de prendre des bénévoles qualifiés.
- Travailler avec le directeur exécutif pour établir des principes clairs, par exemple, pour les déplacements et le remboursement du personnel et l'achat de biens et de services. (Les procédures peuvent varier en fonction des bailleurs de fonds.)
- Consacrer suffisamment de temps à nouer de bonnes relations avec les bailleurs de fonds. Les groupes d'observation locaux et les donateurs doivent souvent travailler en étroite collaboration, dans des délais serrés et des conditions politiques éprouvantes.
- S'informer des exigences de reporting et de délais des bailleurs de fonds et les respecter, ainsi que toutes les autres réglementations comptables applicables.
- Anticiper les périodes de grandes dépenses, comme pendant les activités de formation à grande échelle ou le jour des élections. Les groupes recevant des fonds par tranches doivent s'assurer disposer de suffisamment de fonds en espèces pour la formation, le jour des élections et la période immédiate après les élections.

### Collecte des fonds

Dès qu'une organisation a élaboré un budget de comptage parallèle des résultats réaliste, elle peut lancer sa campagne de collecte de fonds. Les approches communément utilisées en termes de collectes de fonds par des organisations d'observation d'élections comprennent notamment :

- L'envoi de propositions écrites à des fondations et autres institutions donatrices ;
- La sollicitation directe de contributions en argent, biens et services par courrier, téléphone, les médias ou personnellement ;

- La vente de biens et de services à buts lucratifs, notamment les articles promotionnels de l'organisation (t-shirts, badges, posters) ; et
- L'organisation d'événements spectacles payants, comme des dîners officiels ou des concerts de musique, au cours desquels sont demandés soit des frais d'entrée soit des dons volontaires.

### ASSISTANCE PÉRUVIENNE

Telefonica Peru (Peru Telephone) – *frais téléphoniques*

Aerocontinente – *billets d'avion*

ONG péruviennes – *espaces bureaux, fournitures, équipement informatique, etc.*

Contributions individuelles – *nourriture pour les observateurs*

### ASSISTANCE INTERNATIONALE

Agence de Coopération et de Développement International (ACDI) – *Canada*

Société allemande pour la Coopération Technique (GTZ) – *Allemagne*

Agence suédoise pour la Coopération au Développement International (ASDI) – *Suède*

Agence Suisse pour le Développement et la Coopération (SDC) – *Suisse*

Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID) – *USA*  
(Depuis 1995, l'USAID fournit une assistance substantielle à Transparencia.)

Gouvernement du Danemark

Gouvernement de Finlande

Gouvernement de Grande Bretagne (Département du Développement International – DFID)

Gouvernement des Pays-Bas

Union européenne

Open Society Institute – *USA*

Broederlijk Delen (Partage Fraternel) – *Belgique*

Les responsables doivent solliciter le soutien financier de sources politiquement neutres, ou s'assurer que leurs bailleurs de fonds sont politiquement diversifiés et équilibrés.

FIGURE 2- 4:  
SOURCES DE FINANCEMENT DE  
L'ORGANISATION PÉRUVIENNE  
D'OBSERVATION DES ÉLECTIONS,  
TRANSPARENCIA, LORS DES  
ÉLECTIONS NATIONALES DE 2001

Une approche réfléchie de collecte des fonds permet à une organisation de se forger une crédibilité et une réputation d'indépendance. Il convient de tenir compte des facteurs suivants :

- *Efficacité* – une opération efficace en termes de collecte de fonds et de comptabilité a un impact positif sur la crédibilité d'une organisation et est susceptible d'accroître la probabilité d'obtenir un soutien financier.
- *Neutralité ou équilibre* – Il est judicieux d'examiner la réputation et les antécédents politiques de chaque bailleur de fonds potentiel, qu'il s'agisse d'un individu, d'une organisation locale ou internationale. Les responsables doivent s'assurer le soutien financier de sources politiquement neutres ou s'assurer que leurs bailleurs de fonds sont politiquement diversifiés et équilibrés.

- *Transparence* – Annoncer publiquement les sources de financement pour éviter les suspicions et ne donner aucune occasion aux critiques de formuler des allégations ou lancer des rumeurs sur des soutiens politiquement motivés.
- *Local par opposition à international* – Là encore, la diversification est le maître mot, surtout à long terme. Les enjeux des bailleurs de fonds nationaux dans un comptage parallèle des résultats sont plus élevés. Une source de financement locale peut s'avérer plus stable et plus fiable pour les groupes souhaitant poursuivre leurs activités après les élections. Le soutien de sources internes peut accroître la crédibilité de l'organisation à la fois au niveau des acteurs politiques locaux et de la communauté internationale. Ceci étant, les montants offerts par les institutions internationales, y compris les ambassades, les organismes d'aide gouvernementaux, les organisations non gouvernementales et les fondations sont potentiellement plus importants. Cela s'applique tout particulièrement aux institutions de pays dont les liens économiques, géographiques ou autres avec le pays où se tiennent les élections sont forts.

**R A P P E L**

**Les premières semaines d'un projet de comptage parallèle des résultats sont essentielles pour sa réussite éventuelle. Les responsables doivent :**

- Évaluer la composition et les tâches incombant au conseil d'administration ;
- Recruter du personnel qualifié et dévoué ;
- Consacrer beaucoup de temps à la planification stratégique ;
- Élaborer des budgets réalistes ; et
- Solliciter des fonds à la fois en utilisant des méthodes et des sources variées.

## CHAPITRE TROIS

# Promouvoir le comptage parallèle des résultats

Un comptage parallèle des résultats peut s'avérer un succès technique, mais également un échec en matière de relations publiques. Tout ce dur travail peut être inutile si les destinataires clés – les dirigeants des groupes de la société civile, les partis politiques, les autorités locales, la communauté internationale et autres – ne perçoivent pas l'organisation ou les résultats de ce comptage comme étant crédibles. Lorsque des groupes influents doutent soit des motivations des organisateurs, soit de la validité des données, la contribution du comptage parallèle des résultats aux opérations électorales demeure marginale sinon négative. À cet effet, asseoir la crédibilité doit être une priorité pour chaque groupe qui a l'intention d'effectuer un comptage parallèle des résultats.

Dans ce chapitre, il s'agit de voir comment assurer la promotion du comptage parallèle des résultats durant la période préélectorale, pour faire en sorte qu'il soit réussi techniquement et reconnu comme étant crédible.<sup>1</sup> Il traite de la manière de gagner l'appui des principaux destinataires, examine les problématiques qui sont le plus souvent soulevées en relation avec le comptage parallèle des résultats et propose les meilleures pratiques pour la vulgarisation de ce projet.

La plupart des organisations mettent en place une équipe média en vue de recueillir un soutien au projet de comptage parallèle des résultats et mettre en place l'organisation comme voix indépendante de la société civile – une organisation au-dessus de la mêlée partisane, oeuvrant pour un processus sincère plutôt que pour un résultat particulier. La commission électorale est bien entendu au centre de ce processus. La figure 3-1 illustre les relations qui sont gérées par les promoteurs du comptage parallèle des résultats, à commencer par la commission électorale, et le travail à effectuer en direction du grand public au fur et à mesure que le projet avance.

## RELATIONS AVEC LES AUTORITÉS ÉLECTORALES

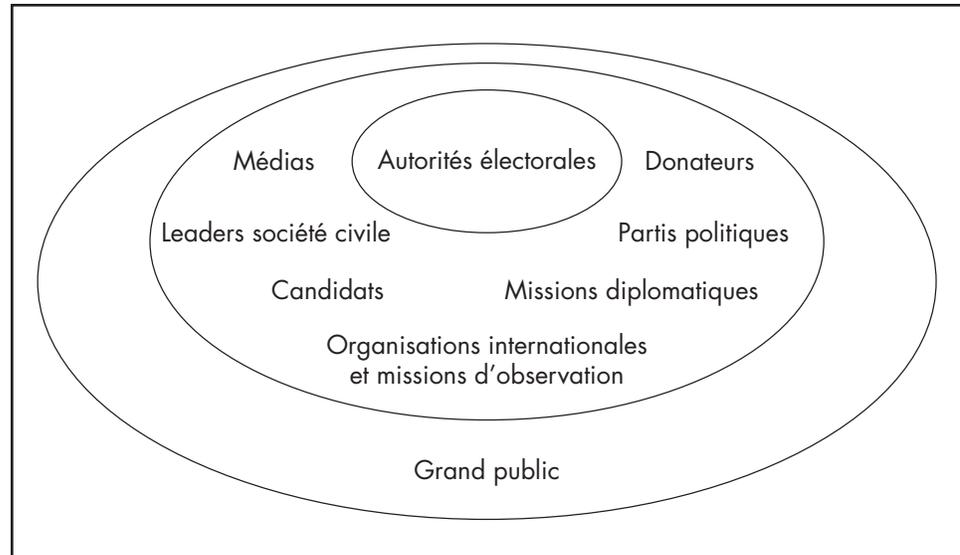
Les commissions électorales envisagent souvent la présence d'observateurs électoraux avec suspicion ; beaucoup d'entre elles sont particulièrement hostiles aux opérations indépendantes de dépouillement des voix. Il est toutefois dans l'intérêt des organisateurs de comptage parallèle des résultats de construire une

Asseoir la crédibilité doit être une priorité pour chaque groupe qui a l'intention d'effectuer un comptage parallèle des résultats.

<sup>1</sup> Alors que ce chapitre examine la manière d'asseoir la crédibilité lors de la planification et l'organisation d'un comptage parallèle des résultats, le Chapitre Huit, « *La Fin de la partie* », propose des techniques pour la consolidation de la crédibilité et pour l'utilisation des données du comptage parallèle des résultats durant la période avoisinant immédiatement le jour du scrutin.

<sup>2</sup> Deux organisations ou plus peuvent travailler conjointement ou constituer une coalition pour mener un comptage parallèle des résultats, mais la nécessité d'asseoir la crédibilité du projet de comptage parallèle des résultats demeure la même.

FIGURE 3-1 :  
RELATIONS GÉRÉES PAR L'ÉQUIPE  
MEDIA



Les organisateurs du comptage parallèle des résultats devraient instaurer un canal de communication ouvert avec les autorités électorales assez tôt dans le processus de planification.

relation de coopération avec les autorités chargées des élections. Les autorités électorales peuvent permettre l'accès à d'importantes informations telles que la liste complète des bureaux de vote (nécessaires pour élaborer un échantillonnage statistique des bureaux de vote) ou des exemplaires de formulaires officiels de vote et de dépouillement (utiles pour l'élaboration des formulaires destinés aux observateurs du comptage parallèle des résultats). La commission électorale a également le pouvoir de décider qui peut accéder ou ne pas accéder aux bureaux de vote et aux centres de dépouillement.

Les organisateurs de comptage parallèle des résultats devraient instaurer un canal de communication ouvert avec les autorités électorales assez tôt dans le processus de planification. Il est important pour les responsables de rassurer les autorités que les activités d'observation électorale sont complémentaires avec celles de la commission électorale. Les responsables du comptage parallèle des résultats peuvent renforcer ce sentiment en faisant preuve de transparence, en partageant les plans et la méthodologie du comptage parallèle des résultats – les seuls aspects qui ne devraient pas être partagés sont ceux qui concernent la taille exacte de l'échantillon et les emplacements des points d'échantillon.

Il est tout aussi important de déterminer dès le départ les préoccupations spécifiques d'une commission électorale et de les traiter directement. À titre d'exemple, les responsables peuvent s'inquiéter du fait que les organisateurs du comptage parallèle des résultats pourraient saper l'autorité de la commission électorale en rendant publics les résultats. Ces préoccupations ne sont pas totalement infondées, mais elles peuvent être gérées. Il n'y a pas grand chose à perdre et beaucoup à gagner si, par exemple, les organisateurs expriment publiquement leur volonté d'appuyer les efforts de la commission électorale et de reconnaître que la commission électorale est la seule qualifiée à rendre publics les résultats officiels<sup>3</sup>.

### Accréditations

Dans plusieurs pays la loi électorale reconnaît aux citoyens le droit d'observer les élections, ce qui fait partie du droit de participer aux affaires publiques et

<sup>3</sup> Voir Chapitre Huit, "La fin de la partie" pour une discussion des approches relatives à la publication des résultats du comptage parallèle des voix.

politiques. Dans beaucoup de cas, ce droit est fondé sur des dispositions constitutionnelles et des obligations internationales et peut être reconnu par des recommandations ou des réglementations émanant des autorités électorales même si la loi reste silencieuse sur la question. Souvent les commissions électorales décrètent aussi les droits et obligations des observateurs sous forme d'un ensemble de normes ou de code de conduite<sup>4</sup>.

Il est courant qu'il soit demandé aux observateurs électoraux de prouver qu'ils sont dûment autorisés (accréditation) au moment de pénétrer dans les bureaux de vote. À cet effet, certaines commissions électorales délivrent une lettre d'autorisation aux groupes d'observateurs qui répondent aux critères fixés. À leur tour, ces groupes distribuent la lettre à leurs volontaires. Toutefois, dans certains pays, les organisations de la société civile travaillent en liaison avec les autorités électorales en vue de fournir des badges personnels ou des accréditations pour les observateurs.

Le temps et l'effort requis pour garantir l'accès des observateurs aux bureaux de vote et aux centres de dépouillement sont *toujours* sous-estimés. Les groupes de la société civile doivent entamer la procédure de demande très tôt. Le cas de la République dominicaine illustre justement toute la difficulté de la procédure, surtout pour un groupe qui mène son premier comptage parallèle des résultats :

En 1996, le groupe Citizen Participation (PC) a dû faire face à une commission électorale hostile. La commission voyait dans le groupe PC une menace et refusait de leur donner les accréditations pour permettre aux observateurs d'entrer dans les bureaux de vote le jour du scrutin. En fait, PC a dû solliciter l'appui de la communauté internationale pour persuader la commission électorale de délivrer les accréditations. Lorsque la commission eut finalement accordé la permission au groupe d'observer le processus électoral, elle a expliqué qu'elle était trop occupée pour préparer les accréditations à l'ensemble du groupe. Ensuite, vingt-quatre heures avant l'ouverture des bureaux de vote, la commission a annoncé qu'elle exigeait l'inclusion d'une photo signée pour l'accréditation de chaque observateur, ce qui a créé un grave problème de dernière minute pour la délivrance et la distribution des accréditations aux observateurs de PC.

Il est utile de noter à quel point les conditions ont changé dans la République dominicaine une fois que l'organisation de la société civile, PC, a gagné en expérience et en crédibilité auprès des autorités électorales. À la veille des élections de 1998, la relation s'était améliorée de façon significative. Tout récemment, la commission électorale a sollicité l'assistance de PC pour former les responsables des bureaux de vote. Ce type de relation qui s'est progressivement améliorée est courant entre les groupes de la société civile qui observent les élections et les autorités électorales à travers le monde.

En l'absence d'autorisation officielle, l'accès au processus d'observation électorale reste irrégulier dans l'hypothèse la plus optimiste. Les groupes devraient éviter d'essayer d'effectuer des comptages parallèles des résultats en recueillant les informations de seconde main, à travers par exemple les représentants des partis politiques. Cette approche peut compromettre le comptage parallèle des résultats car ces groupes ne sont pas en mesure d'attester la qualité des processus de vote et de dépouillement, de même qu'ils ne peuvent empêcher la collusion

Le temps et l'effort requis pour garantir l'accès des observateurs aux bureaux de vote et aux centres de dépouillement sont ***toujours*** sous-estimés.

Les groupes devraient essayer d'éviter d'effectuer des comptages parallèles des résultats en recueillant les informations de seconde main.

<sup>4</sup> Les Annexes 3A - 3D contiennent une loi électorale, un règlement électoral et deux codes de conduite qui concernent les observateurs électoraux nationaux ; et l'Annexe 4 est une compilation d'extraits des instruments des droits de l'Homme qui s'appliquent aux droits des citoyens à observer les élections.

L'objectif devrait  
consister à obtenir une  
loi contenant les  
dispositions les plus  
larges possibles qui  
accordent le droit  
d'accéder à tous les  
aspects du processus.

entre les partis. Les groupes peuvent alternativement placer les observateurs à l'extérieur des bureaux de vote en vue de rendre compte rapidement de certains aspects qualitatifs des événements du jour du scrutin. Par exemple, ces observateurs peuvent mesurer le niveau de participation électorale en comparaison avec les rapports officiels, ce qui, dans certains cas, est un indicateur essentiel de la crédibilité ou non des résultats officiels.

Un comptage parallèle des résultats peut être confronté à un défi majeur lorsque l'observation électorale n'est pas prévue par la loi en vigueur et que les autorités considèrent qu'elle est illégale. Dans ce cas, les sponsors du comptage parallèle des résultats pourront plaider pour une révision de la loi, un nouveau règlement, un décret spécial ou tout autre document à même de garantir le droit d'observer les élections. L'objectif devrait consister à obtenir une loi contenant les dispositions les plus larges possibles qui accordent le droit d'accéder à tous les aspects du processus. Plusieurs groupes ont proposé d'aider les autorités à rédiger une nouvelle loi ou un nouveau règlement et ont fourni des lois et règlements types émanant d'autres pays où les observateurs jouissent d'une grande liberté d'action.

Tout en plaidant pour les droits des observateurs électoraux et en sollicitant les accréditations pour les observateurs, les organisateurs de comptage parallèle des résultats devraient garder en tête l'angle de vue des autorités électorales. Le fait de comprendre les responsables électoraux et de se mettre à leur place pour saisir les défis auxquels ils sont confrontés peut aisément conduire à des solutions qui satisfont les besoins de tous les concernés.

### RELATIONS EXTERNES

Le directeur exécutif devrait consacrer suffisamment de temps à la relation avec la commission électorale, mais elle / il doit également travailler avec les membres du Conseil d'administration en vue d'établir des ponts en direction d'autres groupes. Ces groupes comprennent :

- les candidats et les partis politiques ;
- les responsables des groupes de la société civile, en particulier ceux qui travaillent sur des programmes similaires ;
- les membres des médias locaux et internationaux ;
- les donateurs pour les comptages parallèles des résultats ;
- les principales missions internationales d'observation électorale et les missions diplomatiques.

La stratégie d'usage pour les organisateurs de comptage parallèle des résultats consiste à désigner avec soin des représentants pour la tenue de réunions formelles avec ces groupes et de nouer des alliances qui pourront soutenir le groupe dans les moments difficiles. Il existe plusieurs autres moyens pour tenir les différents publics informés et préserver leur appui, notamment :

- le parrainage de tables rondes, de débats ou conférences ;
- la diffusion de lettres ou rapports écrits ;
- la proposition d'actions de formation telles qu'un atelier sur les élections locales à l'intention des donateurs internationaux ou sur la méthode du comptage parallèle des résultats pour les journalistes ;
- l'organisation de visites dans les locaux du comptage parallèle des résultats durant les simulations ; et
- la mise en place de conseils consultatifs indépendants avec des cibles clés, telles les parties politiques ou les ONG, et la tenue de réunions périodiques pour informer et obtenir un retour d'information.

Chaque réunion ou événement devrait avoir un objectif précis. Par exemple, les responsables du comptage parallèle des résultats pourraient être à la recherche de soutien financier ou d'appui pour persuader les autorités électorales de délivrer les accréditations. En général, les représentants devraient toujours être en mesure de démontrer la capacité et l'indépendance de l'organisation et son engagement à l'égard de la transparence. Ils devraient illustrer cet engagement à la transparence en faisant état, de façon générale, de leurs progrès dans les questions d'ordre technique et organisationnel. Ils peuvent également partager les documents de formation, telles que les listes de contrôle pour les observateurs, et solliciter un retour d'information le cas échéant.

En fournissant des informations aux groupes clés durant la période préélectorale, les organisateurs de comptage parallèle des résultats font preuve de leur confiance dans la méthode. Les messages sont forts : « Nous n'avons rien à cacher ». « Nous savons ce que nous faisons ». « Nous serions heureux de discuter de tous les aspects relatifs à la méthodologie avec vous et vos experts ». « Bien entendu, les organisateurs ne peuvent pas discuter de la taille exacte de l'échantillon ou de l'emplacement des points d'échantillon pour prévenir toute interférence de l'extérieur dans le comptage parallèle des résultats. »

### **Répondre aux sceptiques**

Le contexte et les circonstances entourant chaque comptage parallèle des résultats sont différents. Il est impossible d'anticiper et de se préparer à toutes les questions qui seront posées aux organisateurs du comptage parallèle des résultats. Mais certains problèmes sont soulevés de façon répétée dans presque chaque pays. Voir ci-dessous une liste des questions les plus fréquemment posées et les réponses suggérées pour alléger les problèmes :

#### ***Un comptage parallèle des résultats est-il légal ?***

- Indiquez aux organisations ou citoyens non partisans les dispositions de la loi électorale relatives à l'observation des élections. S'il n'existe aucune disposition, faites distribuer des exemplaires de lois d'autres pays et relevez les dispositions constitutionnelles et les obligations internationales qui reconnaissent le droit des citoyens à participer aux affaires gouvernementales et publiques et le droit à des élections démocratiques – d'où émane l'observation des élections.
- Relatez des exemples réussis de comptage parallèle des résultats qui ont eu lieu dans la région ou dans d'autres parties du monde.
- Rappelez que plusieurs instruments internationaux relatifs aux droits de l'Homme reconnaissent le droit universel des gens à participer aux affaires de leur gouvernement en observant les élections. (Voir Annexe 4).

#### ***Votre groupe est-il crédible ; en d'autres termes êtes-vous capables de faire ceci ?***

- Fournir des informations sur les responsables et les sponsors du comptage parallèle des résultats ainsi que les compétences de votre personnel.
- Expliquer les buts et la méthodologie de base du comptage parallèle des résultats.
- Rendre publics les documents de formation et les listes de contrôle du comptage parallèle des résultats pour mettre en exergue leur qualité professionnelle, leur exactitude juridique et leur conception objective.

En fournissant des informations aux groupes clés dans la période préélectorale, les organisateurs de comptage parallèle des résultats font preuve de leur confiance dans la méthodologie.

***Votre groupe est-il neutre ? Comment quelqu'un peut-il s'assurer que vous n'avez pas de programme politique partisan ?***

- Démontrez que les responsables et le personnel du groupe ne sont pas actuellement des activistes partisans.
- Au cas où certains membres du groupe sont connus pour avoir une appartenance partisane, prenez bien soin de montrer que l'appartenance est politiquement équilibrée dans l'ensemble.
- Expliquez votre engagement à recruter des volontaires qui ne sont pas actuellement impliqués dans la politique partisane ou qui soutiennent activement un quelconque candidat.

***Comment pouvons-nous être sûrs que vos volontaires, y compris ceux que vous n'avez pas encore recrutés, seront neutres ?***

- Faites distribuer une copie d'un « engagement de neutralité » signé par tous les participants au comptage parallèle des résultats.
- Faites distribuer les manuels de formation et mettez en relief le fait que les volontaires ont été uniformément formés au rôle et à la responsabilité d'un observateur.
- Faites distribuer les listes de contrôle du comptage parallèle des résultats. Expliquez que vous rassemblez des données objectives qui ne souffrent pas d'interprétation.
- Invitez les personnes concernées à observer les programmes de formation et la simulation.

***Si nous avons invité des observateurs internationaux, pourquoi avons-nous besoin des observateurs locaux ?***

- Indiquez que, dans beaucoup de lieux, c'est une question de fierté nationale que d'avoir des observateurs électoraux nationaux aux côtés des observateurs électoraux internationaux.
- Discutez de la manière dont l'observation électorale et les comptages parallèles des résultats constituent un outil qui sert à promouvoir la participation publique aux élections.
- Discutez des avantages pratiques de l'observation électorale par les organisations nationales – elles sont présentes durant toutes les phases préélectorales, du jour des élections et post-élection, et elles ont une meilleure vision et disposent d'une meilleure couverture pour mettre en œuvre un comptage parallèle des résultats.
- Faites valoir que les citoyens locaux ont le droit de participer aux affaires de leur gouvernement et de s'organiser pour demander des comptes aux responsables.
- Demandez à la communauté internationale de réaffirmer que ce serait une évolution positive si les autorités électorales accueillient et appuyaient une organisation nationale ayant l'intention d'effectuer un comptage parallèle des résultats.

***Comment peut-on prévenir une confusion inutile dans les bureaux de vote ou les centres de dépouillement avec trop d'observateurs ?***

- Indiquez les dispositions de la loi en vigueur destinées aux responsables locaux pour maintenir l'ordre à l'intérieur des bureaux de vote et des centres de dépouillement.
- Demandez un retour d'information et faites réviser vos documents de formation destinés aux volontaires afin de refléter leurs préoccupations.
- En dernier recours, proposez de discuter de la rédaction de guides juridiques supplémentaires, tel un code de conduite destiné aux observateurs du comptage parallèle des résultats.

**Comment peut-on faire confiance à vos résultats alors que vous les avez recueillis auprès de quelques centaines ou milliers de bureaux de vote ?**

- Utilisez ce manuel pour expliquer l'efficacité de l'échantillonnage aléatoire.
- Proposez de programmer une réunion formelle ou informelle d'information avec un statisticien ou conseiller en comptage parallèle des résultats.
- Rappelez-leur que quelques centaines de bureaux de vote représentent réellement des centaines de milliers d'électeurs !
- Donnez des exemples concrets de la précision des résultats du comptage parallèle dans d'autres pays.

**Peut-on être sûr que vous n'allez pas tripatouiller les données au niveau central, pour aboutir au résultat souhaité ?**

- Invitez les individus concernés à une simulation de comptage parallèle des résultats pour observer les systèmes de communication et de traitement des données (si les systèmes de sécurité le permettent).
- Proposez de confier une copie anticipée de votre échantillon à une personne de confiance tel qu'un responsable religieux ou un observateur international.
- Proposez de rendre publics trois échantillons ou plus, dont l'un d'entre eux que vous allez utiliser le jour des élections.

### LA CAMPAGNE MÉDIA

Les organisations qui sont récentes, peu connues ou qui ont d'autres problèmes de crédibilité, devraient considérer la campagne média comme une priorité. Une campagne média contribue à sensibiliser l'opinion à propos du comptage parallèle des résultats, attire les bénévoles pour travailler sur le projet et répond à toute critique publique dirigée contre le groupe.

L'éducation est une composante importante du travail du groupe avec les médias. Les membres des médias connaissent rarement ce qu'est un comptage parallèle des résultats, cependant ils ont une position de choix pour promouvoir ou miner la confiance dans cette méthodologie. Les organisateurs de comptage parallèle des résultats réalisent souvent qu'il est utile de tenir des séminaires sur la méthodologie du comptage parallèle des résultats à l'intention des journalistes, éditeurs, rédacteurs et propriétaires d'organes de presse.

Une campagne média contribue à sensibiliser l'opinion à propos du comptage parallèle des résultats, attire les bénévoles pour travailler sur le projet et répond à toute critique publique dirigée contre le groupe.



FIGURE 3.2 :  
AUTOCOLLANT DE PROMOTION DU  
CESID, RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE DE  
YOUgoslavIE

"1+1=2" INDIQUE LA VÉRIFICATION  
DES TOTALISATIONS DES VOIX



## LES CLÉS DU SUCCÈS

### **Voici plusieurs exemples de meilleures pratiques pour la mise en œuvre d'une campagne média :**

- *Élaborer des messages cohérents.* Un message est ce qu'une organisation veut que le public sache sur elle au moment où elle décide de mener un comptage parallèle des résultats. Les messages reflètent les valeurs ou les convictions qui sont derrière le comptage parallèle des résultats et inspirent ceux qui écoutent. Chaque fois qu'un dirigeant de l'organisation parle, le message de base devrait être répété et renforcé par plusieurs questions ou informations détaillées. L'équipe chargée des relations publiques devrait s'assurer que le même message figure dans tous les documents, rapports et autres supports qui pourraient devenir publics en puissance.
- *Établir des procédures standard.* Il est important d'établir des directives et des politiques qui précisent qui est autorisé à représenter l'organisation et parler avec les médias. Ceci permet d'éviter d'envoyer des messages contradictoires ou de rendre publics des rapports prématurément.
- *Respecter scrupuleusement le sens du message.* Tous les porte-parole devraient connaître le message et comment le communiquer de façon cohérente. Toute couverture médiatique devrait être surveillée en vue de déterminer si le message est rapporté ; quant au Conseil d'administration et aux porte-parole, ils devraient régulièrement recevoir des rapports sur ce sujet.
- *Utiliser une variété de techniques de publicité.* Ces techniques peuvent inclure des événements et des activités aussi variés que la tenue de conférences de presse, la rédaction d'articles de journaux, la conception d'annonces publicitaires télévisées payantes, l'enregistrement de chansons de motivation, l'organisation d'événements pour assurer l'adhésion du public et de meetings de soutien.

La plupart des groupes doivent chercher à exploiter avec créativité les opportunités de publicité gratuite ou à faible coût.

### **Techniques publicitaires**

Les moyens publicitaires utilisés par des groupes de comptage parallèle des résultats dépendent d'abord et avant tout de la quantité de temps et d'argent disponible. Les groupes qui ont des problèmes d'image ou peu de disponibilité de temps pour rectifier le tir, ou ceux qui sont confrontés à de graves crises (telles une attaque dans les médias ou l'incapacité d'accéder aux bureaux de vote) peuvent choisir d'utiliser la publicité payante. La publicité payante à travers les moyens de communication de masse, y compris la télévision, la radio et la presse écrite, permet à un groupe de contrôler le contenu et de toucher un grand nombre de personnes très rapidement. Toutefois, c'est un outil qui peut être coûteux, et dans certains pays l'accès y est plutôt limité.

La plupart des groupes ne disposent pas de ressources pour pouvoir compter en premier lieu sur une visibilité à travers les médias payants et doivent chercher à exploiter avec créativité les opportunités de publicité gratuite ou à faible coût. Quelques unes des méthodes suivantes peuvent être utilisées pour s'assurer une couverture médiatique :

- *des communiqués de presse* – des avis d’une seule page qui rendent publique une opinion de l’organisation ou un événement d’intérêt pour les téléspectateurs, lecteurs ou auditeurs ;
- *des événements médiatisés* – tels que les programmes de formation, les visites d’experts internationaux, les rencontres avec des personnalités connues du public ;
- *des conférences de presse* – liées à des dates ou activités importantes et programmées à des heures qui tiennent compte des délais de bouclage des journalistes, à des événements d’actualité, etc. ;
- *des articles et des lettres au courrier des lecteurs adressés aux organes de la presse écrite* ; et
- *des communiqués d’intérêt public* – qui sont le plus souvent produits pour la radio.



## RAPPEL

**Une équipe média œuvre à promouvoir le comptage parallèle des résultats en vue d’asseoir la crédibilité aussi bien du projet que de l’organisation, dans le but d’obtenir un soutien pratique et politique et réaliser les buts du comptage parallèle des résultats, comme par exemple empêcher la fraude et instaurer la confiance dans le processus électoral. Ces buts sont atteints en :**

1. *Nouant une relation fructueuse avec la commission électorale* – Le directeur exécutif et les membres du conseil d’administration doivent en particulier admettre que les responsables chargés des élections ont le pouvoir de partager les informations clés telles que la liste des bureaux de vote, et d’accorder aux observateurs la permission de pénétrer dans les bureaux de vote. Dans beaucoup de pays, les organisations nationales d’observation électorale ont travaillé étroitement avec les autorités électorales en vue d’améliorer l’accès des observateurs et la transparence.
2. *Mobilisant le soutien de différents publics clés grâce à un programme de « relations extérieures »* – L’équipe media, surtout les membres du Conseil, devraient tenir les médias, les donateurs potentiels et actuels, les dirigeants de la société civile et des partis politiques informés du projet de comptage parallèle des résultats. Chacun de ces publics a la possibilité d’apporter son appui, soit en partageant de l’information soit en apportant des ressources financières, humaines directes ou en nature.
3. *Lançant une campagne média en vue d’asseoir la crédibilité de l’organisation* – La campagne média doit convaincre le public que l’organisation a la capacité de conduire un comptage parallèle des résultats et l’engagement envers un processus juste pour un résultat particulier.

## CHAPITRE QUATRE

# Constituer le réseau de bénévoles

Le comptage parallèle des résultats ne peut avoir lieu sans réseaux de bénévoles bien organisés et formés. La majeure partie des centaines ou milliers de personnes constituant ces réseaux vivent et travaillent en dehors des capitales et ne sont pas facilement visibles par la direction de l'organisation, les bailleurs de fonds internationaux et la presse. Leurs efforts souvent héroïques passent pratiquement inaperçus. En voici un exemple typique :

Rhina Medal, 56 ans, a fait partie de l'équipe de bénévoles chargée du comptage parallèle des résultats à Diriamba, au Nicaragua. Lors d'un programme de formation financé par Ethique et Transparence, elle fut affectée au bureau de vote le plus éloigné de sa municipalité. Ses amis essayèrent de la contraindre à changer d'affectation. Elle refusa et, le jour des élections, elle fit un trajet de deux heures en bus, d'une heure en fourgonnette et grimpa ensuite pendant deux heures à dos de cheval une montagne avant d'arriver au bureau de vote. Le soir des élections, malgré le fait que le comptage ne se termina qu'à deux heures du matin, elle descendit la colline à dos de cheval et prit ensuite la fourgonnette jusqu'à la cabine téléphonique la plus proche pour faire son rapport. A la question pourquoi elle avait insisté pour garder cette affectation des plus difficiles, elle répondit simplement : « par amour pour mon pays ».

Les réseaux de bénévoles efficaces se servent de l'énergie de citoyens comme Rhina Medal. Ce chapitre décrit comment concevoir les formulaires et matériels de formation pour un comptage parallèle des résultats, constituer un réseau national et former et soutenir des bénévoles. Les informations ont pour objectif d'aider les groupes à recruter et à former des nombres importants d'observateurs en un temps donné et relativement court.

Au Chapitre Deux, une équipe de coordination de bénévoles a été décrite. Au sein de cette équipe, le coordonnateur des bénévoles est chargé du recrutement et de la communication avec le réseau de bénévoles. Il est également chef de file dans la conception des formulaires des observateurs. Le formateur en chef conçoit et supervise le programme de formation des bénévoles au niveau national. Le formateur en chef, en collaboration avec d'autres membres de l'équipe, crée les formulaires des observateurs et les manuels d'instruction, et conçoit et supervise ensuite le programme de formation des bénévoles au niveau national. Le spécialiste logistique appuie le coordinateur et le formateur.

Les recruteurs devraient établir un réseau d'observateurs représentatif de la société.

Les responsables peuvent faciliter le travail de l'équipe de coordination des bénévoles de trois manières différentes : premièrement, ils sont chargés de fournir suffisamment de ressources. Cet élément du budget doit être conçu avec soin pour donner aux coordonnateurs et aux formateurs un maximum de souplesse et de mobilité. De plus, les coordonnateurs et formateurs devraient pouvoir commencer leurs activités au moins six mois avant les élections. Deuxièmement : ils devraient essayer d'établir l'échantillon de bureaux de vote à un stade précoce. S'il est possible de construire l'échantillon avant le recrutement et la formation, l'équipe peut cibler ses efforts de recrutement des observateurs sur les emplacements requis<sup>1</sup>. Troisièmement : les recruteurs devraient établir un réseau d'observateurs représentatif de la société. Pour ce faire, ils devraient mettre l'accent sur l'équilibre entre les hommes et les femmes, et viser la représentation de groupes ethniques, linguistiques, religieux, d'âges divers et autres groupes. Cela permet d'atteindre des groupes d'individus importants, facilite la couverture nationale et permet d'asseoir la crédibilité du comptage parallèle des résultats à grande échelle. De plus, les bureaux de vote ou files d'attente sont divisés par genre ; un minimum de 50 % de femmes observatrices est donc nécessaire.

Si l'échantillon statistique des bureaux de vote utilisé dans le comptage parallèle des résultats ne peut être établi à un stade précoce, le statisticien devra estimer le nombre de bénévoles requis dans chaque zone pour que leur recrutement et formation puissent avoir lieu. Il est préférable de surestimer ce nombre. Dans la plupart des pays, les bénévoles qui ne participent finalement pas au comptage parallèle des résultats, font office d'observateurs dans les bureaux de vote non inclus dans l'échantillon et les résultats qu'ils communiquent sont utilisés pour l'analyse post-comptage parallèle des résultats.



### LES CLÉS DU SUCCÈS

#### **Construire un réseau efficace de bénévoles en vue du comptage parallèle des résultats :**

1. *suffisamment de ressources tôt dans le projet* : souplesse et mobilité ;
2. *établissement précoce de l'échantillon* : concentration géographique et rationalisation des dépenses ; et
3. *recrutement dans tous les segments de la société* : facilitation d'une couverture large et promotion de la crédibilité.

La précision d'un comptage parallèle des résultats dépend directement de la qualité des matériels élaborés pour former les bénévoles et collecter les données.

#### **CONCEPTION DES MATÉRIELS**

Il est essentiel de concevoir des formulaires et matériels de formation clairs et concis pour les observateurs. La précision d'un comptage parallèle des résultats dépend directement de la qualité des matériels élaborés pour former les bénévoles et collecter les données. Ces matériels garantissent l'uniformité de la formation et la fiabilité des informations collectées.

Il est important que l'équipe de coordination des bénévoles se concentre le plus tôt possible sur la conception des matériels, certainement dès disponibilité de la loi (ou les réglementations) régissant les processus de vote et de comptage. Les matériels les plus importants que l'équipe concevra seront les formulaires et manuels à l'attention des observateurs.

<sup>1</sup> Cf. Chapitre Cinq, *Principes Statistiques et Comptages Parallèles des Résultats* pour obtenir davantage d'informations sur ce processus

1. *Formulaires des observateurs* : La plupart des groupes développent des formulaires distincts pour les observateurs des comptages parallèles des résultats et ceux délégués dans les bureaux de vote ne faisant pas partie de l'échantillon. Les observateurs assignés au comptage parallèle des résultats communiquent généralement les informations par téléphone ; les observateurs assignés à d'autres sites utilisent un système de relais distinct.
2. *Manuel des Observateurs* : ce manuel contient des informations pertinentes sur le processus électoral et explique, étape par étape, le travail que doit accomplir un observateur lors d'élections. (Comme indiqué ci-après, des manuels de formation sont également requis pour les formateurs, coordonnateurs régionaux et autres groupes concernés.)

### Formulaires

Le coordonnateur des bénévoles s'occupe en général de la conception des formulaires. Il est crucial que cet exercice soit réalisé en étroite collaboration avec le formateur, le directeur exécutif, un membre de l'équipe technique spécialisé sur l'analyse des données et un ou plusieurs spécialistes en droit électoral. Ce processus commence par une vision du jour des élections, l'analyse des problèmes intervenus historiquement et une liste des problèmes les plus préoccupants pour les candidats et autres groupes clés. Cette liste sera réduite aux problèmes essentiels afin de créer les formulaires pour saisir les données relatives aux questions clés sur la qualité du processus qui ne sont pas encombrantes. Les questions sont formulées de manière à refléter la chronologie réelle des événements et le libellé et la terminologie contenus dans la loi électorale et utilisés par les autorités électorales<sup>2</sup>. Les réponses des observateurs révèlent les points forts et / ou irrégularités susceptibles d'intervenir dans le processus mis en œuvre le jour des élections.

Un premier formulaire est conçu pour collecter les informations à l'ouverture des bureaux de vote et le démarrage des procédures de vote. Un deuxième formulaire est conçu pour recueillir des informations d'ordre général sur les procédures de vote et de comptage. Les résultats du décompte sont également inscrits sur le deuxième formulaire. Dans de nombreux pays, un troisième formulaire, plus long parfois, est créé pour les observateurs hors comptage parallèle des résultats. Les données de ce formulaire sont compilées et analysées avant d'être intégrées dans les rapports post-électorales détaillés. En cas de controverse électorale, il peut s'avérer crucial que ces rapports soient le plus détaillés possible.

L'équipe de coordination des bénévoles doit demander au directeur exécutif et au conseil d'administration de revoir ces formulaires dans le détail ; ces acteurs doivent comprendre exactement quelles informations leur sont transmises le jour des élections. Dans certains pays, les responsables de certaines organisations n'ont accordé d'attention aux formulaires des observateurs qu'à la veille ou le jour des élections, constatant qu'une question essentielle à leurs yeux n'avait pas été posée. À ce stade tardif, il n'est plus possible de réunir des informations systématiques sur cette question cruciale. Dans de telles situations, les responsables n'ont d'autre solution en général que d'appeler les membres des comités locaux et de leur demander leurs impressions, rassemblant ainsi des informations anecdotiques moins puissantes et moins crédibles. Les coûts générés par un manque d'insuffisante et une planification inappropriée sont substantiels et auraient pu, en règle générale, être évités.

Il est essentiel de tester sur le terrain les formulaires pour s'assurer que les bénévoles comprennent les questions telles qu'elles ont été conçues.

<sup>2</sup> Cf. Chapitre Six, *La Composante Qualitative du Comptage Parallèle des Résultats*, pour un guide expliquant étape par étape comment concevoir les formulaires.

Les formulaires doivent également être testés sur le terrain avec les bénévoles locaux. Souvent, ces essais sur le terrain sont considérés comme un luxe et supprimés pour des considérations de temps ; ceci étant, il est essentiel de s'assurer que les bénévoles comprennent les questions telles qu'elles ont été conçues. De plus, les coordonnateurs et autres bénévoles locaux jouissent d'une expérience non négligeable dans les bureaux de vote. Mis à part le fait d'y avoir voté, il n'est pas inhabituel que nombre d'entre eux y ont aussi occupé des fonctions ; ils peuvent apporter de précieuses contributions sur le libellé des questions des formulaires.

### **L'impact des formulaires des observateurs : le cas du Belarus - 2001**

Lors des élections présidentielles de 2001 au Belarus, les observateurs participant au comptage parallèle des résultats recueillirent les résultats, souvent cependant sans pouvoir voir si les bulletins étaient effectivement marqués en faveur de la personne à laquelle le personnel électoral créditaient les voix. L'inquiétude était grande que le personnel électoral ne manipule le comptage en créditant les voix au président en exercice, même si les suffrages étaient exprimés en faveur de l'opposition. Ni le formulaire de comptage parallèle des résultats ni celui de l'observation plus générale des élections n'avait prévu de question couvrant ce problème. Les responsables de ce comptage parallèle des résultats décidèrent de ne pas publier les projections chiffrées, dès lors qu'ils ne pouvaient être sûrs que les chiffres communiqués par leurs observateurs traduisaient réellement le vote des électeurs. L'absence de données qualitatives sur la question laissa cependant la question ouverte à la critique.

Un manuel bien conçu  
garantit des  
instructions et  
messages cohérents à  
tous les niveaux.

### **Manuels**

Le manuel à l'attention des observateurs est une version condensée de l'ensemble des informations transmises aux bénévoles pendant leur programme de formation. Le bénévole emporte le manuel chez lui et il est encouragé à relire le manuel à la veille des élections. Une version de poche peut être mise à la disposition des observateurs pour qu'ils puissent s'y référer facilement le jour des élections.

Un manuel bien conçu est un atout important ; il garantit des instructions et messages cohérents à tous les niveaux et sur l'ensemble des zones géographiques. Cela est d'autant plus important lorsque les organisations utilisent une approche de formation en cascade : formation des responsables régionaux par le siège ; formation des responsables municipaux par les responsables régionaux et formation des observateurs assignés au comptage parallèle des résultats par les responsables municipaux. Le manuel des observateurs est un gage d'uniformité lorsque les responsables nationaux ne peuvent superviser tous les programmes de formation par manque de temps.

Un manuel d'observateur typique contiendra :

- Une description de l'organisation, y compris de sa mission, de ses objectifs et des renseignements sur les personnes-ressources ;
- Un bref explicatif de la notion de comptage parallèle des résultats ;
- Des extraits de la loi électorale applicable ;
- Le code de conduite de l'observateur - mettant l'accent sur l'impartialité et la précision dans la communication des résultats ;
- Des instructions, étapes par étapes, relativement aux tâches devant être accomplies par l'observateur le jour des élections ;

- Les choses à ne pas oublier / à emporter avec soi le jour des élections ; et
- Les numéros de téléphone et autres contacts dans le cas où des problèmes émergeraient lors de l'observation.

Le coordonnateur et le formateur des bénévoles doivent également rédiger un manuel pour les groupes de bénévoles autres que ceux affectés au comptage parallèle des résultats. Ces manuels spéciaux sont généralement rédigés à l'attention :

- de formateurs (si on part de l'hypothèse que le formateur en chef constituera une équipe pour couvrir tout le pays) ;
- de coordonnateurs régionaux municipaux ;
- d'opérateurs téléphoniques / personnes chargées du traitement des données au centre de collecte des données national ;
- d'opérateurs téléphoniques au sein d'un réseau de résidences privées ou de bureaux dans la capitale ;
- de cyclistes, motocyclistes ou chauffeurs chargés de collecter les formulaires auprès des résidences privées ou des bureaux dans la capitale ;
- et d'opérateurs téléphoniques dans les bureaux régionaux.

À l'instar du manuel à l'attention des observateurs, ces manuels décrivent l'organisation, définissent le comptage parallèle des résultats, passent en revue la loi électorale et réitèrent le code de conduite. Ils décrivent aussi, étape par étape, les tâches qui incombent à chaque groupe. Les manuels de formation des formateurs doivent également comprendre des informations sur les outils d'enseignement, comme l'utilisation de techniques d'apprentissage expérimentales, ainsi que l'utilisation de flipcharts, d'aides visuelles, de vidéos, etc. Il est préférable de faire simple avec les outils de formation. Souvent, il s'avère inapproprié, voire impossible d'utiliser des innovations techniques, par exemple, des présentations Power Point dans les zones rurales de nombreux pays.

## RECRUTEMENT

Généralement, il est préférable de subdiviser le recrutement en trois phases principales. Premièrement, les comités sont constitués à l'extérieur de la capitale pour mieux gérer la masse de travail que comporte la constitution d'un réseau de bénévoles. Deuxièmement, les bénévoles locaux sont recrutés comme observateurs pour le comptage parallèle des résultats et pour remplir toute une série de rôles de soutien avant et pendant le jour des élections. Troisièmement,

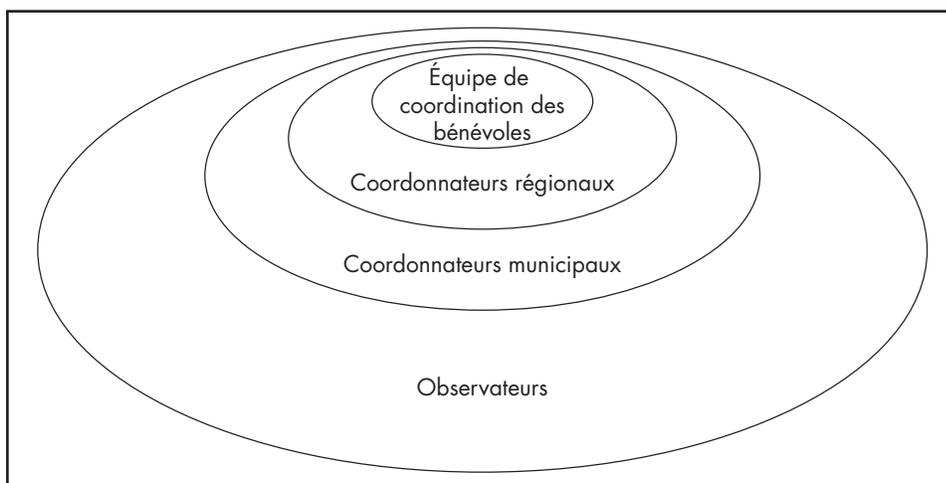


FIGURE 4-1 :  
STRUCTURE DU RÉSEAU DE  
BÉNÉVOLES

Créer une organisation multi-niveaux efficace pour éviter une surcharge de travail à quiconque. Cependant, trop de niveaux au sein d'une organisation compliquent la communication ainsi que la cohérence et la qualité de la formation.

l'équipe de coordination des bénévoles identifie les groupes de bénévoles destinés à soutenir le bureau national pendant la course aux élections et à remplir des tâches clés le jour des élections. La Figure 4-1 illustre la structure typique d'un réseau de bénévoles :

### **Comités régionaux et municipaux**

La manière la plus efficace de recruter des milliers de bénévoles en un laps de temps court est de déléguer la majeure partie des tâches aux comités régionaux et / ou municipaux. Par conséquent, l'activité d'un coordonnateur national de bénévoles consiste, en un premier temps, en déplacements aux quatre coins d'un pays afin d'organiser ces comités.<sup>3</sup>

Le nombre et la localisation de ces comités dépendent de la taille, des caractéristiques géographiques et des divisions administratives / politiques d'un pays. Les organisateurs nationaux doivent créer une organisation multi-niveaux efficace pour éviter une surcharge de travail à quiconque. Cependant, trop de niveaux au sein d'une organisation compliquent la communication ainsi que la cohérence et la qualité de la formation des bénévoles. Le modèle le plus commun consiste en deux niveaux de comités au maximum en dehors du bureau national, un dans la plus grande division administrative, comme la province, le département, l'État ou la région. Le deuxième se situera soit au niveau municipal soit au niveau de la circonscription électorale.<sup>4</sup>

Chaque comité consiste typiquement en au moins un coordonnateur, un formateur et un spécialiste logistique. Ces rôles reflètent habituellement l'organisation interne du bureau national et, par conséquent, chaque membre peut communiquer avec son homologue au niveau national. Les coordonnateurs régionaux développent une relation avec le coordonnateur régional des bénévoles, et les formateurs régionaux consultent le formateur en chef national et ainsi de suite. Ceci étant dit, la taille, la composition et la répartition des responsabilités dans les régions et municipalités doivent aussi correspondre aux spécificités géographiques et politiques de la région couverte.

Le personnel national réunit régulièrement les responsables régionaux en un lieu centralisé. Les responsables régionaux bénéficient en tant que groupe d'une formation de trois manières : Tout d'abord, ils développent une identité organisationnelle, ce qui est important pour leur motivation. Ensuite, le personnel national s'assure que les instructions et messages sont tous uniformément transmis à travers le pays. Et enfin, les responsables nationaux et régionaux tirent les enseignements de leur discussion ouverte et de leur quête commune de solutions.

### **Bénévoles locaux**

La majorité des bénévoles est recrutée au niveau le plus local pour couvrir les bureaux de vote dans leurs quartiers.<sup>5</sup> De cette manière, de nombreuses personnes se connaissent lors des réunions de recrutement, et peuvent ainsi exclure les individus connus pour leurs positions partisans. Pour inciter les uns et autres à participer aux réunions initiales, les recruteurs locaux utilisent trois techniques de base :

<sup>3</sup> Cf. Annexe 5 pour un modèle de lettre adressée aux coordonnateurs et utilisée par Civic Eye, en Slovaquie.

<sup>4</sup> Cf. Annexe 6 pour une représentation schématique des bureaux régionaux en Serbie

<sup>5</sup> Cette pratique a été initiée à l'origine pour garantir que les observateurs puissent voter. Dans de nombreux pays, les citoyens votent dans des bureaux de vote qui leur sont affectés à proximité de leur lieu de résidence légale ; il est important de ne pas priver les observateurs de leur droit de vote.

- (a) développer des partenariats avec des réseaux existants (ex. : avec des associations religieuses ou laïques, des réseaux des droits de l'homme, des réseaux de femmes et d'étudiants) ;
- (b) établir des contacts avec des institutions de renom comme des universités, des médias de communication, des syndicats d'enseignants, des syndicats ouvriers, des organisations agricoles ; et
- (c) demander l'adhésion de citoyens éminemment respectés qui participent à l'effort de recrutement.

À partir du moment où une personne décide de faire du bénévolat, il ou elle devient le recruteur naturel des membres de sa famille, de ses amis et collègues de travail. Lorsqu'il est abordé de cette manière, il n'est pas rare que le réseau se développe rapidement.

Les responsables nationaux et régionaux doivent participer à autant de réunions que possible ; la participation d'invités spéciaux peut avoir un effet d'attraction, et les responsables peuvent saisir ces occasions pour vérifier les progrès réalisés par les recruteurs locaux et la qualité des bénévoles acquis à l'organisation.

Les responsables nationaux doivent donner des orientations aux recruteurs locaux en termes de nombre de bénévoles devant être recrutés. La taille de l'échantillon sera le facteur déterminant sur la base duquel le nombre de recrues au niveau local sera défini. Cependant, certains groupes dont l'objectif est d'inclure le plus grand nombre de personnes dans le processus électoral, peuvent lancer une campagne de recrutement ouverte et envisager d'impliquer les nouvelles recrues dans d'autres projets. Les contraintes financières et en termes de temps peuvent, bien entendu, limiter les possibilités de mener une campagne entièrement ouverte.

Les bénévoles requis aux niveaux municipaux comprennent :

- des observateurs à l'intérieur des bureaux de vote (souvent dans des équipes de deux pour garantir la responsabilisation, le partage des tâches et réduire le potentiel d'intimidation) ;
- des coursiers pour collecter les formulaires et communiquer les informations dans le cas où les observateurs ne sont pas autorisés à quitter et à réintégrer les bureaux de vote ;
- du personnel administratif de soutien ;
- des suppléants en cas de fatigue, de maladie ou d'absence des observateurs ;
- des observateurs mobiles pour vérifier à l'extérieur et à proximité des bureaux de vote s'il n'y a pas de tentatives d'achats de voix, d'intimidation, de blocages des entrées ou de mouvements d'électeurs éventuels ;
- des observateurs pour couvrir et communiquer les activités dans les bureaux électoraux régionaux et municipaux ; et
- des opérateurs téléphoniques, le cas échéant.

### **Bénévoles pour les Opérations Centrales**

Lorsque le recrutement des observateurs du comptage parallèle des résultats est bien lancé, le coordonnateur des bénévoles se tourne vers les opérations centrales. L'équipe nationale, comme le directeur exécutif, les spécialistes logistiques, les formateurs, le spécialiste médias et le comptable peuvent tous bénéficier du soutien de bénévoles. Plus les élections approchent, plus le besoin en soutien augmente au niveau du siège national. Les tâches que peuvent accomplir les bénévoles comprennent notamment :

À partir du moment où une personne décide de faire du bénévolat, il ou elle devient le recruteur naturel des membres de sa famille, de ses amis et collègues de travail.

La taille de l'échantillon sera le facteur déterminant sur la base duquel le nombre de recrues au niveau local sera défini.

- Accueillir les visiteurs et répondre au téléphone ;
- Assembler les paquets de matériels à envoyer sur le terrain ;
- Assembler et distribuer les dossiers de presse ;
- Assister le comptable dans la tenue des dossiers ; et
- Assister les chauffeurs surchargés.

La tâche la plus importante et celle qui consomme probablement le plus de temps est celle qui consiste à identifier les personnes qui assumeront les différents rôles dans le processus de collecte des données<sup>6</sup>. Aux fins de recrutement, les principales tâches devant être accomplies le jour des élections sont notamment :

- Répondre au téléphone et traiter les rapports dans le centre de collecte des données central ;
- Doter en personnel des centres de collecte de données de secours dans la capitale<sup>7</sup> ; et
- Collecter les formulaires de ces centres de secours dans la capitale, généralement à moto ou en voiture.

Ce travail est réalisé en coordination avec l'équipe technique. Le nombre de personnes requis dépend du type de système mis en place, de la quantité de données collectées et de la rapidité de traitement de ces données. En général, plus le système est sophistiqué, plus le nombre de bénévoles nécessaires pour accomplir les tâches le jour des élections est élevé.

### **Convaincre et sélectionner les recrues**

Les recruteurs aux niveaux national et local doivent s'adresser à un public très varié lorsqu'ils s'efforcent de réunir des bénévoles motivés. Que ce public comprenne des leaders de la société civile ou des leaders religieux, des organisations professionnelles, des clubs sociaux ou une combinaison d'entre eux, ainsi que le grand public, les recruteurs doivent faire une présentation courte, concrète et qui porte sur le fond. La présentation doit inclure :

- Un message succinct expliquant pourquoi cette initiative est importante pour le pays à cette date ;
- Un aperçu des activités du groupe relatives aux élections (le cas échéant) ;
- Une explication sur la raison pour laquelle le groupe réalise un comptage parallèle des résultats ;
- Une explication sur l'importance à accorder aux compétences et à l'indépendance dans les comptages parallèles des résultats ;
- Un plan sommaire ;
- Les besoins en personnel pour les tâches à accomplir ; et
- Une invitation enthousiaste à participer.

Le message de recrutement et les points plus généraux de la présentation doivent être diffusés dans les médias autant que possible. Cela permet de sensibiliser en faveur du projet, dont la reconnaissance est utile pour les recruteurs nationaux, régionaux et locaux. Cela accroît également la crédibilité du groupe vis-à-vis de la commission électorale, du public, des acteurs politiques et autres audiences clés.

Le message de  
recrutement et les  
points plus généraux  
de la présentation  
doivent être diffusés  
dans les médias  
autant que possible.

<sup>6</sup> Cf. Chapitre Sept, *Collecter et Analyser les Données du Comptage Parallèle des Résultats*, pour de plus amples informations.

<sup>7</sup> Cf. Chapitre Sept, *Collecter et Analyser les Données du Comptage Parallèle des Résultats* pour une description de ces centres de collecte de données de secours

Lors de chaque réunion de recrutement, les responsables doivent donner une définition plus détaillée du comptage parallèle des résultats et la raison de son importance dans le contexte politique national. Ils expliquent le calendrier global des activités d'organisation en préparation des élections. Enfin, ils passent en revue les exigences spécifiques liées aux postes à pourvoir. Ces exigences et qualités souhaitées comprennent notamment :

- La crédibilité en tant qu'agent impartial et l'engagement à faire preuve de neutralité politique tout au long du processus ;
- La capacité à donner de son temps ;
- Des compétences, comme savoir lire, écrire, conduire et utiliser des équipements comme des téléphones, des télécopies et des ordinateurs ;
- Des aptitudes physiques comme une bonne vision et une bonne ouïe, la capacité à parcourir de longues distances à pied ou à passer une journée entière debout ; et
- Des compétences particulières (pour des projets spéciaux) dans des domaines comme le droit, le journalisme, la programmation, la gestion de bases de données, l'enseignement et la comptabilité.

Même à ce stade précoce, il est judicieux de présenter un code de conduite décrivant les droits et responsabilités qui régissent les observateurs. Le code de conduite dépend de la mission et des objectifs de l'organisation, des exigences contenues dans le droit électoral et les réglementations s'y rapportant, ainsi que des normes internationales<sup>8</sup>.



## QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

### **Est-il essentiel de mettre en place une base de données pour l'ensemble des bénévoles ?**

Une des innovations récentes des organisations de comptage parallèle des résultats a été la centralisation des antécédents des bénévoles. Cela facilite une série de tâches de l'équipe de coordination des bénévoles :

- La production des cartes d'identification des bénévoles ;
- Le maintien d'une image d'ensemble de tous les points importants, comme le nombre de bénévoles recrutés, les formations réalisées ou la réception des accréditations des observateurs ;
- La ventilation des bénévoles par genre, groupe d'âge, groupe linguistique ou ethnique ou par zone géographique ;
- L'élaboration rapide d'instructions, de demandes ou de diplômes pour des groupes au sein du réseau de bénévoles ou pour le réseau dans son ensemble ;
- Et des copies pour superviseurs des données personnelles sur les observateurs qui ne font pas leur rapport en temps opportun le jour des élections, pour pouvoir récupérer rapidement les données manquantes.

La base de données peut également contenir les pôles d'intérêt des bénévoles dans diverses activités postélectorales, ce qui est important pour les efforts du groupe au-delà des élections.

Bien entendu, il est extrêmement important de tenir compte des problèmes de sécurité et de confidentialité qui entourent ces bases de données et de prendre les précautions qui s'imposent. Cependant, l'expérience a montré que dans la plupart des cas, les avantages l'emportent sur d'éventuels problèmes.

<sup>8</sup> Cf. Annexes 3 et 4 pour davantage d'informations sur les dispositions garantissant aux citoyens le droit d'observer les élections. Cf. Annexe 3D-E présentant des modèles de codes de conduite de la Sierra Leone et du Bangladesh.

Dans cette déclaration,  
les bénévoles  
acceptent les  
conditions prévues  
dans le code de  
conduite.

À la fin de chaque réunion de recrutement, les responsables peuvent inviter les participants intéressés à remplir une demande d'adhésion à l'organisation. La demande contient les renseignements personnels essentiels ainsi que les coordonnées qui seront intégrés dans une base de données centrale. Une déclaration d'impartialité doit accompagner la demande. Dans cette déclaration, les bénévoles acceptent les conditions prévues dans le code de conduite, attestent qu'ils ne sont pas des activistes ou candidats dans un quelconque parti politique et promettent de s'abstenir de participer à des activités partisans tout au long des élections. Il est recommandé de conserver les formulaires afférents à ces déclarations dans un lieu sûr pour pouvoir prouver que l'ensemble des observateurs a signé cet engagement en cas de questionnement sur l'un eux. De nombreux recruteurs terminent la réunion par la lecture et la signature de cet engagement<sup>9</sup>.

### FORMATION

La formation est généralement dispensée en trois étapes, conformément aux priorités décrites ci-dessus. En un premier temps, elle s'adresse aux membres des comités régionaux et municipaux. Ensuite, des ateliers sont organisés à l'attention des observateurs, c'est-à-dire de ceux qui travailleront à l'intérieur des bureaux de vote et qui enverront leurs rapports par téléphone. À l'approche des élections, les formateurs travailleront avec les informaticiens et formeront tous ceux qui travailleront sur la collecte des données.

#### Formation des comités régionaux et municipaux

Les premiers programmes de formation dispensés s'adressent aux comités régionaux. Ces programmes sont complexes car les membres des comités sont supposés accomplir toute une série de tâches, allant du recrutement et de la formation de bénévoles à l'établissement de bonnes relations avec les fonctionnaires électoraux locaux. Certains formateurs nationaux préfèrent réunir les membres des comités une seule fois pendant plusieurs jours, alors que d'autres proposent une série d'ateliers pour couvrir tous les sujets, notamment :

- Qu'est-ce qu'un comptage parallèle des résultats ;
- Pourquoi un comptage parallèle des résultats est-il important ;
- Comment est mis en œuvre un comptage parallèle des résultats ;
- Loi et réglementation électorales, surtout les chapitres directement liés aux procédures de vote et de comptage, ainsi que ceux relatifs aux droits et responsabilités des observateurs ;
- Les tâches des comités régionaux ;
- Les tâches des comités municipaux ;
- Les tâches d'un observateur assigné au comptage parallèle des résultats ;
- Comment mettre en place les bureaux régionaux et municipaux ;
- Le calendrier des activités jusqu'aux élections ; et
- Comment le siège soutiendra les responsables régionaux (ex. : rémunération ou indemnisation des dépenses ?).

Dès que les responsables régionaux sont formés, on leur demande de mettre en place des comités municipaux dans leurs régions et de les former. L'agenda est très proche de celui décrit ci-dessus. Chaque fois que cela est possible, les représentants du siège devraient assister les responsables régionaux lors de la formation des responsables municipaux.

<sup>9</sup> Cf. Annexes 7A-C pour un modèle d'engagement de neutralité d'Ukraine, de Guyane et du Kazakhstan.

### Formation des bénévoles locaux

Dès que tous les comités régionaux et municipaux sont formés, l'organisation se concentre sur les bénévoles qui travailleront à l'intérieur des bureaux de vote le jour du scrutin. Le temps et les ressources sont les principaux facteurs qui dictent la stratégie utilisée pour atteindre rapidement des milliers de personnes. Trois options de base sont possibles :

- *Un système pyramidal ou en cascade* : le(s) formateur(s) en chef prépare(nt) les formateurs régionaux à former les formateurs municipaux, lesquels à leur tour, forment les observateurs assignés au comptage parallèle des résultats. Cette approche est rapide, décentralisée et économique.
- *Équipes mobiles* : les équipes sont formées et préparées au niveau central, les équipes individuelles se répartissent et couvrent les zones du pays jusqu'à ce que la formation soit dispensée partout. Ce système préserve probablement mieux l'uniformité et la qualité. Il est également économique, mais requiert cependant davantage de temps.
- *Journée nationale de formation* : suffisamment de formateurs sont préparés et déployés pour couvrir l'ensemble du pays en une journée. Exemple : une équipe est envoyée pour former les observateurs dans chaque circonscription électorale. Cette méthode est rapide et sert d'événement national à grande incidence. Il requiert toutefois une préparation intense.

La plupart des organisations combinent plus ou moins les options décrites ci-dessus. Quelle que soit la technique utilisée, la priorité doit être accordée à l'uniformité. En général, la décentralisation doit être minimale dans les comptages parallèles de résultats car il est essentiel de minimiser les erreurs, à la fois en termes de contenus que de qualité inégale. Des formulaires et manuels de formation de bonne qualité renforcent la cohérence ; il est toutefois préférable qu'un délégué du siège soit présent à autant de formations que possible.

Certaines organisations qui se préparent au comptage parallèle des résultats, dispensent des formations parallèles dans les grandes zones urbaines, comme les capitales. Il est important d'assurer que ces villes disposent de suffisamment de personnel, de temps et de ressources, au regard de leur forte concentration en bureaux de votes et, par conséquent, en points d'échantillonnage. Au Nicaragua en 2001, par exemple, près d'un tiers des points d'échantillonnage étaient localisés dans la capitale, Managua. L'organisation Ethique et Transparence recruta un coordonnateur à plein temps pour recruter et former les observateurs à Managua. Résultat : la couverture atteignit presque 100 % le jour du scrutin.

### Formation des bénévoles pour les opérations centrales

L'équipe de coordination des bénévoles doit également former des bénévoles pour aider au siège national. Tous les bénévoles du siège, qu'ils assistent le directeur exécutif, les formateurs, logisticiens, informaticiens ou comptables, doivent également être formés et accrédités comme observateurs. Cela leur permet de comprendre intimement le travail accompli et les responsabilités de ceux qu'ils assistent. Cela les prépare aussi à remplacer des observateurs dans la capitale, le cas échéant.

La décentralisation doit être minimale dans les comptages parallèles de résultats car il est essentiel de minimiser les erreurs en termes de contenu et de qualité inégale.

Certaines organisations qui se préparent au comptage parallèle des résultats, dispensent des formations parallèles dans les grandes zones urbaines, comme les capitales.

Les comptages parallèles de résultats sont des projets uniques qui nécessitent des méthodes de formation spéciales. Ce sont des projets critiques, à la fois en termes de temps et politiquement.

Trois groupes spécialisés de bénévoles sont chargés de la collecte des données et doivent recevoir une formation distincte. Comme décrit ci-dessus, ils :

- Répondent au téléphone et traitent les rapports dans le centre principal de collecte de données ;
- Répondent au téléphone et traitent les rapports dans le centre de collecte de données de secours ; et
- Utilisent des motos ou véhicules pour collecter les formulaires du réseau de résidences privées ou bureaux dans la capitale.

L'équipe de coordination des bénévoles doit travailler en étroite collaboration avec l'équipe technique sur ces programmes de formation, lesquels doivent être co-développés et dispensés par le formateur en chef et l'informaticien. Ces tâches requièrent une connaissance mutuelle du réseau de bénévoles et du système de collecte et d'analyse des données.

### Techniques de formation

Une discussion approfondie des méthodes de formation des adultes sort du cadre de ce manuel. De plus, elle est probablement inutile car les groupes devraient comprendre au moins un formateur chevronné en leur sein. Le formateur en chef devrait jouir d'une expérience de longue date dans l'élaboration de matériels et de programmes de formation pour adultes, de même que des compétences particulières dans le travail avec les bénévoles. Cependant, les comptages parallèles de résultats sont des projets uniques qui nécessitent des méthodes de formation spéciales. Ce sont des projets critiques, à la fois en termes de temps et politiquement. Les formateurs doivent motiver les bénévoles et leur apprendre à accomplir des tâches précises. Voici quelques techniques et activités qui se sont avérées efficaces :

- Commencez par la situation générale : inspirez les bénévoles en expliquant pourquoi un comptage parallèle des résultats est crucial au regard du contexte politique ambiant. Passez ensuite au plan d'ensemble de l'organisation. Formez les participants sur des éléments pertinents du processus électoral et terminez la formation par des tâches précises devant être accomplies.
- Expliquez le contexte historique et politique : brossez l'historique des comptages parallèles de résultats et indiquez à quel point leur utilisation dans la région et dans le monde s'est avérée être une réussite. Il est judicieux d'inviter à ces sessions de formations des hôtes internationaux, comme des conseillers ou des bailleurs de fonds, ou encore des personnalités locales connues ayant participé à des comptages parallèles de résultats dans d'autres pays. Cela peut s'avérer particulièrement utile lors des formations dispensées au personnel du niveau national et aux responsables des comités régionaux.
- Indiquez la raison sous-jacente au plan : tout en détaillant les plans de l'organisation, expliquez pourquoi certaines décisions ont été prises. Exemple : souvent, il est demandé aux observateurs de faire leur rapport à trois numéros de téléphone différents. Les formateurs expliqueront qu'au Paraguay et au Pérou, l'électricité avait été coupée le jour du scrutin au centre de collecte des données central et que, par conséquent, les appels aux numéros de secours dans les maisons privées s'avèrent essentiels. Les bénévoles accomplissent plus facilement leurs tâches lorsqu'ils comprennent leur importance.

- Référez-vous aux manuels : des manuels bien conçus systématisent les programmes de formation. Assurez-vous que toutes les instructions et les messages sont uniformes pour éviter toute confusion sur les responsabilités ou les tâches. Encouragez les bénévoles à les étudier en dehors des sessions de formation.
- Utilisez des techniques expérimentales : dans la mesure où de nombreux observateurs assignés au comptage parallèle des résultats ne participeront qu'à une seule session de formation formelle, préparez la formation de sorte à ce qu'ils comprennent l'expérience d'observer. Demandez aux bénévoles de simuler le processus de vote et de comptage. Utilisez des jeux de rôles ou des pièces dramatiques pour illustrer les problèmes potentiels. Plus important encore probablement, utilisez des débats, des jeux de colles ou des jeux questionnaires pour tester si les participants ont effectivement bien intégré leurs tâches<sup>10,11</sup>.
- Consacrez toujours un peu de temps pour les petites sessions de planification : accordez du temps aux formateurs pour des réunions individuelles avec les comités ou des participants afin de définir des plans d'action réalistes et régler des problèmes spécifiques à une zone. Utilisez les sessions pour traiter de détails importants, comme la manière d'atteindre les bureaux de vote situés dans les zones reculées ou de régler des problèmes délicats, notamment financiers.
- Parlez de la « politique » des comptages parallèles de résultats : les sponsors et organisateurs de comptages parallèles de résultats sont souvent confrontés à l'opposition de partis politiques et / ou des autorités électorales. Il faut expliquer aux participants que cela est normal et qu'il faut s'y attendre. Il convient de les encourager à discuter de leurs préoccupations et à réfléchir à des réponses en cas d'accusations publiques ou dans la presse contre le groupe. N'oubliez pas d'enseigner et de renforcer le message de l'organisation sur ces points, pour que les réponses données au niveau local soient conformes au message national.
- Intégrez une discussion sur les mesures de sécurité : dans le cas d'antécédents de violence et de la probabilité que les élections seront âprement disputées, la question de la sécurité devient importante. L'échantillon est gardé secret et souvent, les observateurs ne savent quel bureau de vote ils couvriront que peu de temps avant les élections. Des codes peuvent être attribués aux observateurs afin qu'ils s'identifient au moment de leur rapport. Dans certains cas, lorsque la sécurité est un problème, les comités locaux ont dû envoyer des observateurs dans des équipes étoffées et fournir des véhicules. Ce type de problème doit également être abordé lors de la réunion de planification suggérée ci-dessus.

De nombreux groupes annoncent publiquement leurs activités de formation pour montrer aux autorités électorales, aux partis politiques et au public qu'ils sont bien organisés et qu'ils prennent de plus en plus d'importance. Les programmes de formation bien conçus soulignent l'engagement d'un groupe en termes de professionnalisme, d'impartialité et d'indépendance. De plus, la diffusion de matériels de formation et de listes de contrôle aux observateurs renforce la fonction dissuasive d'un comptage parallèle des résultats.

Préparez la formation de sorte à ce que les observateurs comprennent l'expérience d'observer.

De nombreux groupes annoncent publiquement leurs activités de formation pour montrer aux autorités électorales, aux partis politiques et au public qu'ils sont bien organisés et qu'ils prennent de plus en plus d'importance.

<sup>10</sup> Cf. *Guide de formation de poche du NDI, (1998)* ; J. Pretty et I. Guijt, *Guide du Formateur pour l'Apprentissage Participatif et l'Action, (1999)* pp. 1- 12, 1999 ; J. Eitington, *Le Formateur Gagnant, (1996)* pp. 174- 179, 1996

<sup>11</sup> Cf. Annexe 8 pour un exemple d'exercice de formation expérimentale élaboré pour les comptages parallèles de résultats.

L'équipe de coordination des bénévoles doit constamment évaluer la satisfaction des bénévoles, surtout dans les comités régionaux et municipaux très occupés.

### Motivation des bénévoles

La motivation des bénévoles est fréquemment abordée superficiellement, mais elle représente une partie fondamentale du travail de l'équipe de coordination des bénévoles. Montrer aux bénévoles qu'on apprécie leur dévouement n'est pas seulement ce qu'il convient de faire, mais constitue un élément essentiel de la réussite de l'effort. Des informations cruciales leur sont confiées, de même qu'il leur est demandé de remplir des fonctions indispensables. Les mécontents sont moins susceptibles de faire un travail méticuleux.

Un message de recrutement efficace motive les bénévoles dès le début. En fait, l'expérience acquise aux quatre coins du monde montre qu'une fois que les bénévoles comprennent comment fonctionne un comptage parallèle des résultats et son importance, ils sont reconnaissants qu'on leur donne la possibilité de faire quelque chose de concret pour promouvoir ou asseoir la démocratie dans leurs pays. Leur enthousiasme lorsqu'ils lisent et signent leurs engagements d'impartialité est palpable et leur motivation inspire.

Pendant la course aux élections, l'équipe de coordination des bénévoles doit constamment évaluer la satisfaction des bénévoles, surtout dans les comités régionaux et municipaux très occupés. Le coordonnateur national doit les contacter régulièrement, soit en leur rendant visite, soit par téléphone. Avant que les problèmes ou malentendus ne s'amplifient, il convient de s'y attaquer et de les surmonter avant qu'ils ne deviennent de plus gros obstacles à la réussite d'un comptage parallèle des résultats. Une des retombées de ces conversations est obtenue lorsque les coordonnateurs régionaux et municipaux fournissent aux bénévoles des informations de fonds sur les activités préélectorales ou l'environnement politique.



### LES CLÉS DU SUCCÈS

#### Les activités supplémentaires suivantes ont contribué à motiver les bénévoles dans de nombreux pays :

- Envoi de lettres de remerciement de la part du conseil d'administration ou d'autres personnalités en vue ;
- Fourniture de tee-shirts, de casquettes ou autres effets permettant d'identifier le bénévole comme membre de l'organisation ;
- Distribution de cadeaux comme des sacs à dos ou des sacs aux bénévoles qui assument des rôles de responsabilité ;
- Émission de certificats à l'attention des bénévoles lors d'étapes clés, par exemple, lorsqu'un objectif de recrutement est atteint, lorsqu'un exercice de simulation est achevé ou à la fin du projet ;
- Présentation des bénévoles lors d'événements de presse ou dans des vidéos de promotion ;
- Invitation de bénévoles régionaux aux rencontres avec les bailleurs de fonds, fonctionnaires électoraux ou missions internationales d'observations des élections ;
- Organisation de festivités pour marquer la réussite d'une opération de comptage parallèle des résultats, de réunions de débriefing pour les bénévoles et discussion des enseignements tirés.



FIGURE 4-2 :  
ATTESTATION D'OBSERVATEUR AUX  
ÉLECTIONS POUR BÉNÉVOLES

## LOGISTIQUE

Une équipe de coordination des bénévoles émérite identifiera, recrutera, formera et déploiera des centaines, voire des milliers de bénévoles. La logistique nécessaire pour soutenir et fournir à ce cadre matériel et ressources est énorme et représente un défi de taille. Malheureusement, les coûts et le temps requis pour accomplir ces tâches sont souvent sous-estimés. Il n'est pas inhabituel que les sponsors de comptages parallèles des résultats soient forcés de réduire leurs estimations (et la taille des échantillons) lorsque l'énormité et la complexité de ces tâches deviennent apparentes.

La tâche d'un logisticien est généralement divisée en deux domaines : 1) s'occuper des déplacements du personnel et des bénévoles ; et 2) acheter et répartir les matériels et fournitures. Pendant les phases de recrutement et de formation d'un projet de comptage parallèle des résultats, de nombreuses tâches doivent être accomplies en termes d'organisation des déplacements du personnel, y compris le transport, les repas et l'hébergement. A l'approche des élections cependant, le responsable logistique peut être débordé par l'approvisionnement du réseau en matériels divers requis, y compris notamment :

- Les fournitures et matériels de bureau de base ;
- Les documents de formation ;
- Les fonds ou remboursements destinés à couvrir les coûts d'organisation et de formation aux niveaux régional et local ;
- Les indemnités journalières pour le jour du scrutin ;
- Les formulaires et listes de contrôle pour le jour du scrutin ;
- Les équipements de communication, comme les téléphones, radios, télécopies ; et
- Les machines de traitement des données comme les ordinateurs et les imprimantes.

Bien que le coordonnateur des bénévoles sera souvent le principal interlocuteur des responsables et bénévoles locaux et régionaux, il ou elle doit pouvoir compter sur l'aide du logisticien pour le soutien logistique et local.

Pour que tout fonctionne parfaitement, le logisticien doit coordonner ses activités avec les autres membres du personnel, comme avec le directeur exécutif, le coordonnateur des bénévoles et le comptable, pour mettre en place les systèmes et mettre en œuvre les politiques de livraison et de réception des équipements. Voici quelques recommandations à l'attention du logisticien :

- Demander conseil au réseau ; comprendre que chaque région a ses particularités logistiques. Demander des renseignements sur les meilleures méthodes de distribution des informations ou matériels. Conserver ces informations dans une base de données.
- Disposer de systèmes de récupération / sauvegarde pour chaque région. Connaître les moyens de transport terrestre en cas d'annulation de vols. Savoir où existe un réseau de communication radio en cas de lignes téléphoniques interrompues.
- Préférer une méthode basique à une méthode moderne. En règle générale, les systèmes de base risquent moins de tomber en panne. Envisager d'utiliser les systèmes de transport et de communication les plus basiques et ne passer aux systèmes plus sophistiqués que lorsque les systèmes basiques sont trop lents.
- Chronométrer le processus. Plus important encore peut-être, estimer quand envoyer le « dernier message » pour qu'il puisse atteindre l'ensemble du réseau de bénévoles. Si ce processus prend cinq jours, il ne sert à rien de s'inquiéter d'un changement d'instructions trois jours avant les élections !

### Consacrer suffisamment de temps et de personnel

La création et le soutien d'un réseau de bénévoles sont, de loin, la tâche à laquelle il faut consacrer le plus de temps dans les préparatifs d'un comptage parallèle des résultats. Il est important de souligner que ce travail doit se poursuivre après le jour du scrutin. Dans de nombreux pays, le processus de comptage se poursuit pendant des jours, voire des semaines. Souvent, on demande aux observateurs d'enquêter sur les plaintes ou d'observer le règlement des contestations dans les bureaux locaux ou régionaux. De plus, le siège national doit être prêt à recevoir des appels du terrain, lorsque les responsables des comités et observateurs ont des questions et souhaitent être informés des développements post-électorales. Enfin, la collecte de l'ensemble des formulaires est très longue. Il convient de tenir compte de ces éléments et de les intégrer dans la planification de la période post-électorale.



#### R A P P E L

**La tâche la plus gargantuesque d'une opération de comptage parallèle des résultats est de constituer et de former le réseau des observateurs bénévoles. Ses composantes fondamentales sont :**

1. concevoir les formulaires et les manuels d'instruction ;
2. recruter les bénévoles dans toutes les régions du pays ;
3. former les bénévoles sur le processus électoral et leurs tâches ; et
4. gérer la logistique nécessaire pour recruter, former et soutenir le réseau.

## CHAPITRE CINQ

# Principes statistiques et comptages parallèles des résultats

La méthode du comptage parallèle des résultats applique des principes statistiques à un problème très pratique – vérifier un résultat électoral.<sup>1</sup> Ce chapitre décline ces principes statistiques et explique comment ils fonctionnent ensemble. La manière la plus brève de présenter ces informations est d'utiliser le langage des mathématiques, et à un certain degré ce langage est inévitable. Le but de ce chapitre consiste toutefois à présenter les concepts de base de façon non technique pour que la logique se trouvant derrière la méthodologie du comptage parallèle des résultats soit accessible à un large public.

La première partie de ce chapitre présente les fondements de la méthodologie du comptage parallèle des résultats. Elle commence par examiner la rigueur des données du comptage parallèle des résultats et d'autres concepts de base tels que échantillon et population. Le chapitre s'attache ensuite à expliquer des principes statistiques tels que la loi des grands nombres et le théorème de la limite centrale. La seconde moitié du chapitre, plus technique, présente le processus de construction d'un échantillon. Elle décrit les mesures de la tendance centrale et de dispersion, et ensuite discute les stratégies standard pour calculer et prélever un échantillon. Elle traite également de questions d'ordre pratique telles que les indices de correction qui sont conçus pour gérer les problèmes spécifiques qui surviennent dans l'application des principes statistiques aux situations de comptage parallèle des résultats.

## PRINCIPES STATISTIQUES DE BASE

Les principes statistiques pilotent la méthodologie pour la collecte et l'analyse des données du comptage parallèle des résultats. Cette méthodologie est fondée sur des principes scientifiques largement admis. Comme la loi de la gravité, ces principes statistiques ne sont pas juste une question d'opinion ou ouverts à

Les principes statistiques pilotent la méthodologie pour la collecte et l'analyse des données du comptage parallèle des résultats.

<sup>1</sup> Ce chapitre insiste sur les principes statistiques qui interviennent dans la sélection d'un échantillon aléatoire de bureaux de vote, d'où les données sont collectées et analysées en vue de faire des projections ou vérifier les résultats des élections. La méthodologie du comptage parallèle des résultats a cependant évolué et les mêmes principes statistiques pilotent maintenant l'observation qualitative d'une élection. Le Chapitre Six, La composante qualitative du comptage parallèle des résultats, décrit comment les informations relatives aux opérations de vote et de comptage peuvent être recueillies auprès des mêmes observateurs et des mêmes bureaux de vote habitués à extraire les données sur le dépouillement des votes. Ces résultats peuvent être généralisés de façon fiable à la qualité des opérations de vote et de comptage à travers l'ensemble du pays.

La méthodologie du comptage parallèle des résultats permet à un groupe de démontrer pourquoi les opérations du jour des élections peuvent être considérées intègres, ou jusqu'à quel degré elles n'ont pas été intègres.

Il est important de prendre des mesures circonspectes en vue de s'assurer que les données recueillies répondent à certaines normes. L'une de ces normes est que les données elles-mêmes du comptage parallèle des résultats doivent être « rigoureuses ».

l'interprétation partisane ; ils sont démontrables et universellement admis. C'est précisément parce que ces principes sont scientifiquement fondés que les affirmations des organisateurs du comptage parallèle des résultats font autorité à propos des résultats électoraux. Il est une chose d'affirmer qu'une élection a été intègre ou non intègre. La méthodologie du comptage parallèle des résultats permet à un groupe de démontrer pourquoi les opérations du jour des élections peuvent être considérées intègres, ou jusqu'à quel degré elles n'ont pas été intègres.

### **Fiabilité et validité**

Les déclarations émises à propos des opérations du jour de l'élection sont uniquement aussi fortes que les données sur lesquelles elles sont fondées. Par conséquent, il est important de prendre des mesures circonspectes en vue de s'assurer que les données recueillies répondent à certaines normes. L'une de ces normes est que les données elles-mêmes du comptage parallèle des résultats doivent être « rigoureuses ». C'est-à-dire que les données doivent être aussi bien fiables que valides.

On estime que les données sont fiables lorsque des observateurs indépendants observant le même événement (le comptage des votes) et utilisant le même instrument de mesure (le formulaire de l'observateur) évaluent l'événement exactement de la même manière. Un simple exemple pour illustrer ce point :

Trois personnes différentes (A, B et C) mesurent à plusieurs reprises la taille d'une quatrième personne (Z) le même jour. Le mesurage de la taille de cette personne pourrait être considéré fiable si les trois observateurs (A, B et C) utilisant le même instrument de mesure (un mètre à ruban standard) produisent tous exactement les mêmes résultats en mesurant la taille de Z.

Ce même principe s'applique à la collecte des données du comptage parallèle des résultats ; il est essentiel que les indicateurs autant que les mesures soient fiables. Les informations produites par les observateurs ne devraient pas changer en raison de mauvais indicateurs, d'instruments de mesure inadéquats (un mètre à ruban élastique) ou de mauvaises procédures – les résultats ne devraient pas non plus varier selon la personne qui effectue le mesurage. Les résultats fiables ne devraient varier que lorsqu'il y a de véritables changements dans le phénomène qui est en train d'être mesuré. Les données fiables sont donc des données qui peuvent être vérifiées de façon indépendante.

Les données du comptage parallèle des résultats devraient également être valides. La validité consiste à s'assurer jusqu'à quel point tout indicateur utilisé correspond réellement au concept visé en train d'être mesuré. Une mesure est jugée valide si l'indicateur utilisé pour mesurer correspond exactement, et totalement, à l'étendue et au contenu de l'objet mesuré. L'exemple précédent peut être élargi pour illustrer ce point :

Il est demandé à trois observateurs supplémentaires (D, E et F) de rendre compte de la taille de la même personne, Z. D et E pourraient signaler que Z, qui mesure un mètre quatre-vingt, est de grande taille, alors que F pourrait indiquer que Z est de taille moyenne. Le problème est que le concept de taille est ambigu et ouvert à des interprétations différentes ; pour certains, cela pourrait vouloir dire plus que seulement la hauteur ; par conséquent, la taille manque de validité. D pourrait estimer que Z est de grande taille car Z est beaucoup plus grand que D. E pourrait penser

que Z est grand car Z pèse beaucoup plus que E. F pourrait signaler que Z est de taille moyenne car Z a à peu près la même taille et la même hauteur que F, et F pense d'elle-même qu'elle est de taille moyenne. En fait, l'ambiguïté de la notion de la taille est un problème ; c'est une menace à la fiabilité et la validité.

C'est pour ces raisons que les sondages des votants à la sortie des bureaux de vote et les sondages d'opinion devraient être interprétés avec une extrême prudence. Les sondages des votants à la sortie des bureaux de vote et les sondages d'opinion fournissent souvent des estimations peu fiables des résultats réels du vote le jour des élections. Ceci est dû au fait que les sondages des votants mesurent des souvenirs, et les sondages d'opinion mesurent les intentions de vote des citoyens. Pour des raisons tout à fait compréhensibles, les gens sont tentés de communiquer de fausses informations concernant soit la façon dont ils voté, soit dont ils ont l'intention de voter. À titre de comparaison, les comptages parallèles des résultats sont fiables et valides car les observateurs recueillent les résultats officiels du décompte des votes directement auprès des bureaux de vote. Les comptages parallèles des résultats mesurent le comportement, non pas les souvenirs ou les intentions affichées. Ils mesurent comment les gens ont réellement voté, et non pas comment ils auraient pu communiquer leur vote à un parfait étranger.<sup>2</sup>



## QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

### **Comment les responsables du comptage parallèle des résultats peuvent-ils s'assurer que les données des comptages parallèles sont fiables et valides ?**

La première chose à faire est de s'assurer que tous les responsables et tout le personnel comprennent ces concepts. Toute personne concernée devrait être consciente que les résultats du comptage parallèle seront compromis si les données ne sont pas fiables (vérifiables de façon indépendante) et valides (mesurer ce qui est envisagé). La seconde chose à faire est de décrire les implications. Par exemple, les questions figurant sur les formulaires des observateurs doivent être testées pour en vérifier la validité ; et les formulaires des observateurs devraient contenir des catégories de réponse qui permettent de rapporter les données de façon fiable. Les programmes de formation sont également essentiels. Ils doivent être conçus de sorte à veiller à ce que tous les volontaires comprennent les concepts qui interviennent dans l'observation, et que tous les observateurs vont mesurer le même événement en utilisant le même formulaire et de la même manière.<sup>3</sup>

### **L'échantillon**

La rigueur des données du comptage parallèle des résultats dépend également de la manière dont l'échantillon est construit ; l'échantillon détermine les votes qui sont utilisés comme base d'estimation des résultats de l'élection. L'idée de base d'un échantillon se présente de différentes façons dans la vie quotidienne. Par exemple, les chimistes prélèvent de manière routinière un « échantillon » d'un composé et analysent cet échantillon en vue de formuler des énoncés précis à

<sup>2</sup> Les comptages parallèles des résultats mesurent également les aspects qualitatifs des processus de vote et de comptage, et comme cela est expliqué au Chapitre 6 : *La composante qualitative d'un comptage parallèle des résultats*, il faut mettre beaucoup de soin dans la conception des questions en vue de mesurer les indicateurs qualitatifs.

<sup>3</sup> Ces questions sont examinées de façon plus détaillée tout au long de ce manuel. Tout particulièrement, le Chapitre Quatre, *Construire le réseau de volontaires*, examine la conception des formulaires et manuels destinés aux observateurs, le recrutement et la formation des volontaires. Le Chapitre Six, *La composante qualitative d'un comptage parallèle des résultats*, pose d'autres recommandations pour l'élaboration des formulaires des observateurs de comptage parallèle des résultats.

Les échantillons du comptage parallèle des résultats fournissent une base fiable pour effectuer des estimations précises de l'ensemble de la population.

Les comptages parallèles des résultats partent de l'hypothèse que les données du comptage des votes sont elles-mêmes fiables et valides.

propos des propriétés chimiques de l'ensemble du composé. Les médecins prélèvent des échantillons de sang sur des patients pour déterminer si la composition de leur sang provoque une maladie. Heureusement, les médecins n'ont pas besoin de pomper tout le sang des corps des patients pour savoir ce qu'il contient exactement. Une telle approche n'est ni pratique ni nécessaire étant donné qu'un seul échantillon de sang révèle tout ce qu'un médecin a besoin de savoir sur le contenu de toute la réserve de sang d'un patient.

Les échantillons du comptage parallèle des résultats se basent exactement sur les mêmes principes. Un groupe d'observateurs pourrait demander à des volontaires d'observer chaque bureau de vote dans le pays et rapporter chaque résultat. Cette stratégie nécessiterait une masse considérable de ressources, mais cela est inutile. Comme le chimiste et le médecin, les groupes d'observateurs peuvent apprendre tout ce dont ils ont besoin de savoir à propos de l'ensemble des votants en s'appuyant sur un échantillon soigneusement élaboré. La méthode est plus rapide, moins chère et plus pratique.

Les échantillons du comptage parallèle des résultats fournissent une base fiable pour effectuer des estimations précises de l'ensemble de la population car un échantillon est un sous-ensemble de la population totale, un sous-ensemble qui révèle les caractéristiques démographiques. Cependant, concevoir des échantillons signifie faire des choix, et ces choix ont un impact profond aussi bien sur l'exactitude des données que les genres d'analyses de données possibles.

### La population

Techniquement, une population fait référence à tous les cas pertinents d'individus qui existent à l'intérieur d'une certaine frontière. Les statisticiens ne sont pas toujours concernés par le comptage des individus. Les comptages parallèles des résultats ne s'intéressent pas à tout individu vivant à l'intérieur de la frontière d'un pays donné. Les comptages parallèles des résultats s'intéressent seulement à la population concernée – tout individu qui est admis à voter.

La population concernée par le comptage parallèle des résultats exclut toutes les personnes qui, pour une quelconque raison légale, n'ont pas le droit de voter. Les lois électorales de la plupart des pays ont des règles claires concernant l'âge de vote, par exemple. En général, les très jeunes personnes ne sont pas autorisées à voter, bien que la limite d'âge précise varie d'un pays à l'autre. De façon similaire, la plupart des pays prévoient des dispositions liées à la nationalité qui n'accordent le droit de vote dans des élections nationales qu'aux citoyens.<sup>4</sup>

### De l'échantillon à la population

Les comptages parallèles des résultats partent de l'hypothèse que les données du comptage des votes sont elles-mêmes fiables et valides. En d'autres termes, Les comptages parallèles des résultats supposent que les comptages officiels des votes réalisés au niveau des bureaux de vote – les données collectées par les observateurs à partir de chacun des points d'échantillon – sont des informations rigoureuses. En fait, les groupes d'observation sont en mesure de vérifier cette hypothèse en effectuant une observation qualitative systématique du comptage des votes et des opérations de comptage réalisées dans les bureaux de vote.<sup>5</sup>

<sup>4</sup> Il faut noter que la nature démocratique d'une élection peut être annihilée par des exclusions inappropriées et discriminatoires de l'éligibilité au vote et / ou par des manipulations des listes électorales officielles. Ces questions ne sont pas traitées par les comptages parallèles des résultats mais devraient être couvertes par d'autres activités d'observation électorale. Voir par exemple, *Instaurer la confiance dans le processus d'inscription des électeurs*, Un Guide du NDI destiné aux partis politiques et aux organisations de la société civile (2001).

<sup>5</sup> Le Chapitre Six, *La composante qualitative du comptage parallèle des résultats*, détaille les procédures suivies pour évaluer systématiquement la qualité des procédures de vote et de comptage.

Si une observation qualitative systématique des procédures du jour des élections confirme que les données du comptage des votes sont fiables et valides, et si les principes statistiques de base sont respectés, on peut alors faire des estimations exactes de la répartition des votes pour le pays tout entier sur la base d'un échantillon correctement prélevé. Il est possible de faire des estimations très précises à propos du comportement d'une population (comment la population a voté) sur la base d'un échantillon (des résultats de bureaux de vote sélectionnés) grâce à la théorie des probabilités.

### **Probabilité : La loi des grands nombres et le théorème de la limite centrale**

La probabilité concerne la chance qu'un événement, ou qu'un résultat, se produise. Il est possible d'estimer la probabilité d'événements futurs inconnus – que le Brésil va gagner la Coupe du Monde, ou qu'il va pleuvoir aujourd'hui. Personne ne sait d'avance ce qui va arriver, mais il est possible de faire une estimation éclairée basée sur la performance de l'équipe dans d'autres événements, ou sur les conditions météorologiques à l'extérieur. Il est également possible de faire des prédictions à propos de la probabilité basée sur la vraisemblance connue que quelque chose va se produire. Considérons l'exemple statistique classique qui consiste à tirer pile ou face avec une pièce de monnaie, un exemple qui est sans biais :

Une pièce de monnaie est lancée en l'air 100 fois. Avec une pièce de monnaie normale, il y a fort à parier que le résultat sera 50 fois pile et 50 fois face, ou quelque chose de très proche. Supposons maintenant que la même règle soit testée en ne lançant la même pièce de monnaie que quelques fois seulement. En lançant en l'air cette même pièce de monnaie 12 fois, elle pourrait donner des résultats qui ne sont pas exactement identiques. Le résultat pourrait être 9 fois pile et 3 fois face. En fait, dans des circonstances exceptionnelles, il est possible qu'avec douze lancers la pièce de monnaie pourrait atterrir chaque fois pile. En effet, la probabilité qu'un tel résultat inhabituel se produise peut être calculée avec précision. La probabilité d'obtenir pile douze fois de suite se trouve être un sur deux à la puissance douze  $(1/2)^{12}$ , ou un sur 4,096 ou 0,024 pourcent. C'est-à-dire, la chance d'obtenir douze pile (ou face) de suite est de un sur quatre mille quatre-vingt seize. La théorie des probabilités indique que la distribution observée entre le nombre de fois que les piles et les faces apparaissent finira par s'équilibrer *en fin de compte*.

Un aspect de la théorie des probabilités en action dans l'exemple ci-dessus du tirage au sort avec une pièce de monnaie est la loi des grands nombres. Ce principe statistique montre que, plus souvent une pièce de monnaie est lancée en l'air, et plus la distribution globale des résultats (observations) sera conforme à un modèle entièrement prévisible et connue. *L'implication pratique est claire : plus nous disposons de données, et plus nous pourrions avoir de certitude à prédire les résultats avec exactitude.*

La loi statistique des grands nombres est solidement ancrée dans les mathématiques, mais la leçon non technique est qu'il y a une sécurité dans les nombres. Un deuxième exemple illustre un point lié qui est important pour la compréhension de la base de la méthodologie du comptage parallèle des résultats.

Considérons une classe de 500 étudiants qui suivent le même cours universitaire. La plupart des étudiants vont obtenir des B et des C, alors

que quelques étudiants vont obtenir des A, et quelques uns obtiendront des D, ou même des F. Cette même distribution de notes ne pourrait presque certainement pas se répliquer avec précision si pour le même cours on disposait d'une classe de 10 étudiants ou moins. Mais avant tout et par-dessus tout, les notes des étudiants qui sont exceptionnellement bons, ou exceptionnellement mauvais auront un impact tout à fait différent sur la note moyenne pour l'ensemble de la classe. Dans une petite classe, ces notes « marginales » auront un impact important sur la distribution globale et sur la moyenne de la classe ; elles vont biaiser les résultats de la courbe de la classe. Mais dans une grande classe, l'impact de chaque note exceptionnelle aura un impact beaucoup moins fort sur la note moyenne de l'ensemble de la classe.

L'implication pratique de l'exemple de la distribution des notes est simple : à mesure que la quantité de données (nombre de points d'observation) augmente, l'impact de chaque point de données sur le résultat total diminue.

Un deuxième principe statistique qui est essentiel pour la méthodologie du comptage parallèle des résultats est connu sous le nom de théorème de la limite centrale. Cet axiome énonce que, plus le nombre d'observations est élevé (points d'échantillon), plus il est probable que la distribution des points de données tendra à se conformer à un modèle connu. Une classe de 500 étudiants en physique au Brésil donnera la même distribution de notes qu'une classe de 300 étudiants en littérature en France, bien que les notes elles-mêmes peuvent être différentes. Dans les deux cas, la plupart des points de données se situeront autour de la note moyenne.

Ces deux axiomes statistiques – la loi des grands nombres et le théorème de la limite centrale – agissent conjointement l'un avec l'autre. Ensemble, ils indiquent que :

1. plus le nombre d'observations (points d'échantillon) est grand, et moins il est probable qu'un résultat exceptionnel affecte la moyenne (loi des grands nombres) ; et
2. plus le nombre d'observations est grand, et plus il est probable que l'ensemble des données produira une distribution de cas qui correspond à une courbe normale (théorème de la limite centrale).

Un principe général découle de ces règles statistiques, et qui a de fortes implications pour les comptages parallèles des résultats : plus le nombre d'observations que nous avons est grand, et plus il est probable que nous puissions faire des prévisions statistiques fiables à propos des caractéristiques de la population. Toutefois, il est absolument crucial de comprendre que, pour que ces deux principes statistiques tiennent, la sélection des cas dans l'échantillon doit être effectuée de façon aléatoire.

### **Caractère aléatoire**

Un échantillon ne peut être considéré seulement comme un sous-ensemble d'une population, mais comme une réplique miniature de la population d'où il est prélevé. La population de chaque pays peut être considérée comme étant unique dans certains aspects. Il n'existe pas deux pays qui soient identiques lorsqu'il s'agit de la répartition de caractéristiques telles que le langage, la religion, le genre, l'âge, l'emploi et l'éducation au sein de la population. Le fait qu'un individu possède une voiture, ou habite dans une grande ville plutôt qu'une petite ville, ou qu'il dispose d'un emploi, ou possède un chien de compagnie,

Plus le nombre  
d'observations que  
nous avons est grand,  
et plus il est probable  
que nous puissions  
faire des prévisions  
statistiques fiables à  
propos des  
caractéristiques de la  
population.

contribue à l'unicité de l'expérience personnelle. Il est impossible de produire une liste définitive et complète de chaque trait qui nous distingue en tant qu'individus, à plus forte raison lorsqu'il s'agit de populations entières ; il existe tout simplement trop de combinaisons possibles de facteurs à établir. Fort heureusement, cela n'est pas nécessaire dans la méthodologie du comptage parallèle des résultats. Les comptages parallèles des résultats ne sont pas concernés par toutes ces choses qui font que les gens sont différents. Les comptages parallèles des résultats ne s'intéressent qu'aux facteurs qui ont un impact démontrable sur la répartition des votes au sein de la population électorale.

Les points d'échantillon prélevés au sein de la population concernée doivent être choisis au hasard, et uniquement au hasard, pour que l'échantillon qui en résulte soit représentatif de la population totale. En pratique, le caractère aléatoire signifie que la probabilité de chaque point d'échantillon unique choisi au sein de la population est exactement la même que la probabilité que tout autre point d'échantillon sera choisi. Et pour des raisons qui ont déjà été déclinées, la loi des grands nombres et le théorème de la limite centrale indiquent que plus l'échantillon prélevé est large, et plus cet échantillon représentera avec exactitude les caractéristiques de la population.

### **Homogénéité et hétérogénéité**

Les échantillons fiables ne nécessitent pas une grande masse d'informations détaillées à propos des caractéristiques sociales de la population totale. Toutefois, il est essentiel de savoir si la population qui nous intéresse est relativement diverse (hétérogène) ou non (homogène). Les évaluations de l'hétérogénéité et de l'homogénéité ont un impact important sur la manière dont les populations peuvent être échantillonnées de façon fiable.

Il existe plusieurs manières d'étudier le niveau d'hétérogénéité, ou de diversité, d'une population quelconque. La composition ethnique, la religion et les langues peuvent impacter l'hétérogénéité. Cependant, la préoccupation première des comptages parallèles des résultats ne se limite pas uniquement au niveau d'hétérogénéité ethnique ou religieuse dans une population. La question vitale pour les comptages parallèles des résultats est de savoir si cette hétérogénéité a un impact significatif sur le comportement électoral. Si un candidat est choisi par 80 % de la population, la population est alors considérée relativement homogène, compte non tenu de sa diversité religieuse, linguistique ou ethnique. De façon similaire, si la compétition électorale est serrée, avec une répartition des voix égale entre deux candidats ou plus, une population est considérée relativement hétérogène.

Une perception erronée courante est que des populations socialement diverses seront toujours des populations électorales hétérogènes. Mais précisément, ce n'est pas parce que des populations sont socialement hétérogènes, qu'elles seront hétérogènes lorsqu'il s'agira de voter. À titre d'exemple, l'Inde a de multiples langues et de religions, mais elle s'avère relativement homogène lorsqu'il s'agit de construire un échantillon de la population électorale.

Plus l'hétérogénéité de la population électorale est grande, et plus l'échantillon doit être large afin d'aboutir à une estimation exacte du comportement électoral. La comparaison des tailles d'échantillon requis dans le cas de trois pays ayant des tailles de population très différentes – le Canada, les États-Unis et la Suisse – illustre ce point.

Les points d'échantillon prélevés au sein de la population concernée doivent être choisis au hasard, et uniquement au hasard, pour que l'échantillon qui en résulte soit représentatif de la population totale.

Plus l'hétérogénéité de la population électorale est grande, et plus l'échantillon doit être large afin d'aboutir à une estimation exacte du comportement électoral.

FIGURE 5-1 :  
TAILLES D'ÉCHANTILLON SOUHAITÉES  
POUR LES ÉTATS-UNIS, LE CANADA ET  
LA SUISSE

	ÉTATS-UNIS	CANADA	SUISSE
Population :	263.814.032	28.434.545	7.084.984
Marge d'erreur :	+/-2 %	+/-2 %	+/-2 %
Taille d'échantillon souhaitée :	1200	2400	4300

La stratégie la plus sûre dans ces circonstances, et qui ne nécessite pas de conjectures, est de faire l'hypothèse prudente que la population électorale est hétérogène.

Plus le niveau de confiance requis que la répartition des échantillons reflètera la répartition de la population est élevé, et plus l'échantillon doit être large.

Comme le montre la Figure 5-1, l'hétérogénéité n'est pas déterminée par les caractéristiques ethniques de ces populations. L'hétérogénéité est déterminée par la probabilité qu'un candidat gagnera l'appui électoral d'une majorité. Dans un système bipartite, comme celui des États-Unis, la compétition électorale est souvent plus facile à suivre et plus facile à prédire – les électeurs n'ont en général que deux choix possibles. Mais en Suisse, l'existence d'un plus grand nombre de partis rend la compétition électorale plus compliquée. Les partis politiques suisses sont clairement soutenus par des groupes linguistiques et religieux différents. Même un pays comme le Canada, avec cinq partis officiels, est moins hétérogène que la Suisse.

Un principe voisin est également illustré dans la Figure 5-1. La taille d'échantillon requise est déterminée par le niveau d'homogénéité attendu dans les résultats électoraux, et non pas par la taille de la population totale d'un pays. Ces trois pays avec des populations très différentes nécessitent des tailles d'échantillon différentes pour maintenir une marge d'erreur de plus ou moins deux pour cent (+/-2 %). En effet, il s'avère que le pays qui a la population la plus large nécessite l'échantillon le plus petit. En fait, les variations dans la taille d'échantillon requise sont attribuables aux variations dans l'homogénéité des trois populations différentes.

En pratique, il est difficile de trouver des informations fiables à propos de l'hétérogénéité, ou de l'homogénéité, des populations électorales de beaucoup de pays. La stratégie la plus sûre dans ces circonstances, et qui ne nécessite pas de conjectures, est de faire l'hypothèse prudente que la population électorale est hétérogène. Comme il deviendra plus clair, cette hypothèse a un impact profond sur la manière de calculer la taille d'échantillon d'un comptage parallèle des résultats.

**Niveaux de confiance : Préciser la relation entre l'échantillon et la population**

Autre élément d'information ayant un impact important sur la manière dont les statisticiens estiment la population sur la base d'un échantillon – le niveau de confiance. Les niveaux de confiance concernent la façon dont les données d'échantillon peuvent être comparées à la population. Plus le niveau de confiance requis que la distribution des échantillons reflètera plus la distribution de la population est élevée, et plus l'échantillon doit être large. Ceci est dû, dans le cas des grands échantillons, au fait que les résultats individuels exceptionnels auront moins d'effet sur la répartition.

La pratique courante chez les statisticiens est de se fonder sur un niveau de confiance de 95 %. Techniquement, le niveau de confiance exprime, en pourcentage, la probabilité avec laquelle on est certain qu'une moyenne d'échantillon produira une estimation précise de la moyenne de la population. Ainsi, un niveau de confiance de 95 % indique que 95 % de toutes les moyennes d'échantillon correspondront en effet à la moyenne de la population. Étant donné que les conséquences de résultats inexacts d'un comptage parallèle peuvent être très graves, la pratique courante dans les observations d'élections est de concevoir l'échantillon avec des paramètres plus prudents, soit un niveau de confiance de 99 %.

### CONSTRUCTION D'UN ÉCHANTILLON

L'aspect pratique de la construction d'un échantillon pour le comptage parallèle des résultats implique une combinaison de jugements. Ceux-ci incluent :

- l'identification de l'unité d'analyse ;
- la détermination de la marge d'erreur et des niveaux de confiance ;
- la détermination du type d'échantillon aléatoire le plus approprié ; et
- l'estimation des indices de correction pour les taux de récupération d'échantillon et des abstentionnistes.

#### L'unité d'analyse

L'unité d'analyse fait référence à l'objet précis qui est étudié. Si le but est de généraliser à toute la population, alors l'unité d'analyse est souvent l'individu. Toutefois, il est possible dans certains cas de généraliser d'un échantillon à toute une population en adoptant un plus large agrégat comme unité d'analyse telle qu'un ménage ou un pâté de maisons.

Dans le comptage parallèle des résultats, l'objectif est d'estimer la répartition des votes des citoyens entre les partis politiques. Dans une élection démocratique, le vote individuel est secret et donc le vote individuel ne peut être l'unité d'analyse. Au lieu de cela, les comptages parallèles des résultats utilisent en général le résultat officiel au niveau d'un bureau de vote comme unité d'analyse. Ceci est dû au fait que le bureau de vote est la plus petite unité d'analyse où les votes individuels sont rassemblés et les règles électorales exigent généralement qu'un décompte officiel des votes ait lieu au bureau de vote.

#### La marge d'erreur : Quel est le degré de précision dont nous avons besoin ?

La marge d'erreur est un des éléments d'information les plus importants à prendre en considération lorsqu'on construit un échantillon. Exprimée en pourcentage, la marge d'erreur fait référence à la série de valeurs probable dans toute observation. L'exemple suivant illustre le concept :

Les résultats d'un bureau de vote indiquent que 48 % des votes appuient le candidat A. Si la marge d'erreur désignée est de cinq pour cent, il y a de bonnes raisons d'être confiant que les résultats réels du candidat A se situeront quelque part entre 43 % et 53 % lorsqu'on prend en considération tous les électeurs au sein de la population.

Étant donné que les conséquences de résultats inexacts d'un comptage parallèle peuvent être très graves, la pratique courante dans les observations d'élections est de concevoir l'échantillon avec des paramètres plus prudents, soit un niveau de confiance de 99 %.

Les comptages parallèles des résultats utilisent en général le résultat officiel au niveau d'un bureau de vote comme unité d'analyse.

Les organisations de la société civile qui réalisent des comptages parallèles des résultats conçoivent généralement les échantillons pour le comptage parallèle des résultats de sorte à avoir une marge d'erreur de plus ou moins 0,5 percent (+/-0,5 %).

Les organisations de la société civile qui réalisent des comptages parallèles des résultats conçoivent généralement les échantillons pour le comptage parallèle des résultats de sorte à avoir une marge d'erreur de plus ou moins 0,5 pour cent (+/-0,5 %). Il y a parfois une raison (par exemple, lorsqu'on s'attend à ce que l'élection soit très serrée) de choisir une marge d'erreur plus rigoureuse. La marge d'erreur souhaitée dépend du degré de précision requis des estimations.

La marge d'erreur est calculée en utilisant la formule suivante :

$$ME = \frac{s}{\sqrt{n}} * z$$

Alors que

ME = marge d'erreur

s = écart type (hypothèse 0,5)

n = taille de l'échantillon

z = la valeur de z pour le niveau de confiance choisi (pour 95 % est 1,96, pour 99 % est 2,58)

Tout ensemble de données, un ensemble d'observations des points d'échantillon, a au moins deux propriétés. Les données auront une tendance centrale autour de laquelle la plupart des résultats se regroupent. Elles auront également une variance ou une fourchette. La variance indique jusqu'à quel point les observations sont dispersées largement ou étroitement. Il y a différentes manières de mesurer la tendance centrale et la dispersion, et celles-ci sont pertinentes dans les calculs de la marge d'erreur.

### **Mesures de la tendance centrale**

La mesure de la tendance centrale la plus connue est la moyenne. La moyenne arithmétique est tout simplement la valeur moyenne de toutes les observations enregistrées. La moyenne arithmétique est obtenue en ajoutant les valeurs de chaque observation dans un ensemble de données et ensuite en divisant par le nombre d'observations. L'exemple suivant illustre cette opération :

L'ensemble de nombres suivant : 1, 3, 4, 6, 7 et 9 a une moyenne de 5.  
Car  $1+3+4+6+7+9=30$ , le nombre d'observations est de 6, et donc  $30 \div 6=5$ .

Il existe d'autres manières de mesurer la tendance centrale de toute donnée. À titre d'exemple, le mode indique le nombre qui survient le plus fréquemment dans n'importe quel ensemble de données. Dans les ensembles de nombres suivants : 1, 3, 3, 3, 5, 6 et 7, l'observation qui survient le plus fréquemment est 3. Remarquez toutefois que la moyenne arithmétique de ce même ensemble de nombres est 4  $[(1+3+3+3+5+6+7) \div 7=4]$ .

Une troisième mesure de la tendance centrale est la médiane. Ce nombre survient au milieu d'un ensemble donné d'observations. Pour l'ensemble de données suivant : 1, 3, 6, 7, 8, 8 et 10, le nombre au milieu des observations est 7 ; il y a trois observations inférieures à 7 et trois observations avec des valeurs qui sont supérieures à 7. Toutefois, pour cet ensemble de données, le mode est 8 car 8

survient plus fréquemment. La moyenne arithmétique de cet ensemble de données est 6,14. Les statisticiens signalent généralement la moyenne, plutôt que la médiane ou le mode comme étant la mesure la plus utile de la tendance centrale.

### **Mesures de dispersion**

Un autre aspect des données concerne les mesures de dispersion qui indiquent jusqu'à quel point les valeurs observées sont largement ou étroitement réparties. À partir de l'exemple ci-dessus, il est clair que tout ensemble de données aura une moyenne arithmétique. Cependant, cette moyenne ne dit guère jusqu'à quel point les valeurs observées sont largement ou étroitement dispersées. Les ensembles de données suivants ont la même moyenne arithmétique de 3 :

2, 2, 3, 4, 4

-99, -99, 3, 99, 99,

Ces deux ensembles de données ont des distributions tout à fait différentes. Une manière d'exprimer la différence dans les deux ensembles de données est de prendre en considération la série de nombres. Dans le premier ensemble, le nombre le plus petit est 2 et le nombre le plus grand est 4. La série qui en découle donc est 4 moins 2, ou 2. Dans le second ensemble, le nombre le plus petit est -99 et le nombre le plus grand est +99. La série qui en découle est plus 99 moins 99, ou 198.

Bien entendu, les différentes séries des deux ensembles de données comprennent un aspect des différences fondamentales entre ces deux ensembles de nombres. Cependant, la série ne s'intéresse qu'à deux nombres – le plus grand et le plus petit ; elle ignore tous les autres points de données. Davantage d'informations à propos de la fourchette des observations à l'intérieur de l'ensemble de données peuvent être exprimées avec une mesure différente, la variance.

En termes non techniques, la variance exprime la moyenne de toutes les distances entre chaque valeur d'observation et la moyenne de toutes les valeurs d'observation. La variance tient compte de la moyenne arithmétique d'un ensemble de données et du nombre d'observations, en plus de chacun des points de données eux-mêmes. Ainsi, elle inclut toutes les informations requises pour expliquer la fourchette d'un ensemble de données. Pour tout ensemble d'observations, la variance peut être déterminée en quatre étapes :

1. Calculer la moyenne arithmétique de l'ensemble de données.
2. Calculer la distance entre chaque point de données et la moyenne, et mettre la distance au mètre carré.
3. Ajouter tous les carrés des distances ensemble.
4. Diviser par le nombre d'observations.

La formule est donc comme suit :

Pour un ensemble de données comprenant les observations  $x_1, x_2, x_3 \dots x_n$

$$s^2 = \frac{(x_1-x)^2 + (x_2-x)^2 + (x_3-x)^2 \dots (x_n-x)^2}{n-1}$$

Alors que

$s^2$  = variance

$x_1, x_2, x_3 \dots x_n$  sont les observations

$x$  est la moyenne

$n$  est le nombre d'observations

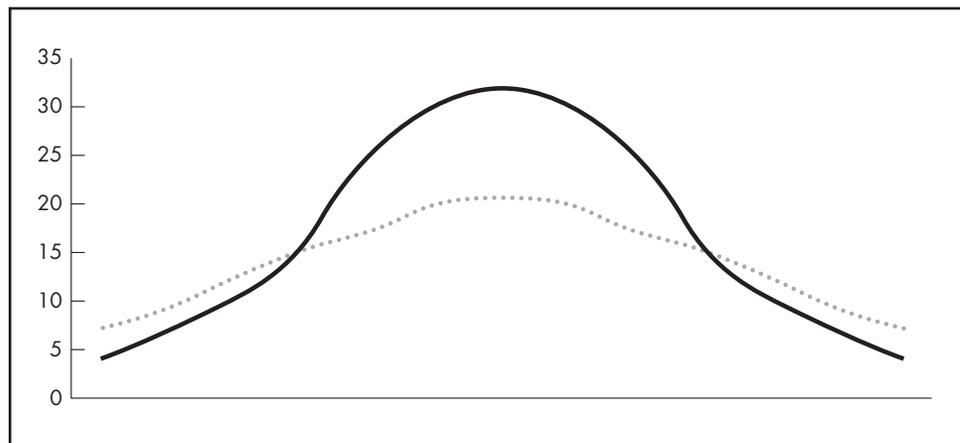
En formule abrégée, elle apparaît ainsi :

$$s^2 = \frac{\sum (x-x)^2}{n-1}$$

L'écart type est la racine carrée de la variance. Les statisticiens se fondent en général sur l'écart type car il exprime la variance en unités standardisées qui peuvent être comparées de façon significative. Plus l'écart type est grand pour tout ensemble de données, et plus les données sont éloignées de la moyenne. Plus l'écart type est petit, et plus les points de données individuels sont regroupés de façon très serrée autour de la moyenne.

Il existe un autre concept de mesure qui doit être envisagé : la distribution normale. La discussion précédente montre que, dans chaque ensemble de données, les points de données individuels se regroupent autour d'une valeur centrale, d'une moyenne ou d'un point. Une autre manière d'exprimer la même idée est de voir quelle proportion de toutes les observations se situe dans le cadre d'un écart type de la moyenne. Si les ensembles de données sont suffisamment grands, et s'ils sont conformes aux principes du caractère aléatoire, la dispersion des valeurs de données sera conforme à ce qu'on appelle une distribution normale. La distribution normale a des propriétés bien connues : la courbe normale, comme on le voit dans la Figure 5-2, est bien formée et symétrique, et la moyenne, le mode et la médiane coïncident.

FIGURE 5-2 :  
COURBES DE DISTRIBUTION  
NORMALE



La taille de la variance détermine la forme exacte de la distribution réelle. Le point essentiel des objectifs du comptage parallèle des résultats est que tout ensemble de données qui est conforme à la courbe de distribution normale a exactement les mêmes propriétés standard. Il s'agit des suivantes : 68,3 % de toutes les valeurs observées se situera dans le cadre d'un écart type de la moyenne, 95,4 % de tous les résultats se situera dans le cadre de deux écarts types de la moyenne et 99,7 % de tous les résultats se situera dans trois écarts types de la moyenne. Les ensembles de données ne seront pas tous conformes exactement à ce modèle. S'il y a beaucoup de variance au sein des données, la courbe sera relativement plate. S'il y a peu de variance, la courbe apparaîtra plus pointue.

La distance de la moyenne, exprimée en écarts types, peut également être désignée comme écarts Z ou valeurs critiques. La plupart des manuels standard de statistiques contiennent une table de valeurs de Z pour la distribution normale et les analystes n'ont pas besoin de calculer les valeurs de Z chaque fois qu'ils sont confrontés à un ensemble de données. De manière significative, si les données ont un intervalle de confiance de 95 % (95 % de toutes les moyennes d'échantillon incluront la moyenne de la population), alors il est clair que les résultats tomberont dans les écarts types 1,96 de la moyenne. De manière similaire, un niveau de confiance de 99 % indique que 99 %t de tous les résultats (pour lesquels la moyenne de l'échantillon inclura la moyenne de la population) tombera dans les écarts types 2,58 de la moyenne. Dans ces cas, les valeurs 1,96 et 2,58 représentent les valeurs critiques, ou les valeurs de Z, pour les niveaux de confiance 95 % et 99 %, respectivement.

Calculer la marge d'erreur exige de se fonder sur l'écart type et les valeurs de Z. L'écart type et les valeurs de Z, à leur tour, impliquent des mesures de la tendance centrale, des mesures de la dispersion et des niveaux de confiance. Comme le montre la Figure 5-3, les marges d'erreur varient avec les niveaux de confiance et avec les tailles des échantillons. En général, plus le niveau de confiance est élevé, et plus la marge d'erreur est élevée. Plus la taille de l'échantillon est large, et plus faible sera la marge d'erreur. Les décisions concernant quelle marge d'erreur peut être tolérée dans un comptage parallèle des résultats auront un impact direct sur les calculs pour déterminer la taille minimale requise pour un échantillon.

Les décisions concernant quelle marge d'erreur qui peut être tolérée dans un comptage parallèle des résultats auront un impact direct sur les calculs pour déterminer la taille minimale requise pour un échantillon.

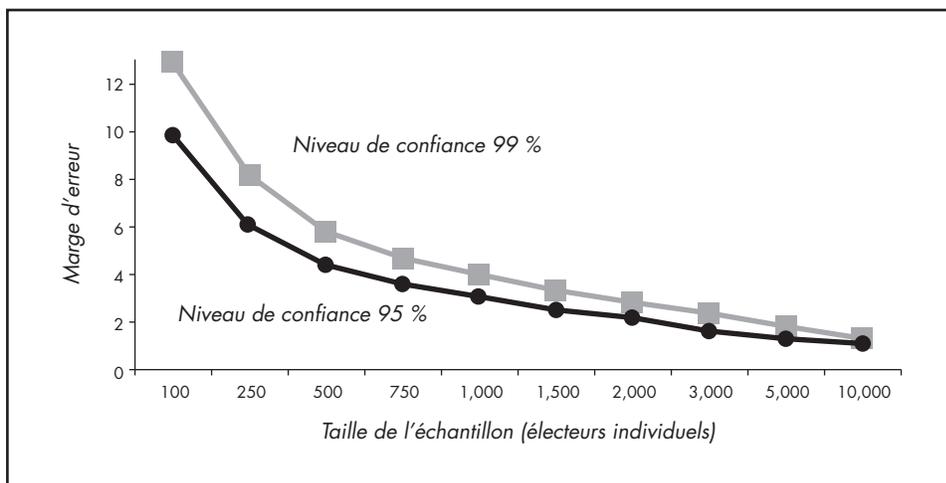


FIGURE 5-3 : MARGES D'ERREUR ET TAILLES D'ÉCHANTILLON

### Types d'échantillons

Il existe deux principaux types d'échantillon : les échantillons pris au hasard et les échantillons non probabilistes. Les échantillons pris au hasard sont conformes aux principes aléatoires et sont donc représentatifs des populations totales. Les comptages parallèles des résultats utilisent toujours les échantillons pris au hasard.

Les échantillons non probabilistes ne choisissent pas des points échantillons au hasard, et on ne sait pas jusqu'à quel point ils sont représentatifs de la population dans son ensemble. Les échantillons non probabilistes sont utiles sous certaines circonstances. Ils ne sont pas chers et plus faciles à établir et à conduire que les échantillons pris au hasard. Les cas dans l'échantillon sont choisis sur la base de la facilité ou de l'aisance qu'il y a à les étudier. Par exemple, un journaliste de télévision se tient à l'extérieur d'un terrain de baseball et demande à des supporters s'ils ont apprécié un match de baseball. La stratégie fournit un plan rapide et intéressant pour la retransmission, mais n'apporte pas d'information fiable à propos de la population totale à l'intérieur du terrain de baseball.

Pour les besoins du comptage parallèle des résultats, la limitation fatale des échantillons non probabilistes est qu'ils ne sont pas fiables pour les généraliser à toute la population. Les données qu'ils produisent ne sont donc pas des estimations fiables des caractéristiques de la population. Si, par exemple, un échantillon pour le comptage parallèle des résultats était établi entièrement à partir des bureaux de vote dans la capitale du pays, les résultats seraient presque certainement différents de ceux émanant d'un échantillon des bureaux de vote dans des zones rurales. Les gens qui puisent dans des données brutes dans des lieux facilement accessibles n'utilisent pas les données qui sont représentatives de la population dans son ensemble.



### QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

#### **Les statisticiens peuvent-ils concevoir des échantillonnages qui combinent les avantages de l'échantillon pris au hasard avec les avantages de l'échantillon non probabiliste ?**

Certainement pas. Un échantillon est soit un échantillon pris au hasard, auquel cas il est complètement conforme aux principes aléatoires, soit un échantillon non probabiliste. Le fait de combiner les deux techniques d'échantillonnage produira un échantillon non probabiliste. En conséquence, la tentation de remplacer des bureaux de vote « accessibles » par d'autres inaccessibles doit être évitée. Les points d'échantillon ne peuvent être remplacés par d'autres car cette stratégie viole le principe du caractère aléatoire – que chaque point d'échantillon a exactement la même probabilité d'être choisi. Les organisateurs de comptage parallèle des résultats doivent plutôt trouver un moyen d'adresser des observateurs formés aux bureaux de vote qui sont précisément compris dans l'échantillon même s'ils se trouvent dans des zones éloignées et d'en obtenir les informations. Le fait de recueillir et rapporter des données d'un bureau de vote plus accessible peut compromettre la fiabilité et la validité de l'ensemble du comptage parallèle des résultats.

Les comptages parallèles des résultats doivent toujours utiliser des échantillons pris au hasard pour produire des résultats qui sont représentatifs d'une population définie.

Les comptages parallèles des résultats doivent toujours utiliser des échantillons pris au hasard pour produire des résultats qui sont représentatifs d'une population définie. Il existe plusieurs types d'échantillons pris au hasard, et chacun d'eux peut fournir des représentations de la population en se basant sur des méthodes

différentes. Les deux types d'échantillon pris au hasard les plus courants sont l'échantillon aléatoire général et l'échantillon aléatoire stratifié.

### **Les échantillons aléatoires généraux**

Dans l'échantillon aléatoire, les unités d'analyse sont choisies au hasard une à la fois à partir de la population entière. Ceci donne à chaque unité dans une population une chance égale d'être incluse dans l'échantillon. Toutefois, pour que chaque unité d'analyse puisse avoir une chance égale d'être incluse dans l'échantillon, il doit y avoir une liste précise de toutes les unités d'analyse possibles.

Les statisticiens désignent la liste de tous les membres d'une population comme une base de sondage. Dans le cas d'un comptage parallèle des résultats, l'unité d'analyse est le bureau de vote ; par conséquent l'échantillonnage pour un comptage parallèle des résultats ne peut commencer que lorsqu'une liste précise exhaustive de tous les bureaux de vote est disponible.

### **Les échantillons aléatoires stratifiés**

L'échantillon aléatoire stratifié applique les mêmes principes aléatoires que l'échantillon aléatoire général. Toutefois, les bases de sondage d'où les points d'échantillon sont choisis consistent en des strates prédéterminées et mutuellement exclusives de la population totale. Par exemple :

Le but d'un projet est d'utiliser un échantillon de 1000 étudiants à généraliser à la population d'une université de 20 000 étudiants, dont la moitié sont des étudiants du premier cycle et l'autre moitié des étudiants du deuxième cycle. Alors que l'approche de l'échantillon aléatoire général choisit simplement au hasard 1000 points d'échantillon à partir d'une liste totale de 20 000 étudiants, l'approche de l'échantillon stratifié suit deux étapes. D'abord, elle divise la liste de tous les étudiants en deux groupes (strates), l'un incluant tous les étudiants du premier cycle et l'autre comprenant tous les étudiants du deuxième cycle. Ensuite, elle choisit 500 cas à partir de la strate 1 (étudiants du premier cycle) et 500 autres cas de la strate 2 (étudiants du deuxième cycle).

Dans l'approche stratifiée, la sélection de chaque cas répond aux critères du caractère aléatoire : la probabilité de la sélection de chaque cas au sein de chaque strate est exactement la même (dans l'exemple plus haut, 1 sur 20). Cependant, la pratique de la stratification signifie que le résultat final va produire un échantillon total qui reflète exactement la distribution des cas dans toute la population. En effet, la procédure de stratification prédétermine la distribution des cas à travers les strates.

La stratification peut être utile d'une autre manière. Certains groupes d'observation ne disposent pas de ressources pour effectuer une observation d'envergure nationale. Dans ce cas, le groupe d'observation pourrait être amené à limiter son observation à une strate particulière du pays, peut-être la capitale du pays, ou une région côtière. Dans ces exemples, avec un ensemble de points d'échantillon choisis au hasard au sein d'une strate, le groupe d'observation peut généraliser les résultats de l'observation à la strate entière couverte par le groupe d'observation.

L'échantillonnage pour un comptage parallèle des résultats ne peut commencer que lorsqu'une liste précise exhaustive de tous les bureaux de vote est disponible.

La pratique de la stratification signifie que le résultat final va produire un échantillon total qui reflète **exactement** la distribution des cas dans toute la population.



QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

**Étant donné que la plupart des populations semblent être stratifiées lorsqu’il s’agit du vote, pourquoi ne pas utiliser des échantillons stratifiés pour des raisons pratiques ?**

L’approche de la stratification semble être un idéal, mais il y a deux raisons pour lesquelles ce serait inapproprié. D’abord, si les comptages parallèles des résultats utilisent des hypothèses prudentes à propos des marges d’erreur et des niveaux de confiance, alors il est vraisemblable que l’échantillon sera large. Et, en raison de la théorie des probabilités, il est clair que les échantillons larges finiront par produire des répliques exactes de la population totale même sans stratification. Ensuite, la stratification suppose des informations fiables quant à la manière dont les citoyens ont tendance à voter au sein de la strate. Autour de quelles lignes, très exactement, les critères de stratification devraient-ils être tirés ? Dans beaucoup de pays, les informations requises pour formuler ce jugement peuvent ne pas être très fiables. Les élections précédentes ne peuvent servir de guide fiable, surtout si leurs résultats étaient contestables. La meilleure stratégie est de faire référence aux strates post facto, c’est-à-dire de vérifier la distribution des cas tirés d’un échantillon aléatoire général par rapport aux strates au sein de la population après que l’échantillon soit tiré. Ainsi, si 40 % de la population électorale vit dans la capitale d’un pays donné, alors 40 % des points d’échantillon tirés au hasard devraient provenir de la capitale.

**Détermination de la taille de l’échantillon**

Pour déterminer la taille de l’échantillon pour un comptage parallèle des résultats (c’est-à-dire combien de bureaux de vote devraient être inclus dans l’échantillon), les analystes procèdent par plusieurs étapes. Ils identifient la taille de la population concernée (nombre d’électeurs admis à voter), déterminent le niveau d’homogénéité au sein de cette population, et choisissent le niveau de confiance et la marge d’erreur souhaités. Ensuite, les analystes calculent la taille de l’échantillon comme suit :

$$n = \frac{P(1-P)}{\frac{\Sigma^2}{z_{99\%}^2} + \frac{P(1-P)}{N}}$$

Alors que

- n = taille de l’échantillon (nombre d’électeurs admis à voter)
- P = niveau d’homogénéité suspecté dans la population (entre 0 et 1, donc 50 % = 0,5)
- Σ = marge d’erreur (entre 0 et 1, donc 0,32% = 0,0032)
- z<sub>99%</sub> = niveau de confiance dans le cas de la distribution normale (99 % dans ce cas)
- N = taille de la population totale

Le cas d'un comptage parallèle des résultats effectué durant les élections présidentielles péruviennes de 2001 peut illustrer les étapes décrites plus haut :

La taille de la population totale concernée (nombre d'électeurs admis à voter) au Pérou était 14570774. La population était supposée être hétérogène – il était attendu que la compétition entre deux candidats soit serrée, aussi le niveau d'homogénéité de la population était fixé à 50 % (0,5). Une marge d'erreur de 0,32 % et un niveau de confiance de 99 % ont été choisis. Pour les besoins de faire des calculs, la proportion d'homogénéité a été exprimée comme une valeur avec une fourchette entre 0 et 1, à l'instar de la marge d'erreur. Le niveau d'homogénéité attendu a été fixé à 50 %, hypothèse la plus prudente ; il est exprimé à 0,5 dans la formule, et la marge d'erreur de 0,32 % (sur 100 % possible) est exprimée à 0,0032. Ces valeurs ont été introduites dans la formule de la manière suivante.

$$\begin{aligned}
 N &= \frac{.50 (1-.50)}{\frac{(.0032)^2}{(2.58)^2} + \frac{.50 (1-.50)}{14,570,774}} \\
 &= \frac{.25}{\frac{.000010}{6.6564} + \frac{.25}{14,570,774}} \\
 &= \frac{.25}{.000001515 + .000000017} \\
 &= \frac{.25}{.000001532} \\
 &= \mathbf{163,185}
 \end{aligned}$$

À ce niveau, les analystes savent combien d'électeurs ont été consultés. Toutefois, les unités d'analyse ne sont pas des électeurs individuels ; ce sont des bureaux de vote. Par conséquent, l'étape suivante est de déterminer combien de bureaux de vote doivent être sélectionnés pour représenter le nombre requis d'électeurs. On peut poursuivre le calcul dans le cas péruvien pour illustrer ce point :

En moyenne, il y avait approximativement 160 électeurs par bureau de vote au Pérou. Donc, la taille de l'échantillon de 163 185 (électeurs admis à voter) a été divisée par le nombre d'électeurs par bureau de vote (160) pour déterminer le nombre de bureaux de vote dans notre échantillon (1020). En conséquence, la taille de l'échantillon pour le comptage parallèle des résultats aux élections péruviennes de 2001 était de 1020 bureaux de votes.

L'ordonnancement aléatoire est une technique qui fournit une assurance supplémentaire que la probabilité de la sélection de chaque point dans l'échantillon est égale aux chances de tout autre point d'être sélectionnés.

Aucun comptage parallèle des résultats entrepris sur une large échelle par un quelconque groupe d'observation n'a jamais été en mesure de fournir des données à partir de chaque point de données dans l'échantillon original.

### **Sélection des points d'échantillon**

Une fois la taille requise de l'échantillon aléatoire connue, l'échantillon peut être sélectionné à partir de la base de sondage. Pour les comptages parallèles des résultats, les bureaux de vote (les points d'échantillon) sont sélectionnés à partir de la liste complète des bureaux de vote (base de sondage). La manière la plus simple de le faire est d'utiliser un programme informatique aléatoire. Toutefois, cette tâche peut aussi être accomplie sans ordinateur. Dans la première étape, il s'agit de diviser le nombre total de bureaux de vote par le nombre souhaité de bureaux de vote ; dans la deuxième étape, il faut déterminer un point de départ aléatoire. De nouveau, les chiffres du comptage parallèle de 2001 au Pérou peuvent être utilisés pour illustrer comment on peut le faire :

Le jour de l'élection, le Pérou disposait de 90 780 bureaux de vote. D'abord, le nombre total de bureaux de vote est divisé par le nombre de bureaux de vote souhaité dans l'échantillon ( $90\,780 \div 1.020 = 89$ ). Ceci indique qu'il faut sélectionner un bureau de vote sur tous les 89. Ensuite, on sélectionne un point de départ aléatoire en plaçant 89 bouts de papier, numérotés de 1 à 89, dans un chapeau, et en sélectionnant au hasard un bout de papier. Le bout de papier sélectionné contient le nombre 54. Le 54<sup>ème</sup> bureau de vote sur la liste ordonnée au hasard est le premier 1er point d'échantillon, ensuite chaque 89<sup>ème</sup> bureau de vote après ce premier point d'échantillon est sélectionné. Ainsi, le deuxième bureau de vote dans l'échantillon est le 143<sup>ème</sup> bureau de vote sur la liste (54 plus 89). La procédure est répétée jusqu'à ce que la taille totale de l'échantillon de 1 020 soit atteinte.

Pourquoi la liste des bureaux de vote doit-elle être ordonnée au hasard ? Cette stratégie protège davantage la validité et la fiabilité du comptage parallèle des résultats. Si la liste originale est organisée par taille, région, ou d'autres critères, les résultats d'un simple tirage au sort pourraient être biaisés. D'habitude, ce n'est pas un problème grave, mais l'ordonnancement aléatoire est une technique qui fournit une assurance supplémentaire que la probabilité de la sélection de chaque point dans l'échantillon est égale aux chances de tout autre point d'être sélectionné.

### **Indices de correction**

Il est parfois nécessaire de faire des ajustements aux différents éléments de la méthodologie du comptage parallèle des résultats. Ces ajustements s'appliquent au recrutement et à la formation des volontaires et à des éléments plus techniques du comptage parallèle des résultats, y compris l'échantillonnage. Les calculs d'échantillon présentés plus haut nécessitent généralement quelques ajustements supplémentaires, car on suppose a priori que tous les points d'échantillon seront identifiés et que les données seront fournies à partir de chaque point. En pratique, toutefois, aucun comptage parallèle des résultats entrepris sur une large échelle par un quelconque groupe d'observation n'a jamais été en mesure de fournir des données à partir de chaque point de données dans l'échantillon original.

Dans les situations de comptage parallèle des résultats, il est important de faire une distinction entre un échantillon *théorique* et un échantillon *pratique*. La plupart des discussions théoriques sur l'échantillonnage supposent que, une fois le point d'échantillon sélectionné, les données de ce point d'échantillon seront générées avec 100 % d'efficacité. Cette hypothèse n'a jamais été vérifiée dans un comptage parallèle national des résultats entrepris sur une large échelle. Ceci est

dû à une combinaison de facteurs dont des erreurs faites par des observateurs formés de façon inadéquate, des pannes dans les systèmes de communication ou des événements imprévus survenus le jour des élections. (Par exemple, il est parfois défendu aux observateurs d'entrer dans les bureaux de vote ; une météo défavorable pourrait empêcher les observateurs d'atteindre un téléphone ou empêcher le report des données.)

Les organisations de la société civile qui effectuent un comptage parallèle des résultats pour la première fois, sont, en mesure de transmettre, en moyenne, 75 % des données à partir des points d'échantillon dans un délai raisonnable, soit environ 3 heures. Les 25 % de l'échantillon qui ne sont pas rapportés (ce sont des données manquantes) peuvent conduire à des problèmes d'interprétation des autres données. L'échantillon pratique utilisable est, par conséquent, toujours plus petit que l'échantillon conçu théoriquement. Les marges d'erreur qui s'appliquent à l'échantillon pratique sont également forcément plus larges que prévu.

Dans une élection fortement disputée, les données manquantes peuvent être une affaire très grave. De plus, ces données manquantes ne sont presque jamais un échantillon représentatif aléatoire de l'échantillon total. En pratique, les proportions de données manquantes sont presque toujours plus élevées dans les zones éloignées où il est plus difficile de récupérer les données. Si les données manquantes ne sont pas aléatoires ou représentatives, elles sont biaisées. Et si les données manquantes sont biaisées, il en sera de même pour l'échantillon restant.

Quel est le meilleur moyen de se préparer à l'idée que l'échantillon ne sera pas totalement récupéré le jour du scrutin ? La solution doit être intégrée dans la conception de l'échantillon initial ; elle consiste à suréchantillonner par les marges du taux de récupération espéré.

Un groupe d'observation expérimenté pourrait avoir un taux de récupération des données estimé à 80 % des points d'échantillon à partir de l'échantillon théorique. Dans ce cas, l'échantillon pratique serait de 20 % plus petit que l'échantillon théorique. Le moyen le plus direct pour traiter ce problème potentiel est simplement d'augmenter la taille de l'échantillon de 20 % en ajoutant de façon aléatoire 20 % de points d'échantillon de plus à l'échantillon qui est calculé en premier. Une telle stratégie simple devrait fonctionner si le déficit en récupération d'échantillon était réparti de façon aléatoire au sein de la population. Toutefois, l'expérience montre que le déficit est généralement inégalement réparti entre la capitale du pays, les autres zones urbaines et les zones rurales. La plus grande difficulté réside dans les zones éloignées, et la conception d'une composante corrigée de suréchantillonnage doit en tenir compte. La Figure 5-4 montre la distribution d'un modèle classique de récupération d'échantillon et la composante corrigée de suréchantillonnage. Comme l'indique la Figure 5-4, la correction additionnelle pour la récupération d'échantillon inégal placerait au moins la moitié du suréchantillonnage dans les zones rurales.

Dans une élection  
étroitement disputée,  
les données  
manquantes peuvent  
être une affaire très  
grave.

Le statisticien doit  
suréchantillonner par  
les marges du taux de  
récupération espéré.

FIGURE 5-4 : UN MODÈLE CLASSIQUE DE RÉCUPÉRATION D'ÉCHANTILLON ET DISTRIBUTION RECOMMANDÉE DE SURÉCHANTILLONNAGE.

	RÉCUPÉRATION D'ÉCHANTILLON	DISTRIBUTION DE SURÉCHANTILLONNAGE
Capitale :	85 %	15 %
Zones urbaines en dehors de la capitale	75 %	25 %
Zones éloignées	65 %	35 %

### QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

**L'échantillon n'est-il pas de toute façon très large, vu que ce sont les bureaux de vote qui sont échantillonnés et non pas les électeurs individuels ? Si c'est le cas, les analystes ne peuvent-ils pas juste pondérer les données une fois que l'échantillon est obtenu ?**

Oui, l'échantillon est large, tel qu'il a été conçu, mais pondérer les données ne peut servir de substitut aux données réelles. La pondération donne simplement plus de poids aux données existantes dans l'échantillon global. Il n'y a aucun moyen de savoir si les données manquantes de la partie éloignée de l'échantillon sont représentatives des données récupérées de ce sous-échantillon particulier. La pondération est une stratégie statistique de dernier recours qui est mieux utilisée après avoir épuisé toutes les autres options.

#### **Corriger pour la taille du bureau de vote**

Parfois il est nécessaire d'ajuster la marge d'erreur pour les résultats du comptage parallèle pour des considérations d'ordre pratique. Par exemple, la taille du bureau de vote – le nombre total d'électeurs attendus au bureau de vote – affectera la marge d'erreur. Cela est dû à la différence entre la population définie et l'unité d'analyse. Il faut se rappeler que le calcul initial de la marge d'erreur était basé sur le nombre total des électeurs admis à voter. Cela a été fait pour s'assurer que la conception de l'échantillon satisfait à certains principes statistiques. Cependant, puisque les bureaux de vote sont l'unité d'analyse, il est utile de réviser la marge d'erreur sur la base du nombre de votants dans les bureaux de vote. Dans l'exemple précédent, une moyenne de 160 électeurs a été assignée à chaque bureau de vote. Il aurait été important de tenir compte du fait que les bureaux de vote peuvent avoir des tailles différentes. Si les bureaux de vote comprennent 200 électeurs, cela aurait l'effet de réduire le nombre de bureaux de vote requis pour l'échantillon. Si les bureaux de vote étaient mêmes plus larges avec 500 électeurs, alors il en aurait fallu moins pour former l'échantillon.

Comme l'illustre la Figure 5-5, le nombre de bureaux de vote et le nombre d'électeurs dans un bureau de vote auront un effet sur la marge d'erreur. Ceci est

Le nombre de bureaux de vote et le nombre d'électeurs dans un bureau de vote aura un effet sur la marge d'erreur.

attribuable au rôle de la taille de l'échantillon dans l'établissement de la marge d'erreur. Rappelez-vous que la formule de la marge d'erreur est :

$$\frac{(\text{Hétérogénéité supposée}) * (\text{Valeur de } z \text{ au niveau de confiance choisi})}{n}$$

Le fait est que les variations dans la taille du bureau de vote affecteront également le « n »

	ÉLECTEURS	BUREAUX DE VOTE		
		Si taille bureau est 160	Si taille bureau est 200	Si taille bureau est 500
Échantillon	163.185	1.020	816	324
Marge d'erreur (Niveau de confiance 95%)	0,24	3,01	3,43	5,4
Marge d'erreur (Niveau de confiance 99%)	0,32	4,03	4,5	7,1

FIGURE 5-5 :  
TAILLE D'ÉCHANTILLON ET MARGES  
D'ERREUR

Remarquez que la marge d'erreur dépend du nombre de bureaux de vote dans l'échantillon. Si les bureaux de vote sont larges, on a besoin de peu d'entre eux pour générer l'échantillon souhaité de 163 185 électeurs. La marge d'erreur calculée pour les bureaux de vote est plus grande que la marge d'erreur calculée pour l'échantillon des électeurs. La marge d'erreur qui en résulte pour les comptages parallèles des résultats se situe quelque part entre la plus faible et la plus haute marge d'erreur.

Le suivi des changements de la marge d'erreur pour une série de tailles de bureau de vote montre que, à mesure que le nombre de bureaux de vote requis pour former un échantillon d'électeurs diminue, la marge d'erreur augmente. La Figure 5-6 illustre la relation entre la taille du bureau de vote et la marge d'erreur.

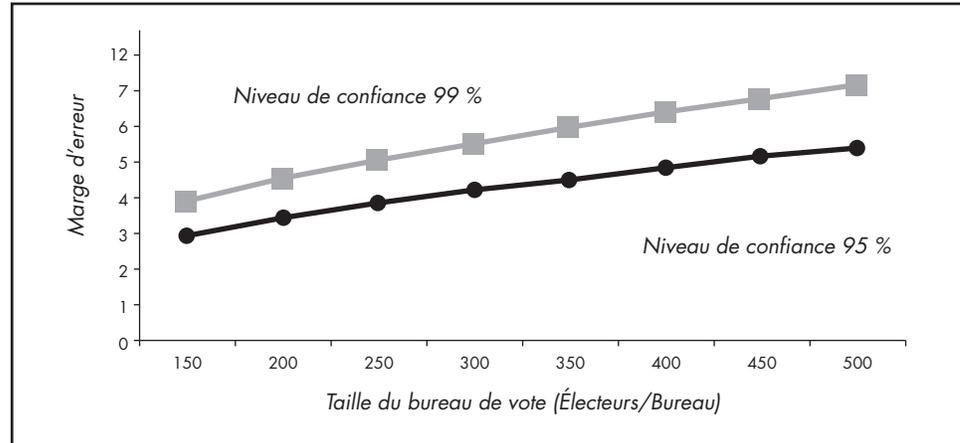
À mesure que le nombre de bureaux de vote requis pour former un échantillon d'électeurs diminue, la marge d'erreur augmente.

ÉLECTEURS/ BUREAU DE VOTE	# BUREAUX DE VOTE POUR OBTENIR ÉCHANTILLON	MARGE D'ERREUR (niveaux de confiance)	
		95 %	99 %
150	1.088	2,97	3,91
200	816	3,43	4,52
250	653	3,84	5,05
300	544	4,20	5,53
350	466	4,54	5,97
400	408	4,85	6,39
450	363	5,14	6,77
500	327	5,42	7,13

FIGURE 5-6 :  
TAILLE DU BUREAU DE VOTE ET  
MARGE D'ERREUR

La marge d'erreur augmente à mesure que la taille des bureaux de vote augmente. Toutefois, l'effet global de la taille du bureau de vote sur la marge d'erreur diminue à mesure que les deux augmentent. La Figure 5-7 illustre ce point.

FIGURE 5-7 :  
TAILLE DU BUREAU DE VOTE ET  
MARGE D'ERREUR



Lorsque les élections sont très disputées, les analystes du comptage parallèle des résultats doivent également s'intéresser au niveau de participation des électeurs.

**Corriger pour la participation des électeurs**

Lorsque les élections sont très disputées, les analystes du comptage parallèle des résultats doivent également s'intéresser au niveau de participation des électeurs. Même si les observateurs sont arrivés à récupérer les données de chacun des 1020 bureaux de vote dans l'échantillon théorique, une faible participation des électeurs signifiera qu'il y aura moins de votes inclus dans l'échantillon que si la participation avait été élevée. Le calcul initial était fondé sur l'espérance de quelques 160 votes par bureau de vote. Si la participation a été de 70 %, il n'y aura toutefois que 112 votes à chaque bureau de vote. Si ce modèle est répété dans les 1020 bureaux de vote, le comptage n'inclurait alors que 114 240 votes, quelques 50 000 manquant sur les 163 185 souhaités nécessaires pour réaliser une marge d'erreur de 0,3 % et un niveau de confiance de 99 %. Par conséquent,

FIGURE 5-8 :  
PARTICIPATION ET MARGE D'ERREUR

PARTICIPATION	# ÉLECTEURS, VOTES	MARGE D'ERREUR (niveaux de confiance)	
		95 %	99 %
Échantillon souhaité (Participation = 100%)	163 185	0,24	0,31
90 %	146 867	0,25	0,33
80 %	130 548	0,27	0,36
70 %	114 230	0,29	0,38
60 %	97 911	0,31	0,41
50 %	81 593	0,38	0,49

une stratégie prudente d'interprétation des données nécessite de recalculer la marge d'erreur sur la base du nombre réel de votes comptés. La Figure 5-8 illustre ce point.

Comme le montre le tableau, à mesure que la participation diminue, la marge d'erreur augmente. Si la participation est supérieure à 60 %, la marge d'erreur augmentera d'environ 0,02 % pour chaque baisse de 10 % dans la participation. Au fur et à mesure que la participation approche les 50 %, l'augmentation de la marge d'erreur devient plus grande. Un graphe de l'augmentation de la marge d'erreur correspondant à la diminution de la participation est présenté dans la Figure 5-9.

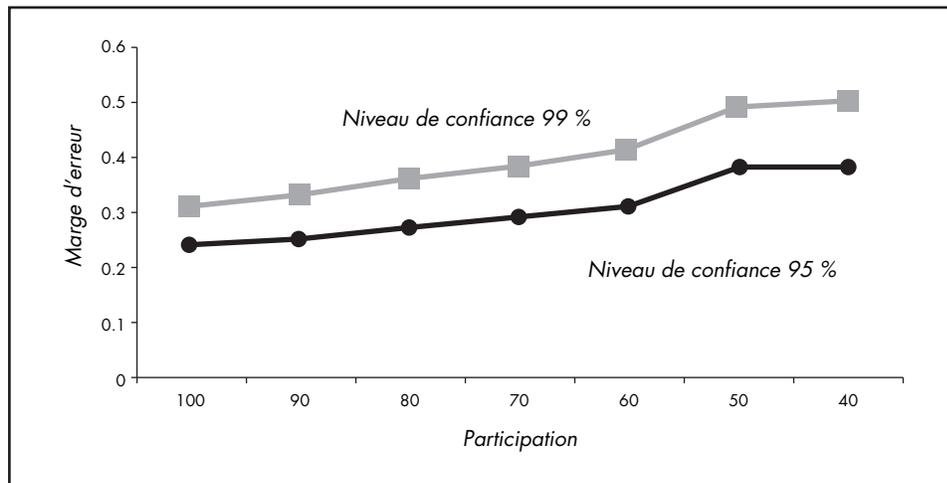


FIGURE 5-9  
MARGES D'ERREUR ET PARTICIPATION

Ce chapitre a posé les principes statistiques généraux qui sont à la base des comptages parallèles des résultats pour une large audience, et a décliné les fondements statistiques de la méthodologie du comptage parallèle des résultats. Les organisateurs devraient comprendre cette méthodologie, notamment les concepts de fiabilité et de validité, et pourquoi un échantillon doit satisfaire aux critères du caractère aléatoire. Cette compréhension est essentielle pour la conception des formulaires d'observation efficaces et fiables et des programmes de formation. Ce chapitre souligne par ailleurs l'importance de se préparer à récupérer les données de chaque partie du pays – même les zones les plus reculées.

Enfin, ce chapitre a également traité des aspects les plus techniques concernant la méthode de calcul de la taille des échantillons, et comment des questions telles que les niveaux de confiance, les marges d'erreur et l'hétérogénéité ou l'homogénéité de la population façonnent l'échantillon. La plupart des groupes d'observateurs sollicitent les services d'un statisticien qualifié pour construire, prélever un échantillon et analyser les données le jour des élections. Les groupes de la société civile doivent comprendre que le comptage parallèle des résultats est une affaire d'application de principes statistiques à des circonstances pratiques et uniques dans lesquelles les hypothèses standard que l'on trouve dans les manuels de cours ne sont pas toujours prouvées. C'est pour cette raison que le chapitre indique quels sont les indices de correction les plus courants qui devraient être pris en compte lorsque les analystes envisagent l'interprétation des données qui sont récupérées avec succès le jour des élections.



## RAPPEL

**Les principes généraux qui sont à la base des comptages parallèles des résultats peuvent être aisément compris par les non statisticiens, et il y a d'importantes raisons qui expliquent pourquoi les membres du personnel clé des groupes d'observateurs devraient se familiariser avec ces principes :**

1. Saisir l'importance qu'il y a à garantir la rigueur des données des comptages parallèles des résultats facilitera la prise de décisions à propos de la conception du comptage parallèle et aidera le personnel à confectionner des formulaires et des programmes de formation efficaces pour les observateurs.
2. Le personnel qui saisit la relation entre un échantillon et une population et l'importance vitale que représente le caractère aléatoire pour l'intégrité de cette relation est motivé pour mettre en place un puissant réseau de bénévoles capable de couvrir même les bureaux de vote qui se trouvent dans les zones les plus reculées.

**Les groupes devraient engager les services d'un statisticien expérimenté dans la conduite de comptages parallèles des résultats en vue d'entreprendre les tâches techniques complexes de construction d'un échantillon et d'analyse des résultats du comptage parallèle. L'expérience en comptages parallèles des résultats à travers le monde met en exergue plusieurs aspects importants :**

1. L'unité d'analyse dans un comptage parallèle de résultats est le bureau de vote. L'échantillonnage ne peut commencer que lorsqu'une liste précise et exhaustive de bureaux de vote – la base du sondage – est disponible.
2. Les comptages parallèles des résultats utilisent toujours des échantillons aléatoires (par exemple les échantillons aléatoires généraux ou les échantillons aléatoires stratifiés) en vue de produire des résultats qui sont représentatifs de toute la population.
3. Les groupes d'observateurs qui effectuent des comptages parallèles de résultats ne sont en mesure de récupérer 100 % des données à partir de l'échantillon. Les analystes doivent se préparer à cette situation inévitable. La solution qui peut être intégrée dans la conception de l'échantillon original est de suréchantillonner par les marges du taux de récupération espéré.
4. Les analystes doivent également envisager des indices de correction lors de la conception d'un échantillon. Les indices de correction les plus importants sont ceux qui tiennent compte des variations dans (a) la participation des électeurs et (b) le nombre d'électeurs dans l'unité d'analyse de base, le bureau de vote.

## CHAPITRE SIX

# La Composante Qualitative du Comptage Parallèle des Résultats

Dans un grand nombre d'observations d'élections, c'est le vote final qui attire le plus d'attention. Cela est tout à fait compréhensible. Le décompte des voix détermine les gagnants et les perdants du scrutin et l'intégrité de ce comptage est une préoccupation de longue date dans bon nombre de pays. Ceci étant, le décompte final ne constitue qu'un aspect d'une élection. Il ne fait aucun doute qu'un décompte précis et honnête des voix est une condition nécessaire mais non suffisante à toute élection démocratique. Trop souvent, les résultats ont été manipulés d'une manière qui n'a que peu ou rien avoir à faire avec le décompte et le dépouillement des scrutins. La volonté de l'électorat a été infirmée par exemple en : empêchant les candidats et partis légitimes de figurer sur les bulletins de vote ; en manipulant de toute autre manière les lois et réglementations électorales ; en finançant illicitement les partis, y compris en utilisant de manière abusive les deniers de l'État ; en empêchant l'organisation de campagnes ouvertes et libres ; en intimidant et en achetant les voix des électeurs ; en utilisant des listes d'inscription des électeurs biaisées ; en s'ingérant dans le secret du vote ; en manipulant l'administration des élections et des mécanismes de plainte ; et en empêchant les véritables gagnants d'assumer leur mandat.

Ce sont-là les raisons pour lesquelles les observateurs doivent se concentrer sur la qualité du processus électoral avant, pendant et après le jour des élections. De la même manière, les observations d'élections contemporaines ne peuvent pas dépendre uniquement de preuves impressionnistes ou d'anecdotes. Pour être efficaces et crédibles, l'observation contemporaine des élections ne doit pas dépendre uniquement de preuves impressionnistes ou d'anecdotes, lesquelles ne sont pas fiables et laissent trop de questions importantes en suspens. Les problèmes qualitatifs du processus doivent être quantifiés dans la mesure du possible pour que leur impact puisse être caractérisé de la manière appropriée. Exemple : si l'on se sert de bulletins inutilisés pour bourrer les urnes, c'est qu'il y a certainement matière à préoccupation. Mais les questions les plus importantes comprennent, entre autres : Ce problème était-il très répandu ? Ce bourrage a-t-il été réalisé en faveur d'un parti et au détriment d'autres ? Ces manipulations faisaient-elles partie d'un plan plus vaste visant à modifier le résultat des

Les observateurs d'élections doivent se concentrer sur la **qualité** du processus électoral avant, pendant et après le jour des élections.

L'observation contemporaine des élections ne doit pas dépendre uniquement de preuves impressionnistes ou d'anecdotes.

Les données  
qualitatives sont un  
moyen systématique  
d'évaluer les processus  
mis en œuvre le jour  
des élections à  
l'échelle nationale.

Les élections  
nationales étant  
difficiles à organiser,  
vous pouvez vous  
attendre à ce que les  
choses ne se déroulent  
pas toutes comme  
prévu le jour des  
élections.

élections ? La seule façon sûre de répondre à ces questions est de collecter des informations fiables et systématiques auprès d'observateurs bien formés.

Ce chapitre est divisé en deux parties et présente les lignes directrices de base qui permettent de concevoir la composante qualitative de l'observation du scrutin le jour des élections. Pour collecter des données qualitatives, les observateurs utilisent des formulaires normalisés et leur point de départ est la conception de ces formulaires. Que doivent essayer de mesurer les observateurs ? Quelles sont les questions à inclure ? Et quels sont les principes qui doivent être observés pour être sûr que les questions contenues sur les formulaires produiront des preuves fiables et utiles ? Quelles sont les erreurs les plus répandues et comment peuvent-elle être évitées ? Ces questions sont illustrées par une discussion sur les formulaires des observateurs utilisés sur le terrain. La deuxième partie de ce chapitre aborde diverses stratégies susceptibles d'être mises en œuvre pour analyser les résultats qualitatifs.

S'agissant de la composante qualitative de l'observation d'élections, deux points préliminaires doivent être mis en exergue. Le premier est que la méthode générale qui oriente l'évaluation qualitative d'élections au travers des rapports des observateurs est identique à celle qui sous-tend la production des données du décompte des voix pour le comptage parallèle des résultats. Les rapports qualitatifs proviennent des mêmes observateurs et des mêmes bureaux de vote que ceux qui ont été utilisés pour extraire les données relatives au comptage des voix. Il convient de se remémorer que ces bureaux de vote sont des points échantillon déterminés par sélection aléatoire. Cela signifie que les données qualitatives obtenues des observateurs ont les mêmes caractéristiques statistiques que celles du comptage des votes ; les conclusions de l'analyse qualitative des données de l'échantillon peuvent être généralisées de manière fiable à la qualité de l'ensemble du processus électoral dans le pays. Les mêmes marges d'erreur s'appliquent aussi. En raison de ces caractéristiques, les données qualitatives sont un moyen *systématique* d'évaluer les processus mis en œuvre le jour des élections à l'échelle nationale.<sup>1</sup>

Le deuxième élément fondamental qu'il convient de souligner est le suivant : il n'existe pas d'élections exemptes de toute erreur. Mais erreur n'est pas obligatoirement synonyme de fraude. Les élections nationales sont des événements compliqués à planifier et à administrer. Des erreurs sont commises partout dans le monde le jour des élections. Dans la grande majorité des cas, ces erreurs sont simplement de nature humaine. Un membre du personnel électoral peut tomber malade et ne pas se présenter au bureau de vote le matin du scrutin. Conséquence : le bureau en question n'a pas le nombre de personnes requis. Des matériels peuvent avoir été égarés ou envoyés dans un autre bureau de vote. Un bureau de vote peut ne pas être ouvert à l'heure parce que quelqu'un a oublié de dire au superviseur qu'un bâtiment doit être ouvert tôt un dimanche matin pour que le personnel du scrutin puisse s'y installer. Les élections nationales étant difficiles à organiser, il faut s'attendre à ce que tout ne se déroule pas comme prévu le jour des élections.

<sup>1</sup> Les comptages parallèles de résultats abordés dans ce manuel concernent la plupart du temps des élections au niveau national (ex. : élections présidentielles et élections à la représentation proportionnelle - listes nationales des partis). Les données recueillies pour ces comptages parallèles de résultats sont très fiables pour évaluer les évolutions au plan national mais ne permettent pas forcément d'évaluer les processus et résultats au niveau infranational, comme les élections dans les circonscriptions uninominales ou les élections locales – à moins que le comptage parallèle des résultats ne soit conçu spécifiquement pour ce faire.

Il est important de souligner que la plupart des erreurs de ce type ne sont autre que des erreurs humaines involontaires. Dans les sociétés dans lesquelles des pratiques de corruption ont entaché pendant des décennies les élections, il est compréhensible que les citoyens aient tendance à considérer avec une extrême suspicion toute irrégularité le jour des élections. Il serait toutefois erroné de tirer hâtivement la conclusion que tout problème intervenant le jour du scrutin indique forcément qu'il y a eu tentative frauduleuse de les manipuler. Ces erreurs sont généralement le fait du hasard ; elles ne répondent à aucun schéma particulier. De plus, des erreurs dues au hasard signifient habituellement qu'elles ne bénéficient pas forcément à un parti politique ou à un candidat à la course à l'investiture.

Dans la mesure où les données d'observation qualitatives se basent sur exactement les mêmes principes statistiques que ceux utilisés pour générer les données du comptage parallèle des résultats, les analystes qui utilisent les données qualitatives ont les outils leur permettant de déterminer si les « erreurs » décelées dans l'analyse des données qualitatives au niveau national sont aléatoires ou si elles sont systématiques. Il est tout à fait fondé de s'inquiéter lorsqu'on constate des schémas systématiques « d'erreurs ». Les problèmes aléatoires doivent certainement être communiqués, mais il est plus important que les analystes déterminent les conséquences de problèmes non aléatoires. Il est possible, par exemple, que l'analyse mette en lumière un nombre disproportionné de problèmes qui privent des électeurs de leur droit de vote dans des régions qui sont traditionnellement des bastions de l'opposition et/ou des problèmes indiquant que des votes multiples ont été enregistrés dans des bastions du parti au pouvoir, et dont l'ampleur pourrait affecter l'issue des élections. Ceci étant, l'analyse pourrait montrer que les problèmes ne présentent aucun schéma politiquement discriminatoire ou que l'incidence est *minime*.

### CONCEPTION DES FORMULAIRES D'OBSERVATION

L'objectif de la partie qualitative de l'observation du comptage parallèle des résultats est de fournir une évaluation systématique et fiable d'aspects importants du processus électoral. Ceci étant, toute évaluation effective requiert des repères par rapport auxquels un comportement peut être évalué. Les règles administratives afférentes aux élections énoncent généralement de manière précise comment les choses doivent se dérouler dans chaque bureau de vote le jour d'un scrutin ; par ailleurs, ces règles énoncent habituellement clairement les directives qui couvrent la sélection et les obligations du personnel d'un bureau de vote. Ces règles et directives administratives établissent les procédures acceptables pour l'administration du bureau de vote. Généralement, elles spécifient le matériel requis dans les bureaux de vote, donnent des instructions au personnel des bureaux de vote et énoncent les procédures applicables au traitement d'anomalies. Les autorités électorales publient ces procédures en se basant sur la législation – elles devraient aussi essayer d'obtenir des contributions de la part du public et une adhésion politique large. Les organisations locales d'observation des élections peuvent estimer que les règles officielles sont incomplètes, arbitraires ou qu'elles ne répondent pas, d'une certaine manière, aux normes souhaitées. Si tel est le cas, les observateurs devraient signaler ces problèmes dans un rapport. Cependant, lorsqu'il s'agit de concevoir des formulaires d'observation de qualité, il faut se baser sur les règles établies par les autorités électorales. Ces règles sont publiques et elles définissent ce que sont des normes *officiellement* acceptables ou inacceptables de fonctionnement dans les bureaux de vote le jour du scrutin.

Les analystes qui utilisent les données qualitatives ont les outils leur permettant de déterminer si les « erreurs » décelées dans l'analyse des données qualitatives au niveau national sont aléatoires ou si elles sont systématiques.

Pour maximiser l'impact d'une observation, les groupes d'observateurs doivent être en mesure de rassembler rapidement des éléments d'information clés, d'analyser et d'interpréter les données et de les publier rapidement.

Il est utile de réfléchir aux aspects particuliers qui pourraient s'avérer pertinents uniquement à un scrutin.

### Taille des formulaires ?

Lorsque les groupes qui observent les élections définissent en un premier temps avec précision les problèmes qualitatifs qu'ils souhaitent évaluer, ils élaborent souvent une longue liste de questions sur les procédures appliquées le jour des élections, auxquelles les observateurs doivent répondre. Il est indéniable qu'un nombre « important » de questions *pourrait* être posé sur la qualité de tout processus électoral, mais il est impossible, pour des raisons pratiques, de poser toutes les questions potentielles d'une part, et d'obtenir des données utiles et en temps opportun d'autre part. Il s'agit d'un problème de contraintes en termes de ressources ; des choix difficiles doivent donc être faits.

La contrainte la plus importante le jour du scrutin est une contrainte de temps. Plus on demande aux observateurs de collecter des données, plus il leur faut de temps pour le faire, transmettre les informations, entrer les données dans des fichiers informatiques et les analyser. Pour maximiser l'impact d'une observation, les groupes d'observateurs doivent être en mesure de rassembler rapidement des éléments d'information clés, d'analyser et d'interpréter les données et de les publier rapidement. Les citoyens veulent savoir si une élection se « déroule correctement » ou « se déroule mal » le jour du scrutin. Ils souhaitent généralement savoir si les bureaux de vote ont ouvert « à temps », par exemple, avant la clôture du scrutin. Dans la mesure où le temps est vital, les formulaires de reporting qualitatifs doivent être succincts. Ceci étant dit, le défi suivant est de décider quelles sont les questions qualitatives qui sont les plus importantes. Une fois ces décisions prises sur ce qui doit être évalué et mesuré, la question suivante qui se pose est de décider de la meilleure manière de construire la mesure.

Il n'y a pas de liste unique de questions qualitatives qui s'applique de la même manière aux élections dans tous les pays. Et il est utile de réfléchir aux aspects particuliers qui pourraient s'avérer pertinents uniquement à un scrutin. Exemple : si l'armée est récemment intervenue dans les procédures électorales le jour du scrutin et que les partis d'opposition et autres expriment leur préoccupation quant à une éventuelle répétition de cette expérience, le fait d'envisager l'inclusion de questions sur le rôle de l'armée ou de la police sur les formulaires d'observation qualitative est justifié. Si l'on suppose légitimement que des cartes d'identification correctes n'ont pas été distribuées à tous ou que l'inscription des électeurs s'avèrera difficile le jour du scrutin, il faut inclure des questions sur ces problèmes dans les formulaires d'observation qualitative.

Combien de questions les formulaires d'observation qualitative devraient-ils contenir ? Il n'y a pas de règle inflexible en la matière, mais la plupart des groupes d'observation des élections expérimentés finissent généralement par utiliser des formulaires d'observation qualitatifs contenant entre 12 et 15 questions. L'expérience montre que les rapports qualitatifs du jour du scrutin utilisent rarement plus de 8 de ces 12 à 15 questions. Une question d'ordre pratique se pose : il n'est tout simplement pas possible de collecter, transmettre, saisir numériquement et analyser plus de 15 questions d'observation qualitative et à faire rapport en temps sur les processus mis en œuvre le jour du scrutin. Alors s'il n'est pas possible d'utiliser les données, pourquoi les collecter ?



## QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

### **Un formulaire aussi court (12 à 15 questions) ne signifie-t-il pas que certaines informations très importantes ne seront pas recueillies ?**

Nullement. L'expérience a montré que les informations requises pour déterminer si le scrutin s'est déroulé correctement ou non peuvent être recueillies dans 12 à 15 questions. Si les groupes d'observateurs souhaitent poser plus de questions détaillées sur la qualité du processus électoral, ils peuvent le faire sans compromettre le caractère succinct du formulaire qualitatif. Comment ? Habituellement, des informations qualitatives supplémentaires sont recueillies de deux manières : l'une consiste à demander aux observateurs du comptage parallèle des résultats de collecter des données qualitatives supplémentaires sur un formulaire distinct. Les informations supplémentaires de ce formulaire peuvent être collectées auprès des observateurs après le scrutin. La raison du reporting séparé de ces données est d'éviter de surcharger le système de communication. Alternativement, des données qualitatives plus détaillées peuvent être réunies par les observateurs qui ne participent pas au comptage parallèle des résultats. Quelle que soit la méthode employée, ces données supplémentaires peuvent être utilisées dans un rapport post-élection plus détaillé. Ce qui importe, c'est que ces informations doivent être communiquées séparément pour ne pas encombrer le système de communication. Les informations ne sont pas perdues, elles sont simplement collectées et analysées ultérieurement.

### **Ce qu'il faut et ne faut pas faire lorsqu'on élabore les questions**

L'élaboration du contenu des formulaires d'observation (les questions) constitue une tâche importante requérant de la patience et une attention toute particulière pour les détails. D'après l'expérience acquise, la meilleure manière de gérer l'élaboration des questions est de recruter une petite équipe capable d'identifier les 12 à 15 questions les plus importantes que doivent poser les observateurs. De même, ces derniers doivent être informés de certains facteurs clés qui les guideront pour prendre des décisions informées sur la meilleure manière de poser ces questions. C'est la raison pour laquelle les membres de l'équipe doivent disposer d'une certaine expertise.

Généralement, le coordonnateur des bénévoles est responsable de l'élaboration des formulaires. Il ou elle travaillera avec plusieurs autres personnes, notamment :

- *Le directeur exécutif ou un membre du conseil d'administration* : la connaissance et l'évaluation de l'environnement politique sont nécessaires pour garantir que les questions abordent bien les éventuels problèmes inhérents aux procédures mises en œuvre le jour des élections, comme la privation du droit de vote ou le vote illégal sur la base des listes d'électeurs, du bourrage des urnes, de voix affectées au mauvais candidat, etc. Par conséquent, le directeur exécutif, un membre du conseil d'administration ou toute autre personne doit participer à l'élaboration des formulaires.
- *Un expert en loi électorale* : dans la mesure où les questions visent à évaluer la qualité des processus mis en œuvre le jour des élections, l'équipe doit comporter quelqu'un ayant des connaissances sur le fonctionnement des procédures électorales le jour des élections. Cela signifie avoir dans l'équipe quelqu'un au fait de la loi et des réglementations électorales dans le détail.

La meilleure manière de gérer l'élaboration des questions est de recruter une petite équipe.

Chaque question  
proposée doit pouvoir  
réussir une série de  
« tests ».

La validité et la fiabilité  
sont les deux sources  
d'erreurs hors  
échantillonnage les plus  
graves qui accablent les  
données d'observation  
systématique.

- *Le formateur en chef* : les observateurs doivent être « formés sur les formulaires ». En d'autres termes, les formateurs doivent expliquer aux observateurs dans le détail exactement comment les formulaires sont supposés être utilisés. Ce membre de l'équipe doit être en mesure de réfléchir à la structure et au contenu des formulaires du point de vue d'un observateur et d'anticiper la manière dont ils influent sur la formation des observateurs.
- *Un analyste de données* : une personne chargée de l'analyse des données le jour des élections doit faire partie de l'équipe pour examiner les aspects méthodologiques de l'élaboration des questions, les défis pratiques inhérents à la transmission et à la saisie des données, ainsi que les défis d'interprétation liés à la question de savoir comment les données seront configurées et utilisées le jour des élections.

Une fois l'équipe en place, l'étape suivante consiste à prendre les décisions qui s'imposent sur la manière de formuler avec précision les questions. Certaines règles utiles qu'il convient d'observer découlent de l'expérience cumulée avec l'élaboration et l'évaluation des formulaires qualitatifs. En effet, chaque question proposée doit pouvoir réussir une série de « tests ». Ces tests peuvent être récapitulés comme suit :

- *Le test d'utilité* : pour chaque question proposée, l'analyste doit être en mesure de spécifier tout d'abord pourquoi il est essentiel d'obtenir rapidement ces éléments d'information, et ensuite, d'indiquer précisément comment les données de cette question seront utilisées dans l'analyse. Si aucun motif impérieux ne peut être invoqué ou si l'on ne sait pas précisément comment les données seront utilisées, alors il n'y a pas lieu de poser la question.
- *Le test de validité* : il convient de rappeler que la validité renvoie à la capacité d'un indicateur, c'est-à-dire, les données produites par les réponses aux questions des formulaires, à mesurer effectivement le concept sous-jacent à évaluer. Ici, la question qui requiert une réponse claire est : Quel est exactement le concept qui est mesuré par la question ? Et, y a-t-il une manière meilleure, plus directe ou plus claire de formuler la question pour mesurer ce concept ?
- *Le test de fiabilité* : la fiabilité se réfère à la cohérence de la mesure. L'objectif est de réduire les écarts entre les réponses des observateurs. En d'autres termes, il faut que les observateurs indépendants qui observent le même événement, l'enregistrent exactement de la même manière. Lorsque les questions sont libellées de manière ambiguë, les observateurs ont davantage tendance à enregistrer des résultats différents lorsqu'ils mesurent indépendamment le même événement. Il convient de noter que la validité et la fiabilité sont les deux sources d'erreurs hors échantillonnage les plus graves qui accablent les données d'observation systématique.
- *Le test des catégories de réponses* : les catégories de réponses aux questions doivent répondre à deux conditions minimales. Premièrement, elles doivent être exhaustives. Cela signifie que la structure des catégories de réponses doit couvrir collectivement toutes les fourchettes possibles de réponses. Deuxièmement, elles doivent être mutuellement exclusives. En d'autres termes, la fourchette de valeurs d'une catégorie de réponses ne doit pas chevaucher celle d'autres catégories.

- *Le test d'efficacité* : les catégories de réponses doivent être conçues de manière à être le plus efficace possible, tout en maintenant le nombre de catégories au minimum. Cela a un impact significatif sur le volume de données transmises. Plus le nombre de catégories de réponses utilisées sur un formulaire est limité, plus rapide et précise peut être la transmission des données. Par ailleurs, la saisie des données dans l'ensemble est réduite.

### **Que faut-il éviter ?**

Les enseignements tirés de l'expérience suggèrent aussi qu'il convient d'éviter quelques pratiques, notamment :

- Les questions ouvertes : lorsqu'on élabore des formulaires d'observation, il est très tentant de vouloir inclure quelques questions ouvertes. Exemple : si les observateurs inscrivent que la police est intervenue le jour des élections dans un bureau de vote donné, il est normal de vouloir connaître les détails de ce qui s'y est exactement déroulé. Mais les formulaires qualitatifs courts ne sont pas l'endroit idéal où saisir ces informations ; les détails sur des incidents susceptibles d'avoir un impact significatif sur le processus électoral doivent être regroupés sur des formulaires distincts. Les réponses à des questions qualitatives ouvertes peuvent certes conduire à des « résultats intéressants », mais ce type de données est encombrant. Les réponses non catégorisées à des questions ouvertes sont un type de « preuves anecdotiques », et pour être d'une quelconque utilité sur le plan analytique, elles doivent être recodifiées en catégories utiles. Le problème est que la recodification de ce type de données est très long. Pour des raisons d'ordre pratique, il est trop difficile à la fois de catégoriser et d'analyser ces données au regard des contraintes de temps très serrées.
- Fausse précision : les analystes veulent travailler sur des résultats précis, mais essayer d'en obtenir avec un niveau de précision très élevé est rarement garanti. Une plus grande précision implique la collecte d'un plus grand nombre de données, ce qui accroît la charge sur les observateurs et les systèmes de communication. Cela requiert également plus de temps de saisie des données et, dans la plupart des cas, n'apporte pas un avantage significatif lorsqu'il s'agit d'interpréter fondamentalement la preuve. Prenons l'exemple suivant lié à l'ouverture des bureaux de vote :

*Nous voulons savoir à quelle heure le premier électeur a voté dans un bureau de vote donné. Nous demandons donc à l'observateur d'inscrire l'heure exacte, disons, 8 h 02. C'est éventuellement le résultat le plus précis, mais ce niveau de précision est inutile. De plus, cette spécification de la question introduit des complications « chronovores » à la fois pour la saisie et l'analyse des données. Supposons que cinq bureaux de vote ont ouvert aux heures suivantes : 6 h 37 ; 9 h 58 ; 7 h 42 ; 11 h 59 et 12 h 10. Pour déterminer l'horaire d'ouverture moyen, il faut additionner tous ces horaires et ensuite diviser le résultat par le nombre d'observations, qui est de cinq. Les systèmes informatiques fonctionnent par unités de 1, 10, 100, etc. Le problème qui se pose est que les horloges standard ne fonctionnent pas ainsi ; une heure compte 60 minutes, non pas 10 ou 100, et une journée compte 24 heures et non pas 10 ou 100. Calculer des moyennes simples donne, par conséquent, des*

chiffres qui n'ont pas de sens et qui sont en fait incorrects. Il est bien entendu possible d'écrire un algorithme de « conversion » d'une horloge standard en unités normalisées et ensuite de les reconvertir en temps standard. Cependant, c'est une pratique compliquée, chronovore et elle implique un travail supplémentaire inutile. Finalement, ce qu'il nous faut réellement savoir c'est : Quelle proportion de bureaux de vote a ouvert « à l'heure » ? Quelle proportion était « en retard » ou « très en retard » ? Et combien de bureaux de vote n'ont pas du tout ouvert leurs portes et lesquels ?

### Formulaires d'observation : Exemple

Les formulaires présentés à la Figure 6-1 illustrent comment ces principes permettent de produire des questions efficaces et utiles, lesquelles répondent aux tests d'utilité, de validité, de fiabilité, de mesure et d'efficacité.<sup>2,3</sup>

Le contenu du formulaire 1 couvre six domaines. La première partie, le code et le bureau de vote, sont des numéros d'identification. Le « code » renvoie au numéro de code de sécurité assigné à chaque observateur. Lorsqu'on utilise un tel code, il est nettement plus difficile à un tiers de s'introduire dans le système d'observation ou d'entraver l'observation. Le personnel de saisie des données est formé de sorte à ne pas entrer les informations des appelants qui ne fournissent pas le numéro de code correct. Le numéro de code et le numéro du bureau de vote doivent correspondre aux numéros inscrits dans la base de données. Après avoir fourni les codes corrects, les données communiquées du Formulaire 1 sont entrées dans la base de données permanente.

La première question de fond identifie le moment d'installation du bureau de vote. La deuxième série de questions indique quelles étaient les personnes affectées au bureau de vote qui étaient présentes lors de l'installation et s'il s'agissait des fonctionnaires nommés ou de suppléants. Le troisième bloc de questions est une liste de contrôle relative à la présence ou à l'absence des matériels de vote nécessaires, et le quatrième bloc collecte les données indiquant si les procédures d'installation correctes ont bien été observées. La cinquième section identifie les représentants des partis présents au bureau de vote et la dernière section l'heure à laquelle le vote a débuté.

Le personnel de saisie des données est formé de sorte à ne pas entrer les informations des appelants qui ne fournissent pas le numéro de code correct.

<sup>2</sup> Ces formulaires reprennent les meilleurs éléments de ceux utilisés dans plusieurs pays, tout particulièrement au Pérou et au Nicaragua. Les formulaires originaux nicaraguayens sont repris en Annexes 9A et 9B ; les formulaires nicaraguayens comprennent des instructions pour les bénévoles du comptage rapide des résultats.

<sup>3</sup> Ces formulaires n'ont pas la prétention de présenter une liste définitive de questions. Ils doivent toujours être adaptés de manière à remplir les conditions de chaque élection, sachant que certaines questions peuvent être posées dans le contexte de n'importe quelle élection. Exemple : les groupes peuvent envisager d'ajouter une question à la fin du formulaire demandant à l'observateur si les résultats du bureau de vote qui lui a été assigné doivent être « acceptés » ou « contestés » ; de la même manière, on pourrait demander à l'observateur d'évaluer le processus général mis en œuvre dans son bureau de vote sur une échelle de un à cinq (un étant « excellent », deux étant « bon », trois étant « neutre », quatre étant « mauvais » et cinq « inacceptable »).

FIGURE 6-1 :  
MODELE DE FORMULAIRE POUR  
OBSERVATEUR

<b>FORMULAIRE 1 : Installation du bureau de vote</b>			
Code :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Bureau de vote :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<b>1. À quelle heure l'installation du bureau de vote a-t-elle commencé ?</b> (encercler la lettre correcte)			
<input type="checkbox"/> A	avant 6 h	<input type="checkbox"/> B	6 h - 7 h
<input type="checkbox"/> C	7 h - 9 h	<input type="checkbox"/> D	après 9 h
<input type="checkbox"/> E	n'a pas été installé		
<b>Qui était présent pour gérer le bureau de vote ?</b> (encercler la lettre correcte)			
	Original	Suppléant	Aucun
<b>2.</b> Président	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	
<b>3.</b> Premier assesseur	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C
<b>4.</b> 2 <sup>ème</sup> assesseur	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C
<b>5. Les matériels requis étaient-ils disponibles dans le bureau de vote ?</b> (encercler OUI ou NON)			
		<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Si votre réponse est NON, passez à la question 6.			
Si votre réponse est OUI, passez à la question 7.			
<b>Répondez par OUI ou par NON.</b>			
<b>6a.</b>	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	Liste d'électeurs
<b>6b.</b>	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	Tous les formulaires requis, (feuilles de comptage, protocoles, registres de plaintes, etc..)
<b>6c.</b>	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	Urnes
<b>6d.</b>	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	Bulletins de vote
<b>6e.</b>	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	Isoloirs
<b>6f.</b>	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	Encre indélébile
<b>7. Les procédures correctes ont-elles été appliquées ?</b> (encercler OUI ou NON)			
		<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Si votre réponse est NON, passez à la question 8.			
Si votre réponse est OUI, passez à la question 9.			
<b>Répondez par OUI ou par NON.</b>			
<b>8a.</b>	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	Les bulletins ont été comptés avant le début du vote
<b>8b.</b>	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	Les urnes ont été confirmées vides avant le début du vote
<b>8c.</b>	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	Les isoloirs étaient installés pour garantir le secret.
<b>Quels représentants des partis étaient présents ?</b> (encercler OUI ou NON)			
<b>9a.</b>	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	Parti A
<b>9b.</b>	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	Parti B
<b>9c.</b>	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	Parti C
<b>10. À quelle heure le premier bulletin a-t-il été déposé dans l'urne ?</b> (encercler la lettre correspondante)			
<input type="checkbox"/> A	Avant 7 h	<input type="checkbox"/> B	7 h - 8 h
<input type="checkbox"/> C	8 h - 10 h	<input type="checkbox"/> D	Après 10 h
<input type="checkbox"/> E	Jamais		

# CHAPITRE S I X : LA COMPOSANTE QUALITATIVE DU COMPTAGE PARALLÈLE DES RÉSULTATS

FIGURE 6-1 (SUITE) :  
MODELE DE FORMULAIRE POUR  
OBSERVATEUR

90

<b>FORMULAIRE 2 : Vote et résultats finaux</b>	
Code :	<input type="text"/>
Bureau de vote :	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
<b>1. Le processus de vote / décompte a-t-il été suspendu dans ce bureau de vote ?</b> (encercler OUI ou NON) <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Si votre réponse est OUI, communiquez l'incident par téléphone.	
<b>2. Toutes les procédures correctes ont-elles été observées pendant le vote ?</b> (encercler OUI ou NON) <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Si votre réponse est NON, passez à la question 3. Si votre réponse est OUI, passez à la question 4.	
<b>Répondez par OUI ou par NON.</b>	
<b>3a.</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Le personnel électoral a expliqué les procédures de vote.
<b>3b.</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Les électeurs n'ont obtenu qu'un bulletin de vote et n'ont voté qu'une seule fois
<b>3c.</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Toute personne munie de sa carte d'électeur a été autorisée à voter.
<b>3d.</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Toute personne inscrite sur la liste d'électeurs a été autorisée à voter.
<b>3e.</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Toute personne non inscrite sur la liste d'électeurs et non munie de sa carte d'électeur a été renvoyée.
<b>3f.</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Lorsque les électeurs ont reçu leur bulletin, leur nom a été coché sur la liste d'électeurs et de l'encre a été appliquée sur leur doigt.
<b>3g.</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Autres problèmes importants (à noter et à communiquer au coordonnateur local)
<b>4. Quand a débuté le décompte des voix ?</b> (encercler la lettre correspondante) <input type="checkbox"/> A avant 6 h du soir <input type="checkbox"/> B entre 6 et 8 h du soir <input type="checkbox"/> C après 8 h du soir	
<b>Outre le personnel électoral, qui était présent lors du décompte des voix ?</b> (encercler OUI ou NON)	
<b>5a.</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Représentants des partis
<b>5b.</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Observateurs
<b>5c.</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Électeurs
<b>5d.</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Forces de l'ordre
<b>5e.</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Autres

<b>FORMULAIRE 2 (suite)</b>	
<b>Quels étaient les agents des partis présents pendant le décompte dans le bureau de vote ?</b> (encercler OUI ou NON)	
<b>6a.</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Parti A
<b>6b.</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Parti B
<b>6c.</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Parti C
<b>7. Des irrégularités quelconques ont-elles été observées durant le décompte ?</b> (encercler OUI ou NON) <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Si votre réponse est OUI, passez à la question 8 Si votre réponse est NON, passez à la question 9	
<b>8. Répondez par OUI ou NON</b>	
<b>8a.</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Davantage de bulletins ont été trouvés dans l'urne que le nombre d'électeurs cochés sur la liste des électeurs comme ayant voté
<b>8b.</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Les représentants des partis / observateurs n'ont pu observer l'ouverture et le décompte des bulletins A
<b>8c.</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Les voix ont été créditées au mauvais candidat
<b>8d.</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Les bulletins ont été annulés illégalement
<b>8e.</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Les bulletins non utilisés ont été illégalement marqués et ajoutés
<b>8f.</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Les feuilles de comptage n'ont pas été remplies, les observateurs / représentants des partis n'en ont pas obtenu de copie
<b>8g.</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Autres problèmes importants (à noter et à communiquer au coordonnateur local)
<b>9. Résultats pour le président</b>	
<b>9a.</b> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Votes	Parti A
<b>9b.</b> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Votes	Parti B
<b>9c.</b> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Votes	Parti C
<b>9d.</b> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Nuls (nuls et blancs)
<b>9e.</b> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Bulletins contestés
<b>9f.</b> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Bulletins détériorés
<b>10. Un parti politique a-t-il contesté les résultats ?</b> (encercler OUI ou NON) <input type="checkbox"/> OUI Si la réponse est OUI, passez à la question 11 <input type="checkbox"/> NON Si la réponse est NON, allez à la fin du formulaire.	
<b>Quel parti a contesté les résultats ?</b> (encercler OUI ou NON)	
<b>11a.</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Parti A
<b>11b.</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Parti B
<b>11c.</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Parti C

L'application des principes d'élaboration des questions peut parfaitement être illustrée par un exemple :

Supposons que les observateurs veulent savoir si les bureaux de vote ont ouvert à temps le jour des élections. Une possibilité consiste simplement à formuler une question comme dans la version A.

Version A : « **Est-ce que le bureau de vote que vous observez a ouvert à temps le matin du scrutin ?** »

Oui                       Non

Le libellé de cette question soulève néanmoins de nombreux problèmes. Tout d'abord, les observateurs auront très certainement des perceptions différentes de l'heure à laquelle un bureau de vote est en fait « ouvert ». Est-ce qu'un bureau de vote est « ouvert » à l'arrivée des fonctionnaires électoraux ? Est-il « ouvert » lorsque tous les fonctionnaires électoraux et représentants des partis sont présents et que tous les matériels ont été installés ? Ou est-ce qu'un bureau de vote est « ouvert » au moment où le premier électeur dépose son bulletin dans l'urne ? Par ailleurs, nous devons être très clairs sur la question de savoir ce que signifie « à l'heure ». Lorsqu'un bureau de vote est supposé être « ouvert » à 6 heures, et que le premier électeur vote à 6 h 25, a-t-il effectivement été « ouvert à l'heure ? »

Les différentes perceptions de ces concepts posent des problèmes de validité et de fiabilité. Si les observateurs ont différentes perceptions de ce que signifie « à l'heure » et qu'on leur laisse la liberté de décider ce que ce concept signifie, les mesures qu'ils produiront ne seront pas fiables. La version B de cette question est une façon à la fois plus valable et plus fiable de poser la même question.

Version B : « **Quand est-ce que le premier électeur a voté dans le bureau de vote ?** »

Avant 7 h 00                       Entre 7 h 00 et 8 h 00  
 Après 8 h 00                       N'a pas ouvert

Cette version particulière de la question présente plusieurs avantages :

- Tout d'abord, le libellé de cette question élimine toute ambiguïté quant à la question de savoir quand un bureau de vote a effectivement « ouvert », et fournit une orientation claire aux observateurs quant à ce que l'on qualifie d'étant « à l'heure ». Il n'y a aucune ambiguïté conceptuelle et, par conséquent, la validité est assurée.
- Deuxièmement, comme les catégories de réponses sont modifiées au fil du temps, les analystes peuvent examiner la distribution des « heures d'ouverture » qui révèlent l'ampleur et la portée des problèmes administratifs afférents à l'ouverture des bureaux de vote. Ces catégories permettent des variations importantes dans les réponses ; la condition du « test d'utilité » est remplie. De la même manière, les catégories de mesures sont claires ; les observateurs n'ont aucune marge pour donner leur propre interprétation de ce qu'est, à leurs yeux, « tard » ou « tôt ». Par conséquent, la mesure sera fiable. Il convient de noter que les catégories de réponses dans la version B de la question satisfont aux deux règles de mesure : les catégories sont exhaustives et mutuellement exclusives.

- Troisièmement, cette version de la question nous donne également une information supplémentaire importante ; elle nous indique les bureaux de vote qui n'ont pas du tout ouvert.

Attention, dans le contexte de l'exemple ci-dessus, la préoccupation relative à l'ouverture tardive des bureaux de vote n'est pas simplement un moyen de jauger la qualité de l'organisation administrative ; c'est également un indicateur de la réelle possibilité de vote des électeurs potentiels. Les ouvertures tardives ne mesurent pas le nombre d'électeurs qui sont privés de leur droit de vote en raison de ce problème. Un observateur se trouvant à l'extérieur du bureau de vote et qui compte le nombre de personnes qui quittent la file d'attente trop longue, peut mieux mesurer ce facteur. Mais même cet indicateur ne permet pas de déterminer si ces personnes ne sont pas revenues ultérieurement. Ces sont-là le type de problèmes qu'il faut discuter lorsqu'on élabore une campagne d'observation et les formulaires y afférents.

### **ANALYSE DES DONNÉES QUALITATIVES**

Analyser les données en un laps de temps très court n'est pas une tâche aisée. Les analystes de données doivent généralement se préparer à cette tâche avant les élections comme suit :

- En réunissant des informations sur le contexte ;
- En élaborant un plan précis pour le jour des élections ;
- En créant une « interface » logicielle pour présenter les graphiques ; et
- En établissant un protocole de travail pour gérer les résultats produits par l'équipe d'analyse.

### **Préparation avant les élections**

Pendant la phase préélectorale, les analystes réunissent différents types d'informations contextuelles qui les aideront à interpréter les données qualitatives.

#### ***Données contextuelles***

Généralement, les données contextuelles les plus utiles à réunir sont celles des élections précédentes (si tant est qu'elles sont disponibles), notamment celles d'élections précédant immédiatement la présente observation. L'on peut, par exemple, étudier la participation au scrutin. La participation au scrutin indique les niveaux de participation des électeurs le jour des élections, et la participation des citoyens est une mesure importante de la santé d'un processus électoral. Mais comment savoir si la participation au scrutin est « élevée » ou « inhabituellement basse » ? Au moins deux types de repères sont utiles pour procéder à ces types d'évaluations. Le repère le plus évident provient de la documentation de l'histoire électorale récente du pays. La participation à l'élection actuelle a-t-elle été « inhabituellement faible » comparée aux niveaux de participation aux élections précédentes, ou comparée à d'autres élections nationales dans un passé récent ? Des comparaisons à des références internationales peuvent aussi s'avérer utiles, mais ces comparaisons doivent être effectuées avec prudence dans la mesure où les règles électorales ont des répercussions significatives sur la participation aux élections. La participation au scrutin est généralement systématiquement plus élevée dans les pays utilisant la représentation à la proportionnelle que dans les pays à systèmes électoraux à la majorité. Toute comparaison internationale doit tenir compte de facteurs comme les règles électorales. Les élections précédentes

Généralement, les données contextuelles les plus utiles à réunir sont celles des élections précédentes (si tant est qu'elles sont disponibles).

peuvent aussi fournir des données de référence utiles pour déterminer si le nombre de bulletins contestés ou autres anomalies a été « inhabituellement élevé ». La plupart des commissions électorales conservent des dossiers des élections précédentes et ces dossiers doivent être dans le domaine public.

La préparation avant les élections implique également la collecte de données des organisations internationales qui observent des élections. Ces organisations ont potentiellement participé à des missions d'observation ou assisté les organisations non gouvernementales locales réalisant des observations dans le pays. Certaines de ces organisations conservent des dossiers de leurs participations passées et leurs archives d'autres élections peuvent fournir des données électorales contextuelles détaillées.

### **Un plan clair**

Il est essentiel que les analystes élaborent préalablement un plan clair abordant des questions, notamment : savoir exactement ce qu'ils feront avec les données des observateurs le jour des élections. Quelles parties de l'ensemble des données seront examinées en priorité ? Dans quel ordre les données seront-elles examinées ? Est-ce que les analystes savent exactement comment procéder si les résultats indiquent la survenance de certains problèmes ? Quels sont les problèmes les plus susceptibles de surgir le jour des élections ? Comment seront-ils analysés ? Ces questions ne peuvent attendre le jour des élections ; elles doivent être étudiées préalablement avec les personnes chargées de présenter les résultats au public. La question est d'éliminer autant que faire se peut les « surprises ».

### **Utilisation de graphiques**

Ensuite, les analystes doivent prévoir comment ils utiliseront les graphiques. Les représentations graphiques des données rendent les résultats de l'observation plus accessibles aux médias et au public. Dans de nombreux cas, les journaux imprimeront simplement les résultats graphiques produits par les groupes d'observateurs. La production de graphiques conviviaux résout deux problèmes. Elle évite aux journaux d'avoir à produire leurs propres graphiques et réduit les possibilités d'erreurs dans la présentation des conclusions.

La production de graphiques est longue et il est impressionnant de constater à quel point la controverse sur la question de savoir quelle est la meilleure manière de présenter les informations est forte. Tout comme les responsables de l'organisation doivent préparer par avance leurs projets de déclaration des résultats le jour des élections, l'équipe d'analystes doit préparer à l'avance l'« interface » logicielle de présentation des graphiques. Cette « interface » doit refléter les choix de format et aborder des questions comme : Les données relatives aux questions clés seront-elles illustrées à l'aide de diagrammes à barres ? Seront-elles présentées à l'aide de camemberts ? Ou seront-elles présentées dans des tableaux numériques ? Les graphiques incluront-ils le logo de l'organisation ? Comment ces graphiques ou tableaux seront-ils marqués ?

Ces questions peuvent sembler triviales, mais il est essentiel d'éliminer au préalable autant de facteurs que possible, susceptibles de causer des désagréments le jour des élections et de faire perdre du temps. Ce type de désagréments a déjà retardé des conférences de presse et conduit à des opportunités ratées avec les médias. Une préparation préalable permet d'éviter ce type de problèmes. Plus important encore, elle permet de gagner du temps le jour des élections et d'éliminer les possibilités d'erreurs susceptibles de porter atteinte à la crédibilité des observateurs.

Il est essentiel que les analystes élaborent préalablement un plan clair.

Dans de nombreux cas, les journaux imprimeront simplement les résultats graphiques produits par les groupes d'observateurs.

Les analystes doivent aussi se préparer pour le jour des élections en établissant un protocole de travail afin de gérer les résultats produits par l'équipe d'analystes.

### ***Établissement d'un protocole pour le jour des élections***

Les analystes doivent aussi se préparer pour le jour des élections en établissant un protocole de travail afin de gérer les résultats produits par l'équipe d'analystes. Ce protocole peut réduire de manière substantielle le potentiel de friction le jour des élections avec les responsables du comptage parallèle des résultats, ainsi que les erreurs, notamment celle d'imposer la publication prématurée des données. Le protocole doit clairement aborder les questions suivantes : *Comment, quand et à qui les analystes communiqueront les résultats de leur analyse le jour des élections ?* Ces questions doivent être discutées et convenues avant le scrutin<sup>4</sup>

Les dirigeants politiques des organisations de la société civile ne comprennent pas toujours exactement ce que comporte l'analyse des données d'observation du jour des élections et leurs attentes sont parfois infondées. De plus, des pressions extraordinaires caractérisent le jour des élections. Les organisateurs des comptages parallèles de résultats subissent des pressions externes pour publier au plus vite les résultats. Ces pressions peuvent provenir de sources multiples, y compris : des médias, des groupes d'observateurs internationaux, des représentants des pays donateurs, des partis politiques et même de la commission électorale. La contrainte à laquelle les analystes sont confrontés est que cela demande du temps avant que les données n'arrivent et qu'il faut les saisir avant de pouvoir les analyser. De plus, les analystes doivent disposer de suffisamment de données pour effectuer une analyse fiable. Si les responsables cèdent sous le poids de ces pressions et font des déclarations prématurées, ces dernières peuvent être entachées d'imprécisions et produire des conséquences négatives extraordinaires.

### **Analyse des données qualitatives : étapes**

Le jour des élections, l'analyse des données qualitatives est généralement effectuée via trois étapes discrètes :

1. *Scanner les données* - Identifier les « valeurs aberrantes » signalant que quelque chose s'est mal passé.
2. *Rechercher les schémas systématiques* - Déterminer si les problèmes présentent une répartition aléatoire ou s'ils sont groupés.
3. *Mesurer l'impact des problèmes* - Déterminer si les problèmes ont un impact matériel sur le résultat du scrutin et s'ils favorisent un parti ou candidat particulier.

### ***Scannage des données***

L'analyse des données qualitatives commence habituellement par le scannage des données et l'analyse de la répartition des réponses à chaque question de l'ensemble de données qualitatives. La tâche consiste à identifier les « valeurs aberrantes », ces réponses qui indiquent que quelque chose s'est probablement mal passé. Il convient de rappeler que toutes les questions ont été formulées en grande partie sur la base de la loi électorale et des réglementations administratives régissant les procédures mises en œuvre le jour des élections. Par conséquent, les réponses à chaque question indiqueront quelles réglementations ont été respectées ou quels problèmes ont été détectés.

Examinons le cas des réponses à la Question 1 du Formulaire 1 ci-dessus. Les catégories de réponses à la question sur « l'installation du bureau de vote » permettent quatre réponses. La répartition des réponses pour les trois premières

<sup>4</sup> Cf. Chapitre 8 : La « *Fin du Jeu* » relativement à l'élaboration et à l'observation d'un protocole de partage interne et de publication des résultats du comptage parallèle des résultats.

catégories indiquent ce qui correspond au « rythme » d'installation. Dans des élections bien organisées, les bureaux de vote devraient être installés, dans leur majorité, avant 7 h 00 s'ils doivent être ouverts au public à 7 h 00. Si une proportion importante de bureaux de vote n'est installée qu'entre 7 h 00 et 9 h 00, ils sont « en retard » sans que cela ne soit nécessairement problématique, s'il reste d'amples possibilités de voter dans ces bureaux de vote et en l'absence d'autres problèmes. Bien plus problématiques sont les cas où les observateurs communiquent que les bureaux de vote ne sont « pas installés. » Dans ces cas, un nombre considérable d'électeurs peut être privé de leur droit de vote si les autorités ne mettent pas en place des solutions extraordinaires. Ces cas doivent faire l'objet d'investigations plus poussées de la part des analystes.

Les analystes doivent communiquer la répartition des réponses sur toutes les catégories, identifier avec précision les bureaux de vote « non installés » et joindre la liste de ces bureaux de vote au rapport sur la ventilation des horaires d'installation. Le fait de joindre au rapport l'identification cas par cas des bureaux de vote non installés est justifié par l'expérience. Lorsqu'on communique au public, par exemple, que 4 % des bureaux de vote ne sont « pas installés », les médias posent généralement deux questions : lesquels ? Et pourquoi n'ont-ils pas été installés ? On peut répondre à la première question en fournissant le rapport joint. Il est plus difficile de répondre à la deuxième question dans le rapport initial, mais la réponse doit au moins être : « Nous enquêtons sur la question ». Les connaissances du contexte local peuvent révéler que les bureaux de vote n'ont pas été installés parce que trop peu d'électeurs y étaient enregistrés et qu'ils ont été fusionnés avec un bureau de vote voisin qui ne comptait, lui aussi, que très peu d'électeurs enregistrés. Tant que tous les électeurs ont une réelle possibilité de voter, il n'y a pas de raison d'affirmer que le problème est tel qu'il compromet le caractère juste des élections. Les données contextuelles collectées avant le jour des élections sont également importantes. Grâce à ces données, il est possible de déterminer si ces niveaux de non installations sont supérieurs ou inférieurs aux élections précédentes.

La même procédure doit être suivie pour chaque question. Prenons un autre cas. Les questions 6a-6f du Formulaire 1 ci-dessus ont trait à la présence de matériel dans les bureaux de vote. La plupart des lois électorales exigent que ces matériels soient en place. Par conséquent, l'analyste doit scanner les données pour rechercher tous les cas qui ne remplissent pas ces critères. Ces cas doivent être identifiés. Cela s'applique également aux réponses à la question 10 sur l'heure du premier vote. Si une réponse à la question sur le premier vote est « jamais », l'observateur inscrit que personne n'a voté car cela montre qu'il y a un problème grave dans ce bureau de vote. L'étape suivante consiste à pousser l'analyse.

### ***Recherche des schémas systématiques***

Les procédures de l'étape 1 indiquent si quelque chose s'est mal déroulé, où cela s'est passé et l'ampleur potentielle du problème. L'étape 2 consiste essentiellement à rechercher des schémas systématiques. Elle commence par une recherche statistique de schémas de phénomènes réguliers ou irréguliers pour les cas identifiés dans l'analyse de l'étape 1 comme étant des « cas problématiques ». Rappelons-nous que si les cas problématiques sont répartis de manière aléatoire et que leur ampleur est limitée, la cause probable des problèmes est simplement l'erreur humaine. Cependant, il convient de le déterminer de manière systématique ; pour ce faire, deux possibilités sont offertes : il faut déterminer en un premier temps si les cas problématiques sont concentrés dans une région du pays ou si ce n'est pas le cas. Cela peut être établi en procédant à une tabulation croisée de tous les cas problématiques par région du pays et au sein des régions, par circonscription.

Si les cas problématiques sont répartis de manière aléatoire et que leur ampleur est limitée, la cause probable des problèmes est simplement l'erreur humaine.

La concentration de cas problématiques indique l'existence d'un problème administratif dans une circonscription donnée. Les superviseurs régionaux ou municipaux sont généralement les mieux placés pour enquêter en profondeur sur un problème localisé.

Si les cas problématiques sont concentrés, par exemple, dans la capitale ou dans une région particulière, il convient d'explorer les raisons qui les sous-tendent. La concentration de cas problématiques indique l'existence d'un problème administratif dans une circonscription donnée. Dans ces cas, il est utile d'avertir l'équipe d'urgence à propos de ce problème et de contacter les superviseurs régionaux ou municipaux des groupes d'observateurs, pour générer des informations locales sur le motif de survenance de ces problèmes. Les superviseurs régionaux ou municipaux sont généralement les mieux placés pour enquêter en profondeur sur un problème localisé - à tout le moins parce qu'ils sont en contact à la fois avec les observateurs locaux et les fonctionnaires de la commission électorale locale.

Pendant que ces enquêtes locales sont ouvertes, les analystes doivent poursuivre leur analyse des données en croisant les cas problématiques avec toutes les autres réponses aux questions des formulaires qualitatifs. Cette stratégie est importante car elle permet de mettre en lumière la forme et l'ampleur des problèmes à l'aide de ces cas. Exemple, si le bureau de vote n'est « pas installé » (question 1, réponse E), il doit en découler que les citoyens n'ont pas pu voter (question 10, réponse E). Une simple tabulation croisée de ces deux ensembles de questions peut définitivement établir si c'est le cas.

Ces vérifications par tabulation croisée permettent aussi à l'analyste de déterminer si la plupart des problèmes de la plupart des catégories sont concentrés sur les mêmes bureaux de vote ou si ce n'est pas le cas. Il s'agit-là d'une ligne d'investigation critique. Là encore, un exemple permet d'illustrer cette affirmation. Si les analystes prennent les cas problématiques là où les bureaux de vote ne sont « pas installés » (question 1, réponse E) et les recourent avec ceux des réponses aux questions 2-4, et aux questions 6a-6f relatives à la présence de personnel électoral et de matériel électoral dans le bureau de vote, alors les résultats permettront aux analystes d'exclure ou d'isoler certains motifs expliquant pourquoi les bureaux de vote n'étaient pas installés. Par conséquent, si les analystes trouvent pour la majorité des cas de bureaux de vote non installés que la réponse aux questions 6a-6f est uniformément « non » (matériels absents), mais que les réponses aux questions 2-4 étaient « A » (tout le personnel du bureau de vote est présent), alors ils concluront que le problème de non installation n'est pas l'absence du personnel électoral dans les bureaux de vote, mais probablement l'absence de matériel électoral approprié. Cette conclusion doit être communiquée au coordonnateur régional du groupe d'observateurs, auquel l'on peut demander d'enquêter sur l'absence de matériel dans ces bureaux de vote.

L'analyse peut mettre à jour un problème administratif, comme dans l'exemple ci-dessus. Ces conclusions doivent faire partie du rapport du groupe d'observateurs. Alternativement, les informations en provenance d'un coordonnateur local peuvent révéler que les bureaux de vote qui ne sont « pas installés » ne représentent pas le moins du monde un problème. Les bureaux de vote n'ont peut-être pas été installés pour des raisons administratives sensibles. Les connaissances du contexte local peuvent révéler que les bureaux de vote n'ont pas été installés parce que trop peu d'électeurs y étaient enregistrés et qu'ils ont été fusionnés avec un bureau de vote voisin qui ne comptait, lui aussi, que très peu d'électeurs enregistrés. Tant que tous les électeurs ont une réelle possibilité de voter, il n'y a pas de raison d'affirmer qu'il y a eu un problème.

Cependant, le coordonnateur municipal du groupe d'observateurs peut déterminer que du matériel (ou, par exemple, des bulletins) n'a été livré ni au bureau de vote inclus dans l'échantillon de comptage parallèle des résultats ni à un autre bureau de vote avoisinant. L'analyse du comportement de vote antérieur peut révéler que les électeurs de cette région sont en faveur d'un parti politique donné, ce qui pourrait indiquer une discrimination politique délibérée au niveau local, ou encore s'avérer être une tendance nationale.

Dans l'interprétation des preuves qualitatives, l'analyste doit, par conséquent, être prêt à combiner les informations locales à celles provenant de l'ensemble de données qualitatives.

### **Détermination de l'impact des problèmes**

À l'étape 3, les analystes définissent l'impact des « problèmes ». La question qui se pose est la suivante : l'ampleur et l'échelle des problèmes identifiés aux étapes 1 et 2 ont-elles un impact systématique et / ou matériel sur un parti politique ou candidat donné ?

Les données des rapports qualitatifs font partie du même ensemble de données que celles communiquées pour le comptage parallèle des résultats. Dans la mesure où ces données sont à la fois des données qualitatives et des données du décompte des voix fusionnées dans le même ensemble, il est possible de déterminer si les problèmes sont liés systématiquement aux résultats du décompte des voix. La tabulation croisée des résultats qualitatifs avec les résultats du dépouillement des votes peut intégrer des points du Formulaire 1 ou du Formulaire 2. La logique de base peut être illustrée à l'aide d'un exemple simple.

La transparence est une caractéristique essentielle à toute élection démocratique et les règles électorales autorisant la présence de représentants des partis dans les bureaux de vote sont destinées à garantir cette transparence. La théorie veut que les représentants des partis en lice vérifient la transparence des procédures mises en œuvre dans les bureaux de vote, y compris du processus de dépouillement des votes. Dans la plupart des élections, au moins deux partis en course ont une possibilité raisonnable de l'emporter au niveau national, mais certains partis sont mieux organisés que d'autres. Tous sont en droit de déléguer des représentants dans tous les bureaux de vote, mais n'auront pas nécessairement la capacité organisationnelle pour ce faire dans tous les bureaux de vote pour observer le dépouillement du scrutin. Un décompte des votes peut être qualifié de « transparent » dans un bureau de vote lorsque les représentants d'au moins deux partis politiques différents en lice sont présents et peuvent effectivement observer le retrait des bulletins de l'urne, leur attribution et l'enregistrement des résultats.

En combinant les données qualitatives aux données numériques du comptage parallèle des résultats, on peut évaluer systématiquement l'aspect transparence. Les questions 6a-6c du Formulaire 2 ci-dessus et les questions 9a-9c du Formulaire 1 indiquent quels représentants de partis étaient présents et à quels bureaux de vote. Les questions 9a-9f du Formulaire 2 indiquent les résultats du scrutin. En utilisant les données qualitatives, les analystes peuvent identifier avec précision, en un premier temps, dans quels bureaux de vote au moins deux représentants de partis étaient présents et ensuite le résultat du dépouillement du scrutin dans ces bureaux de vote.

L'analyste doit être prêt à combiner les informations locales à celles provenant de l'ensemble de données qualitatives.

En combinant les données qualitatives aux données numériques du comptage parallèle des résultats, il est possible d'évaluer systématiquement l'aspect transparence.

En opérant de la sorte, il est possible de répondre à des questions importantes, notamment : le dépouillement des scrutins dans les bureaux de vote avec moins de deux représentants de partis a-t-il donné lieu à des résultats systématiquement différents de ceux des bureaux de vote avec deux ou plusieurs agents de partis présents ? Le candidat A à la présidence a-t-il obtenu systématiquement plus de voix dans les bureaux de vote dans lesquels seul un représentant de son parti était présent ? Si les réponses à ces questions sont « oui », il faut examiner plus en profondeur les données. Une raison potentielle à ce résultat peut simplement être que le parti A est plus fort dans cette région du pays. Par conséquent, ce résultat ne signifie pas nécessairement qu'il y a eu fraude. Ceci étant, les données doivent être analysées à nouveau pour vérifier si ces mêmes résultats s'appliquent aux bureaux de vote de la même région/circonscription où deux ou plusieurs représentants de partis étaient présents dans les bureaux de vote. Par ailleurs, l'analyse sera en mesure de déterminer : 1) dans combien de bureaux de vote de l'échantillon moins de deux représentants de partis étaient présents ; 2) quelle est l'ampleur du « dividende » en termes de voix (le cas échéant) en faveur du parti A dans les bureaux de vote où seuls les représentants de ce parti étaient présents ; et 3) si l'ampleur de ce « dividende » peut avoir un impact quelconque sur le résultat global des élections<sup>5</sup>

La question générale sur la manière d'utiliser la combinaison des résultats qualitatifs et des résultats du dépouillement est soulevée à l'aide du cas de la « transparence ». Le même type d'analyse combinée peut être utilisé avec une série d'autres combinaisons. Exemple : les analystes peuvent examiner l'impact des irrégularités sur les résultats du dépouillement des scrutins (Formulaire 2, Question 2). Les mêmes principes s'appliquent lorsqu'un parti conteste les résultats d'un bureau de vote (Formulaire 2, Question 10). Dans ce cas, on peut déterminer systématiquement si toutes ou la plupart de ces contestations proviennent du parti en seconde position<sup>6</sup>.

<sup>5</sup> Dans ce contexte, la taille de l'échantillon est très importante. Si l'échantillon national est petit, avec des marges d'erreurs relativement importantes, il n'est pas possible d'effectuer ce type d'analyse avec un degré de confiance élevé et certains problèmes pourraient même ne pas être décelés.

<sup>6</sup> Les données qualitatives fournissent une base solide sur laquelle il est possible de tirer des conclusions sur la gravité des problèmes identifiés ou l'importance du manque de problèmes significatifs. Cependant, les groupes doivent être prudents lorsqu'ils parlent publiquement des problèmes identifiés et de l'impact probable sur la qualité globale des processus mis en œuvre le jour des élections. Toute déclaration ou rapport doit être formulé avec circonspection de manière à ne pas surévaluer l'importance des données qualitatives. Pour de plus amples informations sur les déclarations publiques, cf. Chapitre Huit, La « Fin du Jeu ».

**R A P P E L**

**Les principaux points soulignés dans ce chapitre sont axés sur l'élaboration et l'analyse de l'aspect qualitatif de l'observation. Ces points peuvent être résumés comme suit :**

1. Les groupes d'observateurs accordent à juste titre une attention particulière aux préparatifs d'une observation de qualité, susceptible de compléter la collecte des données des résultats du dépouillement du scrutin dans le cadre du comptage parallèle des résultats.
2. Les observations qualitatives sont systématiques et très fiables, précisément parce qu'elles utilisent la même méthode générale et les mêmes observateurs que ceux qui se chargent de la collecte des résultats du vote dans le cadre du comptage parallèle des résultats.
3. L'élaboration de formulaires qualitatifs doit commencer par une connaissance claire des règles régissant la gestion de l'élection. La structure des formulaires qualitatifs doit être conçue par une équipe composée du coordonnateur des bénévoles, d'un formateur, d'un spécialiste du droit électoral, d'un analyste de données et du directeur exécutif ou d'un membre du conseil d'administration.
4. Les formulaires qualitatifs doivent être succincts et certains principes doivent être observés de manière à garantir leur utilité et la production de données fiables et valables.
5. La préparation de l'analyse qualitative doit commencer par la collecte de données contextuelles avant le jour des élections.
6. Les analystes doivent formuler un plan d'analyse avant le jour des élections. Ce plan inclut la création, le test et l'élaboration de capacités graphiques approuvées avant le jour du scrutin. De la même manière, des protocoles pour savoir comment, quand et à qui l'équipe d'analystes transmet les résultats de l'analyse doivent être établis avant le jour du scrutin.
7. L'analyse des données qualitatives doit être organisée en trois étapes à savoir : le scannage des données de base ; la recherche de problèmes systématiques et l'évaluation de la probabilité que les problèmes identifiés dans l'analyse qualitative aient un impact sur le vote.

# Collecte et analyse des données du comptage parallèle des résultats

L'échantillon aléatoire a été établi, les formulaires des observateurs élaborés et distribués et les observateurs recrutés et formés. Le jour de l'élection, les observateurs prennent position dans les bureaux de vote qui leur ont été désignés et se préparent à recueillir et rapporter les données. Ce chapitre traite des étapes suivantes. Le chapitre commence par une discussion des protocoles de communication des données. Il explique comment et quand les observateurs doivent transmettre les données sur la qualité du processus et les résultats du dépouillement des votes. Certains problèmes associés aux flux d'information le jour de l'élection et des solutions pratiques à ces problèmes sont discutés ici. Le chapitre examine ensuite l'importante question de savoir comment les données récupérées sont utilisées, surtout pour ce qui concerne le dépouillement des votes. Il traite des principales stratégies d'analyse des données relatives aux totaux des votes et les mesures prises pour veiller à ce que les résultats annoncés soient fiables. Il examine en conclusion comment et quand les résultats du comptage parallèle peuvent être annoncés<sup>1</sup>.

## PROTOCOLES DE COMMUNICATION DES DONNÉES

Le jour de l'élection, les observateurs locaux préparent en général deux rapports. S'agissant du premier rapport, les observateurs utilisent un questionnaire similaire au Formulaire 1 illustré au Chapitre Six. Le Formulaire 1 contient des informations vérifiant si des procédures appropriées ont été respectées à l'ouverture des bureaux de vote. Ce premier rapport qualitatif est réalisé après que les bureaux de vote aient été ouverts, généralement immédiatement après que le premier électeur dans la queue ait voté. Le deuxième rapport émane d'un formulaire similaire au Formulaire 2, également illustré au Chapitre Six. Ce rapport fournit des données qualitatives sur les procédures de vote et la clôture des bureaux de vote, ainsi que sur les données relatives au dépouillement du scrutin. La pratique courante pour les observateurs est de communiquer ces données immédiatement après que les bureaux de vote aient annoncé un résultat officiel. Dans la plupart des cas, le résultat d'un bureau de vote est « officiel » après que les responsables du bureau de vote et les délégués des partis présents au dépouillement aient signé le document public qui consigne le total des votes pour ce bureau de vote particulier.

Ce chapitre est principalement concerné par les données officielles du vote (Formulaire 2), mais il y a de grandes questions de communication des données qui s'appliquent à tous les rapports d'observateurs. Il faut donc commencer par les orientations générales qui s'appliquent aussi bien au premier qu'au second rapport.

<sup>1</sup> Les lecteurs devraient se reporter au Chapitre Six, *La composante qualitative du comptage parallèle des résultats*, pour de plus amples informations sur la manière dont les données qualitatives sont collectées et analysées.

Pour chaque rapport, les observateurs doivent faire trois appels séparés ; ils communiquent les mêmes données à trois lieux différents.

**Appel #1** : Les observateurs effectuent leur premier appel directement au centre principal de collecte de données.

**Appel #2** : Les observateurs effectuent le deuxième appel au coordonnateur régional qui leur a été assigné.

**Appel #3** : Les observateurs effectuent le troisième appel au réseau de secours de téléphones privés dans la capitale.



### QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

#### **Pourquoi les observateurs doivent-ils effectuer trois appels téléphoniques pour chaque rapport le jour de l'élection ? Ne s'agit-il pas d'une perte de temps et d'effort ?**

Non, trois appels ne représentent pas une perte de temps et d'effort. Parfois, il y a des tentatives de déstabilisation des efforts des observateurs locaux, et le point d'attaque est généralement le réseau de communication du groupe d'observateurs. Cela peut signifier l'arrêt de l'alimentation en énergie du centre de collecte des données ou la coupure du réseau de téléphonie. Il faut donc prendre des précautions. C'est pour cette raison qu'il est devenu une pratique courante d'installer des systèmes d'alimentation de secours dans les centres de collecte des données pour que l'activité d'observation dispose d'une source d'alimentation en énergie indépendante et autonome le jour de l'élection. (Certains groupes installent le centre dans un hôtel qui dispose d'un générateur auxiliaire.) Le fait de demander aux observateurs d'effectuer l'Appel #2 et l'Appel #3 est une autre précaution de sécurité courante et complémentaire. Avec ces alternatives de communication de secours en place, le succès d'un comptage parallèle des résultats n'est pas entièrement dépendant d'une seule liaison de communication. La disponibilité de ces alternatives d'acheminement des données signifie que les groupes d'observateurs ont encore la capacité de mener à bien un comptage parallèle même si le réseau de communication du centre de collecte des données est coupé ou tombe en panne.

#### **FLUX D'INFORMATION**

Le principal défi d'un comptage parallèle des résultats est de collecter, communiquer, rassembler et analyser des volumes considérables d'informations – et de faire tout cela de façon fiable et rapide.

Le principal défi d'un comptage parallèle des résultats est de collecter, communiquer, rassembler et analyser des volumes considérables d'informations – et de faire tout cela de façon fiable et rapide. Parce que l'efficacité des comptages parallèles des résultats requiert des flux d'information efficaces, il est important d'avoir une idée très claire sur la manière très précise dont les flux d'information vont fonctionner le jour de l'élection. En fait, il y a deux ensembles de flux d'information à prendre en considération. Le premier concerne les flux d'information provenant des observateurs sur le terrain et destinés au centre de collecte de données. Ensuite, il y a les flux d'information à l'intérieur du centre de collecte de données et qui proviennent de ce centre. Ces deux ensembles de flux d'information sont suivis à travers la base de données centrale. En effet, c'est à travers la base de données que le trafic d'information peut être orienté de façon à optimiser l'efficacité de la récupération des données le jour de l'élection.

### Les flux d'information émanant du terrain

Les expériences des groupes qui ont mené des comptages parallèles des résultats fournissent deux leçons très claires à propos des flux d'information, et chacune de ces leçons a des implications logistiques et analytiques importantes qui doivent être clairement comprises.

Premièrement, le jour de l'élection, il y a des fluctuations substantielles dans le volume des flux d'information allant des observateurs sur le terrain au centre de collecte de données. Le schéma classique, tel que résumé dans la Figure 7-1, est basé sur des données réelles provenant d'une récente élection en Amérique latine. Dans ce cas particulier, la loi électorale prévoyait que les responsables des bureaux de vote ouvrent les bureaux de vote à sept heures du matin. Il a été demandé aux observateurs de se présenter au bureau de vote à 6 h 15, quelques 45 minutes avant l'heure prévue de l'ouverture des bureaux de vote. Il leur a été également demandé de communiquer les données du Formulaire 1, les données qualitatives, immédiatement après que le premier électeur ait voté dans leur bureau de vote.

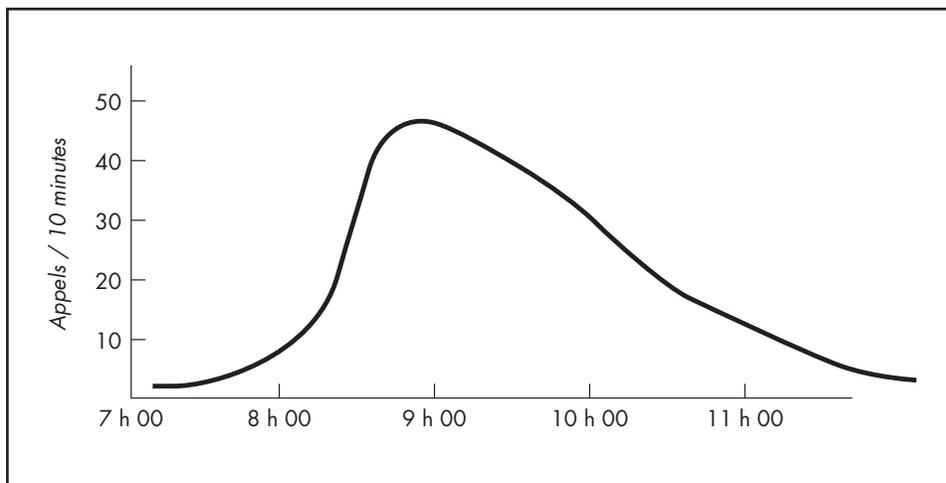


FIGURE 7-1:  
DISTRIBUTION  
CLASSIQUE DES APPELS  
TÉLÉPHONQUES

Ce schéma de fluctuations dans les volumes d'information est essentiellement le même aussi bien pour les données qualitatives que les données numériques. À 7 heures du matin, le centre de collecte de données ne reçoit pas d'information du tout. Les informations commencent à arriver lentement au centre de collecte de données après les trente premières minutes, entre 7 h 30 et 8 h 00. Les premières données à arriver proviennent des bureaux de vote les plus efficaces et où les observateurs ont facilement accès aux téléphones. À 8 h 30, le nombre d'appels reçus au centre de collecte de données a augmenté de façon considérable, et vers 9 h 00 le mince filet d'informations se transforme en un déluge. Dans ce cas particulier, les appels arrivaient au centre de collecte de données au rythme de 55 appels toutes les 10 minutes ou 5,5 appels par minute. Après cette période de fort trafic, le volume d'appels arrivant au centre de collecte de données commence à chuter, puis il ralentit de façon significative.

Ces flux d'information irréguliers représentent un défi logistique. La tâche est d'élaborer une stratégie qui anticipe – et ensuite gère de manière efficace – le volume de pointe de l'entrée des informations. Deux questions doivent être examinées. Le groupe a-t-il la capacité de communication pour recevoir tous les appels durant la période de fort trafic ? Plus particulièrement, y a-t-il des goulots

Il y a des fluctuations substantielles dans le volume des flux d'information allant des observateurs sur le terrain au centre de collecte de données.

La tâche est d'élaborer une stratégie qui anticipe – et ensuite gère de manière efficace – le volume de pointe de l'entrée des informations.

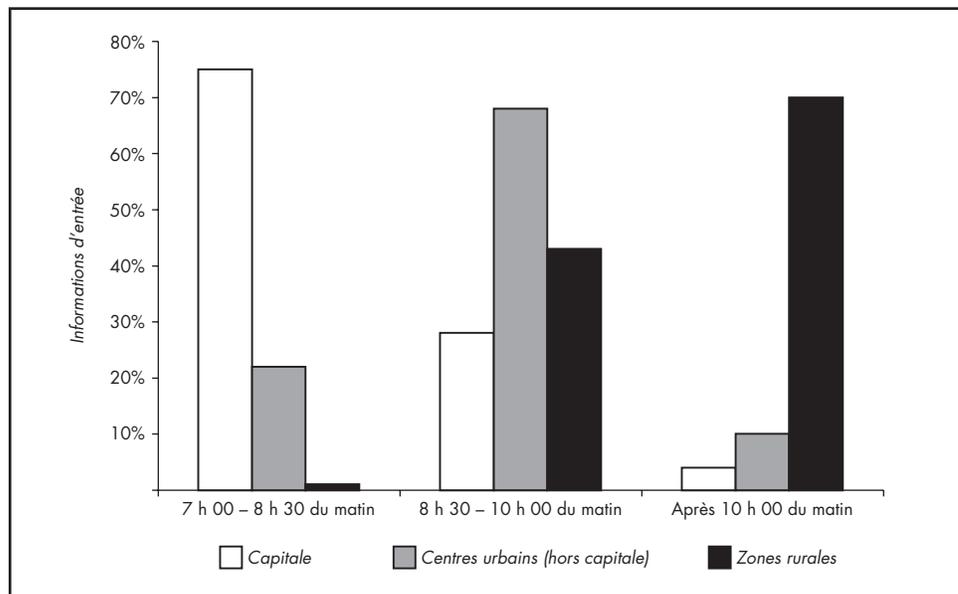
Des goulots d'étranglement ou des pannes pourraient conduire à des pertes d'information.

d'étranglement ou des pannes qui pourraient conduire à des pertes d'information ? Les pertes d'information sont extrêmement graves pour deux raisons. D'abord, cela signifie une perte inutile de temps et d'effort pour l'organisation. Le côté pratique est clair ; ça n'a pas de sens de recruter et de former des observateurs et de leur demander de communiquer des données si le réseau de communication n'a pas la capacité de recevoir les données. Ensuite, les pertes d'informations signifient que la taille effective de l'échantillon est réduite, et vu les considérations présentées dans le Chapitre Cinq, il est clair que la réduction de la taille effective de l'échantillon signifie une augmentation des marges d'erreur du comptage parallèle des résultats. D'un point de vue plus technique, cela signifie que l'échantillon utilisable devient une base peu fiable pour estimer les caractéristiques inconnues de la population.

La deuxième leçon à tirer reste que, le jour de l'élection, les informations affluent au centre de données à des rythmes irréguliers de différentes régions de la plupart des pays. (Voir Figure 7-2.) Il n'y a aucun mystère à propos des raisons qui sous-tendent ces importantes variations régionales dans les flux d'information. Les informations provenant des capitales arrivent presque toujours en premier, essentiellement parce que les infrastructures de communication dans les capitales sont presque toujours de loin meilleures que dans les zones rurales, et que l'accès des observateurs aux téléphones est presque toujours plus aisé dans les capitales qu'ailleurs. Au contraire, les informations venant des zones rurales et éloignées sont généralement les dernières données à arriver car les infrastructures de communication sont d'habitude de mauvaise qualité, et que les observateurs doivent souvent couvrir de grandes distances pour atteindre les téléphones ou radios. Ces distributions régionales irrégulières des flux d'information ont des implications aussi bien au niveau de l'organisation que de l'analyse.

Sachant à l'avance qu'il est probable que les flux d'information soient irréguliers pour ces deux considérations, il est important de prendre des mesures qui serviront à optimiser et protéger notre échantillon effectif en gérant les flux d'information de manière plus efficace.

FIGURE 7-2 : DISTRIBUTION RÉGIONALE DES FLUX D'INFORMATION



### Stratégies de gestion des flux d'information émanant du terrain

La plupart des groupes prévoient de communiquer les données du comptage parallèle aux centres de collecte de données par téléphone, si toutefois cela est possible. La taille de l'échantillon détermine le nombre total d'appels qui passeront par le réseau de communication des données le jour de l'élection. La configuration et la capacité du réseau téléphonique doivent être conçues de manière à pouvoir gérer le volume d'information qui est supposé transiter par les lignes téléphoniques. Mais plus important encore, le réseau de téléphone doit être en mesure de gérer le trafic de pointe des flux de données. L'exemple suivant illustre comment le volume des données est calculé.

Une observation en vue du comptage parallèle des résultats dans un pays donné utilise un échantillon de 600 bureaux de vote, et chaque appel téléphonique prend, en moyenne, environ quatre minutes pour transmettre les informations de l'observateur. Cela signifie que le volume d'informations à transmettre est de 600 x 4 ou 2 400 lignes téléphoniques - minutes. Dans un monde idéal, il pourrait être possible de concevoir un réseau de communication de sorte que chaque point de données dans l'échantillon aurait son propre numéro de téléphone spécialisé (dans cet exemple, 600 lignes téléphoniques). Mais ce n'est pas nécessaire ; ce n'est pas très efficace, et c'est très cher. Une stratégie alternative est (1) d'estimer quel sera le volume de pointe des appels, puis (2) de concevoir un réseau de communication qui ait la capacité de gérer le volume d'informations à cette charge maximale présumée dans les pays où cela est possible.

En général, le réseau téléphonique le plus efficace à utiliser est celui qu'on appelle réseau de numérotation téléphonique « en cascade ». Dans ce cas, les observateurs reçoivent un numéro de téléphone à appeler, mais ce numéro va transmettre et réacheminer automatiquement les appels des observateurs vers la ligne téléphonique disponible suivante. Les réseaux de numérotation téléphonique en cascade peuvent avoir jusqu'à vingt lignes exclusives connectées à un seul numéro. Ce système est plus efficace car il diminue la probabilité que les appelants obtiennent le signal « occupé » lorsqu'ils appellent le numéro.

Les réseaux à « Numéro unique / Ligne unique » sont plus courants mais beaucoup moins efficaces. D'abord, ils nécessitent plus de numéros disponibles. Deuxièmement, il faut fournir aux observateurs une liste de numéros de réserve à appeler au cas où le premier numéro de téléphone qui leur a été assigné s'avère « occupé ». Il incombe alors à l'observateur de trouver une ligne libre parmi les numéros figurant sur la liste. À moins que les numéros de téléphone du centre de données ne soient soigneusement assignés à chaque observateur, les observateurs pourraient se retrouver dans la situation d'avoir à appeler de façon répétée le même numéro jusqu'à ce que cette ligne particulière soit libre. Beaucoup de temps précieux peut ainsi être perdu. Dans le cas des réseaux téléphoniques à « numéro unique / ligne unique », la pratique la plus efficace est de ne pas affecter plus de quinze observateurs à la même ligne téléphonique du centre de données et de fournir à chaque observateur une liste comprenant jusqu'à cinq numéros de téléphone de réserve à appeler. Si cette stratégie est suivie, alors il est important de procéder à un roulement dans l'ordre des numéros de réserve fournis à chacun des quinze observateurs. Les observateurs ont tendance à utiliser le premier numéro se trouvant en haut de la liste des numéros de téléphone qui leur ont été donnés, donc le fait de permuter les numéros sur ces listes diminue la probabilité que chaque observateur appellera le même numéro en même temps. Une planification

Le réseau de téléphone doit être en mesure de gérer le trafic de pointe des flux de données.

En général, le réseau téléphonique le plus efficace à utiliser est celui qu'on appelle réseau de numérotation téléphonique « en cascade ».

Il faut envisager  
d'autres moyens de  
transmettre les  
informations des  
observateurs aux  
centres de collecte de  
données.

minutieuse est nécessaire pour réduire les risques de goulots d'étranglement sur les réseaux téléphoniques à numéro unique / ligne unique.

L'installation d'un grand nombre de lignes téléphoniques dans un quelconque établissement et surtout dans un délai très court est souvent un véritable défi. Pour des raisons bureaucratiques, cela peut prendre beaucoup de temps de commander des téléphones et de faire installer les lignes. Ou bien, cela revient peut-être trop cher d'acheter, ou louer et installer le nombre de lignes nécessaires. Même lorsqu'il est possible d'installer le nombre de lignes terrestres nécessaires, elles peuvent ne pas être fiables. Pour toutes ces raisons, il faut envisager d'autres moyens de transmettre les informations des observateurs aux centres de collecte des données.

Rappelez-vous qu'une part importante des données communiquées en premier provient d'observateurs qui sont situés dans la région de la capitale. Si le centre de collecte de données se trouve dans la capitale, il faut alors envisager la possibilité de faire porter les données des observateurs au centre de collecte de données comme solution de rechange. Par exemple, les organisateurs pourraient envisager d'envoyer des bénévoles en motocyclettes recueillir les données auprès des observateurs à des endroits et des moments de collecte prévus à l'avance à travers la ville. Si un tiers des électeurs d'un pays (et donc environ un tiers de l'échantillon) résident dans la capitale, l'utilisation d'un tel système de secours pour transmettre les données en plus des appels téléphoniques directs peut réduire de façon substantielle la charge des informations sur les lignes téléphoniques et le nombre de téléphones requis.

Les stratégies impliquant la livraison des données par des porteurs requièrent bien entendu beaucoup de personnes ainsi qu'une coordination et une supervision diligentes, mais elles peuvent être efficaces. Lors du comptage parallèle des résultats de 1999 au Malawi, 16 véhicules sont partis de trois lieux différents, ont recueilli les rapports des observateurs et les ont livrés à ces lieux. Les formulaires ont ensuite été télécopiés à un centre principal de collecte de données.<sup>2</sup>

On peut envisager d'autres alternatives aux lignes de téléphone par câble. Comme par exemple l'utilisation de réseaux de téléphones cellulaires, de téléphones à pile solaire, de téléphones mobiles GSN, de liaisons radio électriques, de télécopie. Chaque alternative a sa propre combinaison d'avantages et d'inconvénients.

Dans la plupart des pays en voie de développement, les gens ne peuvent se permettre le luxe de disposer de réseaux de communication téléphoniques totalement efficaces et adéquats. Il est donc important de vérifier à l'avance si le réseau de communication existant est adéquat. L'étape suivante consiste à calculer les besoins en charge et en distribution pour l'effort de communication nécessaire à un comptage parallèle des résultats. En dernier lieu, il faut configurer le réseau de communication du comptage parallèle stratégiquement autour de ce qui est disponible, pour que le système puisse gérer la charge des informations du comptage parallèle des résultats de façon adéquate. Cela signifie qu'il faudra envisager l'utilisation combinée de plusieurs pistes de communication pour assurer la transmission des données.

<sup>2</sup> Voir Annexe 10 pour de plus amples informations sur le processus de collecte de données au Malawi.



## QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

**Quels types de téléphones sont le plus utiles lors d'un comptage parallèle des résultats ?**

L'avantage des *téléphones cellulaires* est qu'ils réduisent le temps pris par un observateur d'atteindre un téléphone. Les observateurs disposent d'un téléphone entre les mains. Les téléphones cellulaires sont particulièrement utiles lorsque l'infrastructure des télécommunications est inadéquate et lorsqu'il existe peu de lignes téléphoniques par câble qui fonctionnent et qui sont fiables à proximité immédiate du bureau de vote. Toutefois, les téléphones cellulaires ont tendance à être chers, et ont une portée limitée. Leur efficacité dépend du relief et de la proximité des observateurs au centre de collecte de données. Les téléphones cellulaires sont généralement alimentés par des piles et la durée de vie des piles d'un téléphone cellulaire peut être imprévisible.

*Les téléphones à pile solaire* ont le même type d'avantages que les cellulaires et certaines limites similaires. La principale différence est que les piles de ces téléphones sont alimentées grâce à l'énergie solaire. Le fait de devoir constamment recharger ces piles qui fonctionnent à l'énergie solaire réduit l'efficacité de la pile. Il s'agit là d'un problème important, car, dans la plupart des cas, les données du dépouillement des votes sont transmises la nuit, à un moment où il n'est plus possible de recharger les piles par des sources d'énergie solaire.

*Les téléphones par satellite* représentent une autre option. Le grand avantage des téléphones par satellite est qu'ils constituent la meilleure, et parfois la seule, alternative technologique pour acheminer les données du comptage parallèle très rapidement aux centres de collecte de données à partir des zones très éloignées. Les téléphones par satellite fonctionnent bien quelle que soit la nature du relief et quel que soit l'éloignement d'un observateur des centres de collecte de données. L'inconvénient majeur des téléphones par satellite est qu'ils sont extrêmement coûteux et parfois difficiles à acquérir. En outre, ils sont alimentés en énergie grâce à des piles, et dans les zones éloignées il n'est pas toujours facile de recharger ces piles. Les observateurs qui utilisent des téléphones par satellite ont aussi besoin d'une certaine formation à l'usage de ces téléphones.

*Les radios* sont très utiles pour obtenir des données des zones reculées. Ils n'ont pas la portée des téléphones par satellite, mais ils sont beaucoup moins chers. Le principal inconvénient des systèmes radioélectriques est qu'ils nécessitent beaucoup de main-d'œuvre et d'équipements. L'observateur doit être accompagné d'un opérateur radio. L'utilisation de radios nécessite également un degré élevé de coordination. Les opérateurs radio doivent coordonner les temps de transmission et les radiofréquences avec d'autres opérateurs radio qui, à leur tour, doivent être accompagnés de récepteurs des données de l'observation. De plus, les données radio doivent parfois être relayées après la transmission radioélectrique via le réseau téléphonique ordinaire. Les radios sont moins chers que les téléphones par satellite, mais d'autres démarches sont souvent nécessaires pour acheminer les données au centre de collecte de données, ce qui peut être coûteux pour l'organisation. En outre, il est difficile de vérifier ces données car les transmissions par radio sont d'habitude des transmissions « uniques » et on ne peut pas re-contacter facilement les observateurs.



## LES CLÉS DU SUCCÈS

### Trois points essentiels se dégagent de cette discussion des flux d'information :

1. Il existe des différences considérables aussi bien au sein des pays qu'entre pays lorsqu'il s'agit d'infrastructure de télécommunications. Il n'y a pas deux pays qui aient le même niveau. Les groupes d'observateurs doivent concevoir leur réseau de communication minutieusement, et cette conception doit être basée sur une connaissance précise des points forts et des points faibles de l'infrastructure de communication disponible. La planification des systèmes de communication implique l'utilisation des points forts de l'infrastructure et l'élaboration de stratégies qui puissent compenser les points faibles.
2. Le volume de flux d'information est irrégulier. Les réseaux efficaces de communication sont conçus autour des charges maximales d'information.
3. Les sources d'information sont irrégulières. Étant donné que le temps de transmission des résultats définitifs du comptage parallèle est entièrement adapté au rythme auquel les données les plus lentes arrivent, il faut accorder une attention particulière à la question de savoir comment les données peuvent être le plus efficacement acheminées des points d'échantillon qui sont situés dans les zones reculées.

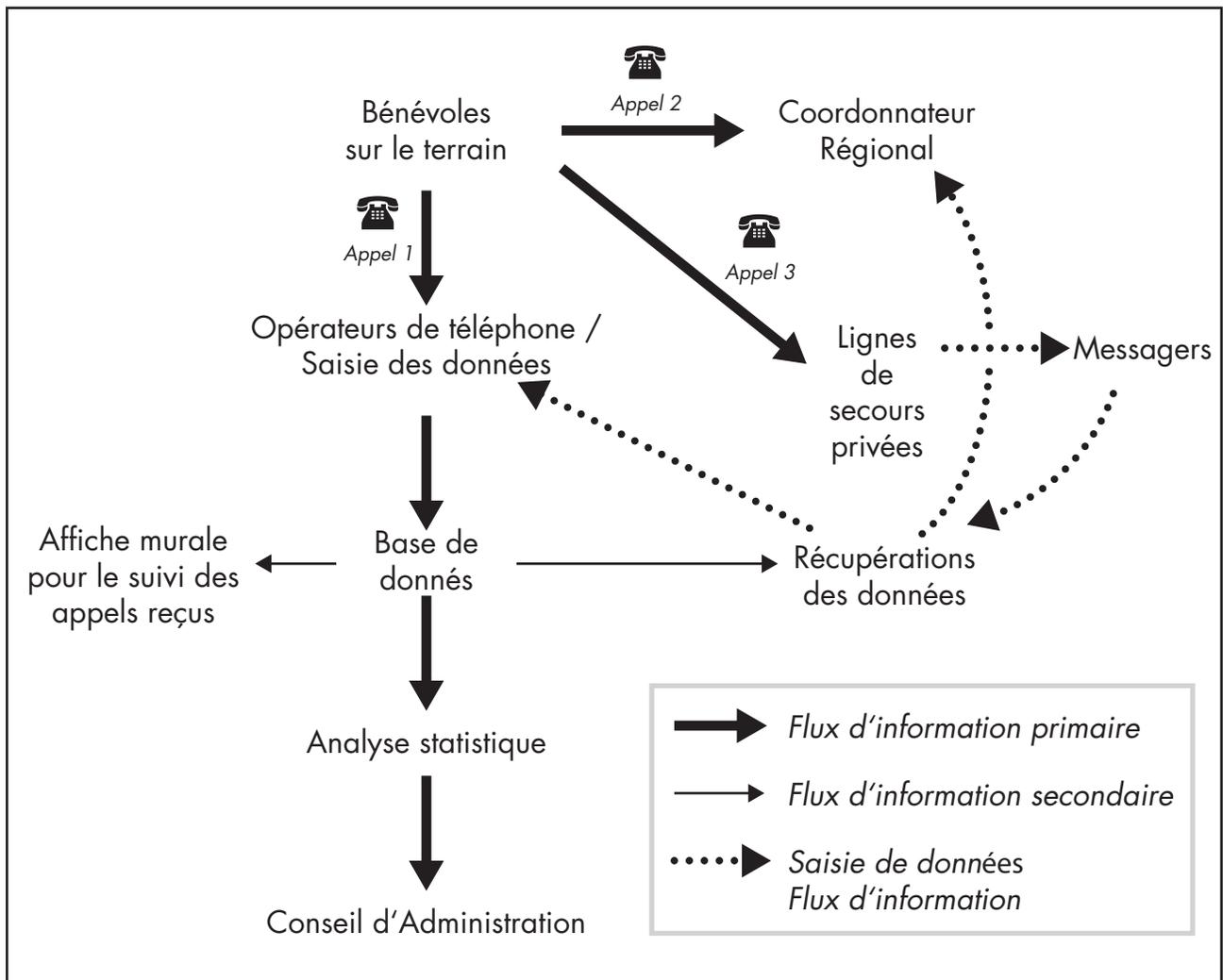
### Les flux d'information au sein du centre de collecte de données

Une fois que les observateurs auront enregistré les données du comptage parallèle au niveau de leur bureau de vote, ils effectuent leur premier appel téléphonique directement au centre de collecte de données. La Figure 7-3 illustre les trajectoires des flux d'information au centre de collecte de données. Après que l'identité de l'appelant a été vérifiée (par le moyen d'un mot de code de sécurité ou une série de chiffres), l'appel émanant de l'observateur est accepté et les informations de l'observateur sont enregistrées par des opérateurs de téléphone dans les centres de collecte de données.

Le niveau de précision avec lequel ces données sont enregistrées dépend du type de technologie dont dispose le groupe d'observateurs. Lorsque l'accès à la technologie est limité, on peut se contenter de l'utilisation d'un stylo et du papier. Les opérateurs de téléphonistes procèdent tout simplement à la saisie des données téléphoniques à la main directement sur les formulaires. Lorsque des moyens technologiques plus sophistiqués sont disponibles, les appels des observateurs peuvent être directement acheminés à l'unité chargée de la saisie des données d'où des opérateurs utilisant des casques d'écoute peuvent entrer les données directement dans la base de données, pendant que l'observateur reste en ligne. Il est plus efficace de garder les observateurs en ligne pendant que les données sont saisies, et ça permet de réduire les pertes de données.<sup>3</sup>

<sup>3</sup> Ces systèmes de saisie directe des données sont de loin plus efficaces car des sauvegardes intégrées avertissent le personnel chargé de la saisie des données des réponses « irrégulières » aux catégories figurant dans les formulaires d'observation. Le fait de garder l'observateur en ligne pendant la saisie des données permet de réduire les imprécisions et élimine la tâche futile et « chronovore » consistant à recontacter les observateurs en vue de résoudre le problème des réponses incohérentes ou illisibles qui figurent souvent dans les formulaires remplis à la main.

Suivez les trajectoires des flux d'information à la Figure 7-3 indiqués par les flèches pleines qui partent de l'Appel #1 vers la saisie des données. Notez qu'immédiatement après la saisie des données, l'information est acheminée directement à la base de données. La base de données accepte ces données d'observation et stocke les données dans un dossier complémentaire relié à une plus large base de données. Cette large base de données contient un grand nombre d'informations qui sont vitales à l'ensemble de l'observation. C'est en reliant les données nouvellement reçues à celles stockées que l'on peut utiliser la base de données pour orienter les flux d'information de façon instantanée au sein du centre de collecte de données.



### La base des données permanentes

La base des données permanentes, un lieu de stockage automatisé des informations, peut être mise en place durant les toutes premières phases de l'organisation de l'observation des élections. En fait, la base de données devrait être élaborée dès le moment où les observateurs sont recrutés pour la première fois. Cette base de données est une ressource de base importante qui peut être utilisée pour le suivi du recrutement et de la formation, ainsi que pour le suivi des

FIGURE 7-3 :  
FLUX D'INFORMATION DU  
COMPTAGE PARALLÈLE DES RÉSULTATS

La base de données devrait être élaborée dès le moment où les observateurs sont recrutés pour la première fois.

La base de données est un outil extrêmement précieux pour guider les flux d'information au sein du centre de collecte de données le jour du scrutin.

flux d'information le jour de l'élection. La base de données contient des informations, stockées comme archives, pour chacun des observateurs volontaires. En général elle comprend les informations suivantes : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de chaque observateur ; si et quand l'observateur a été formé ; quand les matériels d'observation pour le jour de l'élection ont été envoyés à l'observateur ; et quand l'observateur a reçu ces matériels<sup>4</sup>. La base de données comprend également le nom, lieu, adresse et numéros de téléphone des coordonnateurs régionaux auxquels l'observateur est tenu de rendre compte (Appel #2), et elle contient les mêmes informations pour les téléphones de réserve privés auxquels l'observateur effectuera l'Appel #3. Plus important encore, la base de données contient aussi le nombre et le lieu du bureau de vote auquel l'observateur est affecté.

Avec tous ces éléments d'information rassemblés dans un seul fichier informatique, la base de données devient un outil extrêmement efficace pour extraire et relier des éléments clés d'information. Par exemple, les recruteurs peuvent consulter la base de données pour suivre le bon déroulement du recrutement. Les formateurs peuvent se reporter à la base de données pour savoir qui a été formé et comment entrer en contact avec les personnes qui ont besoin de formation. L'organisation peut utiliser la base de données comme source d'adresses pour les envois de correspondances aux bénévoles. Les coordonnateurs régionaux peuvent utiliser la base de données pour rester en contact avec les observateurs qui leur rendent compte et identifier ceux des observateurs qui collectent les données à partir des points d'échantillon du comptage parallèle des résultats.

Outre ces utilisations opérationnelles de tous les jours, la base de données est un outil extrêmement précieux pour guider les flux d'information au sein du centre de collecte des données le jour du scrutin. Reportez-vous une nouvelle fois à la Figure 7-3. Notez que, immédiatement après que les données envoyées par les observateurs sont saisies par les opérateurs chargés de la saisie, les informations sont directement saisies dans la base de données. Un programme informatique réachemine les données d'observation du comptage parallèle simultanément vers trois directions : l'unité chargée de l'analyse statistique, l'affiche murale et l'unité de récupération des données. Dans l'unité d'analyse statistique, les données deviennent disponibles pour l'analyse. Les volontaires travaillant sur l'affiche murale notent ceux des bureaux de vote de l'échantillon qui ont renvoyé leurs données, et continuent au fur et à mesure de pointer l'arrivée des rapports des bureaux de vote de l'échantillon. Les volontaires de l'unité de récupération des données suivent chacun des points d'échantillon qui N'ONT PAS encore envoyé leur rapport.

#### **Autorisation de l'échantillon et récupération des données**

Supposons que, après les deux premières heures, 20 % des points d'échantillon dans la capitale n'ont pas envoyé de rapport. La question vitale qui se pose alors : Comment récupérer ces données ? L'unité chargée de la récupération des données prendra des rapports produits par ordinateur à partir de la base de données et commencera le processus de récupération des données. Chaque rapport produit par ordinateur reçu par l'unité de récupération des données contiendra les informations suivantes de la base de données : Le lieu précis du point d'échantillon manquant ; l'identité de l'observateur à ce point de données ; le numéro de

<sup>4</sup> La base de données peut contrôler des informations supplémentaires de tous genres concernant le personnel et les bénévoles de l'organisation, telles que les compétences ou le genre de tâches réalisées durant l'observation de l'élection (par exemple, le genre d'observation préélectorale effectuée) et les intérêts / activités au-delà de l'observation électorale (par exemple, sensibilisation des électeurs, action citoyenne à propos du financement des élections, etc.).

téléphone de contact de cet observateur ; le nom et les numéros de téléphone du coordonnateur régional pour ce point de données ; et le nom et le numéro de téléphone du contact de réserve privé pour ce point de données. Il serait peut-être difficile de contacter directement les observateurs qui sont manquants à ce point de données. Il se pourrait qu'ils soient toujours au bureau de vote et loin du contact téléphonique, et il existe un certain nombre de raisons possibles qui expliquent pourquoi les données n'ont pas pu être acheminées au centre de collecte de données par l'observateur. Il se peut que ce bureau de vote a été ouvert tardivement, et que l'observateur n'a pas encore l'occasion de recueillir les données. Une autre possibilité est que l'observateur a pu essayer d'appeler le centre de collecte de données au moment où les lignes du centre de données étaient occupées. Rappelez-vous, néanmoins, que les observateurs sont tenus de suivre un régime de trois appels pour rapporter chaque élément d'information. L'Appel #2 aurait dû être adressé au coordonnateur régional et l'Appel #3 au téléphone de réserve privé. Par conséquent, l'unité chargée de récupérer les données peut commencer la récupération des données en téléphonant à la ligne de secours affectée à ce point d'observation point, ou bien elle peut appeler le coordonnateur régional. Si aucun des deux n'a reçu les données de l'observateur, l'équipe de récupération des données avertit le coordonnateur régional pour qu'il ou elle puisse enquêter sur la question. Le coordonnateur régional oriente ses efforts pour déterminer la cause des données manquantes, peut-être en sollicitant l'aide d'un coordonnateur municipal en vue de récupérer les données du point d'échantillon manquant.

Les lignes pointillées dans la Figure 7-3 indiquent les appels de l'unité de récupération des données aux lignes de téléphone de réserve privées et aux coordonnateurs régionaux. Le processus de récupération des données est un processus continu tout au long du jour de l'élection. L'unité chargée de l'autorisation de l'échantillon a la tâche d'identifier les points des données manquantes et d'alerter l'unité de récupération des données à propos de la possibilité que les données puissent être manquantes pour toute une province ou tout un état. Ces modèles nécessitent une attention immédiate car ils suggèrent qu'il existe un problème systémique dans l'extraction des données. Il y a peut-être eu une panne dans le réseau de communication de l'observation, ou bien cela peut indiquer un problème important et spécifique à une région dans l'administration de l'élection. Dans les deux cas, la tâche de l'unité de récupération des données est de déterminer la source du problème et d'alerter la direction à propos de la portée ou de l'échelle d'un tel problème. Ces informations doivent également être relayées vers l'unité d'analyse pour informer les analystes qu'il est possible que des ajustements pourraient être effectués dans la pondération des données pour le rapport final.

En général, les signes de l'existence de problèmes de récupération des données deviennent apparents après que les observateurs ont achevé la tâche de reporting des données du Formulaire 1, les premiers rapports qualitatifs que les observateurs transmettent immédiatement après que le premier électeur ait voté dans un bureau de vote.<sup>5</sup> Ces rapports du Formulaire 1 fournissent le premier indice montrant quand l'effort d'observation fonctionne ou ne fonctionne pas. Les tâches de l'unité de récupération des données consistent d'abord à déterminer pourquoi il y a des points de données manquantes dans la phase d'observation du Formulaire 1, et ensuite élaborer une stratégie pour réduire les points de données manquantes pour les données cruciales de vote qui sont

Le coordonnateur régional oriente ses efforts pour déterminer la cause des données manquantes.

Les rapports du Formulaire 1 fournissent le premier indice montrant quand l'effort d'observation fonctionne ou ne fonctionne pas.

<sup>5</sup> Le Chapitre Six, *La composante qualitative du comptage parallèle des résultats*, détaille le contenu et les procédures de reporting pour le Formulaire 1.

rapportées dans la seconde phase de l'observation. Il se peut que les données soient manquantes d'un point d'échantillon dans la phase 1 car un observateur est tombé malade. Une autre possibilité est que les piles du téléphone cellulaire de l'observateur sont mortes. Un observateur a pu subir des intimidations ou qu'il s'est vu refuser l'entrée au bureau de vote par un responsable de bureau de vote mal informé. Une fois la raison du point de données manquantes établi, les coordonnateurs régionaux peuvent prendre des mesures pour s'assurer que le problème est résolu avant l'heure où les données du comptage parallèle du Formulaire 2 sont supposées être collectées. Ces mesures correctives peuvent consister en l'affectation d'un observateur de remplacement au bureau de vote, la fourniture d'une nouvelle pile à l'observateur, ou la sollicitation des responsables électoraux pour qu'ils suivent les procédures garantissant l'accès de tous les observateurs aux bureaux de vote comme cela est prévu. Les efforts visant à minimiser les données manquantes sont essentiels car ils augmentent la taille effective de l'échantillon et réduisent ainsi les marges d'erreur dans la projection du comptage parallèle des résultats.

Lorsque l'équipe de récupération des données récupère les données de ces points d'échantillon manquants, l'unité relaie les nouvelles informations directement à l'unité de saisie de données. Au fur et à mesure que les données sont saisies, elles sont autorisées à travers la base de données, et elles sont automatiquement acheminées vers l'analyse statistique et l'unité chargée de l'autorisation de l'échantillon. Cette même procédure est répliquée pour chacun des points d'échantillon manquants.

### **L'ANALYSE STATISTIQUE DES DONNÉES DU COMPTAGE PARALLÈLE**

L'analyse des données du comptage parallèle des résultats est en partie un art et en partie une science. Certainement, les fondements – l'échantillonnage et les calculs des marges d'erreur – sont ancrés dans la science pure. Mais ces jugements doivent être faits à plusieurs étapes du processus en vue d'arriver à une caractérisation définitive des processus du jour de l'élection. Les données de l'observation s'accumulent relativement vite le jour de l'élection. Il est inhabituel d'avoir jusqu'à 30 % de l'échantillon total collecté et numérisé dans les 90 minutes de l'ouverture du scrutin. Et jusqu'à 65 % des données de l'échantillon total espéré peuvent être disponibles aux fins de leur analyse en aussi peu de temps que deux heures et demie avant la clôture du scrutin. Après la saisie numérique des données, les données sont en général stockées dans un simple fichier de données.

Le rôle premier de l'unité d'analyse est de se faire une image claire de la nature des pratiques du jour de l'élection en examinant avec soin les données d'observation du jour de l'élection. Avec les données du Formulaire 1, par exemple, il devient possible de déterminer jusqu'à quel degré les procédures administratives correctes se rapportant à l'ouverture des bureaux de vote ont été suivies ou ne l'ont pas été. C'est à l'analyste qu'il revient de s'assurer que l'image globale est précise et fiable. Cette image doit être élaborée d'un seul tenant à la fois.

### **Les analyses des données initiales**

L'exploration des premières données effectuée par l'unité d'analyse des données a deux objectifs. D'abord, il s'agit d'établir qu'aucun problème de logiciel ou de matériel informatique n'interfère le jour de l'élection avec le flux normal des données de l'observation dans l'ensemble du système informatique. Le second objectif est d'explorer les données en vue de déceler les premiers signes de

Le rôle premier de l'unité d'analyse est de se faire une image claire de la nature des pratiques du jour de l'élection en examinant avec soin les données d'observation du jour de l'élection.

problèmes de fond le jour de l'élection. Cette exploration, décrite au Chapitre Six, implique un balayage des données à travers toutes les réponses des observateurs, couvrant tous les éléments du Formulaire 1, pour déterminer éventuellement des schémas de réponses inhabituelles.



## QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

### **Comment reconnaître un schéma de réponse inhabituelle ?**

La réponse statistique est de rechercher ces éléments dans les formulaires des observateurs qui signifient que le comportement dans un bureau de vote n'est pas conforme aux normes de procédure prévues. Par exemple, selon les réglementations administratives d'usage, les bureaux de vote devraient disposer de matériels appropriés, notamment : urnes ; bulletins de vote ; encre indélébile ; etc. en général, ces matériels sont fournis et distribués par les commissions électorales en paquets uniques. Dans des conditions idéales, tous les bureaux de vote devraient avoir tous ces matériels en place. Un premier balayage des données peut vérifier si c'est le cas ou non. Ce balayage des données devrait également alerter les analystes à propos de toutes variations importantes dans les schémas de ces réponses. Par exemple, les données peuvent indiquer que les urnes et les bulletins de vote ont été livrés à 98 % des bureaux de vote. Dans ce cas, on peut s'attendre à ce que l'encre indélébile soit disponible dans 98 % des bureaux de vote, et nous sommes en mesure d'identifier et inclure dans notre rapport une liste précise et systématique des lieux où ces matériels importants NE SONT PAS disponibles. Pour continuer dans le même exemple, si nos données ont indiqué que l'encre indélébile n'était disponible que dans 65 % des bureaux de vote observés, il faudra alors rechercher le pourquoi d'une telle anomalie. Si l'encre indélébile s'avère manquer dans 35 % des cas, alors une possibilité est que la commission électorale a commis une faute logistique. Les 35 % des cas se trouvent-ils tous dans la capitale ? Les cas sont-ils limités à certaines régions en particulier ? Ou sont-ils répartis au hasard à travers le pays ? L'analyse initiale des données alertera les analystes quant aux éventuelles variations anormales dans les données qui nécessitent des investigations plus détaillées lorsqu'on disposera de davantage de données.

### **L'évolution des résultats du dépouillement des votes**

Les analystes n'ont tout simplement pas assez de temps pour attendre jusqu'à ce que « toutes les données soient entrées » pour analyser les résultats du jour de l'élection. En effet, ce serait une faute très grave que d'attendre jusqu'à ce que toutes les données de l'échantillon théorique soient rapportées par les observateurs. Aucun groupe local d'observation n'a nulle part réussi à collecter 100 % de l'échantillon aléatoire conçu pour le comptage parallèle des résultats. Ceci présente un dilemme. Le problème est qu'il n'y a aucun moyen de savoir quelle sera à l'avance la taille effective de l'échantillon. Devant cet état de fait, la pratique courante est d'examiner de façon répétée les données au fur et à mesure qu'elles arrivent et de continuer de le faire jusqu'au moment où il est clairement établi que les données ont atteint le point de stabilité.

Ce « point de stabilité » est un concept important qui est à la base de l'évaluation des résultats tant qualitatifs que quantitatifs. Techniquement, on estime que les données ont été stabilisées lorsque l'addition de nouvelles informations provenant des observateurs n'a aucun effet discernable ou matériel sur les

Ce « point de stabilité » est un concept important. Les analystes observent les résultats des données évoluer jusqu'à ce que les résultats de base, les distributions à travers les variables clés, ne changent pas.

résultats qui ont déjà été accumulés. En pratique, cela signifie que les analystes observent les résultats des données évoluer jusqu'à ce que les résultats de base, les distributions à travers les variables clés, ne changent pas. Pour établir un point de stabilité, les analystes doivent prévoir des « prélèvements » réguliers de données, des intervalles réguliers pendant lesquels des éléments additionnels aux données accumulées sont téléchargés à partir de la base de données du comptage parallèle et analysés.

Il n'existe pas de règle stricte à propos de ce que ces intervalles devraient être ou du nombre de fois que ces prélèvements de données devraient être effectués. On recourt généralement à l'un des deux critères. La fréquence des prélèvements de données pourrait être établie suivant des intervalles minutés : Le prélèvement 1(T1) pourrait avoir lieu 30 minutes après la clôture du scrutin, T2 pourrait avoir lieu une heure après la clôture du scrutin, T3 une heure et demie plus tard, et ainsi de suite. Alternativement, les intervalles des prélèvements de données pourraient être fixés suivant le nombre de cas achevés dans l'ensemble de données en évolution. Donc T1 pourrait être analysé après qu'il y ait 100 cas dans l'ensemble de données, T2 après 200 cas, et ainsi de suite.

La procédure habituelle est que T1 ait lieu assez tôt, peut-être après l'arrivée des premiers points d'échantillon. Le prélèvement des données de T1 sert à atteindre deux objectifs : Il sert initialement à vérifier si tous les matériels informatiques et les logiciels effectuent le traitement des données de façon satisfaisante, et il sert à comparer les données. Les données émanant de T2 sont généralement utilisées pour effectuer des balayages des données initiales en vue de déceler d'éventuelles variations dans les données. Ensuite, les données de T3 jusqu'à Tn, sont utilisées pour rechercher de façon détaillée les origines et les causes possibles de ces variations. A ce propos, il y a un certain nombre de questions clés qu'il faut examiner. Quelle est l'étendue des problèmes ? Les problèmes sont-ils distribués de façon aléatoire ou non ? Si les problèmes ne sont pas distribués de façon aléatoire, alors de quelle façon peut-on dire qu'il s'agit de distributions non aléatoires ? Et, la distribution non aléatoire des problèmes apporte-t-elle un avantage matériel à l'un des partis en lice dans l'élection ?



### QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

#### **La distribution non aléatoire d'un problème signifie-t-elle nécessairement qu'une fraude s'est produite ?**

Non, pas forcément. Reprenons l'exemple. Le fait que l'encre indélébile manquait dans 35 % des cas et que tous ces cas sont concentrés, disons, dans la capitale, peut signifier qu'il y a eu seulement une erreur administrative dans la distribution des matériels et cette erreur administrative a été commise seulement par l'agent travaillant sur les matériels destinés à la région de la capitale. Un rapport électoral devrait certainement attirer l'attention sur les indices relatifs à l'étendue et la localisation d'un tel problème. Mais ces indices ne suffisent pas en soi pour tirer la conclusion qu'une fraude a eu lieu. Ce qu'il faut c'est effectuer d'autres recherches sur les raisons de l'absence de l'encre indélébile parmi les matériels destinés aux bureaux de vote de la région de la capitale. En outre, s'il est prévu que l'élection soit serrée (ou si une élection infranationale dans la région est très disputée), l'encre manquante pourrait justifier la nécessité d'une vigilance accrue contre le vote illégal ou multiple.

### Analyse des données par strates

Jusque là, la discussion s'est portée uniquement sur l'analyse globale ; toutes les données disponibles sont considérées comme un bloc unique de données. Cependant, il y a des raisons impérieuses qui dictent d'éclater les données lorsque les données du dépouillement des votes (données du Formulaire 2) sont analysées. La pratique courante est de diviser l'échantillon total en composantes (strates) et d'examiner, dans le détail et séparément, les données de chacune de ces différentes composantes. Les strates, ou segments de l'échantillon total, qui sont communément identifiés à cet effet, prennent souvent la forme suivante :

- Strate 1** – tous les points d'échantillon dans la capitale ;
- Strate 2** – les données des points d'échantillon dans toutes les zones urbaines en dehors de la capitale ; et
- Strate 3** – les points d'échantillon restants provenant de toutes les zones rurales du pays.

Les strates peuvent être définies différemment dans les différents pays. Les capitales sont presque toujours considérées comme une seule strate pour la simple raison qu'elles comprennent généralement la concentration populaire la plus forte du pays et qu'elles peuvent comprendre jusqu'à un tiers de la population totale du pays (et partant un tiers de l'échantillon total). Les définitions exactes des autres strates concernées nécessitent une attention particulière. Les strates sélectionnées devraient être relativement homogènes. Par exemple, elles pourraient être définies par une communauté ethnique ou religieuse régionalement distincte dans le pays. Elles peuvent avoir des allégeances politiques historiquement différentes. Alternativement, les strates pourraient inclure une partie du pays ayant une économie particulière, telle qu'une région côtière. Toutefois, pour les besoins de l'analyse, il est rarement utile d'identifier plus de quatre strates au sein de la population totale. Idéalement, les strates devraient plus ou moins être de taille égale.

La stratégie est d'examiner séparément l'évolution et les sources de variation dans les données émanant de la capitale (Strate 1), séparément des données provenant des zones urbaines autres que celles de la capitale (Strate 2) et séparément des données des zones rurales et éloignées (Strate 3).

Il existe un certain nombre de raisons d'analyser les données en utilisant cette procédure de stratification. D'abord, comme cela a déjà été indiqué, les données arrivent généralement aux centres de collecte de données de différentes régions et à des rythmes différents. Deuxièmement, il est fort possible, et même probable, que les différents partis politiques auront des points forts et des niveaux de soutien populaire différents au sein de différentes communautés dans différentes parties du pays. Les partis politiques en appellent souvent à des intérêts de classe souvent différents (par exemple, les professions libérales / les commerçants de classe moyenne ou les ouvriers agricoles) et à des groupes différents dans la communauté définis par la langue, la religion, l'appartenance ethnique ou l'âge. En fait, ces communautés, ou intérêts, ne sont presque jamais également répartis à travers le pays. Ces répartitions inégales sont généralement reflétées dans des variations régionales dans le soutien qu'elles apportent aux partis et dans l'évolution des résultats du comptage parallèle des votes. L'exemple suivant illustre ce point :

La pratique courante est de diviser l'échantillon total en composantes (strates) et d'examiner, dans le détail et séparément, les données de chacune de ces différentes composantes.

En analysant les différentes strates séparément, les analystes peuvent déterminer le point de stabilité avec plus de fiabilité.

Une fois les données stabilisées au sein de toutes les strates, l'addition de nouvelles données ne peut changer la distribution des votes pour l'ensemble du pays.

Dans un pays, différents partis ont des niveaux différents de soutien au sein de différents segments démographiques d'une population donnée. Par conséquent, les changements dans les niveaux de soutien aux partis politiques au cours de l'évolution des résultats du comptage parallèle (T1..... Tn) reflètent tout simplement ce qu'on appelle techniquement des « effets de composition » différents. Le parti A peut en appeler aux jeunes, et le parti B aux personnes âgées. S'il y a davantage de jeunes qui résident dans la capitale, alors des résultats "immédiats" du comptage parallèle pourraient indiquer que le parti A est en tête. Ces résultats globaux changent à mesure que les données arrivent de ces régions du pays où il y a de plus fortes concentrations de personnes âgées. En se préparant à l'analyse des données du comptage parallèle des résultats, les analystes devraient se familiariser avec ce que pourraient être ces variations. Les données du recensement, les données des élections précédentes et une connaissance de l'historique du soutien à ces partis sont toutes des sources utiles à même de fournir ces informations de base aux analystes.

En analysant les différentes strates séparément, les analystes peuvent déterminer le point de stabilité avec plus de fiabilité. En fait, la pratique la plus fiable et la plus prudente consiste à analyser les données pour déterminer le point de stabilité *pour chacune des strates*. Statistiquement, en suivant exactement les mêmes procédures qui sont décrites au Chapitre Cinq, il est utile de calculer les marges d'erreur pour chacune des strates. Avec ce calcul entre les mains, les analystes peuvent déterminer le nombre minimum des points de données requis *au sein de chaque strate* pour satisfaire une marge d'erreur, disons, de 1 pour cent *pour chacune des strates*. En utilisant cette ligne directrice, les analystes peuvent déterminer avec précision le nombre de points d'échantillon requis de chaque strate pour que les données émanant de ces strates puissent se stabiliser. Lorsque le point de stabilité est atteint pour chacune des strates, l'addition de nouvelles données d'échantillon n'aura aucun impact sur la distribution des votes au sein de chacune des strates. Une fois les données stabilisées au sein de toutes les strates, l'addition de nouvelles données ne peut changer la distribution des votes pour l'ensemble du pays. Le résultat global est, après tout, la somme des résultats stratifiés. La Figure 7-4 donne un résumé graphique représentant la manière dont le comptage des votes se « se stabilisera » globalement durant une analyse des données à partir des « prélèvements » T1....Tn.

Notez que dans la Figure 7-4, les résultats immédiats (T1, T2 et T3) montrent une variation considérable dans la distribution du soutien au parti A et au parti B. Cette variation peut s'expliquer par une combinaison de facteurs. D'abord, les données qui arrivent en premier viennent de la capitale, et le soutien au Parti A est supérieur dans la capitale. Deuxièmement, l'échantillon effectif, à T1, est très petit, et il produit des estimations qui sont biaisées (résultats de la capitale) et ont des marges d'erreur élevées. Au niveau de T4, à mesure que la taille effective de l'échantillon augmente, les différences dans les niveaux de soutien aux partis déclinent. A T4, le Parti A et le Parti B se trouvent dans une bataille serrée, et le Parti B semble rattraper le Parti A. Au niveau de T5, la force populaire du Parti B dans les zones rurales commence à apparaître. L'effet est de placer le Parti B en avance par rapport au Parti A, et au niveau de T6 les données semblent s'être stabilisées.

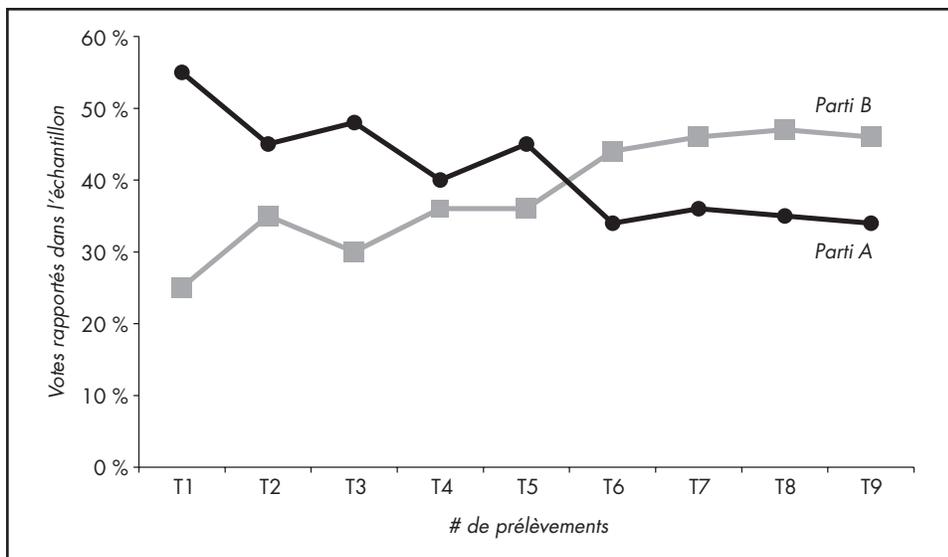


FIGURE 7-4 :  
STABILISATION  
DES VOTES RAPPORTÉS  
DANS L'ÉCHANTILLON

### Projection du résultat de l'élection

Le jour de l'élection, les organisations locales d'observation se trouvent sous une très forte pression pour annoncer les résultats du comptage parallèle des votes pour pouvoir faire des projections aussitôt que possible. On fait valoir ainsi l'idée qu'une telle projection précoce est importante car elle aidera à la stabilité politique. Ces pressions peuvent émaner des médias qui sont impatients d'annoncer les nouvelles et de respecter leurs délais de parution. Les pressions peuvent également émaner des organisations qui financent l'effort d'observation et qui s'estiment en droit d'être les premiers à recevoir la primeur des résultats. Les pressions peuvent aussi venir des rangs du groupe d'observation de l'élection, peut-être de ceux qui souhaitent voir le groupe être le premier à communiquer les résultats ou de ceux qui pensent que le fait de communiquer tardivement les données rendra les efforts d'observation sans intérêt. En général, la pression pour communiquer les projections des résultats électoraux dès que possible émane de toutes ces sources.

Toutefois, la priorité de l'analyste réside dans l'engagement à veiller à ce que toutes les données communiquées ne le soient que s'il a été clairement établi que toutes les données sont exactes et fiables. En effet, ce serait une faute très grave de communiquer des résultats qui n'ont pas été totalement vérifiés. Les conséquences de la communication de données incertaines ou pire encore incorrectes, peuvent être catastrophiques. La communication de données au plus vite ou de données préliminaires, peut induire en erreur et être contreproductive, et l'effet pourrait saper la légitimité du comptage parallèle et de l'effort d'observation dans sa totalité. Il existe alors cinq raisons très fortes pour s'armer de prudence. Tous les résultats devraient être revérifiés même après que les données semblent avoir atteint le point de stabilité.

Les vérifications suivantes des données sont maintenant devenues des vérifications courantes, et elles aident à renforcer la confiance dans les résultats de l'observation des élections :

- *Le taux de participation des électeurs* – Il faut se rappeler que dans le Chapitre Cinq l'efficacité de l'échantillon dépend en partie des hypothèses relatives aux niveaux de participation des électeurs. Les élections précédentes fournissent une idée de ce qu'ont été les taux de participation habituels du pays. Rappelez-vous que les informations relatives au niveau typique de

La priorité de l'analyste réside dans l'engagement à veiller à ce que toutes les données communiquées ne le soient que s'il a été clairement établi que toutes les données sont exactes et fiables.

participation électorale sont généralement utilisées pour informer les analystes sur la taille estimée de l'échantillon. La participation électorale est pondérée dans des calculs des marges d'erreur. Il n'y a aucun moyen de prédire quels seront les taux de participation avant le jour de l'élection, mais les données du comptage parallèle sur le Formulaire 2 fourniront une mesure réelle de la participation électorale réelle le jour de l'élection. Ainsi, les questions analytiques à examiner sont : dans cette élection le taux de participation électorale était-il plus élevé ou plus faible que la moyenne, et le taux de participation électorale atteint-il le niveau des hypothèses utilisées dans le calcul initial des marges d'erreur ? Si le taux de participation atteint, ou dépasse, les niveaux hypothétiques dans le calcul des marges d'erreur, alors il n'y a pas de problème. Mais, si la participation électorale est plus faible que prévu, les marges d'erreur doivent être recalculées, et le nouveau critère doit être appliqué aux données stabilisées. Une participation plus faible que prévu peut signifier que la taille effective de l'échantillon doit en quelque sorte être plus large que prévu à l'origine, et cela peut vouloir dire retarder l'annonce d'un résultat jusqu'à ce que le critère minimum soit atteint.

- *Données aberrantes* – Dans presque toutes les observations d'élection, il y a des résultats qui sont difficiles à expliquer et qui apparemment indiquent que les procédures prévues pour l'administration de l'élection ont pu être violées d'une certaine manière. Dans certains exemples, ces « résultats » pourraient être attribuables à quelque chose d'aussi simple que des erreurs d'entrée des données qui peuvent et doivent être corrigées. Dans d'autres cas, il se peut qu'il y ait des véritables résultats aberrants. Si, par exemple, les données du comptage parallèle des résultats montrent que 757 votes ont été enregistrés dans un bureau de vote en particulier alors que le maximum autorisé pour chaque bureau de vote est 600 votes, ce résultat aberrant devrait être consigné et faire l'objet d'une enquête. Si le nombre de cas de données aberrantes est élevé, il y a lieu de remettre en question la légitimité du comptage. La stratégie prudente consiste à procéder à un large balayage des données en vue d'identifier l'étendue et l'échelle des résultats qui vont au-delà des données et de le faire avant que les résultats du comptage parallèle ne soient communiqués.
- *Les données manquantes* – Même si les données du comptage des votes ont pu être stabilisées au niveau de T6, comme dans l'exemple de la Figure 7-4, il est presque certain que 100 % de l'échantillon tout entier n'auront pas été rapportés. Les données manquantes requièrent l'attention des analystes. Les analystes doivent déterminer comment les données manquantes sont réparties à travers l'échantillon. Si les données manquantes sont réparties relativement de manière inégale entre les différentes strates (la capitale, les zones urbaines en dehors de la capitale et les zones rurales ou éloignées), alors il est improbable que l'addition de ces données à l'échantillon ait un effet matériel sur l'issue prédite par les données stabilisées. Le problème est que les données manquantes ont tendance à ne pas être également réparties à travers l'échantillon effectif. En général, il est plus probable que ce soit les données provenant des zones rurales/éloignées qui soient manquantes plutôt que celles émanant de la région de la capitale. Dans ce cas, il est prudent de procéder à une vérification analytique pour déterminer ce à quoi ressemble le résultat global s'il n'y avait pas de données manquantes. On peut le faire en analysant les différences dans les répartitions des votes pour les partis politiques en compétition au sein de chaque strate et ensuite en complétant les données stabilisées avec les données manquantes pondérées. Les pondérations sont déterminées

arithmétiquement simplement par la distribution proportionnelle des données manquantes à travers chacune des strates. Par exemple si dans les zones rurales le soutien au Parti B est plus fort que celui du Parti A d'un ratio de 6:4, et que 50 % des données manquantes se trouvent dans les zones rurales, alors tout ce qu'il faut faire c'est un ajustement des résultats stabilisés qui alloue des votes supplémentaires au Parti B et au Parti A par un ratio de 6:4 pour ces données manquantes. La même procédure est suivie pour chacune des deux autres strates. Cette procédure de pondération est un ajustement technique aux données stabilisées à partir de l'échantillon effectif. Pour des raisons statistiques, il est clair que, si les limites minimales pour chacune des strates ont été atteintes, alors il est hautement improbable que de tels ajustements aient un quelconque effet matériel sur le résultat de l'élection. Néanmoins, la procédure de pondération et l'ajustement technique produisent un résultat statistiquement plus précis pour le comptage parallèle des votes.

- *Projection d'une élection serrée* – Les circonstances les plus difficiles auxquelles les analystes des comptages parallèles des résultats sont confrontés sont celles d'une élection très serrée entre des partis politiques rivaux. Dans ces conditions, il est notamment important pour les analystes de résister à toute pression en vue de la communication prématurée des résultats du comptage parallèle et de se concentrer sur la tâche principale qui consiste à accumuler autant de données à partir de l'échantillon que possible. Car il y va de la marge d'erreur de l'échantillon effectif. Si les résultats stabilisés indiquent que les votes des principaux concurrents dans l'élection (le Parti A et le Parti B) sont séparés par moins que la marge d'erreur de l'échantillon effectif, alors les résultats du comptage parallèle ne peuvent statistiquement fournir une projection indiquant quel devrait être le gagnant. Ce même principe peut être exprimé comme une règle de jugement plus positive : *les données du comptage parallèle sont fiables et peuvent être communiquées lorsque les données de chacune des strates ont atteint le point de stabilité, et lorsque la différence des niveaux de soutien des électeurs aux partis politiques rivaux dépasse les marges d'erreur de l'échantillon effectif.*

Les analystes attentifs devront envisager toutes les vérifications ci-dessus avant d'aboutir à leur conclusion.

Si les résultats stabilisés indiquent que les votes des principaux concurrents dans l'élection (le Parti A et le Parti B) sont séparés par moins que la marge d'erreur de l'échantillon effectif, alors les résultats du comptage parallèle ne peuvent statistiquement fournir une projection indiquant quel devrait être le gagnant.



## QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

### **Une élection serrée a-t-elle jamais retardé de façon significative la communication des résultats du comptage parallèle des votes ?**

Oui. Par exemple aux élections présidentielles du Pérou en 2000, la compétition entre les rivaux politiques était tellement serrée et tellement disputée que la volonté du groupe d'observation (Transparencia) de communiquer un résultat du comptage parallèle dépendait non seulement des données manquantes mais également de l'analyse d'un sous-échantillon de bureaux de vote situés dans des pays étrangers. La question à laquelle les analystes étaient confrontés dans ce cas particulier était la suivante : les votes en suspens pouvaient-ils placer le candidat en tête à plus de 50 % afin d'éviter un second tour ? Dans cet exemple, les responsables de Transparencia étaient suffisamment expérimentés pour résister à communiquer les données du comptage parallèle jusqu'à ce que l'analyse détaillée fût achevée. La crédibilité de Transparencia en tant que groupe non partisan jouissant de compétences techniques substantielles a fait que le public a accepté avec confiance les projections de Transparencia indiquant qu'un second tour serait nécessaire pour départager les candidats.

La majorité des groupes d'observateurs travaillent désormais régulièrement sur la base d'échantillons aléatoires si importants qu'ils se verront difficilement confrontés au problème d'élections qui sont statistiquement « au coude à coude ». Naturellement, même dans ces circonstances peu plausibles, les groupes d'observateurs nationaux ont un rôle vital à jouer. Dans ces situations, ils doivent promouvoir et contrôler un décompte des voix complet et totalement transparent par les autorités électorales, ainsi qu'un règlement impartial et rapide d'éventuels contentieux électoraux.

Par ailleurs, l'analyse de la qualité des processus de vote et de dépouillement (parallèlement à une analyse de l'environnement électoral à plus grande échelle) peut permettre de déterminer si les résultats officiels doivent être considérés comme crédibles.



#### R A P P E L

**L'information est le sang qui irrigue les comptages parallèles des résultats et l'objectif de ce chapitre consiste à énoncer les aspects les plus importants de la gestion des informations pour garantir le succès d'un comptage parallèle des résultats. Il existe un certain nombre de points qu'il convient de souligner à nouveau :**

- 1) Les flux d'informations du jour du scrutin sont inégaux. Le volume des flux d'informations du jour du scrutin est inégal et les sources des informations reçues sont inégales. Les systèmes de communication doivent être conçus pour s'adapter à ces variations.
- 2) La conception du système de communications doit commencer par un examen minutieux de l'adéquation des infrastructures de communication disponibles. Étant donné que les échantillons du comptage parallèle des résultats identifieront des points de collecte de données qui se trouvent dans des endroits isolés avec des infrastructures de communication faibles ou inexistantes, une attention particulière doit être accordée à l'élaboration d'une stratégie pour l'acheminement des données issues des zones isolées vers les centres de collecte des données.
- 3) Le processus de collecte des données sera inévitablement confronté à des problèmes, comme toutes les opérations complexes, tributaires du facteur temps. En effet, les flux de données peuvent être interrompus, les systèmes de téléphonie cellulaire peuvent être surchargés, une panne d'électricité peut survenir et des virus peuvent affecter les ordinateurs - mais, l'anticipation d'éventuelles difficultés et la préparation en amont de leur gestion contribueront au succès du comptage parallèle des résultats.
- 4) Le développement d'une base de données centrale est devenu un important outil pour accroître l'efficacité de la gestion des informations. Cet outil s'avère utile non seulement pour la planification de l'organisation à plus grande échelle, mais également pour la récupération et l'analyse des données du jour des élections.
- 5) L'analyse des données du comptage parallèle des résultats du jour du scrutin doit s'étaler sur plusieurs étapes successives, notamment les suivantes : contrôle de la récupération des données et approbation des échantillons ; suivi de la répartition des données entre différentes couches ; identification des points de stabilisation des données ; contrôles des données par rapport à des critères spécifiques pour établir la fiabilité des résultats de la distribution des voix ; nouveau calcul des marges d'erreur de l'échantillon effectif ; et pondération des données récupérées par rapport à l'échantillon conçu.

## CHAPITRE HUIT

## La « Partie Finale »

Après la promotion du comptage parallèle des résultats, la création d'un réseau de bénévoles, la formation des observateurs et la mise en œuvre d'un système de collecte de données, le jour des élections arrive. Au siège, les téléphones se mettent à sonner, les bénévoles saisissent les données et les analystes compilent les rapports. À ce stade, les organisateurs célèbrent la réussite technique du comptage parallèle des résultats. Ce que l'on sous-estime cependant souvent, c'est la difficulté de ce qui suit immédiatement – gérer et publier les résultats du comptage parallèle.

L'utilisation stratégique des résultats des comptages parallèles est la phase la plus sensible du projet. La « partie finale » peut aussi être l'aspect le plus controversé d'un comptage parallèle des résultats. Qui doit avoir accès aux informations qualitatives ? Qui doit obtenir la projection des résultats des élections ? Quand et comment les informations doivent-elles être partagées ?

Ce chapitre propose aux groupes d'observation diverses manières d'aborder cette dernière ligne droite. Il décrit comment élaborer des protocoles d'utilisation des données, discute des approches les plus communément utilisées pour publier les résultats et décrit les activités spécifiques soutenant un plan d'utilisation des données. Il conclut par quelques mots sur la manière dont les organisations qui ont mené à bien des comptages parallèles de résultats travaillent après les élections pour préparer l'avenir.

**ÉLABORATION D'UN PROTOCOLE D'UTILISATION DES DONNÉES**

De nombreux groupes qui ont mené à bien des comptages parallèles de résultats ont organisé des réunions ou retraites avant les élections, au cours desquelles leurs dirigeants, personnel clé et conseillers ont pu élaborer un protocole de communication des résultats du comptage parallèle. Les groupes expérimentés, dont l'équipe de direction est forte et soudée, confrontés à une situation électorale assez prévisible, n'ont probablement besoin que de peu de temps pour une telle réunion. Cependant, les groupes nouvellement constitués, luttant avec des factions internes et confrontés à des élections embrouillées et problématiques, peuvent requérir une journée entière dans un lieu secret pour arriver à un consensus sur la question de savoir comment, quand et avec qui partager les résultats du comptage parallèle. Quoiqu'il en soit, les groupes traversent généralement différentes étapes avant d'arriver à un protocole de partage des données. Ils examinent le contexte électoral, revisitent leurs objectifs initiaux et créent un projet de calendrier pour le jour des élections.

La difficulté de gérer et de publier les résultats du comptage parallèle est souvent sous-estimée.

### Examen du contexte électoral

La discussion sur la manière de gérer les données du comptage parallèle doit être précédée d'un examen du contexte électoral. Même si parmi le personnel clé et les membres du conseil d'administration il y a de nombreux experts en loi électorale, campagnes politiques, couverture médiatique ou coopération internationale, il peut s'avérer difficile de rester au fait de toutes les évolutions dans tous les domaines. Cela est d'autant plus vrai pendant la course à l'investiture si chargée en actions. Par conséquent, il est préférable de se pencher brièvement sur les aspects suivants du contexte électoral :

- *Préparations administratives* – Les matériels sont-ils en place ? Le personnel des bureaux de vote est-il formé ? Les centres de comptage sont-ils correctement équipés ? Les fonctionnaires électoraux ont-ils effectué des simulations pour estimer le timing des procédures de vote et la durée du processus de décompte officiel ? Comment les autorités communiqueront-elles les résultats officiels (ex. : en temps réel sur Internet, à différents intervalles de temps sous forme de résultats préliminaires, pas avant qu'un certain pourcentage de résultats ne soit obtenu) ? Les autorités ont-elles fait des déclarations publiques sur le comptage parallèle des résultats ?
- *L'environnement politique* – Les candidats et partis s'attendent-ils à un processus juste et sont-ils susceptibles de contester les résultats s'ils perdent les élections ? À quels problèmes s'attendent les candidats politiques, le cas échéant, le jour des élections ? Les partis politiques font-ils confiance à un comptage parallèle des résultats indépendant ? Réaliseront-ils leur propre comptage parallèle des résultats ?
- *Données du scrutin* – Comment le public perçoit-il le processus à ce jour ? Quelle sera la participation éventuelle ? Des sondages électoraux fiables ont-ils été réalisés ? Quelle est la situation en termes de confiance du public dans le processus ? Les citoyens font-ils confiance aux résultats officiels et / ou du comptage parallèle des résultats ?
- *La communauté internationale* – Des organisations internationales d'observation des élections sont-elles présentes ? Sont-elles toutes considérées comme crédibles et travaillent-elles en coordination avec les observateurs nationaux ? Les missions diplomatiques établiront-elles aussi des rapports sur le processus ? Sont-elles prêtes à jouer un rôle clé en validant à l'échelle internationale les élections comme satisfaisant les conditions minimales requises de toute élection démocratique et non truquée ?

### Revisiter les objectifs du comptage parallèle des résultats

Il est important que les groupes puissent réaffirmer la validité et la pertinence des objectifs de leur comptage parallèle des résultats avant de finaliser les décisions sur l'utilisation des données. La finalité d'un comptage parallèle des résultats peut influencer sur la manière dont les groupes utilisent les résultats. Ces objectifs sont notamment :

- Empêcher les fraudes ;
- Détecter les fraudes ;
- Prévoir en temps opportun les résultats ;
- Instiller la confiance dans le processus électoral ;
- Établir des rapports sur la qualité du processus électoral ;
- Encourager la participation des citoyens ;
- Étendre la portée organisationnelle et renforcer les compétences ; et
- Planter le décor des activités futures.

### Créer un calendrier pour le jour des élections

Préparer un calendrier pour le jour des élections est un moyen d'élaborer un emploi du temps raisonnable pour communiquer les données qualitatives et quantitatives. Il s'agit d'une ressource importante dont disposent les responsables de l'équipe pour mettre en œuvre ou soutenir les activités le jour du scrutin. Le calendrier doit mettre en exergue les jalons ou activités internes et externes importants, notamment :

- Arrivée du personnel électoral et des observateurs dans les bureaux de vote ;
- Début du vote et départ des observateurs des bureaux de vote pour passer leur premier coup de téléphone ;
- Arrivée de la majorité des rapports du comptage parallèle des résultats - Formulaire 1 (sur l'ouverture des bureaux de vote) au centre de collecte des données<sup>1</sup> ;
- Finalisation par les analystes du comptage parallèle d'un premier rapport sur les données du Formulaire 1 ;
- Communication par le groupe d'un rapport sur les conclusions relatives à l'installation des bureaux de vote à une heure estimée ;
- Fin du vote ;
- Durée minimale et maximale que prendra le décompte des voix au niveau des bureaux de vote ;
- Arrivée de la majorité des rapports du comptage parallèle des résultats – Formulaire 2 (sur la qualité des processus de vote et de décompte, et sur le total des voix) au centre du comptage parallèle<sup>1,2</sup> ;
- Finalisation du rapport sur les données du Formulaire 2 du comptage parallèle des résultats, y compris les projections sur les résultats du scrutin ;
- Tabulation et annonce des résultats par les autorités électorales (en temps réel, progressivement ou une fois que les totaux sont disponibles) ; et,
- Publication par le groupe des données qualitatives et des projections du comptage parallèle des résultats à un moment prévu.

### Contenu du Protocole de Publication des Données

À présent, les participants à la retraite sont prêts à se pencher sur les détails d'un protocole qui régira la manière dont les résultats du comptage parallèle des résultats seront annoncés. Tout protocole de publication de données doit répondre à au moins cinq questions fondamentales :

1. En interne, qui aura accès aux résultats du comptage parallèle des résultats et quand ?
2. Quelles sont précisément les informations qui seront annoncées aux sources externes ?
3. À qui ces données seront-elles annoncées ?
4. Quand (estimation) les informations seront-elles partagées ?
5. De quelle manière les rapports seront-ils partagés ?

L'expérience montre qu'il est essentiel d'établir des règles de base pour gérer les résultats d'un comptage parallèle au sein de l'organisation bien avant le soir des élections. Les projections des résultats, notamment, sont des données essentielles et il est souvent préférable de limiter l'accès interne à ces données au (1) statisticien qui génère et vérifie les résultats et prépare les graphiques et (2) au directeur exécutif et aux membres désignés du conseil d'administration. Les

Les projections des résultats, notamment, sont des données essentielles et il est souvent préférable de limiter l'accès interne à ces données.

<sup>1,2</sup> Cf. Chapitre Cinq, *Principes Statistiques et Comptages Parallèles des Résultats* ; Chapitre Six, *La Composante Qualitative du Comptage Parallèle des Résultats* et Chapitre Sept : *Collecte et analyse des Données du Comptage Parallèle des Résultats* pour de plus amples détails sur les informations contenues dans les Formulaires 1 et 2 et la manière dont les données sont collectées des formulaires.

groupes de la société civile peuvent prendre des mesures pour garantir la sécurité des résultats des comptages parallèles, notamment :

- Expliquer à tout le personnel du siège qui aura accès aux données du comptage parallèle des résultats et qui ne l'aura pas ;
- Interdire tous les téléphones cellulaires au siège le soir des élections ; et
- Placer des gardes de sécurité aux principaux accès au centre de collecte des données et à la salle où ont lieu les analyses.

Lorsqu'ils discuteront de la manière de partager les résultats du comptage parallèle avec les sources externes, les groupes devront tout d'abord se pencher sur le cadre juridique. Existe-t-il des exigences ou restrictions en termes de « divulgation » (c'est-à-dire, de transmission des informations publiquement ou en privé à des tiers) ? Dans certains cas, la loi électorale interdit l'annonce des résultats par quiconque avant l'annonce publique des résultats officiels par la commission électorale.

Les groupes de la société civile doivent aussi tenir compte des attentes de groupes et acteurs divers, notamment des :

- autorités électorales ;
- concurrents politiques ;
- bailleurs de fonds ;
- organisations non gouvernementales affiliées ;
- dirigeants de groupes de la société civile et chefs religieux ;
- missions d'observation internationales ; et
- milieux diplomatiques.

Des individus ou groupes peuvent demander ou s'attendre à avoir accès aux données du comptage parallèle des résultats. Les responsables du comptage parallèle des résultats doivent examiner les responsabilités qu'ils ont envers chaque groupe et peser les avantages et les inconvénients liés au partage des résultats du comptage parallèle avec eux. Exemple : les organisateurs du comptage parallèle des résultats peuvent accepter l'obligation légale des fonctionnaires électoraux à fournir des résultats justes et en temps opportun et se sentir obligés d'accepter un délai raisonnable pour ce faire avant de publier leurs résultats. Cependant, les autorités doivent savoir que le groupe a réalisé un comptage parallèle des résultats précis et qu'il est prêt à publier ses résultats en cas de présomption de fraude ou si un délai prolongé préoccupe sérieusement le public. Les concurrents politiques ont droit à un processus électoral ouvert, honnête et compétent ; les organisateurs du comptage parallèle des résultats ont la responsabilité d'informer tous les concurrents en lice, sans discrimination aucune, de leurs résultats, y compris de pratiques frauduleuses décelées, susceptibles de porter atteinte aux résultats du scrutin.

Les bailleurs de fonds peuvent s'attendre à ce qu'on leur transmette les résultats du comptage parallèle des résultats. Par conséquent, les organisateurs et bailleurs de fonds doivent discuter ouvertement avant le jour du scrutin des stratégies de gestion des données qualitatives et quantitatives du comptage parallèle des résultats. Enfin, les organisateurs du comptage parallèle des résultats doivent évaluer le rôle que les dirigeants des organisations de la société civile, les cercles diplomatiques et groupes d'observateurs internationaux peuvent jouer en termes de responsabilités dans les élections et partager en conséquence les résultats du comptage parallèle des résultats avec eux.

Un protocole fournit un cadre précis pour gérer les informations qualitatives et quantitatives recueillies pendant le comptage parallèle des résultats. Un accord préalable sur la question permet de garantir que les opérations internes au groupe seront sans heurts le jour des élections. Cela donne au groupe aussi la possibilité d'annoncer publiquement et de discuter de plans avec les audiences clés, comme les partis politiques, les autorités électorales, les bailleurs de fonds, dirigeants de la société civile, la communauté internationale et les médias. Cette démonstration de transparence permet de promouvoir davantage la communication et la coopération entre ces audiences et d'accroître la crédibilité générale du projet.

### **PUBLICATION DES DONNÉES DU COMPTAGE PARALLÈLE DES RÉSULTATS**

Pratiquement tous les groupes annoncent publiquement les résultats de leur comptage parallèle des résultats en deux phases. Tout d'abord, ils tiennent une conférence de presse en milieu de journée pour partager les résultats du rapport de la matinée (Formulaire 1). Ce sont les informations qualitatives précoces, lesquelles fournissent des données objectives et relient des pourcentages à des questions comme celles de savoir combien de bureaux de vote ont ouvert à l'heure et combien ont reçu les matériels requis en quantités suffisantes. Ce rapport donne aux fonctionnaires, responsables politiques et autres parties intéressées une évaluation sur le démarrage du processus tout en leur rappelant, dans le même temps, la présence d'observateurs.

Une deuxième conférence de presse est organisée ou une déclaration faite dès que les données sont parvenues des appels des observateurs dans la soirée, après traitement et analyse des données du comptage parallèle des résultats (Formulaire 2). Ces données contiennent des informations sur la qualité du processus ainsi que sur les résultats du scrutin. Certains groupes prévoient d'annoncer publiquement toutes les informations dès que la fiabilité des données est établie. D'autres ne communiquent que les informations qualitatives au public et ne partagent les résultats projetés qu'avec la commission électorale et/ou des individus ou groupes préalablement choisis pour leur fiabilité, neutralité et leadership.

Les groupes qui décident d'annoncer toutes leurs informations publiquement dès que possible le font habituellement parce qu'ils ne sont confrontés à aucune restriction légale en termes de divulgation d'informations au public. Les groupes qui décident de n'annoncer qu'une quantité limitée d'informations (en général, les informations qualitatives), le font car la loi ne les autorise à divulguer au public les résultats du comptage parallèle qu'après annonce de tout ou partie des résultats officiels. D'autres sont tenus, de par la loi, de fournir leurs informations sur les projections numériques des résultats tout d'abord aux autorités électorales. D'autres décident que le fait de « coiffer au poteau la commission électorale » ne les intéresse pas. Au contraire, ils accordent à la commission électorale un délai raisonnable pour annoncer les résultats officiels. Ensuite, ils annoncent les résultats du comptage parallèle des résultats pour renforcer la confiance dans les autorités électorales.

Dans certaines circonstances, les organisateurs de comptage parallèle des résultats publient leurs résultats malgré les restrictions légales. Ils utilisent cette stratégie lorsque leurs informations qualitatives indiquent que le processus a été entaché de vices, que les résultats officiels seront très certainement frauduleux ou qu'ils pensent qu'aucun résultat officiel ne sera annoncé.

Pratiquement tous les groupes annoncent publiquement les résultats de leur comptage parallèle des résultats en deux phases

Les déclarations ne doivent PAS mettre l'accent excessivement sur les données relatives aux résultats électoraux ou se concentrer exclusivement sur les événements intervenus le jour du scrutin.

Deux observations cruciales doivent être faites relativement aux déclarations formulées le jour des élections par les organisations de la société civile réalisant des comptages parallèles des résultats. Tout d'abord, ces déclarations ne doivent PAS mettre l'accent excessivement sur les données relatives aux résultats électoraux. Les déclarations responsables, bien réfléchies intègrent strictement les informations sur les résultats chiffrés dans une analyse de la qualité des processus de vote et de décompte. Deuxièmement, ces déclarations ne doivent PAS se concentrer exclusivement sur les événements intervenus le jour des élections. Les déclarations efficaces évaluent les événements du jour du scrutin dans le contexte des facteurs préélectoraux et le besoin d'observer les développements postélectoraux.



### QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

#### **Comment les groupes réagissent-ils à la pression externe de publier les résultats de leur comptage parallèle des résultats ?**

Souvent, les groupes subissent des pressions extrêmes pour fournir à divers protagonistes l'accès à leurs informations et, généralement, à les annoncer rapidement au public. Ces demandes peuvent provenir de sources internes et externes (ex. de membres du conseil d'administration, de bailleurs de fonds ou de la presse).

La première chose à faire pour contrer cette pression consiste à parler des facteurs limitant la capacité à prédire le moment auquel les résultats seront disponibles. La simulation réalisée avant les élections permettra d'établir un échéancier général, mais les responsables doivent avoir conscience du fait qu'aucune simulation ne peut prédire avec précision les délais éventuels le jour des élections. Des interférences sur les lignes téléphoniques ou des virus dans le système informatique peuvent prolonger le traitement des données. De plus, des élections serrées ou mal gérées exigeront que les organisateurs consacrent davantage de temps à l'analyse des données complexes.

Il est important que les groupes d'observateurs soulignent leur engagement à travailler légalement et qu'ils s'engagent explicitement à rester indépendants et à dire la vérité plutôt que d'agir à la hâte et de manière politicienne. Il convient d'observer que le plan d'observation a été formulé avec grande prudence et dans le double but de bénéficier au processus politique en cours dans le pays et de sauvegarder la crédibilité à long terme de l'organisation.

#### **ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES**

Une fois un consensus dégagé au sein des groupes sur la manière de gérer et de partager les données du jour des élections, ceux-ci peuvent se préparer aux tâches pratiques nécessaires pendant les élections. Certaines activités préélectorales et du jour des élections peuvent aider les groupes à jouer un rôle effectif et constructif. Ces activités comprennent :

- *La simulation du jour des élections* – une simulation réussie est le premier indicateur prévisionnel de la réussite le jour du scrutin. Le groupe peut tenir une conférence de presse après l'exercice pour partager le succès, mettant l'accent sur le nombre de bénévoles ayant participé, le pourcentage d'appels reçus par rapport à ceux attendus, et la capacité du système de communication/collecte de données à recevoir et à traiter rapidement les informations. Alternativement, les organisateurs peuvent inviter des petits groupes à observer tout ou partie de la simulation. Souvent, les bailleurs de

fonds, représentants des médias, fonctionnaires électoraux et autres organisations non gouvernementales affiliées sont très intéressés par cet événement. Il va de soi que les problèmes sécuritaires doivent être examinés avant que quiconque ne soit invité à observer une simulation.<sup>3</sup>

- *Jeux de rôles pour les membres du conseil d'administration* – Dans la phase finale de la simulation du comptage parallèle des résultats, réalisée généralement deux semaines avant une élection, les responsables peuvent participer à des jeux de rôles durant lesquels ils sont confrontés à divers scénarios pour le jour des élections. Ces scénarios peuvent inclure des problèmes de taille dans l'opération de comptage parallèle des résultats, des problèmes dans les processus de vote et de décompte et différentes projections des résultats des élections. Les responsables gèrent ces situations comme si elles étaient « réelles » et tentent d'élaborer des déclarations publiques caractérisant les résultats du comptage parallèle des résultats dans chacun des scénarios. Ils peuvent même s'exercer à annoncer publiquement les résultats du comptage parallèle des résultats en simulant la tenue de conférences de presse.
- *Campagne de promotion finale* – Certains groupes économisent des ressources pour organiser une campagne médiatique à l'approche des élections. C'est une technique particulièrement efficace dans les pays où les campagnes sont interdites immédiatement avant les élections. Ces annonces publicitaires prennent souvent la forme d'une promotion de la participation pacifique et une sensibilisation au comptage parallèle des résultats.
- *Dernière série de réunions* – Les responsables doivent rendre visite aux autorités électorales, aux candidats ou représentants des partis politiques, aux membres de la presse locale et internationale et aux représentants de missions diplomatiques et de missions d'observateurs internationales influentes. C'est la dernière occasion qui leur est offerte de renforcer leur crédibilité et de recueillir des informations pertinentes avant le jour du scrutin.
- *Briefings et tournées* – De nombreux groupes font montre de transparence en donnant aux audiences clés la possibilité de visiter le centre de collecte des données du comptage parallèle des résultats et de poser des questions relatives au système technique ou au plan d'annonce des informations. Le fait de permettre à ces acteurs clés de voir le système de collecte des données accroît leur confiance dans les résultats définitifs du comptage parallèle des résultats. Il va de soi que ce type d'activité n'est pas possible en cas de problèmes de sécurité graves.
- *Documents d'information (briefing)* – Les groupes doivent envisager de distribuer des dossiers d'information sur l'organisation du comptage parallèle des résultats, lesquels peuvent être d'un grand intérêt pour les observateurs et médias internationaux qui arrivent dans un pays à la veille du jour du scrutin.
- *Centre d'information électoral* – Certains groupes mettent en place un centre d'accueil où des groupes ou individus peuvent recueillir des informations sur le comptage parallèle des résultats, le processus électoral et le pays. Lorsque cela est possible, des ressources comme des téléphones, ordinateurs, téléviseurs et chaises confortables sont mis à disposition, surtout le jour des élections<sup>4</sup>.
- *Mise en réseau générale* – De nombreux groupes exploitent les événements

<sup>3</sup> Cf. Chapitre Deux, *Démarrer le Processus*, pour une description plus détaillée de la simulation d'un comptage parallèle des résultats.

<sup>4</sup> Au Nicaragua, 'Ethique et Transparence' a ouvert un centre d'information destiné aux besoins de la presse étrangère et locale. La brochure utilisée pour informer les membres de la presse du projet de comptage parallèle des résultats figure en Annexe 11.

publics liés aux élections pour recueillir des informations sur le processus et promouvoir le comptage parallèle des résultats. Parmi ces événements, nous pouvons mentionner : les débats entre les candidats ; les tables rondes ou dialogues sur des thèmes électoraux, souvent sponsorisés par des organisations non gouvernementales ; des conférences de presse préélectorales tenues par des partis politiques, les autorités électorales ou autres missions d'observation des élections.

- *Déclarations et conférences de presse* – Tous les groupes communiquent avec le public à différentes reprises le jour du scrutin. Cette communication intervient sous forme de déclarations écrites, d'interviews de presse ou, plus généralement, sous forme de conférences de presse. (Cf. Figure 8-1 pour obtenir des tuyaux utiles sur la manière d'organiser les conférences de presse pour annoncer les résultats du comptage parallèle.)

<b>À FAIRE...</b>	<b>À NE PAS FAIRE...</b>
<p>Répéter avant le jour des élections. Tous les responsables doivent participer à des jeux de rôles dans divers scénarios de jour du scrutin.</p>	<p>Éviter de prévoir les scénarios catastrophes (ex. une crise politique, des désaccords entre les organisateurs du comptage parallèle des résultats ou des résultats non concluants).</p>
<p>Attendre que les données se stabilisent. L'équipe d'analyse doit être sûre que les données sont valides et fiables avant que les responsables finalisent leurs déclarations.</p>	<p>Annoncer des informations susceptibles de changer, sauf dans des situations d'urgence. Toujours clairement ajouter les mises en garde appropriées.</p>
<p>Consulter des conseillers techniques et autres experts de confiance lors de l'élaboration des rapports.</p>	<p>Établir à la hâte un rapport sous le coup de pressions externes ou pour être le premier groupe à annoncer ses résultats au public.</p>
<p>Choisir avec soin les porte-parole en fonction de leur crédibilité et neutralité (ou équilibre) politique.</p>	<p>Choisir des porte-parole controversés, surtout s'ils sont connus pour être hostiles à certains partis ou des porte-parole susceptibles d'être critiqués (ex. autorités électorales.)</p>
<p>Inviter les médias locaux et internationaux, les organisations affiliées, les partisans, les autorités électorales, les représentants des partis politiques et missions d'observation des élections.</p>	<p>Tenir une conférence de presse au même moment que les autorités électorales, candidats, partis politiques ou autres organisations d'observation des élections.</p>
<p>Veiller à ce que les déclarations écrites soient claires et concises. Inclure un résumé bref des activités et conclusions spécifiques.</p>	<p>Faire des déclarations qui ne peuvent être étayées par des données objectives.</p>
<p>Souligner toutes les évolutions positives dans le processus électoral (comme la participation électorale, les procédures administratives sans heurts).</p>	<p>Décourager les citoyens de voter. Des déclarations publiques négatives faites en milieu de journée peuvent provoquer cet effet indésirable.</p>
<p>Intégrer les projections des résultats dans le contexte plus vaste des données qualitatives et des résultats préélectoraux.</p>	<p>Exagérer « les chiffres ».</p>
<p>Féliciter et remercier les bénévoles et l'équipe pour son dur labeur et son dévouement.</p>	<p>Donner l'impression que le travail est terminé. Les observateurs doivent être sollicités pour suivre et communiquer toute évolution post-électorale.</p>

FIGURE 8-1 :  
DIRECTIVES POUR LES CONFÉRENCES  
LE JOUR DU SCRUTIN

**Lorsqu'une action postélectorale rapide s'avère nécessaire**

Même si l'on espère que toutes les procédures sont correctement gérées le jour des élections, ce n'est que trop souvent pas le cas. La période qui suit immédiatement un scrutin devient souvent plus tendue qu'immédiatement avant, et les observateurs doivent être prêts à travailler plus longtemps, sans tenir compte des demandes de conclusion du comptage parallèle des résultats. La Figure 8-2 décrit les ressources humaines et financières qui doivent être mises en réserve.

SITUATION	ACTION REQUISE
<i>Une catastrophe naturelle ou panne administrative intervient. Elle requiert la prolongation des horaires de vote, ou même la prolongation inattendue du vote au-delà d'une journée.</i>	Les observateurs doivent couvrir et communiquer ces développements.
<i>Le dépouillement des résultats est chancelant ou est interrompu.</i>	Les observateurs doivent être en mesure de suivre et de communiquer les évolutions au niveau de la circonscription, des organes électoraux régionaux et nationaux, parfois pendant des périodes prolongées.
<i>Le nombre de résultats du scrutin contesté suite à des irrégularités ou une éventuelle fraude est proche ou dépasse même la marge qui sépare les concurrents politiques. (Ou encore, l'ampleur des irrégularités ou fraudes possibles est telle, qu'il est impossible de déterminer la nécessité d'un second tour ou de nouvelles élections.)</i>	L'organisation doit être en mesure de suivre et de communiquer les développements, y compris suivre attentivement le traitement des plaintes, observer les seconds dépouillements et/ou nouvelles élections dans certaines circonscriptions, et se préparer éventuellement à de nouvelles élections.
<i>L'attention est axée sur l'élection présidentielle ou une représentation proportionnelle nationale, mais des problèmes se posent avec d'autres élections (ex. : dans des circonscriptions uninominales et élections locales).</i>	Les observateurs doivent être mobilisés pour axer leur attention sur des problèmes pendant plusieurs jours.
<i>Les problèmes entourant le scrutin débouchent sur une crise politique.</i>	Les responsables de l'organisation d'observation doivent être prêts à être sollicités pour aider à élaborer des mécanismes de médiation ou de résolution des différends.

FIGURE 8-2 :  
GROUPE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE  
EFFECTUANT DES COMPTAGES  
PARALLÈLES DE RÉSULTATS,  
ÉVENTUELLEMENT APPELÉS À RÉAGIR  
À DES SITUATIONS DIFFICILES  
PENDANT ET IMMÉDIATEMENT APRÈS  
DES ÉLECTIONS.

### Reporting postélectoral

Le travail de compilation, d'analyse et de reporting des informations ne s'achève pas le soir du scrutin ou lors de la conférence de presse le jour suivant. De nombreux groupes poursuivent leur travail d'observation au-delà du comptage parallèle des résultats. Ils suivent la résolution des plaintes, l'annonce des résultats définitifs, l'investiture des gagnants légitimes et les réactions de personnalités et d'institutions clés (ex. : candidats gagnants et perdants, gouvernement, armée et médias)<sup>5</sup>. Souvent, ils publient une série de déclarations de presse sur ces processus.

Après les élections, les groupes doivent s'atteler à la tâche de compiler et d'analyser les informations obtenues des observateurs non affectés au comptage parallèle des résultats ainsi que des coordonnateurs régionaux et municipaux. Ils peuvent les présenter sous forme de rapports provisoires si la situation suivant immédiatement les élections est controversée et d'un rapport final – une évaluation d'ensemble du processus électoral accompagnée de recommandations spécifiques en vue de son amélioration.

### PRÉPARER L'AVENIR

Hormis la rédaction et la diffusion des rapports finaux d'observation des élections, les groupes entreprennent une série d'activités après les élections. Les responsables et leurs équipes consignent les enseignements tirés, remercient les bénévoles et, s'ils prévoient des activités futures, consolident les liens entre responsables et bénévoles. La période postélectorale est également une phase au cours de laquelle le conseil d'administration et le personnel clé font la synthèse des connaissances uniques acquises sur le processus électoral. Ils peuvent envisager des activités destinées à promouvoir une réforme électorale ou d'autres projets de promotion ou de renforcement de la démocratie.

Malheureusement, le financement des comptages parallèles de résultats se tarit généralement rapidement après une élection ; par conséquent, les activités postélectorales doivent souvent être réalisées avec un personnel fatigué, des réductions draconiennes s'annonçant à l'horizon. L'effort est toutefois essentiel à la réussite d'activités futures. Il est important d'impliquer chaque équipe fonctionnelle (ex. : les médias, l'administration technique, la coordination des bénévoles et autres domaines fonctionnels, notamment l'analyse juridique)<sup>6</sup> pour ne pas perdre des informations précieuses. Ci-dessous sont énoncées les activités généralement mises en œuvre par chaque équipe fonctionnelle et les responsables de l'organisation.

#### Équipe « Médias »

- Énumère les meilleures pratiques pour développer des relations avec les médias, les autorités électorales, les candidats, les bailleurs de fonds, les cercles diplomatiques et organisations internationales. Crée une liste de contacts pour une mise en réseau future.
- Compile, évalue et stocke tous les matériels de promotion du comptage parallèle des résultats.
- Recueille des preuves quant à l'impact du comptage parallèle des résultats sur le processus électoral et sa répercussion sur le comportement du public vis-à-vis des autorités électorales, des concurrents politiques, des groupes de la société civile et du gouvernement (par exemple, en documentant la couverture dans les journaux, en recueillant les données des sondages d'opinion et en menant régulièrement des interviews avec des personnalités clés).

<sup>5</sup> Cf. le Manuel du NDI, *How Domestic Organizations Monitor Elections: An A to Z Guide*, (*Observation des élections par des organisations nationales*) pour de plus amples informations sur le suivi de l'évolution postélectorale.

<sup>6</sup> Cf. Chapitre Deux, *Démarrer le Processus*, pour de plus amples informations sur les équipes fonctionnelles, leur composition et leurs tâches.

#### Équipe technique

- Fait la synthèse des enseignements tirés de l'application des méthodes statistiques aux processus de vote, de décompte et de dépouillement.
- Recommande des activités futures requérant l'application de méthodes statistiques (ex. : vérifier l'exactitude des registres d'électeurs, évaluer la délimitation correcte des circonscriptions électorales ou analyser la couverture médiatique des partis politiques et des problèmes).
- Documente la manière dont les technologies de la communication et de l'information ont été utilisées pour (1) transmettre rapidement les informations à un grand nombre de personnes et vice-versa et (2) organiser, sauvegarder et extraire efficacement ces informations.

#### Équipe administrative

- Consigne les mécanismes efficaces de coopération avec divers bailleurs de fonds finançant des programmes de grande envergure et à délais de mise en œuvre critiques.

#### Équipe de coordination des bénévoles

- Tient des réunions de débriefing après les élections, destinées aux observateurs, coordonnateurs régionaux et bénévoles chargés de la communication pour expliquer la nature de la structure, des activités et possibilités d'engagement à plus long terme du groupe. Donne aux bénévoles la possibilité de soumettre leurs réactions sur la nature et le rôle futurs de l'organisation.
- Établit des mécanismes de communication future avec les bénévoles (ex. : création d'une base de données, mise à disposition de renseignements sur les contacts, publication de bulletins).
- Compile, évalue et stocke tous les matériels de formation et d'observation.

#### Équipe d'analyse juridique

- Documente les connaissances du cadre juridique des élections et de leur mise en œuvre ; l'environnement électoral et les possibilités de concurrence politique ; la capacité des citoyens à faire un choix éclairé sans être intimidés ou influencés indûment ; et la participation électorale, les schémas de vote et autres informations documentaires.
- Aide les groupes à mener des actions de sensibilisation sur les problèmes liés aux élections (par exemple, en tenant des tables rondes ou autres événements aux côtés des partis politiques, des candidats, des autorités électorales, des médias et autres organisations de la société civile).
- Aide les groupes à formuler des recommandations et à faire des plaidoyers pour les réformes requises.

#### Direction (conseil d'administration, directeur exécutif et personnel clé)

- Se réunit en retraite ou tient une série de réunions pour traiter et évaluer le projet de comptage parallèle des résultats.
- Examine les rapports et recommandations établis par les équipes fonctionnelles et étudie le retour d'information (feedback) des coordonnateurs de bénévoles et des observateurs.
- Prend les décisions fondamentales sur l'avenir à la lumière de programmes préexistants d'activités futures (ex. : continuer à fonctionner comme organisation, comment structurer l'organisation, quelles activités poursuivre, comment rechercher le financement).

Les comptages parallèles de résultats couronnés de succès montrent le rôle vital que peuvent jouer les organisations de la société civile (et partis politiques) dans la promotion de la responsabilité électorale. Dans la plupart des pays dans lesquels des comptages parallèles de résultats ont été un succès, des groupes émergent avec une excellente réputation auprès du public, tant d'intégrité que de compétence, des réseaux de bénévoles locaux bien implantés, des connaissances approfondies du processus politique et une capacité organisationnelle renforcée. Certaines organisations se dissolvent après les élections, d'autres sont inactives entre deux élections. Nombre d'entre elles, cependant, continuent de jouer un rôle central dans le processus politique de leur pays, assumant des activités notamment de plaidoyer en faveur d'une réforme électorale, de la promotion de la responsabilité au sein de leurs gouvernements et en formant les citoyens à la démocratie. En ce sens, l'impact à long terme d'un comptage parallèle des résultats va au-delà du reporting le jour du scrutin et inclut l'implication durable de citoyens et d'organisations dans le développement démocratique d'un pays.



### R A P P E L

**La « Partie Finale » est la phase finale d'un projet de comptage parallèle des résultats ; elle inclut les actions entreprises avant, pendant et immédiatement après le jour du scrutin pour soutenir une élection ouverte et véritablement démocratique.**

Afin d'optimiser leur impact, les groupes réalisant des comptages parallèles des résultats doivent :

1. Tenir une réunion stratégique pour étudier le contexte électoral, examiner les objectifs du comptage parallèle des résultats, établir un calendrier pour le jour du scrutin et élaborer des protocoles d'utilisation des données.
2. Élaborer et suivre un protocole estimant quand et comment les informations seront disponibles, et quand et à qui elles devront être transmises.
3. Être prêts à faire des déclarations ou convoquer des conférences de presse deux fois le jour des élections, une fois en milieu de journée pour commenter l'ouverture des bureaux de vote et une fois dans la soirée ou le lendemain, dès que les données sur le décompte des voix sont arrivées.
4. Organiser des briefings, tournées, réunions et conférences de presse pour soutenir les plans d'utilisation des résultats du comptage parallèle ; positionner l'organisation afin qu'elle influence positivement les événements le jour des élections et renforce la responsabilité électorale.
5. Se préparer aux activités post-électorales en vue de traiter les situations d'urgence qui naissent en conséquence de problèmes majeurs dans le processus électoral.
6. Conclure le projet de comptage parallèle des résultats en accomplissant plusieurs activités : documenter les enseignements tirés et les meilleures pratiques ; tirer des conclusions et remercier les bénévoles, résumer les informations sur le processus électoral et recommander les réformes souhaitées ; se réunir dans le cadre d'une retraite pour réévaluer les plans stratégiques pour l'avenir de l'organisation.

# Annexes

## ORGANISATIONS AYANT REÇU L'ASSISTANCE DU NDI POUR EFFECTUER UN COMPTAGE PARALLÈLE DES RÉSULTATS

PAYS/LIEU	ORGANISATION
Albanie	Society for a Democratic Culture (SDC) – Association pour une Culture Démocratique
Bangladesh	Fair Election Monitoring Alliance (FEMA) – Alliance pour l'Observation d'Élections Équitables
Belarus	The Independent Observation Network – Le Réseau de l'Observation Indépendante
Bulgarie	Bulgarian Association for Fair Elections and Civil Rights (BAFECR) – Association Bulgare pour des Élections Équitables et pour les Droits Civiques
Burundi	Ligue Burundaise des Droits de l'Homme "Itaka" (Groupe d'observateurs indépendants)
Cambodge	Committee for Free and Fair Elections (COMFREL) – Comité pour des Élections Libres et Équitables
Chili	Comité para Elecciones Libres (Comité pour des Élections Libres) Participa (Participer)/CIVITAS
Croatie	GONG (Citoyens Organisés pour Observer les Élections) République Dominicaine Participación Ciudadana (Participation Citoyenne)
Géorgie	Independent Society for Fair Elections and Democracy (ISFED) – Association Indépendante pour des Élections Équitables et pour la Démocratie
Guyane	Electoral Assistance Bureau (EAB) – Bureau d'assistance électorale
Indonésie	Forum Rektor Indonesia - YPSDM (Forum des Recteurs Indonésiens – Fondation pour le Développement des Ressources Humaines)
Kenya	Institute for Education in Democracy (IED) – Institut pour l'Éducation à la Démocratie National Council of Churches of Kenya (NCCK) – Conseil National des Églises Catholic Justice and Peace Commission (CJPC) – Justice Catholique et Commission Paix
Kosovo	Council for Defense of Human Rights and Freedoms (CDHRF) – Conseil pour la Défense des Droits de l'Homme et les Libertés
Malawi	The Church/NGO Consortium – Eglise/Consortium d'ONG
Mexique	Alianza Cívica (Alliance Civique)
Monténégro	Center for Democratic Transition (CDT) – Centre pour la Transition Démocratique
Nicaragua	Ética y Transparencia (Ethique et Transparence)
Panama	Comisión Arquidiocesana de Coordinación Laical- Commission de l'Archevêché pour la Coordination Laïque)
Paraguay	Centro de Estudios Democráticos de Paraguay (Centre pour les Études Démocratiques - CED) SAKA (Transparence)
Pérou	Transparencia (Transparence)
Roumanie	Asociația Pro Democratia (Association Pro-Démocratie – APD)
RP. Fd.. de Yougoslavie	CeSID (Centre Serbe pour des Elections Libres et la Démocratie)
Slovaquie	Občianske Oko (Œil des Citoyens)/Association pour des Élections Libres
Ukraine	Committee of Voters of Ukraine (CVU) - Comité des Électeurs d'Ukraine

## ORGANISATIONS NATIONALES NON PARTISANES D'OBSERVATION DES ÉLECTIONS AVEC LESQUELLES LE NDI A TRAVAILLÉ DANS LE MONDE

### AFRIQUE

Bénin	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association des Femmes Juristes</li> <li>• GERDDES – Bénin</li> <li>• Centre Afrika-Obota</li> </ul>
Burundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « Iteka »</li> <li>• Groupe d'Observateurs Indépendants</li> </ul>
République Centrafricaine	<ul style="list-style-type: none"> <li>• GERDDES – République Centrafricaine</li> <li>• Ligue Centrafricaine des Droits de l'Homme</li> <li>• Association des Femmes Juristes</li> </ul>
Côte d'Ivoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Observatoire Nationale des Élections – ONE : réseau d'organisations des droits de l'Homme et la démocratie dont l'Association Syndicale de la Magistrature, l'Association Internationale pour la Démocratie – Côte d'Ivoire, GERDDES-CI, l'Association Ivoirienne de la Défense des Droits des Femmes, le Mouvement International des Femmes Démocrates – Côte d'Ivoire)</li> <li>• Collectif des Organisations Non Gouvernementales</li> <li>• Mouvement Ivoirien des Droits Humains – MIDH</li> </ul>
Éthiopie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A-Bu-Gi-Da (Congrès Éthiopien pour la Démocratie)</li> <li>• AD-NET Éthiopie</li> </ul>

N.B. Plusieurs des organisations citées ici sont des coalitions, dont certaines comptent plus d'une centaine d'organisations membres. Toutes les organisations ont mis en place des structures au niveau local en vue de recruter, former et déployer des bénévoles qui se comptent en centaines, milliers, voire dans certains cas en centaines de milliers de personnes. Plusieurs d'entre elles se sont soit dissoutes après les élections ou ont évolué en groupe successeur ; la grande majorité d'entre elles poursuit encore aujourd'hui ses activités. Presque toutes ces organisations ont mené des activités au-delà des élections pour promouvoir la responsabilité gouvernementale, le plaidoyer en faveur de politiques publiques, l'éducation civique et / ou la participation citoyenne dans les processus publics et politiques. Dans quelques cas, (comme par exemple en République Dominicaine, au Pakistan et en Tunisie), le NDI a fourni une assistance minimale aux efforts d'observation mais a acquis des informations précieuses grâce à la coopération avec ces organisations tout au long de ces années. Voir la liste des organisations qui ont réalisé des comptages parallèles des résultats à l'Annexe A1.

Ghana	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau d'Observateurs Locaux des Élections (NEDEO)</li> <li>• Institut des Affaires Économiques (IEA)</li> <li>• Centre pour la Démocratie et le Développement (CDD)</li> </ul>
Guinée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• GERDDES – Guinée</li> </ul>
Kenya	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Institut pour l'Éducation à la Démocratie (IED)</li> <li>• Conseil National des Églises du Kenya (NCCK)</li> <li>• Justice Catholique et Commission Paix (CJPC)</li> <li>• Commission des Droits de l'Homme du Kenya (KHRC)</li> <li>• Bureau de Recherche en Éducation et Observation Électorales (BEERAM)</li> </ul>
Lesotho	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil des Organisations Non Gouvernementales du Lesotho (LCN)</li> <li>• Fédération des Femmes Avocates du Lesotho</li> <li>• Conférence des Évêques Catholiques du Lesotho/Commission Justice et Paix</li> <li>• Conseil Chrétien du Lesotho</li> <li>• Congrès des Syndicats du Lesotho</li> <li>• Fédération de la Jeunesse du Lesotho</li> <li>• Jeunes Étudiants Chrétiens du Lesotho</li> </ul>
Libéria	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau des Observateurs des Élections du Libéria (LEON)</li> </ul>
Malawi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité des Affaires Publiques (PAC)</li> <li>• Église/Consortium des ONG</li> <li>• Centre des Droits de l'Homme et de la Réhabilitation (CHRR)</li> <li>• Centre du Malawi pour le Conseil, la Recherche et l'Éducation aux Droits (Malawi CARER)</li> <li>• La Commission Catholique du Malawi pour la Justice et la Paix (Malawi CCJP)</li> <li>• L'Institut du Malawi pour la Démocratie et les Affaires Économiques (MIDEA)</li> </ul>
Mali	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui au Processus Électoral au Mali (APEM)</li> </ul>
Mozambique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association Mozambicaine pour le Développement de la Démocratie (AMODE)</li> </ul>
Namibie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil Namibien des Eglises</li> <li>• Plan de Paix de Namibie 435</li> <li>• Forum Non Gouvernemental de Namibie (NANGOF)</li> </ul>

Niger	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Collectif des ONG pour l'observation des Élections (GERDDES – Niger)</li> <li>• Association des Femmes Juristes du Niger</li> <li>• Ligue Nigérienne de Défense des Droits de l'Homme</li> <li>• Réseau d'Intégration et de Diffusion du Droit en Milieu Rural</li> <li>• Association Nigérienne de Défense des Droits de l'Homme</li> <li>• Démocratie, Liberté, Développement</li> <li>• Association des Journalistes du Niger</li> <li>• Union des Syndicats des Travailleurs du Niger</li> </ul>
Nigeria	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe d'Observation de la Transition (TMG)</li> <li>• Coalition des ONG d'Abuja</li> <li>• Centre Yakubu Gowon</li> </ul>
République du Congo	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ligue Congolaise des Droits de l'Homme</li> <li>• GERDDES-Congo</li> </ul>
Sierra Leone	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation Nationale d'Observation des Élections (NEW – Coalition des Groupes de la Société Civile, des Syndicats, des Associations Professionnelles et des Organisations Religieuses du Sierra Leone)</li> </ul>
Togo	<ul style="list-style-type: none"> <li>• GERDDES – Togo</li> <li>• PACED – TOGO</li> </ul>
Zambie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fondation pour le Progrès Démocratique (FODEP)</li> <li>• Comité pour une Campagne Propre (CCC)</li> <li>• Coalition 2001</li> <li>• Équipe d'Observation Indépendante Zambienne (ZIMT)</li> <li>• Comité d'Observation des Elections en Zambie (ZEMCC)</li> </ul>
Zimbabwe	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau d'Appui aux Élections au Zimbabwe (ZESN)</li> </ul>
Réseau Régional	<ul style="list-style-type: none"> <li>• GERDDES – Afrique (Groupe d'Étude et de Recherche sur la Démocratie et le Développement Économique et Social en Afrique) ; GERDDES-Afrique maintient son siège au Bénin et a également établi des sections dans le pays ; le NDI a travaillé avec le siège de 1992 jusqu'à 1996 et continue de travailler avec plusieurs sections sur les activités d'observation électorale locale.</li> </ul>

**ASIE**

Bangladesh	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alliance d'Observation pour des Élections Équitables (FEMA)</li> <li>• Groupe d'Étude et de Recherche sur la Démocratie et le Développement Socio-Économique (SRG)</li> <li>• Conseil de Coordination pour les Droits de l'Homme au Bangladesh (CCHRB)</li> </ul>
Cambodge	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité pour des Élections Libres et Équitables (COMFREL)</li> <li>• Coalition pour des Élections Libres et Équitables (COFFEL)</li> <li>• Comité Neutre et Indépendant pour des Élections Libres au Cambodge (NICFEC)</li> </ul>
Indonésie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forum des Recteurs d'Indonésie – Fondation pour le Développement des Ressources Humaines (YPSDM)</li> <li>• Réseau des Universités pour des Élections Libres (UNFREL)</li> <li>• Comité pour l'Observation Indépendante des Élections – KIPP</li> </ul>
Malaisie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation Citoyenne pour l'Observation des Élections en Malaisie (MCEW)</li> </ul>
Népal	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité National pour l'Observation des Élections (NEOC)</li> </ul>
Pakistan	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commission des Droits de l'Homme du Pakistan (HRCP)</li> </ul>
Sri Lanka	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mouvement pour des Élections Libres et Équitables (MFFE)</li> <li>• Action Populaire pour des Élections Libres et Équitables (PAFFREL)</li> <li>• Centre pour l'Observation de la Violence dans les Élections (CMEV)</li> </ul>
Thaïlande	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Observation des Élections (PollWatch)</li> <li>• Réseau Populaire pour les Élections en Thaïlande (PNET)</li> </ul>
Réseaux Régionaux :	<p>Réseau d'Observation des Élections pour l'Asie (AMN), un réseau de 29 organisations qui observent les élections dans 11 pays asiatiques ; le NDI a travaillé avec le réseau et avec ses organisations membres sur les efforts d'observation des élections ; nombre de ces organisations font également partie du Réseau Asiatique pour des Élections Libres (ANFREL), qui a fourni en compagnie du Forum-Asie basé en Thaïlande des ressources techniques à AMN</p>

avec l'appui du NDI. En outre, NAMFREL a coparrainé des forums régionaux d'observation des élections avec le NDI et a joué un rôle régional plus large dans l'observation des élections.

## EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

Albanie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association pour une Culture Démocratique (SDC)</li> <li>• Groupe Albanais pour les Droits de l'Homme</li> <li>• Comité Albanais d'Helsinki</li> <li>• Conseil de la Jeunesse Albanaise</li> <li>• Forum National de la Jeunesse Albanaise</li> <li>• Le Centre des Femmes</li> </ul>
Bosnie-Herzégovine	<p>Le NDI a formé des formateurs bosniaques qui ont travaillé avec 43 ONG bosniaques à la préparation des observateurs dans le cadre d'un effort informel dans la perspective des élections de 1996, et le NDI a assisté les ONG dans une observation limitée des élections de 1997 ; en 1998, le NDI a assisté les coalitions d'ONG locales pour l'observation des élections à Sarajevo, Tuzla, Mostar et Banja Luka avec la participation de 110 organisations ; plus de 150 organisations bosniaques se sont alors constituées en coalition sous les auspices des Centres de Bosnie pour les Initiatives Civiques (CCI), une organisation avec laquelle le NDI a étroitement collaboré.</p>
Bulgarie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association Bulgare pour des Élections Libres (BAFE), qui plus tard est devenue l'Association Bulgare pour des Élections Équitables et les Droits Civiques.</li> </ul>
Croatie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• GONG (Citoyens Organisés pour Observer les Élections)</li> </ul>
Rep. Fed. De Yougoslavie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CeSID (Centre Serbe pour des Élections Libres et pour la Démocratie)</li> </ul>
Kosovo	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil pour la défense des Droits de l'Homme et des Libertés (CDHRF)</li> <li>• Action du Kosovo pour des Initiatives Civiques (KACI)</li> </ul>
Macédoine	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 'Most' (Le Pont)</li> <li>• Association de Macédoine pour des Élections Équitables</li> <li>• Association pour l'Initiative Civique (ACI)</li> <li>• Association pour des Initiatives Indépendantes (ANI)</li> <li>• Citoyens pour Citoyens (C4C)</li> </ul>

Monténégro	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre pour la Transition Démocratique (CDT)</li> <li>• Association des Jeunes Journalistes (AYJ)</li> <li>• Centre pour la Démocratie et les Droits de l'Homme (CEDEM)</li> <li>• Centre pour l'Observation (CEMI)</li> </ul>
Roumanie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association Pro-Démocratie (APD)</li> <li>• Ligue de Défense des Droits de l'Homme (LADO)</li> </ul>
Slovaquie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Občianske Oko (Œil Civique/Association pour des Elections Equitables)</li> <li>• MEMO '98</li> </ul>
Réseau Régional	Réseau Européen de l'Initiative des Organisations d'Observation des Elections (ENEMO), association constituée de 11 organisations d'Europe Centrale et Orientale qui observent les élections ; le NDI a collaboré avec l'association et avec ses groupes membres.
<b>EURASIE</b>	
Arménie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 'C'est Votre Choix' (IYC)</li> <li>• 'Voter Arménie'</li> </ul>
Azerbaïdjan	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 'Dans l'Intérêt de la Société Civile' (FSCS)</li> <li>• Centre de l'Observation des Elections (EMC)</li> </ul>
Belarus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Réseau de l'Observation Indépendante</li> <li>• Centre de Coordination Centrale (CCC)</li> <li>• Assemblée des ONG Démocratiques</li> </ul>
Géorgie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association Internationale pour des Elections Équitables et la Démocratie (ISFED)</li> </ul>
Kazakhstan:	Réseau Informel d'observation comprenant entre autres : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre d'Appui à la Démocratie (CSD)</li> <li>• DETAR (Organisation pour la Diffusion de la Démocratie en langue kazakhe)</li> </ul>
Kirghizstan	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coalition pour la Démocratie et la Société Civile</li> </ul>
Russie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 'Voice Coalition'</li> </ul>
Ukraine	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité des Électeurs d'Ukraine (CVU)</li> </ul>

**AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES**

Chili	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité pour des Élections Libres (CEL)</li> <li>• Participa/CIVITAS</li> </ul>
République Dominicaine	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participación Ciudadana (Participation Citoyenne)</li> </ul>
Équateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participación Ciudadana Ecuador (Participation Citoyenne Équateur)</li> </ul>
Guyane	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bureau de l'Assistance Électorale (EAB)</li> </ul>
Haïti	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil National d'Observation (CNO)</li> </ul>
Jamaïque	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Action Citoyenne pour des Élections Libres et Équitables (CAFFE)</li> </ul>
Mexique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alianza Cívica (Alliance Civique)</li> <li>• Consejo por la Democracia (Conseil pour la Démocratie)</li> <li>• Convergencia (Convergence)</li> <li>• Fundación Rosenblueth (Fondation Rosenblueth)</li> </ul>
Nicaragua	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etica y Transparencia (Éthique et Transparence)</li> <li>• Consorcio Cívico Electoral (Consortium Civique Électoral)</li> </ul>
Panama	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commission de l'Évêché pour la Coordination de la Laïcité</li> <li>• Commission Justice et Paix</li> </ul>
Paraguay	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre des Etudes Démocratiques du Paraguay (CED)</li> <li>• SAKA (Transparence)</li> <li>• Decidamos (Décidons)</li> </ul>
Pérou	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transparencia (Transparence)</li> </ul>
Venezuela	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Escuela de Vecinos de Venezuela (École des Voisins du Venezuela - EVV)</li> <li>• Queremos Elegir (Nous Voulons Choisir)</li> <li>• Momento de la Gente (Moment du peuple – MG)</li> </ul>
Réseau Régional	<p>Acuerdo de Lima (Accord de Lima : Réseau d'Observation d'Amérique Latine), Réseau constitué de 16 organisations qui conduisent des activités d'observation des élections et de renforcement de la société civile au-delà des élections. Le NDI fait partie du réseau et a collaboré avec la plupart des autres membres sur les efforts d'observation des élections.</p>

**MOYEN ORIENT ET AFRIQUE DU NORD**

Égypte	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commission Indépendante pour l'Observation des Élections (ICER)</li> <li>• Centre Ibn Khaldoun pour le Développement (ICDS)</li> <li>• Organisation Égyptienne des Droits de l'Homme (EOHR)</li> <li>• Centre pour l'Assistance Juridique en Droits de l'Homme (CHRLA)</li> <li>• Centre Égyptien pour les Droits des Femmes (ECWR)</li> </ul>
Liban	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association Libanaise pour des Élections Démocratiques (LADE)</li> </ul>
Maroc	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Collectif Associatif pour l'Observation des Élections (CAOE)</li> <li>• Organisation Marocaine des Droits Humains (OMDH)</li> <li>• Association Marocaine des Droits Humains (AMDH) (OMDH et AMDH sont des membres fondateurs du CAOÉ constitué en 2002, et elles ont observé de précédentes élections)</li> </ul>
Territoires Palestiniens	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité National Palestinien d'Observation (PDMC)</li> </ul>
Tunisie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ligue Tunisienne de Défense des Droits de l'Homme (LTDH)</li> </ul>
Yémen	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité National pour des Élections Libres et Équitables (NCFE – un projet de l'Organisation du Yémen pour la Défense des Droits et des Libertés)</li> <li>• Institut Démocratique Arabe (ADI)</li> <li>• Comité d'Observation des Élections (EMC)</li> <li>• Institut du Yémen pour le Développement de la Démocratie (YIDD)</li> </ul>
Réseau Régional	<p>Réseau Arabe pour le Développement Démocratique (ANDD), un réseau constitué de 15 organisations de sept pays du Moyen Orient et d'Afrique du Nord qui conduisent ou sont intéressées par la conduite d'activités d'observation des élections ; le NDI a collaboré avec le réseau et avec ses groupes membres.</p>



## PLAN D'ACTION POUR LE DERNIER MOIS PRÉCÉDANT LE COMPTAGE PARALLÈLE DES RÉSULTATS EN INDONÉSIE, 1999

SEMAINE	TÂCHE	DESCRIPTION	DATE	QUI IMPLIQUER ?
1 (10-16 mai)	Lettre aux provinces (info sur le plan de formation)	Envoyer une lettre demandant des informations sur le plan de formation dans les provinces – où, quand, comment les bénévoles seront-ils avisés, etc.	12 mai	Organisateurs provinciaux, Prof. Saphi'ie, autres ?
	Établir l'échantillon	Établir l'échantillon pour les 27 villages et envoyer aux provinces avec les cartes	16 mai	Prof. Sembring, Organisateurs provinciaux, autres ?
	Lettre aux provinces (info sur frais de transport)	Envoyer une lettre, avec l'échantillon, donnant instruction aux organisateurs de s'informer sur les frais de transport + le délai pour retourner les informations à Bandung (20 mai)	16 mai	Organisateurs provinciaux, Prof. Saphi'ie, autres ?
	Manuel	Créer un manuel pour former les bénévoles à remplir la liste de contrôle	16 mai	??
	Système de données/ communication	Discuter et décider d'un système de données / communication qui puisse être mise n place en 2 semaines, est abordable, rapide et facile à en apprendre l'usage.	18 mai	Bazuki, Lawrence, Organisateurs provinciaux, autres ?
	Coordination générale	Tout le reste !!		
2 (17-23 mai)	Envoyer Manuel	Envoyer le manuel (comment remplir la liste de contrôle) aux provinces. Par fax, courrier, ou tout autre moyen !!	17 mai	??
	Envoyer listes de contrôle	Envoyer la liste de contrôle aux provinces. Par fax, courrier, ou tout autre moyen !!	17 mai	??
	Finaliser système de données / communication	Prendre une décision définitive sur ce que sera le système et ce que les provinces doivent faire pour préparer la mise en œuvre, la formation, etc. Communiquer cela aux provinces (lettre/fax + téléphone).	18 mai	Bazuki, Lawrence, organisateurs provinciaux, autres ?
	Frais de transport	Appeler les provinces défaillantes qui n'ont pas encore envoyé les estimations des frais de transport	20 mai	Comptabilité, Lawrence, autres ?
	Coordination générale	Tout le reste !!		
3 (24-30 mai)	Former les bénévoles	Formation des bénévoles commence dans les provinces	24 mai	??
	Envoyer argent pour le transport	Virer l'argent pour le transport aux provinces, sur la base des estimations reçues	24 mai	Comptabilité, organisateurs provinciaux, autres ?
	Suivi / Recherche de problèmes	Continuer à téléphoner ou poursuivre la visite des provinces afin de s'assurer que tout va bien, pour résoudre les problèmes, etc.	Tous les jours	??
4 (31 mai – 6 Juin)	Dernier jour pour communiquer les changements	C'est absolument le dernier jour où tout changement dans le plan d'observation (formation / déploiement / reporting, etc.) peut être effectué.	31 mai	
	Suivi / Recherche de problèmes	Continuer d'appeler ou de visiter les provinces pour s'assurer que tout va bien, résoudre les questions, etc.	Tous les jours	??
5 (7-13 juin)	JOUR DE L'ÉLECTION	Voyons comment va le KPU !!	7 juin	

**EXEMPLE D'UNE LOI ÉLECTORALE PORTANT SUR LES OBSERVATEURS  
NATIONAUX DES ÉLECTIONS, ROUMANIE, 1993  
(Voir Article 51.)**

# LAW ON LOCAL ELECTIONS\*

## CHAPTER I

### General Provisions

Art. 1. — The Local Councils and Mayors are elected by universal, equal, direct, secret and freely expressed suffrage. The County Councils are elected by indirect suffrage.

The Local and County Council are elected in the constituencies by expressed list suffrage.

Mayors of the communes and towns are elected in the constituencies by expressed uninominal suffrage.

Art. 2. — Romanian citizens, without any distinction of nationality, race, language, religion, sex, political belief or profession are entitled to the equal exercise of their electoral rights.

Art. 3. — Romanian citizens having attained the age of 18 by or on the election day, have a right to elect.

Each elector is entitled to one single vote for the election of the Local Council and of the Mayor.

The right to vote shall be exercised only in the commune, town or municipality of the voter's domicile.

Art. 4. — Citizens having attained the age of 23 with a right to vote have the right to be elected councillors or Mayors.

---

\* The Law no. 70/1991 — Law on Local Elections — was published in the "MONITORUL OFICIAL" (Official Gazette) of Romania, no. 239, 28 November 1991.

It is prohibited to use the special places for the posting up of election notices in such a manner as to prevent the use of these places by another party, political organization, or independent candidate.

Art. 48. — The subsidizing of the electioneering campaign with funds received from abroad or not declared publicly is prohibited.

### CHAPTER III

#### Conduct of Elections

Art. 49. — Each polling station shall be provided with a sufficient number of polling booths, ballot boxes and voting stamps, which shall be made available by the Mayors.

The polling booths and ballot boxes shall be located in the same room with the Chairman's desk.

The Chairman of the electoral bureau of the polling station shall be present at the polling station on the day prior to election day at six o'clock p.m. and it is his duty to take the measures deemed fit to secure order and fairness to the polling operations.

The Chairman shall decide on the location of guard posts outside the polling station.

Art. 50. — At five o'clock a.m. on election day the Chairman of the electoral bureau of the polling station, with the other members attending, shall check the ballot boxes, the existence of the electoral lists, ballot papers and stamps, after which he shall lock and seal the ballot boxes by applying the control stamp of the polling station.

It is the Chairman's duty to ensure that the control stamp is applied on the ballot papers.

Art. 51. — It is the duty of the Chairman of the electoral bureau of the polling station to take the necessary measures for the polling to take place in order.

His powers in this respect cover the polling station and the area outside within a radius of 500 metres.

The polling operations may be attended by foreign observers and Romanian observers, accredited for this purpose.

Accreditation as Romanian observers can be given to representatives of legally created non-governmental organizations whose only goal is to protect human rights.

Such organizations may nominate only persons who are not members of a party or political organization.

The accreditation of a Romanian observer can be questioned at the Central Electoral Commission.

Besides the members of the electoral bureau of the polling station, the persons accredited in keeping with the law and Romanian and foreign journalists, no other person shall be allowed to remain in the public places in the polling area or in the polling station longer than the time needed for the polling operations.

For the keeping of order, the Chairman of the electoral bureau of the polling station shall have at his disposal the necessary order keeping means, through the care of the prefect.

Art. 52. — The polling shall take place in a single day, between six o'clock a.m. and nine o'clock p.m. In case it has been found that there are still electors who have not cast their vote, the president of the electoral bureau of the polling district may, subject to the approval of the Chairman of the constituency electoral commission, extend the time of polling until midnight at the latest, when the polling shall be declared closed.

Art. 53. — The electors shall vote only at the polling station where they are registered in the electoral lists.

Admission of electors to the polling station shall be permitted in such numbers as to fit the number of polling booths. Each person shall show his identity card to the electoral bureau of the polling station, which, after checking the registration in the electoral list shall deliver to the respective voter the ballot papers and the polling stamp.

The electors shall, cast their vote individually in polling booth screened from observation, by applying the stamp with the mark "votet" in the box which comprises the list of candidates or the name of the candidate voted.

The stamp with the mark "votet" must be of round shape and of such size as to be smaller than the box in which it is stamped.

After having marked the paper, the elector shall fold it so as to show the blank page with the control stamp on the back and shall put it into the ballot box, taking care not to unfold the paper.

**EXEMPLE DE RÉGLEMENTATIONS RELATIVES AUX OBSERVATEURS  
ÉLECTORAUX NATIONAUX, AFRIQUE DU SUD, 1993**

## INDEPENDENT ELECTORAL COMMISSION

Code of Conduct for Observers in terms of  
section 24(1)(b) of the Independent Electoral  
Commission Act, 1993 (Act No. 150 of 1993)

---

## PRELIMINARY

1. This Code shall be binding upon all Observers registered with the Commission.
2. The object of this Code shall be to ensure that the activities of Observers are facilitated by the Commission, conducted with integrity, and contribute to public confidence in the electoral process.

## THE CODE

All registered Observers undertake that their observer activities throughout the election period shall be conducted in accordance with the following principles, viz:

- (a) Observers shall maintain strict impartiality in the conduct of their duties, and shall at no time indicate or express any bias, or preference with reference to any registered party or nominated candidate.
- (b) Observers shall when so requested immediately identify themselves to any interested person, and shall, during the conduct of their activities, at all times carry, wear or otherwise prominently display the prescribed identification badges or cards issued by the Commission to registered observers and their vehicles.
- (c) Observers shall refrain from carrying, wearing and displaying any electoral material or any article of clothing, emblem, colours, badges or other item denoting support for or opposition to any party or candidate, or with reference to any of the issues in contention in the elections.
- (d) Observers shall refrain from the carrying or displaying of arms during the conduct of their observer duties or while wearing the insignia issued by the Chief Director: Monitoring.
- (e) Observers shall ensure that their conduct strictly conforms to the laws and regulations, including the Electoral Code of Conduct pertaining to the elections, and they shall both acknowledge the overall authority, and abide by the decisions of the Commission, and its sub-structures, in relation to their conduct as Observers.
- (f) Observers shall immediately comply with any direction issued by or under the authority of the Commission with reference to the elections including any request to leave or refrain from entering a particular area or venue, or to depart from a voting or counting station, or any specified area thereof.

**EXEMPLE D'UN CODE DE CONDUITE DESTINÉ AUX OBSERVATEURS  
D'ÉLECTION, SIERRA LEONE, 2002**

## Code of Conduct

*Voluntary Standards  
For Domestic Election Observation in Sierra Leone*

We members of Civic Organizations, aware of the role domestic election monitoring plays in ensuring free and fair elections; and concerned to safeguard the integrity, impartiality and effectiveness of monitoring efforts, have voluntarily come together and agreed upon a code of conduct for election monitoring. We hope that others interested in monitoring elections in Sierra Leone will adopt this code.

We have learned from experience the grave need for a spirit of non-violence, non-discrimination and the observance of human rights in the conduct of our democracy and it is in this spirit that we commit ourselves to this code.

### **WE WILL BE IMPARTIAL AND NON-PARTISAN**

Monitors shall in all cases act, speak or write without prejudice or preference towards any political party or candidate, region, ethnic group or persons.

### **WE WILL NOT INTERFERE WITH THE ELECTORAL AUTHORITIES, POLITICAL PARTIES OR VOTERS**

Monitors shall observe and report on election related activities and shall not interfere with the actions of authorities or any participant in the election. Monitors must not attempt to influence the voter, nor direct or obstruct the electoral process.

### **WE WILL OBSERVE ALL RELEVANT LAWS, RULES AND REGULATIONS**

Monitors must know the laws, rules and regulations that guide the conduct of elections and must strictly adhere to these laws and regulations in the performance of their functions.

Monitors may bring irregularities to the attention of relevant authorities and to the public but will not give instructions to electoral officials.

### **WE WILL MAINTAIN A CONSTRUCTIVE RELATIONSHIP WITH ELECTION AUTHORITIES AND POLITICAL PARTIES**

Monitors shall maintain a respectful and principled relationship with election authorities and with political parties.

Monitors must never receive any reward or favor from an election official or on behalf of a political party or candidate. This may influence their judgment.

### **WE WILL COOPERATE IN OBSERVING THE ELECTIONS**

Organizations conducting domestic monitoring programs should endeavor to work together by sharing information, regularly interacting and developing common procedures for reporting.

Domestic Monitors should also cooperate and coordinate with international observers.

### **WE WILL REPORT IN A NEUTRAL, ACCURATE AND VERIFIABLE MANNER**

Monitors must report events and issues impartially and objectively. The events and issues so reported must contain scene, incident, time and persons involved.

- 
- National Forum for Human Rights (Convening Organization)
  - Civil Society Movement – Sierra Leone (Convening Organization)
  - Inter-Religious Council of Sierra Leone
  - Council of Churches of Sierra Leone
  - Campaign for Good Governance
  - Sierra Leone Bar Association
  - Sierra Leone Teachers Union
  - National Commission for Democracy and Human Rights
  - Sierra Leone Labour Congress
  - National Union of Sierra Leone Students
  - Women's Forum – Sierra Leone
  - Network Movement for Justice and Development
  - Forum for Democratic Initiatives
  - Academic Staff Association, University of Sierra Leone
  - Center for Coordination of Youth Activities
  - Independent Youth Forum

**This document was drafted on Sept 16, 2001 in a retreat held at Milton Margai College of Education and Technology. The retreat was hosted and facilitated by the National Democratic Institute (NDI)**

*NDI Programs in Sierra Leone are funded by USAID/OTI*

**EXEMPLE D'UN CODE DE CONDUITE POUR LES OBSERVATEURS DES ÉLECTIONS, BANGLADESH, 1995**

**FEMA**

**FAIR ELECTION MONITORING ALLIANCE**

ফেয়ার ইলেকশন মনিটরিং এলায়েন্স

a citizens coalition for monitoring elections in Bangladesh

**GUIDELINES OF NONPARTISAN ELECTION MONITORS**

Proposed by Fair Election Monitoring Alliance (FEMA)

October 26 1995

*Introduction*

International standards and norms, as well as past practice in Bangladesh, have recognized the important role that domestic nonpartisan monitors can play in ensuring a free and fair election. The activities of monitors, both before and on election day, can enhance public confidence and involvement in the election process. The presence of monitors at polling stations, for instance, helps to identify election abuses, irregularities and innocent administrative mistakes. Pre-election activities -- such as issuing public statements and reports to improve the content and enforcement of election laws, as well as engaging in civic education -- also helps to build public support of the democratic process.

The following are guidelines established by FEMA for its monitors during the coming national elections. These guidelines are designed to emphasize the positive contribution domestic monitors can make, together with national and local election officials and the political parties, in promoting an election process that can widely be accepted as legitimate and fair.

**Guidelines**

01. Monitors will pledge to act in a nonpartisan manner. They will not exhibit any bias in favor or in opposition to any candidate or political party.
02. Monitors will recognize that election officials have the principal responsibility for ensuring the integrity and fairness of the election process. Monitors will strictly obey all laws and regulations.
03. Monitors will not interfere in any way in the voting process, nor will they violate the secrecy of the vote. When in the polling station monitors will not engage in any activity except as necessary to perform their duties as monitors.

04. Monitors may enter, reenter and remain in the polling station in order to perform their duties as nonpartisan domestic observers. They may make reasonable inquiries to election officials regarding any aspect of conducting the poll.
05. Monitors will observe and report during the pre-election period and on the conduct of the election. Monitors will not intervene when they witness problems or irregularities. They will, however, observe what is occurring, record their observations, and report their findings to FEMA headquarters.
06. Monitors will, when appropriate, report problems and irregularities on election day to election officials or other national and local officials.
07. Monitors will, where practicable, cooperate with the representatives of all political parties in investigating and confirming reports of election law violations and other abuses and irregularities in the election process.
08. Monitors will identify themselves to all interested persons as FEMA monitors and they shall prominently display identification badges or distinctive emblems.

## **DISPOSITIONS RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME EN RAPPORT AVEC DES ÉLECTIONS**

### **Déclaration Universelle des Droits de l'Homme**

#### *Article 2*

Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

...

#### *Article 21*

1. Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis.
2. Toute personne a droit à accéder, dans des conditions d'égalité, aux fonctions publiques de son pays.
3. La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics ; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote.

### **Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques**

#### *Article 2*

1. Les États parties au présent Pacte s'engagent à respecter et à garantir à tous les individus se trouvant sur leur territoire et relevant de leur compétence les droits reconnus dans le présent Pacte, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

2. Les États parties au présent Pacte s'engagent à prendre, en accord avec leurs procédures constitutionnelles et avec les dispositions du présent Pacte, les arrangements devant permettre l'adoption de telles mesures d'ordre législatif ou autre, propres à donner effet aux droits reconnus dans le présent Pacte qui ne seraient pas déjà en vigueur.

3. Les États parties au présent Pacte s'engagent à :

- a. Garantir que toute personne dont les droits et libertés reconnus dans le présent Pacte auront été violés disposera d'un recours utile, alors même que la violation aurait été commise par des personnes agissant dans l'exercice de leurs fonctions officielles ;
- b. Garantir que l'autorité compétente, judiciaire, administrative ou législative, ou toute autre autorité compétente selon la législation de l'État, statuera sur les droits de la personne qui forme le recours et développer les possibilités de recours juridictionnel ;
- c. Garantir la bonne suite donnée par les autorités compétentes à tout recours qui aura été reconnu justifié.

*Article 25*

Tout citoyen a le droit et la possibilité, sans aucune des discriminations visées à l'article 2 et sans restrictions déraisonnables :

- a. De prendre part à la direction des affaires publiques, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis ;
- b. De voter et d'être élu, au cours d'élections périodiques, honnêtes, au suffrage universel et égal et au scrutin secret, assurant l'expression libre de la volonté des électeurs ;
- c. D'accéder, dans des conditions générales d'égalité, aux fonctions publiques de son pays.

**Convention Internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale***Article 5*

Conformément aux obligations fondamentales énoncées à l'article 2 de la présente Convention, les États parties s'engagent à interdire et à éliminer la discrimination raciale sous toute ses formes et à garantir le droit de chacun à l'égalité devant la loi sans distinction de race, de couleur ou d'origine nationale ou ethnique, notamment dans la jouissance des droits suivants :

...

- c. Droits politiques, notamment droit de participer aux élections -- de voter et d'être candidat -- selon le système du suffrage universel et égal, droit de prendre part au gouvernement ainsi qu'à la direction des affaires publiques, à tous les échelons, et droit d'accéder, dans des conditions d'égalité, aux fonctions publiques ;

**Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)***Article 7*

Les États parties prennent toutes les mesures appropriées pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes dans la vie politique et publique du pays et, en particulier, leur assurent, dans des conditions d'égalité avec les hommes, le droit :

- (a) De voter à toutes les élections et dans tous les référendums publics et être éligibles à tous les organismes publiquement élus ;
- (b) De prendre part à l'élaboration de la politique de l'État et à son exécution, occuper des emplois publics et exercer toutes les fonctions publiques à tous les échelons du gouvernement ;
- (c) De participer aux organisations et associations non gouvernementales s'occupant de la vie publique et politique du pays ;

**Convention sur les Droits Politiques de la Femme***Article I*

Les femmes auront, dans des conditions d'égalité avec les hommes, le droit de vote dans toutes les élections, sans aucune discrimination.

*Article II*

Les femmes seront, dans des conditions d'égalité avec les hommes, éligibles à tous les organismes publiquement élus, constitués en vertu de la législation nationale, sans aucune discrimination.

*Article III*

Les femmes auront, dans des conditions d'égalité, le même droit que les hommes d'occuper tous les postes publics et d'exercer toutes les fonctions publiques établies en vertu de la législation nationale, sans aucune discrimination.

**Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples***Article 13*

1. Tous les citoyens ont le droit de participer librement à la direction des affaires publiques de leur pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis, ce, conformément aux règles édictées par la loi.

**Convention Américaine relative aux Droits de l'Homme***Article 23 – Droits politiques*

1. Tous les citoyens doivent jouir des droits et facultés ci-après énumérés :

- a. de participer à la direction des affaires publiques, directement ou par l'intermédiaire de représentants librement élus ;
- b. d'élire et d'être élus dans le cadre de consultations périodiques authentiques, tenues au suffrage universel et égal, et par scrutin secret garantissant la libre expression de la volonté des électeurs ; et
- c. d'accéder, à égalité de conditions générales, aux fonctions publiques de leur pays.

2. La loi peut réglementer l'exercice des droits et facultés mentionnés au paragraphe précédent, et ce exclusivement pour des motifs d'âge, de nationalité, de résidence, de langue, de capacité de lire et écrire, de capacité civile ou mentale, ou dans le cas d'une condamnation au criminel prononcée par un juge compétent.

**Déclaration Américaine des Droits et Devoirs de l'Homme***Article XX*

Toute personne capable du point de vue civil, a le droit de participer au gouvernement de son pays, directement ou par l'intermédiaire de ses représentants, et de prendre part aux élections populaires, périodiques et libres faites au scrutin secret.

**Charte Démocratique Interaméricaine***Article 1*

Les peuples des Amériques ont droit à la démocratie et leurs gouvernements ont pour obligation de la promouvoir et de la défendre.

...

*Article 3*

Au nombre des composantes essentielles de la démocratie représentative figurent, entre autres, le respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, l'accès au pouvoir et son exercice assujéti à l'État de droit, la tenue d'élections périodiques, libres, justes et basées sur le suffrage universel et secret, à titre d'expression de la souveraineté populaire, le régime plural de partis et d'organisations politiques, ainsi que la séparation et l'indépendance des pouvoirs publics.

**Protocole (No. 1) additionnel à la Convention [Européenne] de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales***Article 3*

Les Hautes Parties contractantes s'engagent à organiser, à des intervalles raisonnables, des élections libres au scrutin secret, dans les conditions qui assurent la libre expression de l'opinion du peuple sur le choix du corps législatif.

**Document de la Réunion de Copenhague de 1990 de la Conférence sur la Dimension Humaine (Document de Copenhague de l'OCSE)**

...

[Les États participants] reconnaissent que la démocratie pluraliste et l'État de droit sont essentiels pour garantir le respect de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales, le développement des contacts entre les personnes et la recherche de solutions à d'autres questions d'ordre humanitaire connexes. Par conséquent, ils se félicitent de l'engagement pris par tous les États participants de parvenir aux idéaux de la démocratie et du pluralisme politique, ainsi que de leur détermination commune d'instaurer des sociétés démocratiques reposant sur des élections libres et sur l'État de droit.

...

Pour renforcer le respect et la jouissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales, pour développer les contacts entre les personnes et trouver des solutions aux questions d'ordre humanitaire connexes, les États participants conviennent de ce qui suit :

...

(3) Ils réaffirment que la démocratie est un élément inhérent à l'État de droit. Ils reconnaissent l'importance du pluralisme des organisations politiques.

...

(5) Ils déclarent solennellement que, parmi les principes de la justice essentiels à l'expression complète de la dignité inhérente à la personne humaine et des droits égaux et inaliénables de tous les êtres humains, il faut mentionner les suivants :

(5.1) - Des élections libres qui seront organisées à intervalles raisonnables, au scrutin secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote, dans des conditions garantissant effectivement la libre expression de la volonté des électeurs dans le choix de leurs représentants ;

...

(5.10) - Tout individu disposera d'un recours effectif contre les décisions administratives de façon à garantir le respect des droits fondamentaux et à assurer la sécurité juridique ;

(6) Les États participants déclarent que la volonté du peuple, exprimée librement et équitablement dans le cadre d'élections périodiques et honnêtes, est le fondement de l'autorité et de la légitimité de tout gouvernement. Les États participants respecteront en conséquence le droit de leurs citoyens de participer au gouvernement de leur pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis par eux dans le cadre d'élections équitables.

(7) Pour faire en sorte que la volonté du peuple soit le fondement des autorités publiques, les États participants :

(7.1) - organiseront des élections libres à intervalles raisonnables, comme le prévoit la loi ;

(7.2) - permettront que tous les sièges, dans au moins une des chambres du pouvoir législatif national, soient librement disputés dans le cadre d'un vote populaire ;

(7.3) - garantiront un suffrage universel et égal aux citoyens majeurs ;

(7.4) - veilleront à ce que les votes soient émis au scrutin secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote et à ce qu'ils soient recensés et présentés avec objectivité, les résultats officiels étant rendus publics ;

(7.5) - respecteront le droit des citoyens de solliciter des fonctions politiques ou publiques, à titre individuel ou en tant que représentants de partis ou d'organisations politiques, sans discrimination ;

(7.6) - respecteront le droit des individus ainsi que des groupes ou groupements de créer, en toute liberté, leurs propres partis ou autres organisations politiques, et fourniront à ces partis et organisations les garanties légales nécessaires pour leur permettre de se mesurer sur la base d'une égalité de traitement devant la loi et les autorités ;

(7.7) - veilleront à ce que la loi et l'ordre public de l'État contribuent à faire en sorte que les campagnes politiques se déroulent dans un climat d'équité et de liberté excluant toute pression administrative, violence ou intimidation qui interdirait aux partis et aux candidats d'exposer librement leurs opinions et leurs qualités, ou empêcherait les électeurs d'en prendre connaissance et d'en débattre ou de voter sans crainte de sanctions ;

(7.8) - veilleront à ce qu'aucun obstacle d'ordre juridique ou administratif ne s'oppose au libre accès aux médias sur la base de la non-discrimination pour tous les groupements politiques et toutes les personnes désirant participer au processus électoral ;

(7.9) - veilleront à ce que les candidats qui obtiennent le nombre nécessaire de voix requis par la loi soient dûment investis de leur fonction, et qu'il leur soit permis de conserver celle-ci jusqu'à ce que leur mandat arrive à expiration ou qu'il y soit mis un terme pour toute autre raison d'une manière prescrite par la loi conformément à des procédures parlementaires et constitutionnelles démocratiques.

(8) Les États participants estiment que la présence d'observateurs, étrangers et nationaux, est de nature à améliorer le déroulement des élections dans les États où elles ont lieu. En conséquence, ils invitent des observateurs de tout autre État participant à la CSCE (aujourd'hui OSCE), ainsi que de toute institution et organisation privée compétente qui le souhaiterait, à suivre le déroulement des opérations de leurs élections nationales, dans la mesure prévue par la loi. Ils s'appliqueront également à faciliter un accès analogue pour les élections organisées à un niveau inférieur au niveau national. Ces observateurs s'engageront à ne pas s'immiscer dans les opérations électorales.

(10) Réaffirmant leur engagement de garantir effectivement les droits de chacun de connaître les droits de l'homme et les libertés fondamentales et d'agir en conséquence, et de contribuer activement, à titre individuel ou en association avec d'autres, à leur promotion et à leur protection, les États participants s'engagent :

(10.1) - à respecter le droit de chacun, à titre individuel ou en association avec d'autres, de demander, recevoir et communiquer librement des opinions et des informations concernant les droits de l'Homme et les libertés fondamentales, y compris les droits de diffuser et publier de telles opinions et informations ;

...

(10.3) - à veiller à ce que toute personne soit autorisée à exercer le droit d'association, y compris le droit effectif de créer des organisations non gouvernementales cherchant à promouvoir et à protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales, notamment des syndicats et des groupes de surveillance en matière de droits de l'homme, ainsi que d'adhérer à ces organisations et de participer à leurs activités ;

(10.4) - à permettre aux membres de ces groupes et organisations d'avoir librement accès à des organismes similaires, à l'intérieur et hors des frontières de leur pays, ainsi qu'à des organisations internationales et de communiquer avec ceux-ci, de procéder à des échanges, de nouer des contacts et de coopérer avec ces groupements et organisations, de même que de solliciter, de recevoir et d'utiliser des contributions financières volontaires d'origine nationale et internationale dans la mesure prévue par la loi, afin de promouvoir et de protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales.

(24) Les États participants veilleront à ce que l'exercice de tous les droits de l'homme et libertés fondamentales énoncés plus haut ne soit l'objet de restrictions que si celles-ci sont prévues par la loi et compatibles avec les obligations qu'ils assument conformément au droit international, en particulier au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, et avec leurs engagements internationaux, en particulier la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Ces restrictions auront un caractère exceptionnel. Les États participants feront en sorte qu'elles ne soient appliquées ni de façon abusive ni de façon arbitraire, mais de telle sorte que l'exercice effectif de ces droits soit garanti.

Toute restriction à des droits et libertés doit, dans une société démocratique, correspondre à l'un des objectifs de la loi et être strictement proportionnée à l'objet de celle-ci.

*Outre les dispositions de ces instruments internationaux relatifs aux droits de l'Homme qui créent des obligations pour les États qui y adhèrent, il existe un certain nombre d'autres déclarations et documents d'importance issus d'associations d'États et des organes législatifs des États. Parmi les documents qui concernent directement les élections démocratiques, il y a lieu de citer les suivants : la Déclaration du Commonwealth de Harare (1991) du Commonwealth des Nations ; les Documents des Sommets de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe à la suite du Document de Copenhague de 1991 ; les Normes et standards pour les Élections dans la région du SADC (Communauté d'Afrique Australe pour le Développement) adoptées par le Forum Parlementaire de la Communauté d'Afrique Australe pour le Développement en 2001 ; et la Déclaration de 1994 sur les Critères pour des Élections Libres et Équitables de l'Union Interparlementaire.*

**LETTRE DE RECRUTEMENT GÉNÉRAL DES COORDONNATEURS  
RÉGIONAUX, SLOVAQUIE, 1998**

160

ANNEXE 5

**'98, Its Aims and Structure**

Dear friends,

We would like to address you in connection with the project, **Občianske Oko '98**, organized by the **Association for Fair Elections**. Our association was established in Slovakia in 1998. The objective **Občianske Oko '98** project is to organize a network of domestic observers who would observe the election process in the polling stations.

Very much is at stake in the elections. It is the main mechanism through which the power is transferred from citizens to our representatives - the deputies. We want to make sure that people who will represent our interests during the next four years acquired their mandates based on democratic, free and fair elections. Only then can we influence public matters.

Projects of domestic and civic election monitoring are carried out around the world. The Slovak project of domestic monitoring started with the support of Electoral Reform International Services (EU) and the National Democratic Institute for International Affairs (USA).

There are several mechanisms for ensuring fair elections. Election laws regulate the behavior of entities during elections and the election campaign. Political parties appoint their members to election commissions, and they watch carefully for any manipulation with election results. Election processes will be monitored by international observers, as well, but they will spend only a short time at polling sites and will not be able to evaluate the situation in the polling station in such a comprehensive way. It is mainly in our interest, citizens, to be directly on the site where we as citizens decide about our future and about the future of our country. To be an election observer means to deeply understand the election process as such, to approach the task of citizen more actively and, instead of sitting in front of the television during those two days, to be present...in the polling stations.

The **Association for Fair Elections** is trying to create a network of coordinators around the whole territory of the Slovak Republic who would secure the organizational side of this project. You will find a more detailed structure of coordinators in the annex.

We believe that, if the elections are fair, then all of us will win. That is why the **Association for Fair Elections** needs all of you to participate in the **Občianske Oko '98** project. We want to recruit as many volunteers as possible – citizens who would monitor the polling sites around the whole country.

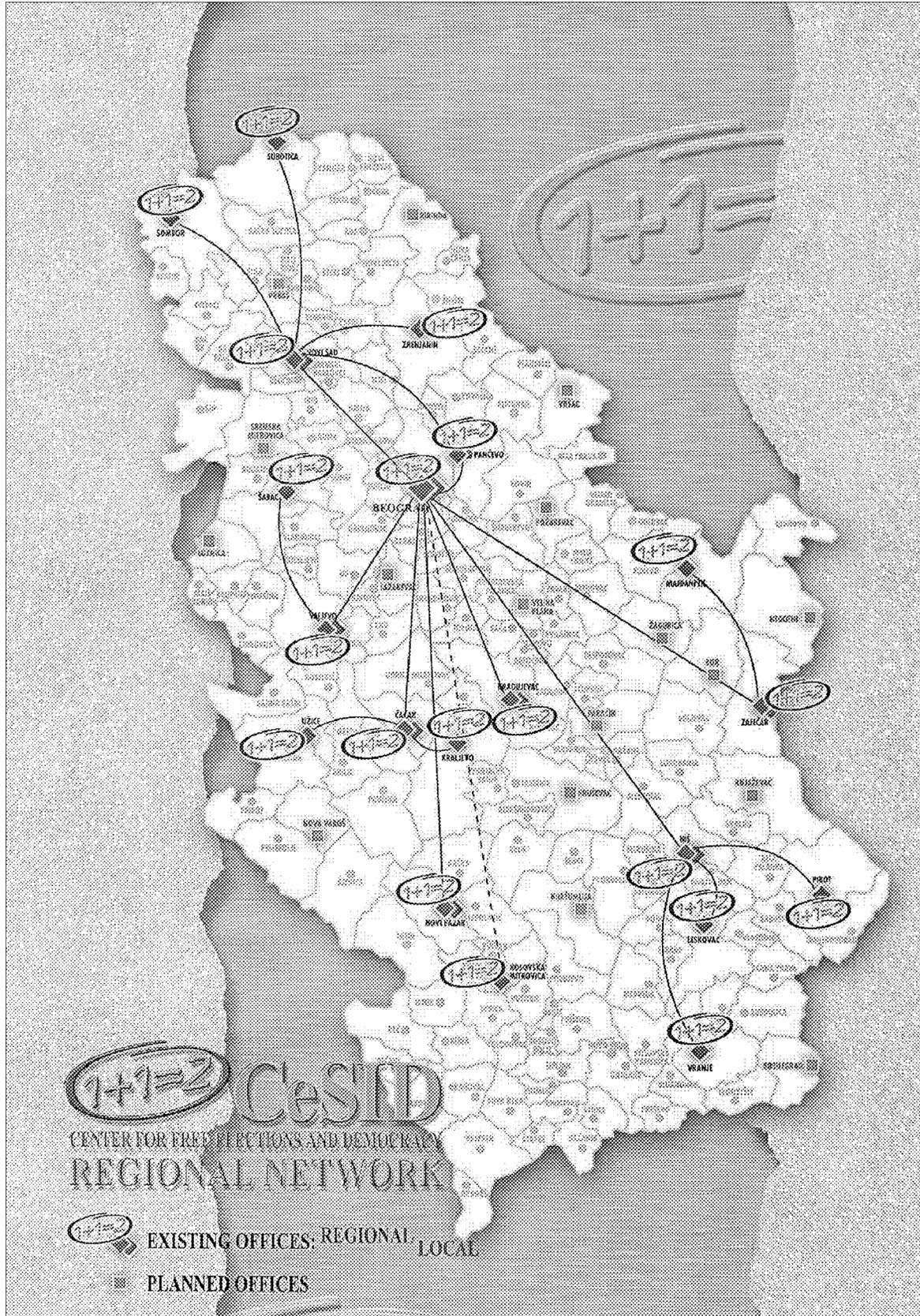
We are looking for people from all age groups, occupations; voters who are able to be impartial. We are looking for impartial election observers, who would remind our citizens by their presence (by the way, wearing very nice T-shirts) what the elections are about. We are looking for people who are willing to help with the creation of the coordinator network or with recruiting and training of civic observers.

**Any help is welcomed!**

You may contact us at the following address: **Association for Fair Elections**



CARTE DES BUREAUX RÉGIONAUX EN SERBIE



**ÉCHANTILLON DE SERMENT DE NEUTRALITÉ DE L'OBSERVATEUR  
D'UKRAINE****WHO MAY BECOME A MONITOR?**

Every adult citizen may take part in the activities of the committee by pledging the following:

**VOLUNTEER PLEDGE**

I, \_\_\_\_\_,  
citizen of Ukraine and voter, join in the efforts of the non-partisan monitoring of the election process, understanding the responsibility I take upon myself. In no way will I show my political sympathies, and I will not impose on others my beliefs for or against any candidate, party or bloc.

I have the opportunity to express my opinion by secret ballot.

My activities will be aimed only at strengthening democratic norms in the election process, and I hope that my efforts will promote and confirm true democracy in our society.

" " \_\_\_\_\_ 1994

\_\_\_\_\_  
signature

**ÉCHANTILLON DE SERMENT DE NEUTRALITÉ DE L'OBSERVATEUR DE GUYANE**

164

ANNEXE 7B

**OBSERVER'S PLEDGE****Local Authorities Elections 1994**

I, the undersigned, hereby pledge as follows:

1. That I agree to serve on behalf of the Electoral Assistance Bureau as a polling place Observer at the Local Authorities Elections on 8th August 1994.
2. That I am neither an activist nor a candidate for any group or party contesting these elections.
3. That I have attended a training session and that I fully understand the duties of an Observer.
4. That I shall execute my duties impartially and objectively and to the best of my ability, and in keeping with the directions for observing provided by the Electoral Assistance Bureau.
5. That the reports I shall give, both orally and in writing shall represent an accurate account of the proceedings witnessed by me.

.....  
Signature

.....  
Name in Block Letters

**ÉCHANTILLON DE SERMENT DE NEUTRALITÉ POUR LES  
COORDONNATEURS RÉGIONAUX, KAZAKHSTAN****REGIONAL CAPTAIN NON-PARTISANSHIP PLEDGE**

As a condition of being a regional captain for the Non-Partisan Domestic Monitoring Program organized by CSD and DETAR, I pledge the following:

To the best of my knowledge, neither I, nor anyone else serving in the non-partisan domestic monitoring network, is currently a candidate for election on October 10<sup>th</sup>. Additionally, neither I, nor anyone else serving in the non-partisan domestic monitoring network, holds any position in a political party or an organization which is promoting any candidate in the upcoming election.

I understand that this domestic monitoring network must be non-partisan in its actual function and in its appearance to others. Should we be, or appear to be, partisan or to be coordinating in any way with individual candidates or political parties, then our work will no longer be credible.

Therefore, I also pledge that while working as a Regional Captain, neither I nor anyone involved in the non-partisan domestic election monitoring network will engage in any activity that supports or opposes any candidate or political party, either directly or indirectly. To insure this, candidates and political parties will be barred from attending our organizing meetings or making use of our office space or any of our resources. In addition, any communication with any political party or candidate shall be limited to such communication that is equitably available to any and all parties and candidates.

\_\_\_\_\_  
(Name)

\_\_\_\_\_  
(Date)

## EXEMPLE D'EXERCICE DE FORMATION CONÇU POUR LES COMPTAGES PARALLÈLES DES RÉSULTATS

### Exercice de formation au comptage parallèle des résultats

Voici des instructions pour la conduite d'un exercice de formation au comptage parallèle des résultats. L'exercice illustre simplement comment des échantillons aléatoires peuvent correspondre aux résultats précis et officiels des élections.

### Quels préparatifs sont nécessaires pour cet exercice ?

1—*Décider du type d'élection.* D'abord, les formateurs devraient décider du type d'élection à simuler ainsi que le nombre et les noms des candidats et/ou partis en lice dans l'élection. Il est plus facile d'utiliser une élection présidentielle fictive avec seulement deux candidats pour simplifier le processus et en tirer des enseignements appropriés de façon claire. Les formateurs devraient éviter d'utiliser les noms de partis ou candidats réels pour éviter de donner l'impression d'un parti pris, et devraient choisir des noms très soigneusement pour éviter de montrer des préférences ethniques, géographiques, de genre ou raciales.

#### Exemple :

La petite île de Chilumba organise des élections présidentielles. Le candidat X du parti A sera en compétition avec le candidat Y du parti B. Cette élection va être étroitement observée par un réseau d'organisations appelé CCCE (Coalition Civique pour des Elections propres). La CCCE va déployer des observateurs dans des bureaux de vote pour observer les opérations de vote et de décompte des votes et va mener un comptage parallèle des résultats en vue d'observer le processus de dépouillement.

2—*Déterminer le nombre de bureaux de vote à inclure dans l'exercice.* En réalité, les élections nécessitent généralement des centaines, voire des milliers de bureaux de vote. Suivant l'importance de la session de formation, il est toutefois recommandé d'utiliser seulement 12, 16, 20 ou 24 bureaux de vote pour la démonstration. Un numéro devrait être affecté à chaque bureau de vote pour les besoins de l'identification.

#### Exemple :

Sur l'île de Chilumba, il existe seulement 20 bureaux de vote dans lesquels les gens vont aller voter pour leur président. Dans le but de mieux gérer le processus électoral, la Commission Électorale de Chilumba a assigné un numéro unique à deux chiffres de 01 à 20 à chaque bureau de vote.

3—*Créer des décomptes de votes pour les bureaux de vote.* Ensuite, les formateurs devraient créer des décomptes de votes officiels pour l'ensemble des bureaux de vote dans l'exercice, comme indiqué plus bas. Pour chaque bureau de vote, il faut créer le nombre de votes de chaque candidat ainsi que le nombre total de bulletins valides. La feuille de calcul devrait également inclure des colonnes avec le pourcentage des votes pour chaque candidat et une rangée avec les totaux. Gardez le nombre de votes valides par bureau de vote plus ou moins les mêmes pour tous les bureaux de vote, mais pas identiques. Utiliser un nombre moyen de votes valides par bureau de vote de 1 000 est facile, mais on peut utiliser un nombre supérieur ou inférieur si cela est plus cohérent avec les pratiques locales. Assurez-vous que chaque candidat est le gagnant dans certains bureaux de vote. Pour que l'enseignement tiré de l'exercice soit évident, l'un des deux candidats devrait être le gagnant clair et net (par au moins 52 % contre 48 % sur

l'ensemble). Apportez la copie de ce tableau avec vous à la formation, mais ne la montrez pas aux participants avant la démonstration.

Exemple :

Résultats par bureau de vote pour les élections présidentielles à Chilumba					
Bureau de vote	Candidat X	Candidat Y	Total de votes valides	% X	% Y
01	538	475	1.013	53,1	46,9
02	601	430	1.031	58,3	41,7
03	468	589	1.057	44,3	55,7
04	560	458	1.018	55,0	45,0
05	512	532	1.044	49,0	51,0
06	549	489	1.038	52,9	47,1
07	499	517	1.016	49,1	50,9
08	545	501	1.046	52,1	47,9
09	441	552	993	44,4	55,6
10	559	428	987	56,6	43,4
11	513	429	942	54,5	45,5
12	490	538	1.028	47,7	52,3
13	575	398	973	59,1	40,9
14	457	495	952	48,0	52,0
15	565	421	986	57,3	42,7
16	595	473	1.068	55,7	44,3
17	461	571	1.032	44,7	55,3
18	475	535	1.010	47,0	53,0
19	556	379	935	59,5	40,5
20	545	480	1.025	53,2	46,8
<b>Résultats</b>	<b>10.504</b>	<b>9.690</b>	<b>20.194</b>	<b>52,0</b>	<b>48,0</b>

4—Créez un formulaire pour le relevé individuel du dépouillement. Dans la démonstration du comptage parallèle des résultats, les responsables des élections et les observateurs vont collecter des informations sur le décompte des votes auprès de chaque bureau de vote. Il faut créer un formulaire pour le relevé du dépouillement pour chaque bureau de vote indiquant le numéro du bureau de vote, le nombre de votes obtenus par chaque candidat, et le nombre total de votes valides exprimés dans le bureau de vote.

Exemple :

Commission Électorale de Chilumba		
Formulaire de relevé officiel du dépouillement		
Numéro du bureau de vote		01
Candidats	Parti	Votes
X	A	538
Y	B	475
Total		1,013

5—Créez une feuille de transmission vierge pour les formulaires de résultats. Pour chaque bureau de vote, un participant jouant le rôle d'un responsable électoral devra transmettre les résultats d'un bureau de vote au siège national de la

Commission Electorale pour la totalisation des votes, en utilisant une feuille de transmission vierge pour le formulaire de résultats. Ce formulaire devrait prévoir des espaces pour y enregistrer le numéro du bureau de vote, le nombre de votes obtenus par chaque candidat, le nombre total de votes valides exprimés, et la signature du responsable électoral. Créez une feuille de transmission vierge pour le formulaire de résultats pour chaque bureau de vote.

Exemple :

Commission Électorale de Chilumba		
Formulaire de relevé officiel du dépouillement		
Numéro du bureau de vote		___
Candidats	Parti	Votes
X	A	___
Y	B	___
Total		___
Signature du responsable électoral _____		

6—Sélectionnez un échantillon de bureaux de vote pour le comptage parallèle des résultats. Avant la démonstration, les formateurs devraient sélectionner un échantillon de bureaux de vote d'où les observateurs devront collecter les informations sur le décompte des votes. Les participants ne devraient pas être impliqués dans la sélection, exactement comme dans des situations réelles où il y a un statisticien, plutôt que des observateurs, qui sélectionne l'échantillon. Pour simplifier le processus, l'échantillon devrait être établi à 25 % du nombre total de bureaux de vote dans l'exercice. Pour les besoins de l'exercice, les bureaux de vote devraient être choisis avec soin pour veiller à ce que l'on apprenne les bonnes leçons. Vu que le nombre total de bureaux de vote dans l'exercice est faible, la vraisemblance qu'un échantillon vraiment aléatoire de bureaux de vote va donner une projection précise du résultat de l'élection est tout aussi faible. Choisissez un échantillon de bureaux de vote à l'avance et assurez-vous que le vote en pourcentage pour chaque candidat correspond avec les pourcentages pour le nombre total de bureaux de vote. S'il y a lieu, changez le bureau de vote échantillonné pour que les pourcentages correspondent relativement. Apportez une copie du tableur avec seulement les données des bureaux de vote échantillonnés à la session de formation, mais ne la montrez pas aux participants avant la démonstration.

Exemple :

La CCCE (Coalition Civique pour des Elections Propres) a décidé d'inclure cinq (5) bureaux de vote dans son échantillon de comptage parallèle des résultats ou 25 % de l'ensemble des 20 bureaux de vote de Chilumba.

Bureaux de vote échantillonnés pour le comptage parallèle de la CCCE aux élections présidentielles à Chilumba					
Bureau de vote	Candidat X	Candidat Y	Total des votes valides	% X	% Y
02	601	430	1.031	58,3	41,7
05	512	532	1.044	49,0	51,0
10	559	428	987	56,6	43,4
17	461	571	1.032	44,7	55,3
20	545	480	1.025	53,2	46,8
<b>Total</b>	<b>2.678</b>	<b>2.441</b>	<b>5.119</b>	<b>52,3</b>	<b>47,7</b>

7—*Créez des formulaires vierges de comptage parallèle des résultats.* Les participants sélectionnés en tant qu'observateurs auront besoin de formulaires vierges de comptage parallèle des résultats pour recueillir les données à partir des bureaux de vote échantillonnés. Un formulaire devrait être prévu pour chaque bureau de vote échantillonné. Ces formulaires devraient prévoir des espaces pour enregistrer le numéro du bureau de vote, le nombre de votes que chaque candidat a obtenu, le nombre total de votes valides exprimés, et la signature de l'observateur.

Exemple :

<b>Coalition Civique pour des Élections Propres (CCCE)</b>		
<i>Formulaire de comptage parallèle des résultats</i>		
Numéro du bureau de vote		___
Candidats	Parti	Votes
X	A	___
Y	B	___
Total		___
Signature de l'observateur		_____

8—*Rassemblez des fournitures supplémentaires.* Vous aurez besoin de :

- Stylos à encre
- Deux chevalets de tableau papier avec du papier et des marqueurs
- Rouleaux de ruban
- Deux calculatrices (recommandé)

Toutes les tâches ci-dessus doivent être achevées plusieurs jour savant le déroulement d'une démonstration de comptage parallèle des résultats.

### **Organisation en vue de l'exercice de comptage parallèle des résultats**

1—*Fixez les formulaires de relevé de votes.* Autour de la salle ou du lieu où se déroule la formation, fixez tous les formulaires de relevé de votes, accompagnés des informations du décompte des votes de façon très visible et dans n'importe quel ordre.

2—*Installez les chevalets de tableau papier dos-à-dos en tête de la salle.* Il est essentiel pour l'exercice que les chevalets de tableau papier soient placés dos à dos pour que la personne écrivant sur l'un des chevalets ne puisse pas voir ce qu'écrit la personne sur l'autre chevalet. En haut de l'un des tableaux papier, écrivez « Résultats officiels ». En haut de l'autre tableau papier, écrivez « Résultats du comptage parallèle ». Écrivez également le numéro de chacun des bureaux de vote compris dans l'échantillon en haut de ce tableau papier.

**Comment conduire l'exercice de simulation**

1—*Faites une introduction.* Expliquez qu'il s'agit d'une démonstration pour les participants pour qu'ils voient de leurs propres yeux comment le comptage parallèle des résultats fonctionne. Expliquez qu'un groupe de participants va démontrer comment les responsables des élections transmettent et totalisent les résultats officiels et un autre groupe va démontrer comment les observateurs transmettent et calculent les résultats d'un comptage parallèle. Donnez aux participants des informations de base pour la démonstration, telles que le type d'élection dont il s'agit, le nombre de bureaux de vote, les partis et les candidats en lice et l'effort d'observation.

2—*Affectez des rôles.* Chacun aura un rôle à jouer dans la démonstration, mais certains rôles en particulier doivent être affectés. Demandez des volontaires et assurez-vous de choisir des hommes et des femmes, des jeunes et des moins jeunes, ainsi que des participants timides et extravertis. Il faudra des participants pour jouer les rôles suivants :

- a) **Tabulateur officiel.** Il faudra une personne pour faire la tabulation officielle des résultats au siège de la commission électorale. Expliquez que cette personne sera chargée d'additionner les décomptes de votes collectés par les responsables électoraux à partir des bureaux de vote et qu'elle devra calculer le nombre de votes en pourcentage pour chaque candidat. Lorsqu'elle aura fini, cette personne devrait avoir écrit sur son tableau papier le décompte des votes pour chaque bureau de vote, le nombre total de votes exprimés pour chaque candidat et le pourcentage de votes exprimé pour chaque candidat. Cette personne reçoit un marqueur et une calculatrice. Demandez à cette personne de se tenir debout devant le tableau papier des « Résultats officiels » (le siège de la commission électorale).
- b) **Tabulateur du comptage parallèle des résultats.** Il faudra une personne pour tabuler les résultats du comptage parallèle au siège de l'activité d'observation. Expliquez que cette personne sera chargée d'additionner le décompte des votes collectés par les observateurs à partir des bureaux de vote échantillonnés et ensuite elle devra calculer le pourcentage des votes pour chaque candidat. Lorsqu'elle aura fini, cette personne devrait écrire sur son tableau papier le décompte des votes pour chaque bureau de vote échantillonné, le nombre total de votes exprimés pour chaque candidat et le pourcentage de votes exprimés pour chaque candidat. Cette personne devra recevoir un marqueur et une calculatrice. Demandez à cette personne de se tenir debout devant le tableau papier des « Résultats du comptage parallèle » (le siège de l'activité d'observation).
- c) **Responsable électoral.** Il faudra un responsable électoral pour chaque bureau de vote dans la démonstration. Expliquez que chacune de ces personnes va recueillir les informations du décompte des votes auprès d'un et un seul bureau de vote et les transmettre au tabulateur officiel. Rappelez à tout le monde qu'en réalité ces gens seront responsables de la conduite des opérations de vote et de décompte au bureau de vote le jour de l'élection et ensuite de la transmission des résultats à la commission électorale. Pour les besoins de cette démonstration, les responsables électoraux ne feront qu'enregistrer et transmettre le décompte des votes au siège de la commission électorale. Affectez un bureau de vote à chaque personne et donnez-leur un formulaire vierge de transmission des résultats et un stylo. Demandez à tous les responsables électoraux : d'aller au bureau de vote qui leur a été assigné une fois le signal de départ donné,

d'enregistrer le décompte des votes là, et ensuite de passer au tableau papier des « Résultats officiels », et de rester debout là une fois qu'ils auront remis leur formulaire rempli au Tabulateur officiel.

- d) Observateurs. Il faudra un observateur pour chaque bureau de vote échantillonné dans la démonstration. Dans l'exemple utilisé ici, il faudra 5 observateurs. Expliquez que ces personnes devront collecter les informations du décompte des votes auprès d'un et un seul des bureaux de vote échantillonnés et les remettre au tabulateur du comptage parallèle. Rappelez-leur tous qu'en réalité les observateurs devront être présents pour observer le vote et le décompte des votes, mais que pour les besoins de cette démonstration, les observateurs n'auront qu'à enregistrer les informations du décompte des votes et à les transmettre au tabulateur du comptage parallèle. Affectez à chaque personne le numéro d'un bureau de vote échantillonné et donnez-leur un formulaire vierge de comptage parallèle et un stylo. Demandez à tous les observateurs : de se rendre au bureau de vote qui leur a été assigné une fois le signal de départ est donné ; d'enregistrer le décompte des votes là ; et ensuite de passer au tableau papier des « Résultats du comptage parallèle » et de rester debout une fois qu'ils auront remis leur formulaire rempli au tabulateur du comptage parallèle.
- e) L'audience. Tous ceux qui n'ont pas été choisis pour jouer un autre rôle dans la démonstration représenteront l'audience. Expliquez que l'audience a un rôle important à jouer, et qu'elle doit observer ce qui se passe durant la démonstration et se préparer à discuter de ce qu'elle a observé.

Avant de poursuivre, répondez aux questions des participants à propos de ce qu'ils sont supposés faire.

3—*Démarrez la démonstration.* Donnez le signal de départ, et demandez aux participants d'exécuter leurs instructions. La démonstration est terminée lorsque les résultats officiels et les résultats du comptage parallèle auront tous deux été calculés. Assurez-vous de voir si ce sont les résultats officiels ou les résultats du comptage parallèle qui sont calculés en premier.

4—*Révélez les résultats officiels et les résultats du comptage parallèle.* Retournez les deux tableaux papier pour que l'audience et tous les autres participants puissent voir les résultats. Demandez à l'audience si les résultats sont similaires ou différents. Vérifiez les résultats avec les chiffres de vos tableurs. Ne paniquez pas si les résultats ne s'avèrent pas comme prévu. L'expérience d'apprentissage sera quand même valide. S'il y a des erreurs, discutez avec les participants des raisons de leur occurrence.

5—*Discutez de l'exercice de simulation du comptage parallèle.*

6—*Revoyez les principaux points et remerciez les participants.*

## SPÉCIMEN DE FORMULAIRE POUR OBSERVATEUR DU NICARAGUA

**FORMULAIRE 1**  
 INSTALLATION  
 ÉLECTIONS GÉNÉRALES 2001

 Code \_\_\_\_\_  
 Bureau de vote \_\_\_\_\_

1. À quelle heure l'installation du bureau de vote a-t-elle commencé ?

- |                        |                      |
|------------------------|----------------------|
| A Avant 6 h du matin   | B 6 h – 7 h du matin |
| C 7 h – 9 h du matin   | D Après 9 h du matin |
| E N'a pas été installé |                      |

 Qui était présent pour gérer le bureau de vote ?  
 (encercler la lettre correcte)

- |                    | Responsable | Suppléant | Néant |
|--------------------|-------------|-----------|-------|
| 2. Président       | A           | B         |       |
| 3. Premier membre  | A           | B         | C     |
| 4. Deuxième membre | A           | B         | C     |

Les matériels adéquats étaient-ils en place ? (encercler oui ou non)

- |         |     |  |
|---------|-----|--|
| 5. oui  | non | Liste d'électeurs  |
| 6. oui  | non | Formulaires certifiant l'ouverture et la fermeture du bureau de vote |
| 7. oui  | non | Formulaires pour les recours et le décompte des bulletins            |
| 8. oui  | non | Bulletins  |
| 9. oui  | non | Isoloir  |
| 10. oui | non | Urnes  |
| 11. oui | non | Encre indélébile   |
| 12. oui | non | Lumière noire  |
| 13. oui | non | Perforateur à trous  |
| 14. oui | non | Carnet de notes pour y enregistrer les problèmes                     |

Représentants des partis présents à l'installation (encercler oui ou non)

- |         |     |  |
|---------|-----|--|
| 15. oui | non | Parti Libéral Constitutionnel            |
| 16. oui | non | Front de Libération Nationale Sandiniste |
| 17. oui | non | Parti Conservateur                       |
| 18. oui | non | Parti YATAMA                             |
| 19. oui | non | Parti PAMUC                              |

 20. À quelle heure le premier bulletin a-t-il été placé dans l'urne ?  
 (encercler la lettre correcte)

- |                       |                       |
|-----------------------|-----------------------|
| A Avant 7 h du matin  | B 7 h – 8 h du matin  |
| C 8 h – 10 h du matin | D Après 10 h du matin |
| E Jamais              |                       |

Bureau de vote No. \_\_\_\_\_


 CODIGO      
 JRV    

1. Hora de inicio de Instalación de la JRV (encerre la letra en un círculo)

- |  |                       |                            |                  |
|--|-----------------------|----------------------------|------------------|
| <input type="checkbox"/> A               | Antes de las 6:00 am. | <input type="checkbox"/> B | 6:00 - 7:00am.   |
| <input type="checkbox"/> C               | 7:00 - 9:00 am.       | <input type="checkbox"/> D | 9:00 en adelante |
| <input type="checkbox"/> E No se instaló |                       |                            |                  |

Composición de la JRV (encerre la letra en un círculo)

- |                    | Propietario                | Suplente                   | Ninguno                    |
|--------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| 2. Presidente      | <input type="checkbox"/> A | <input type="checkbox"/> B |                            |
| 3. Primer Miembro  | <input type="checkbox"/> A | <input type="checkbox"/> B | <input type="checkbox"/> C |
| 4. Segundo Miembro | <input type="checkbox"/> A | <input type="checkbox"/> B | <input type="checkbox"/> C |

El material electoral estuvo conforme (encerre la respuesta en un círculo)

- |     |                             |                             |   |
|-----|-----------------------------|-----------------------------|---|
| 5.  | <input type="checkbox"/> Si | <input type="checkbox"/> No | Padrón Electoral                                    |
| 6.  | <input type="checkbox"/> Si | <input type="checkbox"/> No | Acta de Constitución y Apertura Cierre y Escrutinio |
| 7.  | <input type="checkbox"/> Si | <input type="checkbox"/> No | Formatos de Impugnación y Escrutinio                |
| 8.  | <input type="checkbox"/> Si | <input type="checkbox"/> No | Boletas Electorales                                 |
| 9.  | <input type="checkbox"/> Si | <input type="checkbox"/> No | Recinto Secreto                                     |
| 10. | <input type="checkbox"/> Si | <input type="checkbox"/> No | Urnas Electorales                                   |
| 11. | <input type="checkbox"/> Si | <input type="checkbox"/> No | Tinta indeleble                                     |
| 12. | <input type="checkbox"/> Si | <input type="checkbox"/> No | Lámpara de luz negra                                |
| 13. | <input type="checkbox"/> Si | <input type="checkbox"/> No | Ponchadora de Cédulas                               |
| 14. | <input type="checkbox"/> Si | <input type="checkbox"/> No | Cuaderno de Incidencias                             |

Fiscales que presenciaron la instalación de la JRV (encerre la respuesta en un círculo)

- |     |                             |                             |  |
|-----|-----------------------------|-----------------------------|--|
| 15. | <input type="checkbox"/> Si | <input type="checkbox"/> No | Partido Liberal Constitucionalista       |
| 16. | <input type="checkbox"/> Si | <input type="checkbox"/> No | Frente Sandinista de Liberación Nacional |
| 17. | <input type="checkbox"/> Si | <input type="checkbox"/> No | Partido Conservador                      |
| 18. | <input type="checkbox"/> Si | <input type="checkbox"/> No | Partido YATAMA                           |
| 19. | <input type="checkbox"/> Si | <input type="checkbox"/> No | Partido PAMUC                            |

20. Hora de inicio de la Votación (encerre en un círculo la letra de la respuesta)

- |   |                       |                            |                         |
|---|-----------------------|----------------------------|-------------------------|
| <input type="checkbox"/> A              | Antes de las 7:00 am. | <input type="checkbox"/> B | 7:00 am – 8:00 am.      |
| <input type="checkbox"/> C              | 8:00 am - 10:00 am.   | <input type="checkbox"/> D | Después de las 10:00 am |
| <input type="checkbox"/> E No se inició |                       |                            |                         |

 JRV    
**Recuerde llenar y reportar el Formulario # 2**

N° 0589

**FORMULAIRE 1 (DOS)**

**Instructions pour l'observateur du comptage parallèle des résultats**

Souvenez-vous que vous devez effectuer trois appels de téléphone, dans l'ordre suivant :

1. Le centre informatique de « Éthique et Transparence »
2. Godfather ou Godmother\*
3. Coordonnateur du département

Les numéros de téléphone sont les suivants :

1. Centre informatique de 'Éthique et Transparence  
\_\_\_\_\_
2. Godfather or Godmother  
\_\_\_\_\_
3. Coordonnateur du département  
\_\_\_\_\_

**IMPORTANT**

1. En appelant d'un département à Managua, vous devez d'abord composer zéro (0).
2. Rappelez-vous d'écrire votre CODE d'observateur du comptage parallèle dans les cases indiquées. Suivez cette procédure pour lire le code : Lisez le premier numéro et arrêtez-vous brièvement, ensuite lisez les deux numéros suivants ensemble, et enfin lisez les deux derniers numéros ensemble.

**Exemple :**            5 32 97  
                                  Cinq (Pause) ; Trois, Deux (Pause) ; Neuf, Sept

3. Rappelez-vous d'écrire le numéro du bureau de vote au début et à la fin du formulaire.
4. Vos réponses à l'Opérateur devraient être CLAIRES ET FRANCHES.
5. Si vous êtes interrompu ou faites confusion, suivez les indications de l'opérateur ; répétez les informations en commençant par la question demandée par l'opérateur.
6. Il est important d'effectuer tous les appels, en commençant par le centre informatique, ensuite Godfather ou Godmother, et finalement le coordonnateur départemental.

Après trois tentatives infructueuses au centre informatique, appelez Godfather ou Godmother, puis faites votre appel le coordonnateur départemental. Après cela, essayez d'appeler à nouveau le centre informatique jusqu'à ce que l'appel soit fructueux.

En cas d'urgence, appelez le Coordonnateur municipal.

N'OUBLIEZ PAS DE REMPLIR LE FORMULAIRE 2 ET DE LE RAPPORTER

\* « Godfathers et Godmothers » étaient de simples citoyens qui se portaient volontaires le jour des élections pour recevoir des appels de téléphone des observateurs du comptage parallèle chez eux comme procédure de remplacement du centre informatique du comptage parallèle.



**Instrucciones al Relator**

Recuerde que tiene que realizar tres llamadas en este orden:

- 1.- Centro de Cómputo de Etica y Transparencia
- 2.- Padrino o Madrina
- 3.- Coordinador Departamental.

**Los teléfonos son los Siguietes:**

1. Centro de Cómputo  
**270-3200**
2. Padrino o Madrina  
\_\_\_\_\_
3. Coordinador Departamental  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**IMPORTANTE**

1. Para los departamentos al hacer las llamadas a Managua deberá comenzar marcando el número cero "0"
2. Recuerde escribir su **CÓDIGO** de Relator en los recuadros correspondientes. Al dictarlo debe leer el primer dígito (luego hacer una pausa breve); los dos siguientes dígitos juntos, (pausa) y los últimos dígitos también juntos.  
**Ejemplo** 5 3 2 9 7  
**Cinco(Pausa), Tres, Dos (pausa), Nueve, Siete**
3. Recuerde anotar el número de la **JRV** al inicio y al final del Formulario.
4. Sus respuestas al Receptor deben ser **CLARAS Y PAUSADAS**.
5. En caso de alguna interrupción o confusión repita la información a partir de la pregunta que le solicite el Receptor.
6. Es importante que realice todas las llamadas, comenzando con la del Centro de Cómputo, luego con la del Padrino o Madrina y finalmente la de su Coordinador Departamental.  
  
Después de tres intentos, si no logra comunicarse con el Centro de Cómputo, haga su llamada al Padrino o Madrina, luego al Coordinador Departamental. Intente nuevamente llamar al Centro de Cómputo hasta lograr comunicarse.

**Concluida la transmisión de este Formulario, regrese inmediatamente a su JRV, para continuar con la observación y llenado del Formulario No. 2**

En caso de cualquier emergencia favor llamar a su Coordinador Municipal

**Recuerde llenar y reportar el Formulario # 2**

**FORMULAIRE 2**  
RÉSULTATS FINAUX  
ÉLECTIONS GÉNÉRALES 2001

Code \_\_\_\_\_  
Bureau de vote \_\_\_\_\_

1. Le processus électoral a-t-il été interrompu dans ce bureau de vote ?  
oui non *Si votre réponse est oui, poursuivez jusqu'à la fin de ce formulaire et effectuez votre appel*
2. Y a-t-il eu des irrégularités durant les processus de vote ou de décompte?  
oui non *Si votre réponse est oui, répondez à la question #3 ; si votre réponse est non, poursuivez jusqu'à la question #4*

- Répondez OUI ou NON.
- 3-A oui non Le président a expliqué les procédures de vote  
3-B oui non Les personnes portant des armes ont été autorisées à voter  
3-C oui non Le bureau de vote a été fermé alors que des électeurs faisaient encore la queue  
3-D oui non La police électorale était à l'intérieur du bureau de vote  
3-E oui non Les électeurs avaient du matériel de propagande politique  
3-F oui non Le formulaire certifiant la fermeture du bureau de vote et le décompte final n'a pas été signé  
3-G oui non Des personnes en état d'ébriété ont été autorisées à voter  
3-H oui non Des personnes sans documents appropriés, mais dont les noms figuraient sur la liste d'électeurs, n'ont pas été autorisées à voter  
3-I oui non Des personnes disposant de documents appropriés n'ont pas été autorisées à voter  
3-J oui non Autres
4. Quand le décompte des votes a-t-il commencé ? (encercler la lettre correcte)  
A Avant 6 h du soir B 6 h - 8 h du soir  
C Après 8 h du soir

- Durant le processus de comptage, à part les administrateurs du bureau de vote, qui d'autre était présent ? (encercler la réponse correcte)
5. oui non Des scrutateurs des partis  
6. oui non Des observateurs de l'élection  
7. oui non Des électeurs

- Les agents des partis présents au processus de décompte des votes (encercler la réponse correcte)
8. oui non Parti Libéral Constitutionnel  
9. oui non Front de Libération Nationale Sandiniste  
10. oui non Parti Conservateur  
11. oui non Parti YATAMA  
12. oui non Parti PAMUC

- Résultats pour l'élection présidentielle :
13. \_\_\_\_\_ votes Parti Libéral Constitutionnel  
14. \_\_\_\_\_ votes Front de Libération Nationale Sandiniste  
15. \_\_\_\_\_ votes Parti Conservateur  
16. \_\_\_\_\_ votes Nuls  
17. \_\_\_\_\_ votes Contestés

18. Avez-vous observé le processus de comptage tout entier à ce bureau de vote ? (c-a-d, toutes les 4 élections)  
oui non *Si la réponse est oui, répondez à la question #19 ; si la réponse est non, poursuivez jusqu'à la fin du formulaire.*

19. Les résultats ont-ils contestés par un parti politique dans ce bureau de vote ?  
oui non *Si la réponse est oui, répondez aux questions #20 et #21 ; si la réponse est non, poursuivez jusqu'à la fin du formulaire.*

- Quel parti a contesté les résultats dans ce bureau de vote ?
- 20-A oui non Parti Libéral Constitutionnel  
20-B oui non Front de Libération Nationale Sandiniste  
20-C oui non Parti Conservateur  
20-D oui non Parti YATAMA  
20-E oui non Parti PAMUC

- Quels étaient les arguments de cette contestation ?
- 21-A oui non Les procédures légales d'installation du bureau de vote n'ont pas été suivies  
21-B oui non Le vote s'est déroulé dans un lieu non autorisé  
21-C oui non La documentation du processus était incomplète ou altérée  
21-D oui non Autres

Bureau de vote No. \_\_\_\_\_

**Formulario**  
Resultados Finales  
Elecciones Generales 2001

**2**

CODIGO [ ] [ ] [ ] [ ]  
JRV [ ] [ ] [ ] [ ]

1. ¿Se suspendió cualquier proceso en la JRV?  No  Si  
*Si la respuesta es SI, pase al final del formulario y realice sus llamadas.*

2. ¿Existió algún tipo de irregularidad durante la Votación y/o el escrutinio?  SI  NO  
*Si la respuesta es SI, conteste la pregunta 3, si es NO pase a la pregunta 4*

- Conteste SI o NO
- 3-A  SI  NO El presidente explicó el procedimiento de votación  
3-B  SI  NO Se permitió votar a electores armados  
3-C  SI  NO Cerró JRV con votantes afuera  
3-D  SI  NO Policía Electoral dentro de la JRV  
3-E  SI  NO Electores con propaganda política  
3-F  SI  NO Se firmó el Acta de Cierre y Escrutinio  
3-G  SI  NO Votaron personas en estado de ebriedad  
3-H  SI  NO Votantes sin documento de votación inscritos en el padrón y no pudieron votar  
3-I  SI  NO Votantes con Cédula/Doc. Supletorio y no votaron  
3-J  SI  NO Otro

4. Hora de inicio del Conteo de votos en la JRV (Encierre la letra en un círculo)
- A Antes de las 6:00 pm.  B 6:00 pm - 8:00 pm.  
 C Después de las 8:00 pm.

Durante el conteo de votos, además de los miembros de la JRV, estaban presentes (Encierre la letra en un círculo)

5.  SI  NO Fiscales  
6.  SI  NO Observadores  
7.  SI  NO Electores

Fiscales que presenciaron el escrutinio de la JRV (Encierre la respuesta en un círculo)

8.  SI  NO Partido Liberal Constitucionalista  
9.  SI  NO Frente Sandinista de Liberación Nacional  
10.  SI  NO Partido Conservador  
11.  SI  NO Partido YATAMA  
12.  SI  NO Partido PAMUC

**RESULTADOS PARA PRESIDENTE**

13. [ ] [ ] [ ] [ ] (Votos) Partido Liberal Constitucionalista  
14. [ ] [ ] [ ] [ ] (Votos) Frente Sandinista de Liberación Nacional  
15. [ ] [ ] [ ] [ ] (Votos) Partido Conservador  
16. [ ] [ ] [ ] [ ] (Votos) Nulos  
17. [ ] [ ] [ ] [ ] (Votos) Impugnados

18. ¿Presenció el escrutinio total de la JRV? (4 elecciones)  
 SI  NO *Si la respuesta es SI, conteste la pregunta No. 19, si la respuesta es NO, pase al final del formulario.*

19. ¿Impugnó algún partido político los resultados de la votación?  
 SI  NO *Si la respuesta es SI, conteste las preguntas No. 20 y 21 si la respuesta es NO, pase al final del formulario.*

¿Qué Partido/s presentó/aron un recurso de impugnación de la JRV?

- 20-A  SI  NO Partido Liberal Constitucionalista  
20-B  SI  NO Frente Sandinista de Liberación Nacional  
20-C  SI  NO Partido Conservador  
20-D  SI  NO Partido YATAMA  
20-E  SI  NO Partido PAMUC

¿Cuáles fueron los argumentos de la impugnación de la votación en su JRV? (Encierre la respuesta en un círculo)

- 21-A  SI  NO La JRV se constituyó ilegalmente  
21-B  SI  NO La votación se efectuó en lugar indebido  
21-C  SI  NO Documentación electoral incompleta o alterada  
21-D  SI  NO Otros

JRV [ ] [ ] [ ] [ ]

**FORMULAIRE 2 (VERSO)**

**Instructions pour l'observateur du comptage parallèle**

Souvenez-vous que vous devez effectuer trois appels de téléphone, dans l'ordre suivant :

1. Centre informatique de l'Éthique et Transparence
2. Godfather ou Godmother
3. Coordonnateur départemental

Les numéros de téléphone sont les suivants :

1. Centre informatique de l'Éthique et Transparence  
\_\_\_\_\_
2. Godfather ou Godmother  
\_\_\_\_\_
3. Coordonnateur départemental  
\_\_\_\_\_

**IMPORTANT**

1. En appelant d'un département à Managua, vous devriez d'abord composer zéro (0).
2. Dans la question #1, l'interruption du processus électoral signifie un arrêt pendant l'installation, le processus de vote ou le processus de dépouillement.
3. N'oubliez pas d'écrire votre CODE d'Observateur du comptage parallèle dans les cases indiquées. Suivez cette procédure pour la lecture du code : lisez le premier numéro et faites une brève pause, puis lisez les deux numéros ensemble, et finalement lisez les deux derniers numéros ensemble.  
**Exemple :**        5 32 97  
                         Cinq (Pause) ; Trois, Deux (Pause) ; Neuf, Sept
4. N'oubliez pas d'écrire le numéro du bureau de vote au début et à la fin du formulaire.
5. En répondant aux questions #13 à #15, vous devriez remplir les cases représentant des unités, puis des dizaines, puis des centaines, en remplissant les espaces vides avec des zéros.  
**Exemple :**        5 = 005 (zéro, zéro, cinq)  
                         21 = 021 (zéro, deux, un)
6. À mesure que vous transmettez les résultats à partir des questions #13 à #15, vous devriez lire unité par unité, de gauche à droite, et répéter le mot 'votes' après chaque ligne.  
**Exemple :**        082 votes = zéro, huit, deux, votes
7. Vos réponses à l'Opérateur devraient être CLAIRES ET FRANCHES.
8. Si vous êtes interrompu ou si vous faites confusion, suivez les directives de l'opérateur ; répéter les informations en commençant par la question demandée par l'opérateur.
9. Il est important d'effectuer tous les appels, en commençant par le centre informatique, puis les Godfather ou Godmother, et finalement le coordonnateur départemental.  
Après trois tentatives infructueuses au centre informatique, appelez Godfather ou Godmother, puis appelez le coordonnateur départemental. Ensuite, essayez d'appeler à nouveau le centre informatique jusqu'à ce que votre appel soit fructueux.

Si le bureau de vote n'a pas été ouvert, ou s'il ferme avant qu'il ne soit censé l'être, effectuez vos trois appels pour rendre compte de la situation, sans tenir compte de l'heure de la journée.

Une fois que vous aurez enregistré les informations sur ce formulaire, remettez-le à votre coordonnateur municipal dès que possible.

**Intrucciones al Relator:**

Recuerde que tiene que realizar tres llamadas:

- 1.- Centro de Cómputo de Etica y Transparencia
- 2.- Padrino o Madrina
- 3.- Coordinador Departamental.

**Los teléfonos son los Sigüientes:**

1. Centro de Cómputo

**270-3200**

2. Padrino o Madrina

3. Coordinador Deptal.

**IMPORTANTE**

1. Para los departamentos al hacer las llamadas a Managua deberá comenzar marcando el número cero "0"
2. En la pregunta No. 1, la "suspensión de cualquier proceso" se refiere a los procesos de constitución de JRV, proceso de votación y proceso de escrutinio.
3. Recuerde escribir su **CODIGO** de Observador en los recuadros correspondientes. Al dictarlo debe leer el primer dígito (luego hacer una pausa breve); los dos siguientes dígitos juntos, (pausa) y los últimos dígitos también juntos.  
**Ejemplo**    5 3 2 9 7  
**Cinco(Pausa), Tres, Dos (pausa), Nueve, Siete**
4. Recuerde anotar el número de la JRV al inicio y al final del Formulario.
5. Al **ESCRIBIR** los resultados de las preguntas de la 13 a la 17, llene los recuadros en el orden de las unidades, decenas y centenas, llenando los espacios vacíos con ceros.  
**ejemplos:**    5 = 005 (cero, cero, cinco)  
                         21 = 021 (cero, dos, uno)
6. Al **TRANSMITIR** los resultados de las preguntas 13 a la 15, debe dictar dígito por dígito, de izquierda a derecha y repetir la palabra **votos** después de cada resultado.  
**(ejemplo: 082 = cero, ocho, dos, votos).**  
Recuerde que el Centro de Cómputo le preguntará **2 VECES** la información de Resultados para Presidente. **(13 a la 15)**
7. Sus respuestas al Receptor deben ser **CLARAS Y PAUSADAS**.
8. En caso de alguna interrupción o confusión repita la información a partir de la pregunta que le solicite el Receptor.
9. Es importante que realice todas las llamadas, comenzando con la del Centro de Cómputo, luego con la del Padrino o Madrina y finalmente la de su Coordinador Departamental.  
Si después de **TRES INTENTOS**, no logra comunicarse con el Centro de Cómputo, haga su llamada al Padrino o Madrina, luego al Coordinador Departamental. Intente nuevamente llamar al Centro de Cómputo hasta lograr comunicarse.

En caso de que la JRV no abra o cierre antes de tiempo, deberá hacer las 3 llamadas informando la situación en cualquier momento del día

Concluida la transmisión de este Formulario, entréguelo a su coordinador municipal, lo más pronto posible.

## SCHÉMA DE COLLECTE DES DONNÉES AU MALAWI

Ce schéma décrit comment le Consortium Eglise/ONG a réussi à transmettre les données du comptage parallèle des bureaux de vote sélectionnés au hasard à travers le Malawi à un Centre d'information national (NIC) situé au niveau central dans la capitale Lilongwe au Capital Hotel (qui disposait d'un générateur garantissant une alimentation continue en énergie). En l'absence d'un réseau téléphonique national fiable, il a été décidé plus tôt de transmettre les données du comptage parallèle sur un support papier. On a prévu qu'il faudrait quatre jours à la Commission Electorale du Malawi (MEC) pour totaliser les résultats de l'élection. Le Consortium Eglise/ONG n'a eu besoin que de trois jours en utilisant les procédures exposées ci-dessous.

### Étape 1

Les observateurs du Consortium Eglise / ONG ont enregistré les données du comptage parallèle sur des formulaires d'une page spécialement conçus au niveau des bureaux de vote (les observateurs ont également rempli des formulaires plus longs et plus détaillés sur le déroulement des processus de vote et de dépouillement). Une fois que la procédure de dépouillement fut achevée et que les responsables électoraux avaient fermé le bureau de vote, les observateurs se sont déplacés par automobile, motocyclette, charrette, vélo ou à pied vers des points de ramassage préalablement convenus (PUP) avec tous leurs formulaires remplis. Plus de 100 points de ramassage ont été désignés par les membres du Consortium Église/ONG pendant les ateliers de formation tenus à travers le pays. Les observateurs ont reçu l'instruction d'attendre aux lieux de ramassage jusqu'à ce que leurs formulaires soient collectés. En pratique, les observateurs se sont le plus souvent déplacés à pied de nuit et tôt le matin pour atteindre les points de ramassage qui leur ont été désignés.

### Étape 2

Pour les besoins de l'observation, le Consortium Église / ONG a divisé le Malawi en huit zones – Karonga, Mzuzu, Lilongwe (Nord), Lilongwe (Sud), Mangochi, Mulanje, Blantyre et Chikwawa. Chacun des quatre dirigeants du Consortium Église/ONG a été chargé de la responsabilité de gérer deux zones du pays. Deux véhicules 4X4 ont été affectés à chaque zone pour être utilisés dans la collecte des formulaires du comptage parallèle (ainsi que les formulaires de vote et de dépouillement) auprès des observateurs qui attendent aux points de ramassage. Avant le jour de l'élection, les points de ramassage ont été assignés à chaque véhicule et des itinéraires précis ont été déterminés pour permettre à chaque véhicule d'atteindre tous les points de ramassage qui lui ont été assignés et retourner au siège de la zone (ZHQ).

Ayant commencé très tard dans la nuit le jour de l'élection (JE) et poursuivant leur route tout au long de la journée suivante (JE+1), les 16 véhicules ont emprunté leurs itinéraires : visitant tous leurs points de ramassage désignés ; collectant les formulaires du comptage parallèle (ainsi que les formulaires de vote et de dépouillement) ; retournant au siège de la zone ; et reprenant la route une nouvelle fois pour aller collecter les formulaires de comptage parallèle manquants (ainsi que les formulaires de vote et de dépouillement).

Chaque membre du personnel a reçu une liste de bureaux de vote pour lesquels les formulaires du comptage parallèle étaient attendus aux points de passage qui leur ont été désignés (voir exemple ci-joint). Chaque véhicule a effectué trois ou quatre cercles complets afin de collecter tous les formulaires de comptage parallèle prévus.

### Étape 3

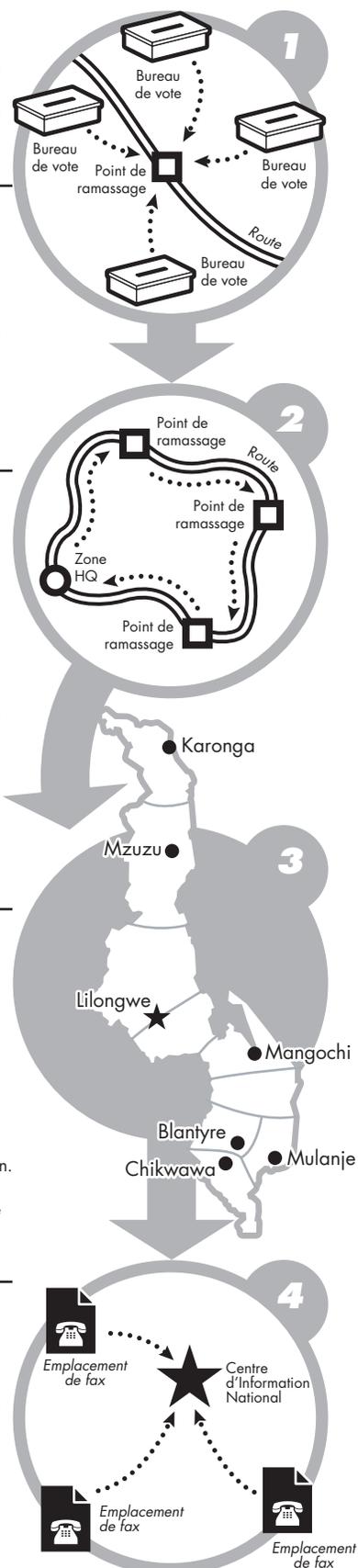
Pour ce qui concerne les deux zones localisées à Lilongwe, le voyage des formulaires de comptage parallèle a atteint son but. Les véhicules retournant à Lilongwe se sont rendus tout simplement au Centre National d'Information et y a déposé les formulaires en vue de la saisie et le stockage des données.

Quant aux six autres zones, les formulaires de comptage parallèle devaient toutefois être transmis à Lilongwe. Etant donné que le siège de chaque zone est situé dans un environnement relativement plus urbain et vu que les formulaires du comptage parallèle étaient des formulaires d'une page seulement, il a été décidé que les formulaires seraient télécopiés à Lilongwe. Le siège de chaque zone avait déjà une ligne de téléphone et des machines fax ont été distribuées avant le jour de l'élection. En outre, on a identifié des lieux secondaires d'où les formulaires pouvaient être télécopiés si la ligne téléphonique ou la machine fax venait à tomber en panne durant les jours suivant l'élection.

Le deuxième jour après l'élection (JE+2), tous les formulaires du comptage parallèle ainsi que les formulaires de vote et de dépouillement ont été mis à l'abri et envoyés à Lilongwe par autocar ou par avion.

### Étape 4

Dans le but de s'assurer que le siège de chaque zone devrait avoir une ligne de télécopie toujours ouverte à Lilongwe à laquelle on peut envoyer les formulaires du comptage parallèle, six lignes séparées en trois lieux différents ont été sélectionnées (aucun site à Lilongwe ne pouvait héberger six lignes téléphoniques et chaque site choisi avait un générateur pour assurer l'alimentation en électricité en continu). Le siège de chaque zone a reçu un numéro comme étant son numéro principal de télécopie et un numéro comme étant son numéro de fax secondaire. Des personnes ont été affectées aux télécopieurs dans ces bureaux jour et nuit pour une durée de 60 heures à partir de minuit du jour de l'élection. Un véhicule s'est déplacé périodiquement du Centre d'Information National vers chacun de ces trois sites pour collecter les formulaires télécopiés du comptage parallèle. Au total, le Centre d'Information National a reçu plus de 800 formulaires du comptage parallèle en l'espace de 72 heures de la fermeture des bureaux de vote et, chose plus importante, avant l'annonce des résultats par la Commission Électorale du Malawi.



**FORMULAIRE DE COLLECTE DES FORMULAIRES DE COMPTAGE PARALLÈLE, MALAWI, 1999**

**Consortium Église/ONG**

**Élections présidentielles et de l'Assemblée Nationale, Malawi, 1999**

**Collecte des formulaires de comptage parallèle à partir des points de ramassage – Justificatif**

Le soir de l'élection et le jour suivant, votre équipe sera chargée de collecter les formulaires du comptage parallèle et autres documents d'observation pour le Consortium Église/ONG. Voir ci-dessous une liste des points de ramassage pour lesquels vous serez responsable. Identifiez dès maintenant, avant le jour de l'élection, le meilleur itinéraire à emprunter pour atteindre tous ces points de ramassage et retourner au bureau de zone du Consortium Église/ONG. Vous allez devoir faire ce trajet plusieurs fois pendant le soir de l'élection et le jour suivant afin de collecter tous les formulaires de comptage parallèle prévus. À chaque point de ramassage, les observateurs vous attendront pour vous remettre leurs documents. Pendant la formation, les observateurs se sont vus assignés des points de ramassage précis où ils doivent se rendre et attendre que leurs formulaires soient collectés. La liste des points de ramassage ci-dessous contient également une liste des observateurs attendus à chaque point de ramassage. À aucun point de ramassage, il n'est prévu des formulaires de comptage parallèle pour plus de trois bureaux de vote. Chaque fois que vous recevrez un formulaire de comptage parallèle, cochez-le sur la liste ci-dessous. Avant midi du jour après l'élection, s'il y a des formulaires que vous n'avez pas encore reçus, allez au bureau de vote figurant sur la liste et essayez de retrouver l'observateur affecté et recueillez son formulaire de comptage parallèle. Si vous recevez des formulaires de comptage parallèle non prévus (ce qui signifie qu'ils ne sont pas inclus dans cette liste, alors enregistrez le nom et le numéro du bureau de vote ainsi que le nom de l'observateur au bas de ce formulaire.

Zone \_\_\_\_\_ Coor donneur \_\_\_\_\_ Si ège \_\_\_\_\_

Numéro du véhicule \_\_\_\_\_ Superviseur du véhicule \_\_\_\_\_ Conducteur du véhicule \_\_\_\_\_

Nom du Point de ramassage	Formulaires prévus (nombre)	Nom du bureau de vote prévu	Nom de l'observateur désigné	Formulaires reçus
				✓
A.		1.		
		2.		
		3.		
B.		1.		
		2.		
		3.		
C.		1.		
		2.		
		3.		
D.		1.		
		2.		
		3.		
E.		1.		
		2.		
		3.		
F.		1.		
		2.		
		3.		
G.		1.		
		2.		
		3.		
H.		1.		
		2.		
		3.		
I.		1.		
		2.		
		3.		
J.		1.		
		2.		
		3.		
K.		1.		
		2.		
		3.		

**Formulaires de comptage parallèle imprévus**

	Nom du bureau de vote	Numéro	Nom de l'observateur
1.			
2.			

**BROCHURE PROMOTIONNELLE POUR LE BUREAU DE PRESSE  
MIS EN PLACE LE JOUR DE L'ÉLECTION  
PAR LE GROUPE D'OBSERVATEURS DES ÉLECTIONS**

**ELECCIONES 2001 / ELECTIONS 2001**



**OFICINA DE PRENSA / PRESS OFFICE**

Planes de Altamira  
Casino Pharaos 2c. abajo  
75vrs. al Lago Casa # 16  
Managua, Nicaragua

Teléfonos: 270 3660 • 270 3648 • 277 1522  
Fax: (505) 270 3556  
E-mail: eyt@ibw.com.ni

**INTRODUCCIÓN**

El Grupo Cívico Etica y Transparencia es una fundación no gubernamental, sin fines de lucro constituida por un Consejo Directivo, un Consejo de mas de 20 Organismos de la sociedad civil y una Red de mas de 5,000 Voluntarios distribuidos por todo Nicaragua.

El grupo fue fundado en 1996 y ese mismo año observó las elecciones nacionales, constituyendo esta observación la primera en Centroamérica realizada por un grupo nacional.

En las controversiales elecciones de 1996, el grupo utilizó por primera vez en Nicaragua, el método del Conteo Rápido de los votos. Este método fue un factor decisivo para establecer, sobre base científica, la legitimidad del proceso electoral y facilitar la segunda transferencia pacífica del poder en nuestra historia.

Entre otros logros del Grupo Cívico Etica y Transparencia en el campo de la observación electoral están las elecciones regionales de la Costa Atlántica en 1998 y las elecciones municipales del 2000.

Por otra parte, este Grupo ha sido el único organismo en Latinoamérica que ha moderado un diálogo entre el gobierno, los partidos políticos y la sociedad civil, con el fin de buscar soluciones a los problemas sociales, políticos, económicos y culturales de Nicaragua, y resolver la mayor crisis de gobernabilidad en la historia reciente del país.

Etica y Transparencia también promueve la participación activa de ciudadanos de diferentes sectores de la sociedad civil a través de las Consultas Ciudadanas donde, de manera trimestral, unos 100,000 ciudadanos exponen sus opiniones sobre temas de interés nacional.

El Grupo Cívico Etica y Transparencia ha facilitado procesos de resolución de conflictos de forma pacífica contribuyendo así a la gobernabilidad del país, al mantenimiento de la paz y al desarrollo económico, fortaleciendo el proceso de consolidación de la democracia en Nicaragua. En este

ámbito se destacan las mediaciones en los conflictos entre el gobierno y los estudiantes y la resolución de la huelga médica.

El prestigio y reconocimiento acumulados en los años que lleva sirviendo a la sociedad Nicaragüense han hecho al Grupo merecedor de participar como observador en elecciones de países como México, El Salvador, República Dominicana, Perú y otros.

La misión del Grupo Cívico Etica y Transparencia es contribuir al desarrollo democrático de Nicaragua mediante la promoción de la transparencia, el diálogo y la facilitación de procesos que garanticen la paz.

### **OBJETIVOS PARA LAS ELECCIONES NACIONALES DEL 2001**

Para garantizar la transparencia en las Elecciones del 2001 Etica y Transparencia cuenta con la participación de unos 4,500 voluntarios todos debidamente capacitados y acreditados por el Consejo Supremo Electoral y con la metodología para realizar un conteo rápido preciso y veraz sobre los resultados presidenciales.

Los coordinadores voluntarios departamentales y municipales y, en fin todos los observadores electorales en las Juntas Receptoras de Voto (JRV), darán testimonio de la instalación de estas, del proceso de votación, del acta de cierre y del acta de escrutinio o conteo de votos.

Es posible que la mayor contribución del Grupo, para superar posibles crisis y controversias en estas elecciones sea la realización de su conteo rápido con un margen de error menor al 1% que permitirá obtener resultados científicos que pueden ser comparados con los resultados oficiales que dará el Consejo Supremo Electoral.

Para garantizar que el conteo rápido cuente con la precisión que su metodología encierra, Etica y Transparencia está asesorado por personalidades internacionales como Neil Nevitte, autoridad máxima a nivel mundial sobre el tema, con experiencia en 22 países y 35 procesos electorales.

### **OFICINA DE PRENSA**

La oficina de Prensa de Etica y Transparencia cuenta con el apoyo logístico de personal altamente calificado. No está afiliada a ningún partido político y es una fuente independiente de información.

Le ofrece al periodista extranjero facilidades para la transmisión de noticia y una red de información local necesarias para la efectiva elaboración de ellas. Contamos con computadoras con acceso al Internet, telefax e información actualizada del proceso electoral.

Una gran parte de las delegaciones de alto nivel de países amigos y organismos multilaterales han hecho obligatoria la visita y consulta a Etica y Transparencia, para obtener su valoración de las diversas situaciones que atraviesa el país.

Le invitamos a visitar nuestra oficina y beneficiarse con la valiosa información objetiva que pondremos a su alcance.

### **INTRODUCTION**

The "Grupo Cívico Etica y Transparencia" is a non-governmental and non-profit foundation. It is constituted by a Board of Directors, a Council with more than 20 civil society and grass roots groups, and a Network of more than 5,000 volunteers located all over the country.

The Group was founded in 1996. That year, Etica y Transparencia observed the national elections, the first in the Central American region to be monitored by a national group.

In the controversial elections of 1996, the Group's Quick Count was a crucial factor in establishing on a scientific base, the legitimacy of the electoral process. At the same time, it facilitated the second peaceful transference of power in our history.

Among the achievements of the "Grupo Cívico Etica y Transparencia in the electoral observation field are the regional elections of the Atlantic Coast in 1998 and the municipal elections of 2000.

Moreover, this Group has been the only civil society group in Latin America that has moderated a dialogue between the government, the political parties and civil society. The objective for this was to find solutions to the social, political, and economic problems of Nicaragua and solve the largest threat to governance during the present administration.

Etica y Transparencia also promotes the active participation of citizens from different groups of civil society through a Civic Council. Every three months around 100,000 citizens participate in these polls contributing with their opinions to topics of national interest.

The "Grupo Cívico Etica y Transparencia has facilitated conflict resolutions in a peaceful manner contributing to the country's governability, peace sustainability and economic development, which has strengthened the process of democracy in Nicaragua. A multiyear agreement to solve the annual conflict between the government and the students, and the resolution of the medical strike are among the successful processes in which Etica y Transparencia has participated.

The recognition and prestige accumulated over the years of service to the Nicaraguan society, led to the Group's participation as an observer in the elections of countries such as Mexico, El Salvador, the Dominican Republic and Peru.

The mission of the "Grupo Cívico Etica y Transparencia" is to contribute to the democratic development of Nicaragua through the promotion of transparency, dialogue and the facilitation of processes that preserve the peace and democracy in the country.

### **OBJECTIVES FOR THE NATIONAL ELECTIONS 2001**

To ensure the transparency of the Elections in 2001, Etica y Transparencia will realize a Quick count of the presidential

elections with the support of about 4,500 volunteers all of whom are properly trained and accredited by the Supreme Electoral Council (CSE).

The departmental and municipal volunteer coordinators, and the whole body of electoral observers that will be at the Voting Stations (JRV), will give testimony of the activities performed there: the installation of the station, the voting process, the closing record of proceedings and the vote count.

It is possible that the major contribution of the Group, to overcome a possible crisis and controversy in these elections, will be the implementation of the Quick Count method. It has an error margin lower than 1% that will allow to obtain scientific results that can be compared to the official results given by CSE.

To guarantee the accuracy of the Quick Count, Etica y Transparencia receives the advice of Neil Nevitte, the foremost authority in Quick Counts, having executed 35 of them in 22 countries.

### **PRESS OFFICE**

The Press Office at Etica y Transparencia has the logistic support of highly qualified personnel. It is non-political and it is an independent source of information.

It offers to the international media the facilities to transmit news and a local information network for the effective elaboration of it. Our facility counts with computers with Internet access, telefax and updated information of the electoral process.

A great deal of delegations from friendly countries and multilateral organisms has made an obligatory visit to Etica y Transparencia to obtain opinions of the different situations that the country is going through.

We invite you to visit our office and benefit from the valuable objective information that we will provide.

## À PROPOS DES AUTEURS

---

**Melissa Estok** est Conseillère principale de l'Institut National Démocratique pour les Affaires Internationales (NDI) et a plus de 15 ans d'expérience en développement international et démocratique. Au cours de la dernière décennie, Mme Estok s'est spécialisée dans l'observation des élections, les comptages parallèles des résultats et le développement de la société civile. Elle a occupé le poste de conseillère technique pour le compte de groupes d'observation électorale au Bangladesh, au Pérou, au Nicaragua et au Yémen, et a apporté une assistance technique directe aux organisations de la société civile et aux partis politiques en Équateur, Haïti, Jamaïque, au Mexique, en Russie et au Venezuela. Mme Estok a également travaillé pour l'Agence de développement international des États-Unis (USAID) et d'autres organisations pour évaluer l'assistance dans les élections et concevoir des programmes visant à promouvoir la participation des femmes en politique. En outre, Mme Estok a travaillé avec le Corps de la paix au Honduras en tant que formatrice et organisatrice de communautés locales. Elle a obtenu un diplôme de maîtrise en psychologie de l'orientation et une licence en relations internationales et en espagnol.

**Neil Nevitte** est Professeur de sciences politiques à l'Université de Toronto au Canada, et un expert de renommée mondiale en comptages parallèles des résultats. Le Dr. Nevitte a auparavant enseigné à Harvard University et Leeds University, au Royaume-Uni. Il a publié quatorze livres dont tout récemment : "Anatomy of a Liberal Victory" (2002), "Value Change and Governance" (2002), "Unsteady State" (2000) et "The Challenge of Direct Democracy" (1996). Ses travaux de recherche sur les élections ont également été publiés sous forme de chapitres dans des livres et dans des revues telles que : 'The Journal of Democracy', 'Comparative Political Studies', 'Electoral Studies', 'Public Opinion Quarterly', 'Political Methodology' et le 'European Journal of Political Research'. Au cours des 15 dernières années, le Dr. Nevitte a été consultant pour plusieurs organisations internationales en questions électorales, et il est conseiller principal du NDI. Il a apporté une assistance technique directe à des groupes locaux d'observateurs des élections, généralement en tant que conseiller technique principal sur les projets de comptages parallèles dans plus de 15 pays, dont l'Albanie, l'Azerbaïdjan, le Bangladesh, la Cambodge, la République dominicaine, la Guyane, Haïti, le Honduras, l'Indonésie, la Jamaïque, le Kenya, le Mexique, le Nicaragua, le Pérou, le Sénégal et le Venezuela.

**Glenn Cowan** est Vice-Président de 'Opinion Dynamics Corporation' où il s'est spécialisé dans l'application des résultats de recherches pour orienter les campagnes en affaires publiques et en initiatives de développement des structures de base. Au cours des vingt cinq dernières années, il a conseillé un grand nombre de candidats, d'associations professionnelles, d'entreprises et d'organismes à but non lucratif. Depuis 1985, M. Cowan a occupé la fonction de Conseiller principal pour le NDI, participant dans à peu près une centaine de missions techniques et délégations du NDI dans plus de 35 pays. Il a contribué à innover en matière de méthodologie utilisée dans les comptages parallèles à travers le monde et à avancer d'autres approches au développement démocratique. M. Cowan était un des cadres des campagnes présidentielles de Carter/Mondale et de Mondale. Il a travaillé dans les collectivités locales en tant qu'élu et a été désigné à des postes de responsabilité, ainsi qu'avec l'armée américaine au Vietnam en tant qu'officier de l'infanterie. M. Cowan est diplômé de Rutgers University et a mené ses travaux de licence en administration publique à l'Université de Pittsburgh. Il est actuellement membre élu du conseil municipal de Kensington dans l'État du Maryland.

## PUBLICATIONS CHOISIES DU NDI EN MATIÈRE D'OBSERVATION DES ÉLECTIONS

**NDI Handbook on How Domestic Organizations Monitor Elections : An A to Z Guide (Manuel du NDI sur l'observation des élections par des organisations locales – un Guide de A à Z, 1995).** Ce manuel présente un aperçu complet sur la manière d'organiser une initiative d'observation nationale non partisane des élections. Il couvre : les questions de planification et d'organisation ; le recrutement, la formation et les questions logistiques dans la mise en place d'un réseau de communications pour le reporting ; divers aspects à observer dans la période préélectorale, le jour de l'élection et après les élections ; comment l'organisation et les compétences développées peuvent s'appliquer aux activités non électorales. Le guide a été conçu pour l'observation des élections par des organisations de la société civile ; il peut également être utilisé par les partis politiques pour concevoir leurs actions visant à garantir l'intégrité électorale et protéger leurs votes.

**Promoting Legal Frameworks for Democratic Elections: An NDI Guide for Developing Election Laws and Law Commentaries (2002) – Promouvoir des cadres juridiques pour des élections démocratiques : un guide du NDI pour l'élaboration des lois électorales et commentaires sur les lois (2002).** Ce guide traite de l'importance d'élaborer des cadres juridiques susceptibles de promouvoir des élections démocratiques ; pourquoi il est important pour les partis politiques, les organisations de la société civile et d'autres d'analyser les points forts et les points faibles des lois existantes et celles proposées concernant les processus électoraux ; l'importance de mettre en place un processus politique transparent et inclusif pour examiner ces lois pour que les concurrents politiques se mettent d'accord sur les « règles du jeu » et pour que le public place sa confiance dans le processus. Le guide présente les principales questions à étudier lorsqu'on veut évaluer le cadre juridique et plus de 200 questions à prendre en considération, ainsi que les sources de droit international sur le sujet et des échantillons de commentaires du NDI sur les lois électorales.

**Building Confidence in the Voter Registration Process: An NDI Monitoring Guide for Political Parties and Civic Organizations (2001) – Instaurer la confiance dans le processus d'inscription des électeurs: un guide d'observation du NDI destiné aux partis politiques et aux organisations de la société civile (2001).** Ce guide d'observation de l'inscription des électeurs traite du rôle de l'inscription des électeurs et des principaux types de systèmes d'inscription des électeurs ; il explique pourquoi il est important pour les partis politiques et les organisations de la société civile d'observer ces systèmes ; et des techniques spécifiques d'observation des processus de collecte des noms, de création de registres d'électeurs et des listes d'électeurs par bureau de vote, de correction des erreurs dans les listes et d'utilisation des listes le jour de l'élection.

**Media Monitoring to Promote Democratic Elections: An NDI Handbook for Citizen Organizations (2002) – Observation des médias en vue de promouvoir des élections démocratiques : un manuel du NDI destiné aux organisations de la société civile (2002).** Ce manuel adopte une approche par étape de l'observation des médias. Il couvre l'importance qu'il y a à déterminer les contrôles des médias et la différence entre des médias contrôlés par l'État et des médias privés, entre les médias audio-visuels et la presse écrite ; les questions à étudier quand on décide quels médias et quelles questions observer ; la planification et l'organisation du projet d'observation des médias ; la méthodologie d'observation, y compris les instructions spécifiques à l'observation de différents types de médias ; et des questions relatives à la présentation des résultats et des recommandations.

*En plus de ces documents, le NDI a produit plus de 300 rapports, documents et déclarations concernant les moyens de promouvoir des élections démocratiques en général et le processus électoral dans certains pays particuliers. Voir le site internet du NDI: [www.ndi.org](http://www.ndi.org) "Access Democracy" et "Global Programs/Elections and Political Processes" pour de plus amples informations à propos de ces publications du NDI et d'autres.*

## **QU'EST-CE QU'UN COMPTAGE PARALLÈLE DES RÉSULTATS ?**

**UN OUTIL À L'INTENTION DES  
CITOYENS POUR VEILLER À LA  
RESPONSABILITÉ ÉLECTORALE**

**UNE MÉTHODE D'OBSERVATION  
SYSTÉMATIQUE DU JOUR DE  
L'ÉLECTION**

**UNE ÉTAPE ESSENTIELLE DU  
SUIVI DE L'ENSEMBLE DU  
PROCESSUS ÉLECTORAL**

## **POURQUOI UN COMPTAGE PARALLÈLE DES RÉSULTATS ?**

**DOTER LES CITOYENS  
DE MOYENS DE CONTRÔLE**

**RENFORCER  
LES CAPACITÉS LOCALES**

**FOURNIR DES INFORMATIONS  
FIABLES ET EXHAUSTIVES**

**VALIDER LE DÉCOMPTE  
OFFICIEL DES VOIX**

Le Comptage Parallèle des Résultats est un moyen efficace de contrôle des élections. Les observateurs observent les processus de vote et de dépouillement dans des bureaux de vote sélectionnés, enregistrent des informations essentielles sur des formulaires standard et rendent compte de leurs résultats à un centre de collecte de données centralisé. La méthode du comptage parallèle des résultats est utilisée en vue d'évaluer la qualité globale des processus qui se déroulent le jour du scrutin et de vérifier les résultats officiels des élections.

Ce manuel est destiné aux activistes de la société civile, aux représentants des partis politiques et à ceux qui entreprennent d'observer les élections de façon systématique afin de préserver leurs droits et promouvoir la transparence et l'obligation de rendre compte dans le cadre du processus. Il donne un aperçu sur la manière dont les comptages parallèles des résultats ont été menés à travers le monde et fournit une explication par étape sur la façon d'organiser une action d'observation des élections depuis l'étape de planification jusqu'au jour du scrutin et même après. Les annexes à ce manuel présentent des échantillons de documents représentant les meilleures pratiques recueillies auprès de plusieurs organisations à travers le monde.

Le NDI insiste sur l'importance qu'il y a à observer le processus électoral dans sa totalité. Les lecteurs intéressés par les questions liées à l'observation des élections peuvent également se reporter au : *Manuel du NDI sur l'observation des élections par des organisations locales : Un Guide de A à Z ; Comment instaurer la confiance dans le processus d'inscription des électeurs sur les listes électorales : Guide du NDI pour l'observation des élections destiné aux partis politiques et aux organisations de la société civile ; Observation des médias pour promouvoir des élections démocratiques : Manuel du NDI pour les organisations de la société civile ;* et à d'autres publications du NDI.

**Institut National Démocratique  
pour les Affaires Internationales**  
2030 M Street, N. W., Fifth Floor  
Washington, D.C. 20036-3306, USA  
Tél +1 202 728 5500  
Fax +1 202 728 5520  
E-mail [demos@ndi.org](mailto:demos@ndi.org)  
Site Web <http://www.ndi.org>